508
B86

Buffon, G. L.

Oeuvres completes de Buffon
Supplement by Cuvier (Tome II)

Vol. XXVIII :

MBL/WHOI
0 0301 0047287 4

SUPPLÉMENT
A
L'HISTOIRE NATURELLE,
GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,
DE BUFFON.
TOME II.

OISEAUX.

PARIS. — IMPRIMERIE D'AD. MOESSARD, RUE DE FURSTEMBERG, N° 8 BIS.

SUPPLÉMENT

A

L'HISTOIRE NATURELLE,

GÉNÉRALE ET PARTICULIÈRE,

DE BUFFON

OFFRANT

LA DESCRIPTION DES MAMMIFÈRES ET DES OISEAUX LES PLUS REMARQUABLES DÉCOUVERTS JUSQU'A CE JOUR, ET ACCOMPAGNÉ DE GRAVURES;

PAR

M. F. CUVIER,
MEMBRE DE L'INSTITUT,
(Académie des Sciences)

A PARIS,
CHEZ F. D. PILLOT, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE-SAINT-GERMAIN, N° 49.

1832.

3240

DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

Quand Buffon commença son Histoire naturelle des Oiseaux, il avait déjà publié le quinzième volume de son Histoire naturelle des Quadrupèdes, et nous avons vu qu'à la fin de l'histoire de ces animaux, ses idées sur la formation des genres, des ordres, des familles, avaient éprouvé d'assez notables modifications. Il n'est donc point étonnant si, sous ce rapport, nous le trouvons dans son Histoire des Oiseaux, un peu différent de ce qu'il était au commencement de son Histoire des Quadrupèdes. Mais si nous le voyons former des genres, établir les rapports de ces genres entre eux, les réunir en ordres, en familles; si nous le surprenons discutant comme l'aurait fait Linnæus, et comme le ferait tout naturaliste aujourd'hui pour savoir si telle ou telle espèce appartient ou non à tel ou tel genre; si, en un mot, il devient classificateur, dans toute la force de ce terme, qu'il employa souvent avec tant de mépris, ce n'est en quelque sorte qu'à son corps défendant, malgré lui, à son insçu et comme poussé par un sentiment aveugle

plus fort que sa volonté. On croirait presque qu'il ne se faisait point une idée des conséquences qui résultaient de ses rapprochements d'espèces, de ses propres classifications; car nous le voyons souvent, au moment où il s'en occupe avec le plus de soin, blâmer sévèrement ceux qui s'en étaient occupés avant lui. Comment expliquer tant de contradictions dans un homme d'un tel génie? Fort simplement : Il croyait que ces genres naturels, qu'il était forcé de reconnaître, ne se composaient point d'espèces, mais seulement de races, plus ou moins nombreuses, auxquelles une espèce seule donnait naissance, suivant les influences plus ou moins nombreuses qu'elle avait éprouvées et son degré de fécondité, hypothèse que nous l'avons vu établir[1] dans son Discours sur la dégénération des animaux, et qui n'a pas plus de fondement pour les oiseaux que pour les quadrupèdes; car elle repose sur des faits qui ne se prêtent point aux conclusions exagérées que s'est cru en droit d'en tirer Buffon. Cette explication au reste ne rend point raison de sa sévérité envers les classificateurs, pour lesquels il éprouve tant d'éloignement; en effet, que les oiseaux dont se composent les genres forment des groupes nommés espèces par ceux-ci, ou races par ceux-là, leur rapprochement, suivant leur plus grande ressemblance, n'est pas moins utile dans un sens que dans l'autre; il est plus indispensable même dans l'hypothèse de Buffon que dans l'hypothèse contraire, puisque c'est sur la connaissance des espèces que l'histoire naturelle des animaux re-

1. Suppl. au Disc. prélim., p. 28.—Tom. XVIII, p. 255, Edit. Pillot.

pose; or, pour parvenir à cette connaissance, il est encore plus nécessaire de réunir les races autour de leur souche commune, que de réunir les espèces sous une dénomination générique; dans le premier cas, l'espèce ne pouvant exister que dans ses races, tandis que dans l'autre, l'existence des espèces est sans rapport nécessaire avec l'existence du genre.

Buffon estime à quinze cents ou deux mille le nombre des oiseaux qui vivent à la surface du globe, et il croyait en connaître à peu près le tiers; c'est même ce nombre bien supérieur à celui des quadrupèdes alors connus qui l'a déterminé en partie à suivre le plan qu'il expose dans un discours particulier. Depuis, ce nombre a plus que doublé, et rien d'approximatif ne peut être donné sur le nombre des des oiseaux qui peuplent la terre. Chaque voyage en fait découvrir de nouveaux, et les productions de plus de la moitié du globe nous sont encore inconnues.

Le plan adopté par Buffon pour son Histoire naturelle des Oiseaux, est le seul qui puisse conduire à une connaissance véritable de ces animaux : rechercher les noms sous lesquels on en a parlé, dans la vue de rassembler les matériaux de notre histoire; les décrire ensuite, afin de les distinguer les uns des autres; retracer leurs principales actions, pour déterminer leur naturel, leurs mœurs, leur instinct; et enfin, partir de là pour nous présenter le tableau général de ces êtres, et nous faire apprécier leur influence ici bas, et la part qu'ils prennent à l'économie de ce monde, c'est remplir toutes les conditions qu'une histoire quelconque exige, et Buffon en a

rempli plusieurs avec la supériorité qui lui appartenait; mais en quelques points il est resté au dessous de lui-même.

Pour appliquer les règles de la critique à des objets qui ne se montrent qu'imparfaitement, pour écarter l'obscurité qui les environne ou le faux jour sous lequel ils nous apparaissent, l'esprit ne saurait être trop éclairé ni trop indépendant; et quand ces objets sont compliqués et que l'obscurité est profonde, quand on ne peut arriver à une conclusion que par des raisonnements compliqués eux-mêmes, ou par des inductions hardies, l'intelligence ne saurait avoir trop de force; or, si cette force d'intelligence n'a jamais manqué à Buffon, si les lumières de son esprit surpassaient ce que lui demandait la science dans laquelle il voulait porter la lumière, il manquait de l'indépendance sans laquelle la force s'égare et la lumière n'éclaire pas. Cette idée que les influences extérieures, les climats, la nourriture peuvent apporter les plus grands changements dans le plumage des oiseaux, et même dans des parties plus importantes de l'organisation, ne lui a fait voir, dans les différences des espèces plus ou moins voisines les unes des autres, que des effets purement accidentels; peu lui importe que ces différences lui soient présentées par des oiseaux d'Europe ou du Bengale, du Congo ou du Pérou; dès lors le naturel des uns était le naturel des autres; ou plutôt l'histoire de cette espèce ne se trouvait être qu'un assemblage hétérogène, tel souvent que l'imagination la plus hardie n'aurait pu le créer.

La grande difficulté des descriptions, le peu de res-

sources que nous offre notre langue pour retracer les formes souvent indéterminées sous lesquelles se montrent les différentes parties des animaux, pour désigner même clairement ces parties, pour rendre les nuances si variées des diverses couleurs, lui parut si non une difficulté insurmontable, du moins une difficulté trop grande pour être surmontée par des efforts ordinaires; car il nous a trop bien appris qu'à cet égard il n'était rien qui ne fût au dessous de ses forces. Les admirables tableaux qu'il nous a souvent retracés témoignent assez quelle était en ce genre sa puissance, et à quel point il savait multiplier les richesses de son langage pour les égaler à celles de la nature. Pour ne pas vaincre cette difficulté il l'a éludée, et, ne donnant point de descriptions, il a donné des peintures; de là est née cette grande collection de figures coloriées à laquelle il renvoie pour suppléer à ce qu'il ne dit pas; malheureusement cette collection se trouve détachée de son ouvrage, et quand on ne la possède pas, rien ne peut la remplacer.

Quoique les moyens de description se soient un peu perfectionnés depuis Buffon, c'est cependant encore une des parties les plus imparfaites de la science, une de celles qui réclament le plus de secours; celle qui demanderait qu'un second Buffon vînt imposer à la langue française le langage dont l'art de décrire en histoire naturelle aurait besoin, langage qui à plusieurs fois été proposé et qu'elle n'a pu jusqu'à ce jour que repousser avec dédain.

Mais si Buffon se montre l'esclave d'une hypothèse et s'égare dans ses recherches de synonymie, et s'il s'abstient de décrire les espèces dont il se proposait

de présenter l'histoire, comme s'il eût craint d'altérer ses tableaux par des détails peu compatibles, il faut l'avouer, avec les effets qu'il voulait produire, l'intérêt qu'il voulait inspirer, il reprend toute sa supériorité quand, ayant pour objet une espèce bien connue, il en vient à son histoire proprement dite; quand il nous fait un récit des mœurs de cette espèce, nous retrace ses instincts, nous peint son naturel, et nous la montre agissant sous le bras tout puissant qui la dirige, et dont elle n'est à ses yeux que l'aveugle et docile esclave : car Buffon n'accorde pas plus d'intelligence aux oiseaux qu'aux quadrupèdes.

Cependant on ne doit point lire Buffon dans ses plus belles pages, quand on veut non seulement qu'elles émeuvent mais encore qu'elles instruisent, sans avoir dans la pensée que son langage est quelquefois trop métaphorique pour une science qui vit essentiellement de précision; et c'est surtout lorsqu'il veut caractériser le naturel des oiseaux, qu'il est nécessaire de se tenir en garde contre ses paroles, toutes empruntées au langage qui nous sert à retracer les passions humaines, et quelquefois même nos plus nobles attributs. Sans doute il n'aurait rien changé à ses expressions, même quand notre langue en aurait eu de plus vraies pour parler des facultés des animaux; il ne devait, il ne pouvait retracer ces facultés que par des images; mais alors l'interprétation de son langage figuré aurait été facile, elle se serait rencontrée dans tous les esprits, et n'aurait point exposé à l'erreur. Il n'en est point ainsi aujourd'hui : nous ne savons encore parler des animaux, qu'avec un langage qui n'est vrai que pour l'homme. Ce serait une

tâche trop longue et trop difficile pour moi, que de donner l'interprétation de ce langage appliqué aux animaux. Je me bornerai donc à cet avertissement : que toutes les actions auxquelles nous attachons l'idée de liberté, quand il s'agit de l'homme, doivent être dépouillées de cette idée quand il s'agit des animaux; et que les termes qui servent à les exprimer prennent non seulement un sens beaucoup plus étendu dans le premier cas que dans le second, mais un sens tout-à-fait différent; car les animaux sont entièrement privés de liberté, c'est-à-dire de la faculté de délibérer avant d'agir.

C'est donc à la partie historique que Buffon attacha le plus d'importance dans son Histoire naturelle des Oiseaux; malheureusement les préventions qui le suivirent dans ses recherches de synonymie, ne lui permirent pas d'être toujours vrai où il devait mettre le plus de prix à l'être, car il sentait que c'est dans cette histoire du naturel et des mœurs que réside la véritable science, que les autres parties ne sont qu'accessoires, et ne forment que le vestibule du temple dans le sanctuaire duquel est la divinité.

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de rechercher quelles sont les causes qui ont empêché que la direction que Buffon imprima à l'histoire naturelle des animaux ne se continuât, et qui ont porté les esprits à s'attacher exclusivement aux autres branches de cette science, à la synonymie et aux descriptions.

Quand, en 1749, Buffon commença son Histoire naturelle générale et particulière des animaux, aucune impulsion n'avait encore été imprimée à cette science; le seul ouvrage même de quelque mérite qu'on pos-

sédât, étaient les Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, publiés presque un siècle auparavant par les Académiciens, et cet ouvrage était essentiellement anatomique, quoique ses auteurs eussent cherché à reconnaître ce que les anciens avaient pu dire des animaux dont ils étudiaient l'organisation. Buffon régna donc d'abord sans partage; et si, à peu près en même temps que lui, Brisson publia son Règne animal et son Ornithologie, cet auteur se bornant, dans ces ouvrages, à classer les animaux et à les décrire, il ne les fit recevoir que comme des catalogues, dont l'aridité dût être repoussante, à côté des histoires pleines d'intérêt dont se composent les premiers volumes de l'Histoire naturelle générale et particulière. Mais quand, faisant la part de la littérature et de la science, on porta sur celle-ci le regard scrutateur de la critique, les vides trop fréquents qui s'y trouvent furent aperçus; on mit à nu les hypothèses qui y dominent souvent, et les erreurs que ces premières tentatives dévoilèrent, dans les histoires les plus propres à plaire, firent connaître la nécessité de remplir ces vides et d'écarter ces hypothèses, avant de travailler à l'élévation des hautes parties de la science. Linnæus, que Buffon avait contribué à faire connaître en le critiquant, s'était entre autres choses appliqué, d'abord, à classer les animaux et à les soumettre à une nomenclature méthodique, ensuite à éclairer leur synonymie, c'est-à-dire les parties de l'histoire naturelle où Buffon avait porté le moins de lumière. Frappés de ces travaux, de la méthode qui y avait présidé, et des avantages qu'ils présentaient, obligés de rejeter, en partie, comme imagi-

naires quelques uns de ces brillants tableaux par lesquels Buffon s'était illustré, mais trouvant surtout qu'il était beaucoup plus facile de marcher sur la terre avec l'un, que de s'élever de la terre au ciel avec l'autre, les naturalistes ne voulurent plus considérer Buffon que comme écrivain, et Linnæus seul eut l'honneur d'être admis dans leurs rangs. Les ouvrages de cet homme illustre, que Buffon ne sut point apprécier, répondaient, il est vrai, à un besoin réel et pressant de la science; mais, s'il y eut quelque équité dans le jugement qu'on porta sur Buffon, il y eut plus encore d'injustice, et les fruits que ce jugement produisit en donnèrent la preuve. Pendant vingt ans tout ce qu'on fit, en histoire naturelle, fut calqué sur l'ouvrage principal de Linnæus, son *Systema Naturæ;* et quand le moment vint où l'on envisagea la route qu'on avait suivie, on fut tout étonné de voir que le nombre des objets dont s'occupe l'histoire naturelle s'était considérablement accru, sans que la science eût, à beaucoup près, fait des progrès dans la même proportion.

Elle avait gagné en superficie, mais non point en profondeur; une excellente méthode de nomenclature lui restait, plus de précision peut-être lui était acquise; mais son système de classification était vicieux, et l'observation des mœurs n'avait pas fait un pas. Une nouvelle révolution était donc inévitable, et elle eut lieu dans le sens où le demandaient ces nombreux objets obscurément entassés dans les cadres que Linnæus leur avait préparés, révolution heureuse qui parut comme un éclair au milieu de la

plus profonde nuit. Les principes sur lesquels se fondait le système de classification du naturaliste suédois étaient en quelque sorte arbitraires ; ils avaient surtout pour but de conduire à la connaissance du nom des animaux, et ce nom une fois connu, on pouvait remonter à leur histoire par le moyen de la synonymie ; mais il n'en résultait aucune notion sur la nature de ces animaux et sur leur rapport d'organisation ; rien à cet égard ne pouvait être nécessairement inféré de leur rapprochement, et le tableau général des êtres animés qui en était le produit, n'était qu'un tableau trompeur de la nature, qui ne nous faisait apprécier ni la sagesse ni la puissance de son auteur. Ces principes disparurent donc devant celui de la subordination des caractères, qui renferme, dans la classification seule, tous les systèmes organiques des animaux, et nous les présente dans l'ordre de leur importance et de leur influence mutuelles, tout en conduisant d'ailleurs, avec la même facilité que ceux qu'il remplace, à la connaissance du nom des espèces. C'est à l'anatomie comparée qu'est dû en grande partie ce changement fondamental, et c'est elle qui pourra conduire à toutes les conséquences du principe de la subordination ; mais comme ces conséquences sont loin d'être obtenues, qu'elles ne le seront même jamais qu'en proportion des progrès de cette anatomie générale, et que la connaissance anatomique et physiologique des animaux n'arrivera sans doute jamais à son dernier terme, il n'y aurait aucune raison pour que l'histoire naturelle de ces êtres fît le moindre progrès,

si, jusqu'à ce que toute recherche de ce genre devînt inutile, on se renfermait dans la partie qui a pour objet la classification.

C'est cependant cette direction anatomique que l'histoire naturelle des animaux a prise aujourd'hui à peu près exclusivement. Les grands résultats auxquels l'anatomie comparée conduit, ont jeté les esprits dans une préoccupation profonde qui leur a fait perdre de vue le but essentiel et définitif de cette histoire et de toutes les recherches dont elle est l'objet. Décrire des espèces nouvelles et les rapprocher de celles qui sont connues, conformément à la ressemblance des organes, voilà ce qui chez nous constitue la science, c'est-à-dire qu'elle est encore dans le point de vue où l'avait placée Linnæus; seulement elle est entrée dans une voie plus large, mais bien étroite encore lorsqu'on embrasse par la pensée l'ensemble de la science. Sans doute, quand en anatomie les idées générales se renouvelleront plus difficilement, et laisseront en nous un vide pénible, nous verrons comme dans tous les sujets qui sont du domaine de l'intelligence, notre esprit porter ailleurs l'activité qui fait sa vie; et alors, si quelques travaux importants quelque riche observation, quelque voix puissante, viennent exercer sur lui leur influence en faveur de l'étude des animaux vivants, il pourra revenir à cette étude, à la suite de Buffon, et l'embrasser avec la même ardeur qu'il embrassa les classifications artificielles après Linnæus, et que de nos jours il a embrassé les classifications naturelles.

Buffon sentait déjà très vivement le vide des obser-

vations dont la connaissance de la nature vivante avait besoin, par le peu de renseignements qu'à cet égard il trouvait pour l'histoire des oiseaux; aussi nous le voyons recommander ce genre de recherches à tous ceux qui, vivant près des animaux et pouvant les suivre dans leurs actions, sont à portée de recueillir les véritables éléments de leur histoire[1]. Il sentit même que des expériences pouvaient utilement étendre le champ de ces recherches, et il nous donne l'exemple de celles qu'il crut devoir tenter. Les conseils de Buffon profitèrent peu, et nous croyons avoir montré pourquoi. Serait-il mieux entendu aujourd'hui? on peut en douter : le besoin qu'il signalerait avec son autorité toute puissante serait apprécié sans doute; mais aujourd'hui la carrière de l'histoire naturelle n'est pas celle qu'essayeront de suivre les esprits qui sentiront leurs forces, et qui seuls pourraient la parcourir avec fruit; d'autres carrières s'ouvrent pour eux, et leur montrent un but que l'opinion environne de plus de gloire et de plus d'éclat.

Dans son Discours sur la nature des Oiseaux qui vient après celui où il expose le plan de son ouvrage, nous le voyons traiter de la structure des sens et des sensations chez ces animaux, et ramener directement ou indirectement aux impressions qu'ils en éprouvent, toutes les actions essentielles de leur vie, ou les phénomènes principaux qui se manifestent en eux; car il considère les organes de la reproduction comme ceux d'un sixième sens.

1. Tom., Ier in-4°, p. 23.— Tom. Ier, p. 47 et suiv. Édit. Pillot.

Ainsi à propos de la vue, il parle des migrations des oiseaux, de leur force musculaire ; à la suite de l'ouïe, il traite de leur voix; à l'occasion du toucher, il décrit leurs mues, etc. Nous ne reviendrons pas, pour les examiner, sur toutes les parties de ce discours fort remarquable d'ailleurs. Nous nous bornerons à quelques observations sur les points qui, ne se trouvant plus conformes à ce que des observations plus nombreuses ou plus exactes ont appris, nous paraissent avoir plus besoin d'être rectifiées.

C'est à l'instinct et au naturel, que Buffon attribue toutes les actions des oiseaux, et pour lui l'instinct est le résultat de la faculté de sentir, et le naturel l'exercice habituel de cet instinct, guidé et même produit par cette faculté. Si ces actions diffèrent suivant les espèces, c'est qu'il y a chez ces espèces des différences entre les facultés de sentir. Rien, comme on le voit, dans ce système n'est accordé à l'intelligence. Sans doute les oiseaux ne sont point doués de la faculté d'agir avec cette connaissance réfléchie qui est le partage exclusif de l'homme ; ils agissent par le fait d'une détermination spontanée, qui a été précédée, si l'on veut, de ce que Buffon appelle un sentiment, mais ce sentiment est un véritable jugement, car il n'a pu être, dans toutes les circonstances fortuites, que le sentiment de leur convenance ou de leur disconvenance à l'animal qui, par elles, a été déterminé à agir. Ce jugement pour être obscur, n'en est pas moins semblable à la plupart de ceux que nous portons chaque jour dans toutes les circonstances qui ne demandent pas de notre part une délibération réfléchie ; or, entre ce sentiment tout intelligent, et

l'instinct tout aveugle, il y a l'infini; il y a toute la distance qui sépare l'esprit de la matière.

L'erreur de Buffon, en confondant les actions irréfléchies avec les actions instinctives, s'est propagée jusqu'à ce jour, malgré la connaissance exacte et détaillée qu'on a pu prendre de celles-ci, par les nombreuses et belles observations dont les Réaumur, les Bonnet, les Hubert ont enrichi l'histoire naturelle. Descartes était plus avancé; car il avait compris que la plupart de ces actions instinctives ne plaçaient pas les animaux au dessous de l'espèce humaine, mais les élevaient fort au dessus d'elle. C'est que nos actions les plus nobles ne sont que les effets immédiats de notre faible intelligence, tandis que les actions instinctives sont les effets médiats de l'intelligence divine.

Si, dans son système, Buffon refuse toute intelligence aux oiseaux, dans son langage, par contre, il leur en accorde avec excès; et en cela il nous donne un nouvel exemple de l'inconvénient qu'il y a à employer au sujet des animaux des termes qui n'ont de vérité que par rapport à l'homme. Ainsi on ne croira pas que les oiseaux méditent leur retraite quand le temps de la migration est arrivé; qu'ils se rassemblent d'abord dans l'intention d'entraîner avec eux leurs petits; qu'ils augmentent leurs troupes, prévoyant la nécessité de résister à leurs ennemis, etc.

Toutes ces actions ils les font sans doute, mais ils les font instinctivement et dans l'ignorance la plus complète de ce qui en sera le résultat; s'il n'en était pas ainsi, ce serait véritablement de leur part de la méditation et de la prévoyance; ce qui nous ramène

à l'idée si juste de Descartes : que les actions instinctives ne sont pas d'un ordre inférieur à nos actions raisonnables, mais d'un ordre au contraire bien supérieur à tout ce qu'il est donné à notre intelligence de faire.

Ses idées sur les influences variées que les animaux peuvent recevoir de toutes les causes propres à agir sur eux, le conduisent à penser que c'est de notre influence, ou plutôt de l'influence de notre civilisation, que plusieurs des oiseaux qui vivent en Europe ont reçu la faculté de chanter agréablement, croyant que ceux qui vivent dans les pays sauvages ne font entendre que des sons sans harmonie ou même des cris désagréables. Les faits ont depuis long-temps réduit à rien cette singulière erreur, où nous retrouvons toujours la tendance qui le portait à donner aux causes fortuites, une influence qui ne pouvait être que supposée de sa part, et qu'en effet l'expérience n'a point confirmée; et c'est encore comme conséquence d'une autre supposition, qu'il veut établir que les oiseaux que nous appelons domestiques ne sont que prisonniers. Parce que les oiseaux en général ont plus de moyens de nous échapper que les quadrupèdes, il conclut que notre influence sur les uns n'a pu être aussi grande que sur les autres, et qu'ayant pu réduire les premiers à l'état de domesticité, nous ne devons pas avoir pu y réduire les seconds. S'il eut consulté les faits, il aurait renoncé à sa supposition et à son raisonnement, car nous n'avons aucune race qui l'emporte en domesticité sur nos poules, nos canards, nos oies, nos dindons; il y aurait encore re-

noncé s'il se fût fait une idée exacte du caractère de la domesticité, s'il eût reconnu qu'elle consistait en une association devenue nécessaire par l'influence de l'habitude, et non point en un esclavage.

A ses yeux, les mâles chez les oiseaux aident les femelles à la construction du nid par complaisance, et poussés par l'amour qu'elles leur inspirent; ces soins rendent l'attachement réciproque, et c'est pour partager les ennuis de la couvaison que le mâle se place quelquefois sur les œufs avec sa femelle.

Nous voilà revenus à ce langage métaphorique dont nous avons déjà montré les inconvénients ; et nous n'en parlerions pas si, de ce que les quadrupèdes ne font pas de nids et ne couvent point, Buffon n'était conduit à cette singulière conséquence, qu'il n'y a jamais d'attachement véritable entre ces animaux, conséquence fausse, et qui lui a entièrement fait oublier ce qu'il dit lui-même du chevreuil et de beaucoup d'autres quadrupèdes, qui une fois unis l'un à l'autre ne se séparent plus.

L'honnêteté dans le mariage lui semble résulter aussi de cet attachement des oiseaux l'un pour l'autre, et des soins auxquels les condamne la conservation de leur progéniture, honnêteté qui ne serait pas le partage des quadrupèdes, le mâle chez eux n'étant ni mari ni père de famille, et méconnaissant et sa femme et ses enfants, desquels n'étant pas d'ailleurs le seul père, doivent rester entièrement à la charge de la femelle; nouvelle erreur que les faits démentent, et qu'il aurait dû d'autant moins commettre que, dans son Histoire des Quadrupèdes, il nous peint plusieurs mâles veillant avec autant de sollici-

tude que la femelle à la conservation de leurs petits.

Nous nous bornerons aux observations précédentes relativement aux facultés morales des oiseaux; mais nous en ajouterons encore quelques unes relatives à l'organisation.

En parlant de la supériorité des muscles des oiseaux sur ceux des quadrupèdes, Buffon n'en dit pas la cause; il se borne à l'indication du fait; et cette cause cependant est des plus importantes pour les oiseaux, car c'est d'elle que dépend en grande partie leur nature. Cette cause qui réside dans la respiration beaucoup plus étendue chez les oiseaux que chez tous les autres animaux, en développant la chaleur, développe dans la même proportion la vitalité; car, dans tout le règne animal, l'énergie de la vie est proportionnelle à l'étendue de la respiration. C'est ainsi que les reptiles, respirant moins que les quadrupèdes, ont une vie beaucoup plus lente que celle de ces animaux, et que ceux-ci, respirant moins que les oiseaux, ont une force vitale infiniment moindre que la leur.

Toute proportion gardée, les oiseaux sont moins pesants que les quadrupèdes, et entre autres causes de cette différence, Buffon indique les os, qui auraient moins de densité chez les premiers que chez les seconds, ce qui est inexact; les os des uns sont cependant en effet moins lourds que ceux des autres; mais c'est parce qu'au lieu d'être pleins ils sont vides, que ceux des membres, au lieu de former des cylindres pleins, forment des tubes; et c'est en pénétrant jusque dans la cavité de ces os que l'air fournit à une respiration plus étendue, à une plus grande absorption

de la partie respirable de l'air, à un plus grand développement de chaleur.

Toutes les productions organisées de la nature servent de nourriture aux oiseaux comme aux quadrupèdes : les uns se nourrissent de viande, d'autres de grains, ceux-ci recherchent les insectes, ceux-là les fruits, il en est même qui paissent l'herbe des prairies. A ce sujet Buffon fait une comparaison très ingénieuse des animaux qui composent ces deux classes, et même des différences qui caractérisent les organes digestifs pour chaque genre de nourriture; mais en poursuivant les analogies, il conclut que ceux qui se nourrissent de chair doivent avoir le goût plus délicat que ceux qui se nourrissent de grains, ce qui le conduit à donner comme un fait, que les oiseaux de proie ayant ce sens plus délicat ont une langue charnue, tandis que les oiseaux granivores auraient seuls une langue cornée. Or, l'observation n'a point confirmé cette conjecture. Les oiseaux de proie, comme beaucoup d'autres, ont la langue cornée, et si la langue était pour eux un organe du goût, ce ne serait pas la partie antérieure de cet organe ; mais on sait aujourd'hui que, dans ce qui constitue la saveur, deux sens sont affectés, celui du goût et celui de l'odorat, et que le premier étant susceptible d'un très petit nombre de modifications proportionnellement à celles du second, c'est par celui-ci surtout que doivent savourer ces oiseaux à langue cornée.

Depuis long-temps l'expérience nous a appris que la nature, dans sa sagesse, a donné aux animaux une fourrure d'autant plus épaisse qu'elle les a destinés à vivre dans des régions plus élevées ou plus

froides; il était donc assez naturel de penser que dans les régions chaudes, entre les tropiques, les vêtements seraient légers : les poils rares chez les quadrupèdes, et les plumes en petit nombre chez les oiseaux; d'autant plus que les éléphants, les rhinocéros, les hippopotames, tous animaux des pays les plus chauds, sont presque entièrement nus; mais en histoire naturelle rien n'est plus trompeur que les analogies; aussi Buffon est-il tombé dans une grande erreur en induisant des éléphants et des rhinocéros, aux casoars et aux autruches; ces oiseaux ne sont point presque nus comme il le dit, au contraire, il en est peu qui soient revêtus d'un plumage plus épais; à la vérité cette épaisseur ne tient pas à leur duvet, et c'est le duvet qui chez les oiseaux comme chez les quadrupèdes a été opposé par la nature à l'action du froid. Les poils qui revêtent extérieurement les animaux ne paraissent pas avoir cette destination, et semblent être sans rapports nécessaires avec la température; car la nombreuse famille des makis, qui vit sous les mêmes parallèles que les éléphants, a un pelage aussi épais, aussi fourré que les animaux qui vivent sous les pôles; mais ce pelage est dépourvu de duvet, et sous ce double rapport les autruches et les casoars peuvent être comparés aux makis.

Nous ne porterons pas plus loin nos observations sur les discours généraux que Buffon a placés à la tête de son Histoire naturelle des Oiseaux, quoiqu'il passe trop légèrement sur la structure des organes des sens; mais ce sujet, par les développements qui en auraient été la conséquence, nous aurait conduit au delà des limites qui nous sont imposées. N'avons-nous pas d'ail-

leurs beaucoup hasardé en relevant quelques erreurs de cet homme illustre, en portant en quelque sorte une main profane sur le monument que créa son génie, et ne lui devons-nous pas une réparation pour cette sorte d'injure? Oui, Buffon a atteint à toute la perfection de la science pour l'époque où il écrivait, et ses erreurs devaient être; le génie devait les commettre; car la science n'existait pas; il fallait la créer, et les idées les plus générales des sciences qui commencent ne peuvent être que des idées hypothétiques. Buffon a donc créé des hypothèses; grâces lui en soient rendues; il fallait qu'elles fussent, et mieux valait encore qu'elles sortissent de cette puissante intelligence que de celles qui l'ont suivie et l'ont méconnue. Mais aujourd'hui la science existe, et sa méthode est consacrée par un demi siècle de travaux et par les préceptes même de Buffon, si ce n'est par tous ses exemples. Ceux donc qui s'abandonnent aujourd'hui à des recherches hypothétiques, ne le font que par leur impuissance d'induction, et ils ne comprennent ni le génie de Buffon, ni l'époque où ils vivent, ni la science qu'ils croient cultiver.

DE LA STRUCTURE

ET

DE LA PRODUCTION DES PLUMES.

D'APRÈS ce que nous avons dit dans notre discours préliminaire sur l'organisation des oiseaux, on a pu voir tout ce qu'avait d'important les téguments dont ces animaux sont revêtus; la nature particulière de ces téguments et l'influence qu'ils exercent sur le genre de vie. On ne connaîtra donc pas sans quelque intérêt la structure des plumes, et les procédés merveilleux au moyen desquels la nature les produit; c'est ce qui nous détermine à placer à la suite du discours qui a pour objet de faire connaître les modifications organiques constitutives des oiseaux, un mémoire qui contient des recherches sur les plumes et sur leur mode de développement. Les détails où nous entrons dans ce mémoire sont plus propres qu'aucun autre à faire connaître la puissance infinie de la nature, et les moyens nombreux qu'elle emploie dans la production de ses œuvres, en apparence les moins importantes et les plus communes.

Partie historique.

Le premier travail spécial sur les plumes que nous connaissions est celui de Poupart, dont on trouve un extrait dans les Mémoires de l'Académie des Sciences pour l'année 1699. La plume, pour cet anatomiste, se composait du tube corné inférieur, de la tige qui le surmonte, dont il ne considère que la matière spongieuse, et des barbes qui naissent de chaque côté de cette tige; et il ne parle que des jeunes plumes des jeunes oiseaux, comme s'il eût ignoré que la mue en produit chaque année de semblables. Mais il avait fort bien vu que les vaisseaux nourriciers des plumes pénètrent dans celles-ci par leur extrémité inférieure; que ces vaisseaux constituent en partie un organe à la surface duquel ils se ramifient, et qu'il compare à une veine remplie de lymphe nutritive; que les plumes, dans le premier travail de leur formation, sont préservées des accidents extérieurs par un tuyau cartilagineux, à la face interne duquel les barbes sont roulées en cornet; que d'abord ces barbes ont l'apparence de bouillie, et qu'à mesure qu'elles se forment, le tuyau cartilagineux se dessèche, tombe par écailles, et laisse les barbes exposées à l'air où elles prennent toute leur consistance; que l'organe qui contient la lymphe se termine supérieurement par des entonnoirs membraneux quand les plumes commencent à se dessécher, et que le tuyau de chaque entonnoir, pénétrant dans le pavillon de l'entonnoir qui le surmonte, il en résulte un canal continu; enfin, de ce que l'organe nourricier

de la plume se résout définitivement en godet, il supposait que ces godets donnaient une idée de sa structure.

De ce petit nombre de faits, Poupart concluait que son organe, réservoir de la lymphe nutritive, était contenu, même à l'origine des plumes, dans le tube qui les termine inférieurement quand leur développement est entier, ne faisant aucune différence entre ce tube et le tuyau cartilagineux dont nous avons parlé plus haut; que cet organe, par son extrémité supérieure, s'introduisait dans la partie spongieuse ou la moelle de la plume, y versait sa lymphe qui, par imbibition, pénétrait dans les barbes, lesquelles finissaient ainsi de se nourrir et de se former; de la sorte la plume acquérait successivement toute sa grandeur et toutes ses formes.

De ces premières observations, bien insuffisantes sans doute pour expliquer convenablement la formation des plumes, nous passons sans intermédiaire aux leçons d'anatomie de mon frère (tome II, page 603). Malheureusement la structure des plumes ne pouvait occuper qu'une place très secondaire dans un traité général d'anatomie comparée, et dans le pemier traité de ce genre qui parût. Quoi qu'il en soit, tous les faits rapportés par Poupart y sont confirmés; mais sa veine remplie de lymphe, que mon frère nomme cylindre gélatineux, ne verse plus sa matière dans la partie spongieuse de la plume pour la nourrir ainsi que les barbes; elle croît en longueur par sa base, et sort du tuyau cartilagineux, désigné ici par le nom de gaîne, en même temps que ces barbes et que la tige qui les porte; et c'est en effet ce que l'ex-

périence confirme. Mais rien n'indique les rapports de cet organe avec la plume proprement dite et ses différentes parties ; on les voit seulement se développer simultanément, et la formation des barbes, par le dessèchement de la matière qui les constitue, semble plutôt le résultat d'une attraction purement physique, d'une sorte de cristallisation, produite par une force inhérente à cette matière, qu'un résultat de la vie, c'est-à-dire d'une force dont le siége serait dans un organe.

Les nombreux détails que demandait une connaissance complète des plumes et de leur organe producteur ne pouvaient résulter que d'un travail spécial, et c'est ce travail qui a occupé M. Dutrochet. On trouve le mémoire qui le renferme et qui est intitulé : *De la structure et de la régénération des plumes*, dans le tome LXXXVIII, page 333, du *Journal de physique*, mai 1819.

Les faits qu'il contient sont à peu près les mêmes que ceux que nous venons de rapporter ; mais le travail de M. Dutrochet se distingue par les explications à l'aide desquelles il rend compte de la manière dont se forme les diverses parties de la plume.

Après une description fort exacte de la plume lorsqu'elle est entièrement formée, c'est-à-dire telle qu'elle nous est représentée par celles dont nous faisons usage pour écrire, il passe à son développement, et cherche la raison de toutes les particularités de formes et de structure qu'il vient d'exposer, dans les différents phénomènes que ce développement lui présente, en faisant toutefois exception des barbes et des barbules; ces parties étant pour lui tout-à-fait

semblables à la tige, et trop petites pour que leur formation puisse être observée.

Lorsqu'une plume commence à croître, elle ne se montre d'abord extérieurement que par un tube (tuyau cartilagineux de Poupart, gaîne de mon frère) formé de plusieurs couches de l'épiderme du bulbe (veine remplie de lymphe de Poupart, cylindre gélatineux de mon frère) qu'il renferme et qui est une papille de la peau plus ou moins grossie. Ce bulbe pénètre dans le tube par l'ouverture inférieure ou l'ombilic de celui-ci. Si l'on ouvre ce tube longitudinalement, on trouve entre sa face interne et le bulbe les rudiments des barbes terminales de la plume dans un grand état de mollesse. Il n'y a alors encore aucune apparence de la tige centrale : ces barbes rudimentaires enveloppent le bulbe, ployées obliquement autour de lui (en cornet suivant Poupart); elles naissent de la circonférence de l'ombilic et n'ont aucune adhérence organique avec le corps du bulbe. Bientôt le tube épidermique se décoiffe, et la plume commence à en sortir; mais ce n'est que lorsque les premières barbes ont acquis toute leur longueur que la tige naît; elle se forme de la réunion de leurs fibres cornées, et à mesure que la plume grandit, la face postérieure de cette tige augmente en largeur dans la même proportion que le nombre des barbes. Quant aux fibres cornées de la face antérieure, elles naissent exclusivement d'une partie de la surface du bulbe, d'autant plus voisine du sommet de cet organe que la plume approche plus de sa perfection. Les fibres cornées des faces antérieures et postérieures existent avant la substance spongieuse qui les sépare, qui est

déposée par couches entre elles, et n'est peut-être qu'une manière d'être de la substance cornée. C'est aussi le bulbe qui produit la substance colorante des plumes, laquelle ne se trouve jamais que dans les fibres cornées.

Ce bulbe, essentiellement composé de vaisseaux et de nerfs, est revêtu d'un épiderme qui se dessèche et se détache par le contact de l'air; ce qui produit les calottes (entonnoirs et godets de Poupart) qui le surmontent, et qui viennent de son sommet exposé seul à l'air quand ce tube épidermique se décoiffe.

Nous voici arrivés, avec M. Dutrochet, à l'extrémité inférieure de la tige de la plume. Les fibres de sa face postérieure sont allées en augmentant, et cette face s'est élargie à mesure que le nombre des barbes s'est accru, et qu'elles ont occupé une plus grande partie de la circonférence de l'ombilic; enfin, cette circonférence en est entièrement remplie; c'est-à-dire qu'elle se trouve toute occupée par des fibres cornées, fibres dont l'assemblage représente la continuation de la partie postérieure de toutes les barbes. De cet assemblage naît le cylindre ou le tuyau de la plume. Pendant ce temps, le tube épidermique s'est aminci et a fini par disparaître.

Dès que le tuyau de la plume commence à se former de la réunion en un cercle des fibres cornées de la face postérieure de la tige ou des barbes, les fibres cornées de la face antérieure cessent de se produire ainsi que la substance spongieuse : ce qui arrive, parce que le tuyau, en se formant, déplace le bulbe qui produit ces dernières fibres; il le force à se renfermer en lui, en l'enveloppant de toutes parts; alors

ce bulbe ne dépose plus que la substance qui doit fermer ce tuyau à son sommet; dès que cette tâche est remplie, il diminue graduellement de hauteur, et finit par être absorbé en laissant les calottes d'épiderme qui constituent ce qu'on appelle vulgairement l'aîne de la plume. Enfin l'extrémité inférieure du tuyau se ferme à son tour, et le moment de la chute de la plume est arrivé.

Il aurait été difficile de ne pas être au moins frappé de cette ingénieuse théorie de la formation des plumes; toutes les phases de leur développement y sont marquées avec soin, et les causes de la production de leurs différentes parties, exposées avec beaucoup d'art et de vraisemblance; aussi n'aurais-je peut-être pas élevé le moindre doute sur cette théorie, si les faits que j'avais moi-même recueillis ne se fussent pas trouvés en opposition avec ceux qui lui servent de fondement; bien moins, à la vérité, parce qu'ils sont différents que parce qu'ils sont plus nombreux et plus développés.

Enfin, M. de Blainville termine la série des auteurs qui, chez nous, se sont occupés de la structure et du développement des plumes. Il expose ses idées sur cette matière dans le premier volume, pages 105 et suivantes, de ses Principes d'anatomie comparée, et son but principal paraît être moins d'augmenter le nombre des faits que de ramener, par l'emploi d'une partie de ceux qui sont connus, à l'explication du développement des poils. Ainsi, pour M. de Blainville, les plumes sont composées, comme les poils, d'un bulbe producteur et d'une partie produite.

Le bulbe (réunion de la gaîne et du bulbe de M. Dutrochet) se compose extérieurement d'une capsule (gaîne) fibreuse, blanche, épaisse, qui est remplie de matière subgélatineuse (bulbe), ayant une forme déterminée, et dans laquelle pénètrent les vaisseaux et les nerfs. Cette matière vivante « offre à sa surface des » stries ou cannelures dont la disposition indique la » forme de la plume. Le principal de ces sillons oc- » cupe le dos du bulbe..... Les autres, beaucoup plus » fins, tombent obliquement et régulièrement par » paires de chaque côté du sillon principal, et com- » mencent dans la ligne médiane et ventrale du » bulbe. » Et à en juger par analogie, des stries d'un troisième ordre tombent sur ceux du second, mais leur petitesse empêche de les voir. Tel est l'organe producteur de la plume « quand il vient à en exhaler » la matière qui se dépose en grains non adhérents... » Il se forme une succession de cônes non distincts, » mais ces cônes ne s'emboîtent pas d'abord les uns » dans les autres; ils se fendent le long de la ligne » médiane inférieure, où les filets cornés, produits » des sillons, se réunissent, et dans la longueur même » de ces filets cornés, très probablement à l'endroit » des stries tertiaires.

» C'est ainsi que se forme la lame de la plume; » c'est-à-dire la partie dont l'axe est plein et solide, » et qui est pourvue de barbes et de barbules.

» Quand le bulbe a produit cette lame qui est sortie » au fur et à mesure de la capsule rompue à son ex- » trémité, il a considérablement diminué de vie; et » soit que les sillons s'effacent ou que sa base n'en

» offre plus, il exhale de toute sa circonférence de
» la matière cornée qui forme alors le tube complet,
» celui qui termine la plume.

» Ce tube renferme la pulpe, et comme l'extrémité
» de celle-ci, à mesure qu'elle diminue, se retire,
» elle produit des espèces de cloisons en forme de
» verres de montre; c'est ce qu'on nomme l'âme de
» la plume, et ce n'est autre chose que la succession
» de l'extrémité des cônes qui composent le tube. »

Ces idées sur la formation des plumes, dont j'ai copié textuellement l'exposition à cause de leur précision, sont fort différentes de celles de M. Dutrochet; et comme les unes ne reposent pas, à proprement parler, sur d'autres fondements que les autres, mes observations ne se trouvent pas mieux concorder avec les explications de M. de Blainville, qu'avec celles de l'observateur dont nous avons précédemment exposé le système.

Je vais actuellement décrire les faits que j'ai recueillis; j'essaierai d'en montrer ensuite les conséquences. Malheureusement nos moyens d'observation sont bornés, et la nature est aussi infinie dans la moindre de ses productions que dans l'ensemble des êtres dont l'univers est formé!

De la plume en général, et des diverses parties qui la composent.

La production organique qui fait l'objet de ce Mémoire est celle qui constitue le vêtement des oiseaux, et que l'on désigne communément par le nom général de plumes, quelles que soient les formes ou les apparences sous lesquelles elles se présentent : qu'elles soient lâches ou soyeuses comme celles de certaines variétés de nos poules domestiques, fermes ou résistantes comme les pennes des oiseaux qui volent, molles ou veloutées comme le duvet, recourbées en panaches, relevées en aigrettes ou allongées en soies, etc., etc.

Toutes ces sortes de plumes, en effet, ont la même structure fondamentale; leurs différences, quelque grandes qu'elles paraissent, ne tiennent qu'à des modifications assez légères, et les unes comme les autres se composent des mêmes parties essentielles.

Il n'entre pas dans mon plan de montrer la cause de ces variations; non seulement elles feraient la matière de plusieurs volumes; mais, de plus, elles exigeraient un grand nombre d'oiseaux fort rares, dont il faudrait cependant disposer comme on fait d'oiseaux domestiques, ce qui n'est possible pour personne. Un ensemble complet de recherches sur les différentes sortes de plumes ne peut être que l'ouvrage successif du temps; les miennes se sont principalement portées sur les plumes qui reçoivent le nom de pennes, et c'est celles-là dont je dois faire

connaître les parties avant de m'occuper de l'organe qui les produit.

Toutes les pennes que tout le monde peut se représenter par nos plumes à écrire, nous présentent un tube corné à leur extrémité inférieure, une tige qui le surmonte, et de chaque côté de laquelle se développent des barbes qui sont elles-mêmes garnies de barbules. Le tube, toujours plus gros et plus court que la tige, est à peu près cylindrique et généralement transparent; il se termine en une pointe plus ou moins mousse, et est percé à son extrémité inférieure d'un orifice que nous nommerons *ombilic inférieur*, par opposition à un autre orifice auquel nous donnerons le nom d'*ombilic supérieur*, et qui est situé au point où le tube se réunit à la face interne de la tige, et où les barbes des côtés de celle-ci, qui ont commencé un peu plus haut à se rapprocher, finissent par se réunir tout-à-fait. L'intérieur de ce tube renferme des capsules emboîtées les unes dans les autres, et souvent unies entr'elles par un pédicule central qui en forme une sorte de chaîne : c'est ce qu'on nomme vulgairement l'âme de la plume. C'est par le tube que les plumes tiennent à la peau.

La tige, considérée isolément, a une forme plus ou moins carrée; elle va en diminuant graduellement de grosseur de l'ombilic supérieur jusqu'à son extrémité, et elle suit une ligne courbe. Nous désignons par le nom de *face interne* de la tige la partie intérieure ou concave de cette ligne, et par celui de *face externe* sa partie extérieure ou convexe. Ces deux faces sont revêtues d'une matière d'apparence cornée, assez semblable à celle qui constitue le tube; et cette matière couvre

immédiatement une substance blanche, molle, élastique, que nous nommons matière spongieuse, et qui constitue la partie centrale de la tige, du moins dans la plupart des plumes. La face externe est toujours lisse et légèrement arrondie ; dans quelques pennes, elle est unie ; dans d'autres, elle présente au travers de sa matière cornée des lignes parallèles longitudinales plus ou moins nombreuses qui semblent des stries. L'interne est toujours partagée en deux parties égales dans toute sa longueur, par une dépression, ou petit canal, ou par une saillie; et ces dernières différences résultent ordinairement de la structure interne de la tige.

En effet, nous avons trouvé dans les pennes, nous pouvons même dire dans les plumes, deux sortes de tiges ; les unes pleines et solides, les autres creusées et pourvues d'un canal dans toute leur longueur. Dans les premières, l'âme de la plume se termine à l'ombilic supérieur auquel elle est attachée; dans les secondes, elle est également attachée à cet ombilic, mais elle se prolonge d'un bout de la tige à l'autre. Quant aux lignes parallèles, aux apparences de stries longitudinales de la face externe de quelques tiges, elles sont dues à ce que la lame cornée est formée de semblables stries du côté où elle s'applique sur la matière spongieuse, et sa transparence les rend sensibles à l'œil, car elles ne le sont pas au toucher extérieurement.

Les barbes consistent dans des lames, dont l'épaisseur, la largeur et la longueur varient suivant les espèces de plumes, et qui naissent sur les côtés de la tige vers le bord de sa face externe. De chaque côté

de ces barbes sont des barbules ou des lames plus petites qui sont lâches ou serrées, longues ou courtes; ces barbules sont quelquefois barbelées elles-mêmes, comme on peut s'en assurer sur les barbules des grandes plumes de paon; et c'est surtout de la contexture des unes et des autres que résultent en grande partie les différences qui caractérisent extérieurement les plumes, abstraction faite des couleurs.

Ces barbes et barbules sont pourvues de deux bords qui correspondent l'un à la face interne de la tige, qui est le bord interne, et l'autre à la face externe, qui est le bord externe, et deux faces : celle qui regarde le haut de la tige est la face supérieure, celle qui regarde du côté du tube est la face inférieure. Les bords des unes et des autres m'ont toujours paru lisses et légèrement arrondis; et ce n'est pas toujours aux points correspondants des faces des barbes que naissent les barbules.

Enfin, il paraît que la grande variété de couleur que présentent les plumes réside dans la matière cornée de la tige, dans les barbes et les barbules; mais l'éclat de ces couleurs paraît tenir autant à la contexture des parties qui les présentent qu'aux substances colorantes elles-mêmes.

De la capsule productrice des plumes.

Quoique composé de parties qui se distinguent aisément l'une de l'autre par leurs formes et leurs rapports, cet organe fait cependant un tout indivisible : on ne peut détacher une de ses parties sans l'altérer, et néanmoins son analyse est nécessaire ; sans elle, on ne pourrait le faire connaître ; mais si je décris séparément les parties qui le constituent, on ne doit pas oublier que leur union est intime, et que les fonctions de l'une sont inséparables des fonctions de l'autre.

Ce qui rend son étude fort difficile, ce qui a empêché que jusqu'à ce jour il fût bien compris, c'est qu'il ne se présente jamais complètement à l'observateur, et qu'il se détruit par une de ses extrémités à mesure qu'il se développe par l'autre. Tant qu'une dent est sécrétée, l'organe qui la produit conserve son intégrité. Cela paraît être plus vrai encore pour les poils : ils se composent, dit-on, d'une succession de cônes produits successivement par un organe qui en exhale la matière, et qui en est le moule. L'organe producteur de la plume, au contraire, n'est jamais un moment le même : la partie qui a excrété la première portion d'une plume s'est oblitérée en même temps que cette portion a été formée et que la partie qui doit suivre se montre ; celle-ci, qui produira la seconde portion, s'oblitérera à son tour, dès qu'elle aura rempli sa destination, et il en sera ainsi jusqu'à l'entière production de la plume. Il en résulte que cet

organe ne pouvant être vu tout entier en même temps, et le développement de ses parties suivi sur un même oiseau, puisqu'il faut détruire cet organe pour l'observer, sa description générale ne saurait se former que de la réunion d'observations particulières isolées qui n'ont de liens que dans l'esprit, ou du moins que ceux que l'esprit croit apercevoir en eux.

Toutes ces circonstances m'obligeront à entrer dans des détails que j'aurais pu supprimer, si l'examen d'une seule capsule productrice des plumes eût pu suffire pour la faire connaître; mais dans les faits où l'observation n'est pas simple, on ne doit pas moins rendre compte de la route qu'on a suivie, des moyens qu'on a employés, que des résultats qu'on a obtenus.

Toute capsule naît d'une papille du derme, mais elle n'en est point le développement; elles n'ont pas le moindre rapport de structure, et ne tiennent l'une à l'autre que par des points très circonscrits. Aussi, lorsqu'on ouvre l'étui du derme où se trouve contenue la partie inférieure d'une capsule nouvelle, et qu'on pénètre jusqu'à la papille, on trouve celle-ci formant un cône extrêmement petit en comparaison de cette capsule, et ne communiquant guère avec elle que par son sommet; ce qui explique l'extrême facilité qu'on éprouve à arracher une capsule naissante et l'intégrité de toutes ses parties après cette violente séparation.

La première forme de la capsule, celle sous laquelle elle se présente d'abord et avant toute altération, est la forme d'un cylindre terminé par un cône. Dans la plupart des oiseaux, ce cylindre n'est pas plutôt sorti de quelques lignes hors de la peau, que

la partie conique tombe, qu'il se décoiffe, pour laisser libre l'extrémité de la plume. Cependant il est des capsules qui atteignent jusqu'à quatre ou cinq pouces avant d'éprouver aucun changement extérieur; mais, dans tous les cas, la chute du cône précède toujours et de beaucoup l'entière formation de la plume.

Lorsqu'une capsule de plume à tige solide a été détachée soigneusement de la couche corticale où elle a pris naissance, et qu'on l'examine, on reconnaît qu'elle est terminée inférieurement par une membrane fibreuse, molle, percée à son milieu par un orifice au travers duquel pénètrent les vaisseaux nourriciers de l'intérieur de l'organe, et qui représente l'ombilic inférieur de la plume, parce qu'il remplit les mêmes fonctions, quoiqu'il ne se trouve pas aux mêmes parties, le tube de la plume étant loin d'être formé dans une capsule dont le développement commence. On remarque ensuite que toute sa partie extérieure se compose d'une enveloppe membraneuse, qui a reçu et à laquelle nous conserverons le nom de gaîne; que la consistance de cette enveloppe va en diminuant graduellement de son extrémité supérieure à son extrémité inférieure où se trouve l'orifice au travers duquel les nerfs et les vaisseaux s'introduisent dans l'organe; et qu'une ligne droite, de peu de largeur, moins opaque que les parties environnantes, et que nous nommerons ligne moyenne, règne dans toute sa longueur.

En enlevant cette enveloppe, on découvre une membrane qui a la forme de la capsule, et qui paraît striée, exceptée dans une ligne droite correspondant

à celle que la gaîne nous a offerte à la ligne moyenne et dans une ligne directement opposée à celle-ci qui va s'élargissant de haut en bas. Les stries naissent de chaque côté de cette dernière ligne, sur ses bords, montent obliquement, et viennent se terminer à droite et à gauche de la première. Cette membrane, que je désignerai par le nom de membrane striée externe, forme l'enveloppe immédiate de la plume.

Cette membrane enlevée, on trouve les barbes reployées obliquement de bas en haut, de manière à se rapprocher par leur extrémité, et à former un cylindre semblable à la gaîne; mais dans les premiers temps du développement de la capsule, les barbes de l'extrémité de la plume, ainsi que leur tige, sont seules formés; et les molécules qui constituent les autres parties sont d'autant moins liées, qu'elles se rapprochent davantage de leur origine commune; là, les barbes se divisent sans le moindre effort comme le ferait de la bouillie, et leurs molécules ont la forme d'une aiguille. Les barbules sont intimement couchées le long des barbes. Si l'on écarte, ou si l'on enlève même les barbes qui ont acquis toute leur consistance, on trouve entre chacune d'elles une membrane mince qui les égale en longueur et en largeur, et que nous nommerons cloisons transverses, ou, plus simplement, cloisons; et en cherchant l'origine de ces membranes nouvelles, on voit qu'elles sont une dépendance, qu'elles font partie intégrante d'une seconde membrane striée qui se trouve placée entre la face interne du tube que forment les barbes reployées et la partie centrale de la capsule. Nous désignerons cette dernière membrane par le nom de membrane

striée interne, et la partie centrale de la capsule par le nom de bulbe.

Maintenant il me reste à examiner séparément chacune de ces parties, afin d'en fixer les caractères, d'en déterminer les rapports, et d'en reconnaître les fonctions dans le développement de la plume.

1° *La gaîne.*

Cette enveloppe extérieure de tout le système organique dont se compose la capsule productrice des plumes, a son origine au même point que le reste de cet organe, c'est-à-dire sur une papille du derme, et le développement qu'elle acquiert est toujours le même que celui de la plume dont elle doit protéger la formation; ainsi la gaîne de la plus grande plume de paon, par exemple, a eu toute la longueur de cette plume, quoiqu'elle n'ait jamais paru avoir plus de cinq à six pouces. C'est que, comme nous l'avons dit, elle se détruisait par une de ses extrémités à mesure qu'elle croissait par l'autre.

Au point où elle prend naissance et à sa partie inférieure, elle est formée par une membrane très molle, fibreuse et jaunâtre; mais au delà et dans une longueur variable, suivant l'espèce des plumes et le degré de développement qu'elles ont acquis, la gaîne est formée d'une membrane blanchâtre, opaque, molle, d'apparence cartilagineuse, et que revêt une lame d'épiderme. A mesure qu'elle arrive au contact de l'air, elle semble se dessécher, se durcir, et se changer en un nombre plus ou moins grand

de couches épidermoïdes, minces, transparentes, fibreuses, et s'enlevant par lanières, suivant le contour de la capsule et non point suivant son axe, ce qui est à noter. Dans certaines plumes, la capsule ne paraît se composer que de ces pellicules d'épidermes; mais dans d'autres elle se recouvre d'une matière blanche, d'une nature particulière, dont l'apparence est albumineuse et même crétacée, et qui se détache par petites écailles de la membrane striée externe qu'elle revêt immédiatement. Ces caractères sont ceux que présentent la gaîne jusqu'au moment où se forme le tube corné de la plume, alors les couches internes de la gaîne deviennent la couche externe de ce tube en s'identifiant avec les couches de celui-ci, sécrétées par le bulbe qu'il renferme. C'est ce que nous ont montré toutes les plumes du tube corné, desquelles nous avons cherché à détacher les parties de la gaîne qui étaient naturellement détachées du reste de la plume, c'est-à-dire de la tige des barbes, etc.; en saisissant fortement ces parties de la gaîne, et en faisant effort pour les enlever, en dirigeant l'effort vers l'extrémité du tube et parallèlement à son axe, la surface de celui-ci s'est constamment déchirée dans cette direction et non plus transversalement; et nous n'avons pu trouver, par aucun moyen, entre ces parties de la gaîne et la surface du tube, de solution de continuité naturelle.

2° *La membrane striée externe.*

Cette membrane fine, colorée quelquefois quand la plume l'est elle-même, enveloppe entièrement, comme la gaîne, les parties plus centrales de la capsule, et sa structure est en rapport intime avec la structure des parties qui sont en communication immédiate avec elle; elle est lisse à sa face externe comme la face interne de la gaîne, lisse ou striée à sa face opposée, suivant les parties de la plume qu'elle recouvre, l'intervalle vide que les barbes laissent entre elles à leur extrémité, ces barbes elles-mêmes, ou la face externe de la tige. Elle se détache plus facilement de la gaîne que de la plume; il paraît qu'il n'y a entre elle et la première que des rapports de juxta-position, et il y en a de beaucoup plus intimes avec la seconde. D'abord, ses stries ne sont autre chose que les bords des cloisons transverses qui ne font avec elle qu'un seul et même tout, et auxquelles reste ordinairement attachée l'extrémité des barbules, comme l'extrémité des barbes reste attachée le long de la ligne moyenne. Ce sont les lignes noires, que forment ces débris de la plume, qui donnent la première indication de stries sur cette membrane, quoiqu'ils ne forment qu'une partie accidentelle de celles qui y existent réellement.

On ne parvient à analyser cette membrane et à reconnaître tous ses caractères qu'aux parties où la plume est entièrement formée, car elle se développe

avec elle, et ce n'est qu'avec peine qu'on peut la découvrir où les barbes ne sont encore qu'à l'état de bouillie; et elle tombe en poussière, comme la gaîne, dès que la plume éprouve l'action de l'air. Elle est très visible sur toutes les plumes, sous les parties de la gaîne, qui se divisent en pellicules épidermoïdes; mais celles dont les barbes sont rares le long de leur tige en montrent mieux tous les détails; c'est pourquoi les plumes de paon sont les plus favorables pour la bien faire connaître.

3° *Les cloisons transverses.*

Ces membranes ne sont que des prolongements de la face interne de la membrane striée externe; elles servent de limites aux barbes; c'est entre elles que celles-ci sont déposées ainsi que les barbules qui paraissent être elles-mêmes, séparées les unes des autres par de petites cloisons, lesquelles dépendent aussi des premières, comme j'ai cru m'en assurer toutes les fois que je les ai cherchées sur les plumes de paon; car ces parties sont si petites et si confuses qu'il est fort difficile de voir clairement si ce sont elles qu'on distingue en effet : aussi n'en parlerais-je point si mes observations n'étaient pas soutenues par les analogies; comme je n'aurais aucun égard à celles-ci, si les faits que j'ai eu sous les yeux ne leur avaient pas été favorables.

Ces cloisons, comme nous l'avons dit, tiennent à la face externe de la membrane striée interne, de la même manière qu'à la face interne de la membrane

striée externe ; c'est-à-dire qu'elles en sont des prolongements ; elles leur servent ainsi de liens, et font que toutes trois ne forment qu'un même système organique, dans lequel les barbes se déposent comme dans un moule, où elles s'accroissent, et où elles se consolident par l'action propre de leurs molécules.

4° *La membrane striée interne.*

Ce nom ne convient aussi qu'imparfaitement à la membrane à laquelle nous le donnons ; elle ne paraît striée que quand les barbes ont été enlevées ou se sont épanouies, et qu'elles ont détaché les cloisons transverses pour les entraîner avec elles, les stries ne résultant proprement que des traces de ces cloisons, et, dans son intégrité, au lieu de stries, elle présente des languettes ou des rainures, suivant qu'on considère, indépendamment l'une de l'autre, les cloisons ou les intervalles qui les séparent. Cette membrane, colorée quand la plume l'est elle-même, revêt le bulbe ; elle est intimement unie à sa surface externe ; mais on la sépare par la macération, du moins partiellement. Elle naît au point où naissent les barbes, et n'existe pas dans la partie correspondante à la face interne de la tige. A l'origine du bulbe ou de la capsule, elle est peu sensible. et reste confondue avec toutes les parties informes de la plume et de son organe producteur. Ce n'est que dans les parties moyennes du bulbe qu'elle se présente sous la forme de pellicule continue, et son caractère membraneux ne se distingue bien que dans les parties supérieures

de ce dernier organe; et si, en ce point, on veut la détacher, on voit qu'elle n'est jamais libre que dans les intervalles de deux anneaux, ou de deux cercles étroits autour desquels elle est organiquement unie; ce sont les points par lesquels le système des membranes striées paraît lié au bulbe, et conséquemment aux vaisseaux qui le nourrissent.

Les trois sortes de membranes que nous venons de décrire, la striée supérieure, les cloisons et la striée inférieure, présentent la même contexture. Lorsqu'on peut les considérer isolément, et les examiner de telle sorte que la lumière les traverse, on voit qu'elles sont formées de petits globules qui se touchent, et qui ont une opacité plus grande que les intervalles qu'ils laissent entre eux. Ces membranes ainsi que la gaîne, paraissent être entièrement dépourvues de vaisseaux et de nerfs.

Du bulbe.

Cette partie centrale de la capsule des plumes est, sans contredit, la plus importante; mais elle est aussi la plus compliquée, et celle dont l'analyse offre les difficultés les plus grandes.

C'est elle seule qui paraît renfermer les vaisseaux et les nerfs du système organique auquel elle appartient. C'est elle qui paraît donner directement naissance à toutes les autres parties de ce système, comme à toutes les parties de la plume; elle seule est en communication immédiate avec le reste de l'organisation.

De cette diversité de fonctions, qui ne s'exercent

que successivement, résultent dans ce bulbe des modifications successives si diverses, qu'on ne peut espérer de saisir le point précis où elles naissent, et toutes les conditions qui les accompagnent et les caractérisent, qu'à l'aide du temps et des circonstances favorables qu'il peut amener. Ses changements, pendant l'accroissement d'une plume, sont plus considérables que ceux d'aucune autre partie de sa capsule; jamais il ne se présente sous les mêmes apparences; à sa naissance il n'est pas ce qu'il sera à la fin, et il change encore dans tous les points intermédiaires; de sorte que pour le décrire complètement, il faudrait aussi le suivre dans tout le cours du développement d'une plume, ce qui est impossible, ou sur un nombre de plumes égal à celui de ses changements, ce qui n'est guère plus praticable; d'ailleurs toutes les plumes ne se ressemblent pas, et comme leurs différences se retrouvent dans leurs bulbes, il serait difficile de reconnaître sur l'un d'eux le point correspondant à celui que l'on aurait observé sur un autre; aussi je suis loin de penser que les détails où je vais entrer renferment tout ce qu'il serait nécessaire de savoir pour se faire une idée parfaitement complète de cet organe singulier; c'est pourquoi, je ne me bornerai plus à rapporter les faits d'une manière générale, comme j'ai à peu près pu le faire jusqu'ici, ces faits pouvant, avec quelque attention, être vérifiés sur toutes les plumes. Dans les particularités que je vais décrire, j'indiquerai les espèces de plumes qui me les auront présentées, et les espèces d'oiseaux d'où j'aurai tiré ces plumes.

PREMIÈRE OBSERVATION.

Une grande penne de l'aile d'un marabou complètement formée et desséchée, mais où ne se trouvait que la moitié de son tube, l'autre ayant été détruite accidentellement, m'a présenté, depuis la partie inférieure de ce qui restait du tube jusqu'à l'extrémité de sa tige, une succession de cônes épidermoïdes entiers et dans un parfait état d'intégrité jusqu'au tiers de la tige; à partir de ce point, ils étaient réduits par le dessèchement, à de simples pellicules concaves, à de simples godets. Ces cônes s'enfilaient l'un l'autre, dans toute la partie où leur forme primitive s'était conservée; de telle sorte que le sommet du premier s'attachant à l'intérieur du sommet du second, celui-ci au troisième et ainsi de suite jusqu'au dernier, il en résultait d'abord un tube ou canal continu jusqu'au cône qui se trouvait au dessous de l'ombilic supérieur, cône qui n'avait point de prolongement tubuleux, était hémisphérique, fortement attaché aux parois de l'ombilic, en dehors duquel se montraient des rudiments d'autres cônes appliqués contre la face interne de la tige et adhérents à ces mêmes parois; au delà de ce cône hémisphérique, dans l'intérieur de la tige, se continuait la série de cônes dont nous venons de parler, les premiers réunis par leur prolongement tubuleux, et les autres isolés par la privation de ce prolongement.

DEUXIÈME OBSERVATION.

Une autre penne de l'aile d'un marabou, dont toute la tige était formée, mais qui n'avait encore qu'une partie de son tube, avait toute l'étendue de celui-ci remplie par un bulbe qui paraissait surtout composé de fibres blanches, longitudinales, molles et élastiques; des vaisseaux et des nerfs pénétraient dans son intérieur par l'ombilic inférieur et rampaient à sa surface; il se terminait en pointe à l'endroit où les dernières portions de la matière spongieuse de la tige avaient été déposées, et on voyait à sa surface une matière blanche opaque légèrement nacrée; son sommet était couronné par un cône membraneux, qui ne communiquait avec lui que par sa base, laquelle était attachée au point où le bulbe se rétrécissait pour se terminer en pointe. D'autres cônes membraneux venaient ensuite, et paraissaient n'avoir pas d'autres rapports entre eux, et avec le premier, que les rapports que celui-ci avait avec le sommet du bulbe; ni l'un ni l'autre n'avaient de prolongement tubuleux. Le cône contigu à l'ombilic supérieur avait en ce point sa membrane engagée, entre la matière spongieuse et la matière cornée, dans un trajet de trois à quatre lignes, où elle était colorée en rouge. A l'endroit où, par cette espèce de canal, elle se trouvait sortie de l'intérieur de la plume, on voyait une seconde série de corps membraneux, enfilés les uns dans les autres au moyen de leur prolongement tubu-

leux, et recouvert extérieurement par la membrane striée interne.

Des cônes semblables à ceux qui couronnaient immédiatement le bulbe se trouvaient dans l'intérieur de la tige, au delà du point correspondant à l'ombilic supérieur, et ils ne paraissaient pas plus que les premiers conserver de traces de leur tube central et commun.

TROISIÈME OBSERVATION.

La penne de la queue d'un hocco, longue de quatre pouces et encore complètement renfermée dans sa capsule, ayant été ouverte le long de la ligne moyenne, m'a présenté un bulbe cylindrique, nu à sa partie inférieure, et revêtu dans tout le reste de sa longueur, de la membrane striée interne.

Ayant procédé de bas en haut, et dans le sens de la ligne moyenne, à l'enlèvement de cette membrane striée, je fus conduit, par l'incision d'une première portion, sous la portion qui lui était immédiatement supérieure, de celle-ci sous celle qui la suivait, et ainsi de suite jusqu'au point où je ne rencontrai plus que des cônes membraneux. En cherchant à écarter les bords de cette membrane ainsi incisée dans cinq parties successives du bulbe, je la trouvai bridée transversalement au bord inférieur de chacune de ces parties; incisant alors cette membrane en travers, ses bords se renversèrent, et je vis qu'elle ne constituait que la partie externe de cônes qui se recouvraient les uns les autres dans la plus grande partie de leur étendue

où ils n'étaient point striés, et que chacun d'eux renfermait une substance pulpeuse qui variait de couleur et de consistance à mesure qu'on s'élevait. Enfin chacun de ces cônes était fixé par son bord inférieur sur celui qui le précédait, au point où commençait sur celui-ci la membrane striée, d'où résultait la bride circulaire que nous avons dû inciser pour les ouvrir.

Le premier cône, en commençant par la partie inférieure du bulbe, recouvrait la sommité conique de celui-ci qui n'était point formée de cônes, mais dont la portion de substance blanche, opaque, fibreuse, présentait les caractères du bulbe dans son état primitif d'activité. Le second cône renfermait une matière qui n'avait plus d'apparence fibreuse, et qui ressemblait à une pulpe blanche et légère; le troisième contenait cette même matière pulpeuse, mais elle avait une teinte lilas; sous le quatrième cette matière était rouge et moins abondante que sous les cônes précédents; enfin le cinquième était presque vide, et le peu de matière pulpeuse qu'on y rencontrait était aussi rouge. Les cônes qui suivaient étaient entièrement vides.

QUATRIÈME OBSERVATION.

Dans l'observation précédente, quoiqu'on vît que les cônes pénétraient les uns dans les autres, on ne pouvait cependant pas reconnaître exactement leurs rapports. Pour atteindre ce but, j'enlevai la matière pulpeuse de chaque cône, et alors je vis que chacun

d'eux se prolongeait en un tube étroit, et que les tubes des cônes inférieurs allant se réunir aux tubes des cônes supérieurs, il en résultait un canal continu qu'on pouvait suivre depuis le premier cône jusqu'à ceux dont le dessèchement amenait la destruction de cette espèce de canal. On voyait les membranes coniques se diriger de bas en haut en convergeant, suivant un angle aigu, et aboutir toutes au canal central qu'elles formaient par leur réunion; et l'intervalle qui séparait les cônes non encore vides, était rempli par la pulpe plus ou moins colorée que nous venons de décrire.

CINQUIÈME OBSERVATION.

Une seconde penne de la queue d'un hocco, qui avait une gaîne de deux pouces et demi de longueur, et dont le développement était parvenu au point à peu près où la face externe de la tige est formée, mais cette tige n'est pas encore toute remplie de matière spongieuse, à sa partie inférieure du moins, m'a présenté un bulbe charnu de deux pouces de longueur, surmonté par cinq cônes membraneux qui occupaient la longueur d'un pouce; il était entièrement revêtu de la membrane striée interne qui devenait toujours d'autant plus distincte qu'on s'élevait davantage vers les cônes membraneux. Cette membrane enlevée, il m'a fait voir dans toute sa longueur le caractère fibreux propre au bulbe dans les premiers temps de sa formation, et les cônes n'avaient de rap-

ports entre eux que par leur base ; ils étaient privés de prolongements tubuleux, et leur sommet était libre.

SIXIÈME OBSERVATION.

Une autre penne de même espèce, et arrivée au même degré de développement, m'a montré, au point correspondant à la naissance des barbes, l'origine de filets noirs (la plume avait cette couleur) qui suivaient la direction du bord de ces barbes, et comme s'ils eussent pris part à leur formation. On détachait sans effort ces filets intermédiaires à la membrane striée et aux barbes, en suivant la direction de celles-ci.

SEPTIÈME OBSERVATION.

Ce bulbe avait une adhérence avec toute la surface interne de cette tige; mais un léger effort suffisait pour l'en détacher, et comme les bords de cette partie de la tige se relevaient, et que le bulbe les embrassait, il en résultait pour ce dernier deux rainures très marquées dans toute sa longueur et très lisses, les bords de la tige l'étant eux-mêmes. Les parties latérales du bulbe qui s'étendaient au delà des rainures étaient minces et frangées; et la partie moyenne, correspondante à la partie moyenne et striée de la tige, était en saillie et striée comme cette dernière. L'une était le moule ou la contre-épreuve de l'autre. Il résulte de là que ce bulbe se composait d'une partie supérieure, et d'une partie inférieure formée

elle-même d'une portion moyenne striée, et de deux parties latérales lisses et frangées que je désignerai par le nom d'ailes.

La tige, à son origine inférieure, était mince, unie, d'une apparence membraneuse, et enduite d'une couche de matière noire. A deux ou trois lignes plus haut, naissaient les stries longitudinales dont nous venons de parler, et qu'on suivait jusqu'au point où elles étaient entièrement cachées sous la matière spongieuse. Ses bords ne se relevaient que graduellement : à leur origine, la matière cornée n'était point encore sensible; mais plus on s'élevait, plus cette matière devenait abondante; elle avait de la mollesse, s'enlevait par lanières minces, et les bords se rapprochaient en s'épaississant, jusqu'au point où ils se réunissaient pour former la face interne de la tige La matière spongieuse la plus nouvelle avait déjà toutes les qualités principales qui distinguent la plus ancienne; seulement sa mollesse la rendait semblable à une pulpe. Aussi après avoir enlevé le bulbe de sa tige, trouvai-je que plusieurs portions de cette matière y étaient restées attachées, et qu'elles remplissaient les stries de cet organe.

Tels sont les faits qui me paraissent les plus importants à extraire de mes recherches sur le bulbe, et desquels je crois qu'on peut, jusqu'à un certain point, déduire sa structure et ses caractères essentiels.

L'examen du bulbe des plumes à tige tubuleuse nous donne l'explication du bulbe des plumes à tige solide, quoiqu'en apparence plus compliqué, précisément parce que ses parties sont séparées, et que

l'analyse en semble naturellement faite. En effet, si les bulbes de ces deux sortes de plumes ne se ressemblent point, ils produisent cependant les mêmes matières, d'où il est simple de conclure qu'ils sont essentiellement les mêmes, que leur nature est absolument identique.

Ainsi le bulbe doit être considéré comme un organe double, c'est-à-dire qu'il a une portion antérieure et une portion postérieure depuis le point où la tige et les barbes naissent jusqu'à celui où elles finissent, depuis l'extrémité originelle de la plume jusqu'à son ombilic supérieur. A partir de ce point jusqu'à l'ombilic inférieur, il devient simple et uniforme dans toutes ses parties; et cette portion simple du bulbe ne communique jamais qu'avec le tube. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe est entièrement séparée de la postérieure, tandis que dans celles à tige pleine, la première est intimement unie à la seconde; mais, dans les unes et dans les autres, ces portions du bulbe conservent les mêmes rapports : l'une est en communication avec la partie centrale de la tige, l'autre en revêt la face interne. D'où il suit que nous devons considérer la partie moyenne de la portion antérieure des bulbes simples, comme analogue de la portion antérieure toute entière des bulbes doubles. Leur portion postérieure est formée des ailes et de toutes les parties que la membrane striée interne recouvre.

La tige et les barbes étant les premières parties de la plume qui paraissent, c'est aussi la partie du bulbe qui les produit qui se montre la première; et comme la plume se développe successivement en longueur,

le bulbe se développe de même ; mais une fois que la partie la plus avancée a rempli sa destination, elle s'oblitère, se dessèche, et disparaît en partie. En effet, tant que le bulbe est actif, il présente, outre les vaisseaux qui pénètrent dans son intérieur ou qui rampent à sa surface, des fibres longitudinales, blanches, molles, élastiques, que je comparerais aux fils des toiles d'araignée ; et son activité paraît principalement résider à sa base, et dans une partie assez restreinte de sa longueur. Aussitôt que son activité s'affaiblit, la partie où ce phénomène se passe change de nature ; des membranes en forme de cônes très allongés et qui s'emboîtent, se développent, et se remplissent d'une matière pulpeuse, laquelle disparaît petit à petit à mesure que ces cônes, de blancs et d'opaques qu'ils étaient d'abord, se dessèchent et deviennent transparents. Pendant un temps, ces cônes communiquent entre eux par un tube central ; mais ce tube s'oblitère plus ou moins promptement suivant les plumes, et sans doute aussi suivant l'influence de plusieurs circonstances diverses qu'il serait important d'apprécier.

Du développement des plumes.

Ce sont les observations que je viens de rapporter, les plus concluantes de celles que j'ai été à portée de recueillir, qui doivent me servir pour l'explication du développement des plumes, de ces singuliers produits organiques, que les oiseaux seuls nous présentent, et nous présentent toujours ; car ces téguments piliformes qu'on trouve chez certains oiseaux, et

qu'on a considérés comme des poils, ne sont que des plumes dépourvues de barbes.

Malheureusement ces observations sont bien insuffisantes pour qu'il me soit possible d'atteindre le but qu'elles ont eu pour objet; elles doivent cependant en rapprocher; et si je ne puis les compléter, je m'efforcerai de ne présenter mon explication que dans les termes les plus propres à faire distinguer soigneusement ce qui est fondé en fait de ce qui n'est que conjectural.

La plume naissant dans un état complet de mollesse et d'imperfection, à la circonférence inférieure du bulbe et de la gaîne au point où ces deux parties se confondent, et ne présentant encore alors que la face externe et cornée de la tige les barbules et peut-être le bord externe des barbes, il est manifeste que c'est de ce point qu'elle tire son origine, et par sa face externe qu'elle commence; et que c'est du même point que sortent successivement toutes les autres parties qui la constituent. C'est un fait que nous devons prendre tel qu'il nous est donné par l'observation, et au delà duquel on ne pourrait remonter que par des hypothèses dont nous devons nous garantir.

Mais si c'est du cercle ombilical que sortent les premiers rudiments de toutes les parties de la plume, c'est le reste du bulbe, produit en même temps qu'eux, qui les nourrit et les accroît, qui en forme tout-à-fait d'autres, et qui fait acquérir à la plume le développement qu'elle peut atteindre; car ses parties n'arrivent à leur terme qu'au point où la gaîne, comme tout ce qu'elle enveloppe, est arrivée à un état de dessication tel qu'elle puisse tomber en lambeaux ou

en poussière; or, nous avons vu des bulbes actifs non réduits à l'état de cônes membraneux de plusieurs pouces de longueur.

Dans les premiers instants de leur formation, la face externe de la tige paraît avoir toute son épaisseur; mais les barbes, si elles existent, sont réduites à leurs bords externes et aux barbules qui y sont attachées; et les membranes striées comme les cloisons transverses se confondent avec les barbes, du moins pour nos instruments. Une fois en contact avec le bulbe, celui-ci fournit à la nutrition de toutes ces parties, aux membranes striées internes et externes et à leurs cloisons transverses, par la bride circulaire, seul point de communication entre le bulbe et ces membranes, comme nous l'a fait voir notre troisième observation; aux barbes par les bords latéraux de sa portion postérieure; car les filets noirs, que notre sixième observation nous a montrés, ne me paraissent guère pouvoir se rapporter à autre chose qu'à la lame des barbes; ils pénétrent entre les cloisons transverses et naissent dans l'intervalle des points où celles-ci naissent elles-mêmes; à la matière cornée des faces internes et latérales de la tige par la surface inférieure de ses ailes; enfin à la matière spongieuse par sa portion antérieure.

On dirait même que l'origine des barbes a quelque chose de commun avec celle des faces latérales de la tige; car lorsqu'on les arrache dans une direction parallèle à la tige, et en se dirigeant contre le tuyau, c'est-à-dire de haut en bas, elles entraînent avec elles une partie de la lame cornée qui revêt ces faces latérales, surtout si l'effort est lent, et elles

laissent la lame cornée de la face externe dans un parfait état d'intégrité.

Le bulbe naît simultanément avec la partie externe de la tige, les barbes et leurs membranes, et dès le premier instant de son apparition il sécrète et dépose les diverses matières qui doivent résulter des forces qui agissent en lui. Cependant la capsule se développe, croît en longueur avec tout ce qu'elle contient, et bientôt sa gaîne se décoiffe, desséchée à son extrémité, parce que le sommet du bulbe cesse de vivre, et qu'en cette partie la plume est tout-à-fait formée. Alors l'extrémité de la tige paraît, et les premières barbes s'épanouissent, avec leurs membranes et les corps réduits à de simples pellicules transparentes, qui tomberont bientôt, ainsi que ces membranes, par l'effet du contact de l'air et des frottements des corps extérieurs.

Dans les plumes à tige pleine, la face interne de la tige ne se forme que successivement ; elle commence par ses bords, et finit par sa partie centrale ; et à mesure que la matière spongieuse se dépose, le bulbe s'oblitère à sa face antérieure, les bords de la tige se rapprochent, et celle-ci ne se trouve plus recouverte que par les ailes productrices de la matière cornée. C'est le rapprochement de ces bords qui forme la rainure des tiges dont nous parlons. Dans les plumes à tige tubuleuse, la portion antérieure du bulbe, déposant tout autour d'elle la matière spongieuse, il ne se forme point de semblables rainures, dans le plus grand nombre de cas du moins; la forme de la face interne de ces tiges dépend uniquement de celle de la partie du bulbe qui en produit la couche cornée.

Ce sont ces phénomènes qui se manifestent aussi long-temps qu'a lieu le développement de la tige et de ses barbes; mais une fois que ces parties ont cessé de se produire, il s'opère tout à coup un changement considérable : le bulbe se simplifie, sa portion postérieure se rétrécit graduellement, les barbes deviennent de plus courtes en plus courtes, les deux lignes sur lesquelles elles naissent se rapprochent en même temps que la face externe de la tige s'étend et s'arrondit en tube; et un moment arrive où le bulbe, comprimé par ce rapprochement, ne tient plus à la partie qui jusque là a produit les barbes et la couche cornée de la face interne à sa portion postérieure, en un mot, que par un léger pédicule qui reste entre la matière spongieuse et la cornée, c'est-à-dire dans l'ombilic supérieur. Ainsi, dans les plumes à tige solide, la partie antérieure du bulbe ne produit pas de matière spongieuse, d'une manière sensible du moins, au dessous de l'ombilic supérieur, étant détruite, ou pour mieux dire, oblitérée en même temps que la portion postérieure, tandis que dans les plumes à tige tubuleuse, cette portion antérieure se continuant immédiatement avec le bulbe du tube, reste plus long-temps vivante, et la matière spongieuse se dépose encore long-temps après que les barbes ne naissent plus, et que l'ombilic supérieur est fermé. Dès que les barbes cessent d'être produites, la partie cornée de la face externe de la tige se dépose en abondance dans toute la circonférence du bulbe, et le tube se forme. Dans cette formation la gaîne où ses parois internes s'unissent au tube, et c'est de la réunion de cette gaîne et de la matière cornée que ce

tube se constitue, comme nous l'avons vu dans nos observations sur la gaîne.

Enfin, le moment arrive où la capsule a produit tout ce que la somme de vie dont elle était pourvue lui permettait de produire; elle se rétrécit par degré, le tube suit ce rétrécissement, et se termine en une pointe plus ou moins obtuse au milieu de laquelle est l'ombilic inférieur.

CONCLUSION.

Les détails imparfaits dans lesquels on était entré sur la structure de l'organe producteur des plumes suffisaient déjà pour montrer le peu de ressemblance qui existe entre lui et l'organe producteur des poils[1], en admettant la structure de ce dernier telle qu'elle a été donnée dans les ouvrages qui s'en sont occupés d'une manière spéciale. Ceux que je viens d'exposer achèvent de montrer les nombreuses différences qui existent entre ces deux organes, et éloignent bien davantage les plumes des poils, par leur structure, que ne devraient le faire penser les premières analogies qu'on avait cru reconnaître entre eux.

Ainsi les plumes et les poils ont reçu la même destination; ils résultent l'un et l'autre d'une excrétion de mêmes matières; enfin leur organe producteur a

1. Tout ce que je dis ici des poils je le fais dans la supposition qu'on se faisait une idée juste de leur développement. Dans ce cas, il est certain qu'il n'y a rien de commun, si ce n'est l'origine, entre l'organe producteur des plumes et celui des poils; mais comme cette idée ne repose que sur des observations incomplètes, il arrivera probablement que des observations plus exactes rétabliront l'analogie de ces organes.

une origine commune ; mais il n'y a aucune ressemblance entre leur structure, entre la manière particulière dont ils sont produits, entre l'organe qui en fournit la matière et qui la dépose. Rien, en un mot, dans l'organe producteur des plumes ne pourrait donner une idée de la formation, par cônes successifs, des poils, comme rien dans l'organe producteur des poils ne pourrait expliquer la formation de la tige, des barbes et du tuyau des plumes.

Tant que la capsule des plumes ne consistait qu'en un cône plus ou moins allongé et renfermé dans un étui, ainsi qu'on l'admettait, on pouvait à la rigueur regarder la plume sécrétée par ce cône, comme une succession de cônes elle-même ; seulement les molécules déposées par cet organe s'arrangeaient en tige, en barbes, en barbules, etc. Aujourd'hui une telle supposition ne pourrait se soutenir ; il n'y a rien dans la sécrétion d'une plume qui ressemble le moins du monde à un cône ; et si jamais les téguments des animaux étaient soumis à une classification et à une nomenclature régulière, on ne pourrait donner aux plumes le nom générique de poils ou réciproquement, que par le plus étrange abus de langage, du moins dans l'état actuel de nos connaissances sur la structure de l'organe producteur des poils ; car il ne serait point absolument impossible qu'une étude plus exacte de cet organe ne fît découvrir entre lui et l'organe producteur des plumes des ressemblances que rien n'autorise à y reconnaître aujourd'hui. Mais, dans cet état de nos connaissances, y a-t-il une parité quelconque entre les deux organes que nous comparons? On ne manquerait pas de raisons pour en

douter. Le poil, tel qu'on le conçoit, ne semble demander pour son développement que l'activité de la papille du derme qui lui donne naissance, qui le sécrète. Cette papille conique produit des cônes successifs dont la réunion forme le cylindre du poil; et celui-ci sera d'autant plus long et plus épais que la papille conservera plus long-temps son activité et sera plus grosse. Pour cela elle n'a besoin ni d'une organisation plus compliquée, ni même d'un développement plus grand; il lui suffit d'un peu plus de vie que dans le cas où elle serait improductive. Or, ce n'est pas la papille du derme qui, chez l'oiseau, produit la plume, il faut à celle-ci un organe spécial; et la papille ne sert que de base à la capsule productrice des plumes. C'est sur elle que cette capsule prend naissance, croît, grandit, et, sans doute, à l'aide de ses vaisseaux qui alors prennent un développement nouveau; mais il n'y a entre la papille et la capsule aucun autre rapport; et, dans le corps animal, parce que les vaisseaux d'une partie en nourrissent une autre par leur extension, ce n'est pas une raison pour que ces deux parties soient identiques.

En effet, la capsule et la papille dermique me semblent deux organes très distincts. La seconde subsiste toujours, fait partie constituante du derme, l'autre n'est que fortuite et temporaire; l'une naît avec l'animal et dure autant que lui, l'autre est une création passagère qui se renouvelle périodiquement, et dont une foule d'accidents peuvent empêcher la formation ou modifier la structure.

Ainsi la capsule productrice des plumes vient s'ajouter à ces autres organes, si propres à exciter l'éton-

nement, qui naissent comme elle de toute pièce, par le fait d'une sorte de création nouvelle, dont le principe est dans les parties dont ils dépendent essentiellement, mais que rien, absolument rien, ne manifeste avant ses effets; et on ne saurait nier la formation spontanée de cette capsule sans se livrer aux hypotèses les plus arbitraires et les plus contraires au véritable esprit des sciences d'observation. Il en est pour moi de cet organe comme des bois du cerf, dont aucun indice, avant leur apparition, n'annonçait ni les formes ni même l'existence future; et ce phénomène est le même que celui du développement successif de toutes les parties des corps organisés.

On serait cependant loin encore de concevoir tout ce que l'organe producteur des plumes peut avoir d'influence sur l'existence des oiseaux, si l'on se bornait à l'envisager dans sa complication. Combien n'est-il pas plus étonnant par son développement, quand on songe qu'il acquiert constamment la longueur des plumes; qu'il ne cesse point de se développer pendant qu'elles se développent elles-mêmes; qu'il est des oiseaux chez lesquels toutes les plumes se renouvellent chaque année, et, pour ainsi dire, en quelques jours; que parmi celles-ci on en trouve de plusieurs pieds de longueur, et que des époques fixes sont marquées pour ces renouvellements, c'est-à-dire que les papilles du derme sont alternativement douées d'une activité prodigieuse et condamnées à un repos absolu.

Des faits aussi considérables suffisent, sans doute, pour rendre raison des nombreux accidents qui accompagnent la chute et le développement des plu-

mes, la mue, en un mot; toutes les précautions que ce phénomène nécessite; les dangers pour les oiseaux du froid et de l'humidité à cette époque; l'obligation d'employer alors pour eux une nourriture excitante, et qui surtout ranime l'activité de leur peau. Ils nous expliquent même jusqu'à un certain point une des causes qui rendent si difficile dans nos climats froids la reproduction des oiseaux des pays chauds; car les forces de la génération sont d'autant plus faibles que celles de la vie sont plus partagées; et chez ces oiseaux la mue ne se fait qu'avec lenteur et est presque continuelle, ce qui n'a point lieu pour les oiseaux de nos contrées chez lesquels l'époque de la mue diffère toujours de celle des amours.

Il est douteux que l'organisation animale nous présente beaucoup de phénomènes plus dignes de nos recherches et de nos méditations que le développement de la capsule productrice des plumes. Les observations renfermées dans ce mémoire ne sont point encore suffisantes pour expliquer la structure et les fonctions de ce singulier organe, et cependant elles sont bien propres déjà à exciter notre curiosité par les faits inconnus qu'elles nous montrent, et les rapports nouveaux qu'elles nous font apercevoir. Ainsi plus nos connaissances sur les productions de la nature se multiplient, soit que nous pénétrions dans leurs détails, soit que nous nous élevions à leurs généralités, plus le sentiment d'admiration qu'elles font naître en nous s'approfondit; car c'est toujours à l'infini qu'elles nous conduisent, c'est toujours un pouvoir sans borne qu'elles nous révèlent.

LES OISEAUX DE PROIE

DIURNES.

Dans son discours sur les oiseaux de proie, qui suit immédiatement celui qui a pour titre : *Discours sur la nature des oiseaux*, dont nous avons fait l'examen, Buffon laisse paraître l'influence des principes qui l'éloignèrent des classifications méthodiques, fondées sur la nature, lorsqu'il traça l'histoire des quadrupèdes ; tant s'enracinent profondément en nous nos premières idées, tant la raison est impuissante à les détruire complètement.

Par la même cause nous le voyons se livrer encore au penchant qui le portait à généraliser les faits bien au delà de ce que légitime l'expérience, à créer des hypothèses, comme pour se soustraire aux particularités dont il n'apprécia jamais le mérite; et dans lesquels son esprit ne se complaît que quand elles lui rappellent ces grandes pensées d'ordre et d'harmonie, ces rapports de causes et d'effets qui unissent la nature à l'homme et l'univers à Dieu.

On ne peut donc point donner un entier assentiment à toutes les idées de Buffon sur les rapports qu'ont entre eux les oiseaux de proie ; et, à cet égard, on doit toujours le consulter avec quelque défiance

Lorsqu'il dit, qu'absolument parlant, presque tous les oiseaux vivent de proie, il semble douter qu'on puisse établir une ligne de démarcation entre les oiseaux de proie proprement dit, et ceux qu'on n'admet pas communément dans cette catégorie ; et s'il se conforme à la distinction vulgaire, admise par les naturalistes, d'oiseaux carnassiers et d'oiseaux insectivores, granivores, etc., ce n'est que pour satisfaire ce besoin de classification qu'il avait enfin reconnu, mais qu'il croyait encore plus nécessaire aux autres qu'à lui-même. Ce qui nous le fait penser c'est que, dans la comparaison qu'il établit entre le nombre des quadrupèdes carnassiers, et celui des oiseaux qui comme eux se nourrissent de chair, nous le voyons comprendre parmi les premiers, le phalanger, les roussettes, et même les rats. Sans doute, en envisageant les faits superficiellement, les rats, comme les galinacées, se nourrissent de matières animales, aussi bien que les loups et les vautours, que les faucons et les chats; mais tout ce qu'on peut en conclure, c'est que des penchants naturels analogues n'annoncent point nécessairement de similitude dans les organes, et que de semblables penchants ne peuvent point servir de base à une classification naturelle, quoique depuis Buffon cette erreur ait plusieurs fois été reproduite ; non pas que les penchants naturels ne soient en rapport avec l'organisation : seulement les penchants se classent comme les modifications organiques ; car, comme elles, ils sont plus ou moins importants, plus ou moins dominateurs, et l'erreur de Buffon, comme de ceux qui l'ont suivi, a été de ne pas faire cette distinction, et de tirer une généralité

de faits qui, n'étant pas de même ordre, ne pouvaient conduire à la conclusion qu'ils se sont cru en droit d'en tirer.

A l'époque où Buffon publia ce discours, en 1770, il trouvait qu'il n'y avait pas une quinzième partie du nombre total des oiseaux qui soient carnassiers, tandis que dans les quadrupèdes il en trouvait plus du tiers; mais comment arriverait-on, avec quelque fondement, à la moindre conclusion, de rapports de nombres donnés par le hasard? car le hasard seul avait donné ces nombres de mammifères et d'oiseaux, puisque dès lors ils ont changé dans des proportions que l'imagination même de Buffon n'atteignit pas, et que les rapports qui existaient alors entre eux n'existent plus. Les rapports mêmes de cette nature qu'on pourrait tirer des nombres connus aujourd'hui, seraient tout-à-fait vains; car si l'on en juge par les acquisitions de l'histoire naturelle dans ces dernières années, en tenant compte des contrées où elles ont été faites, et des moyens à l'aide desquels on les a obtenues, on sera convaincu que le nombre des quadrupèdes, et surtout celui des oiseaux, est destiné chaque jour à s'accroître encore; que toutes les bases manquent pour en établir la comparaison, et qu'elles manqueront jusqu'à ce que la terre entière ait été explorée.

Poursuivant les mêmes rapprochements sur les animaux aquatiques, il trouva le contraire de ce que lui avaient présenté les animaux terrestres, c'est-à-dire que les oiseaux qui cherchent leur proie dans les eaux, sont plus nombreux que les mammifères qui

cherchent de même dans les eaux la leur. Ce rapport paraît exister encore aujourd'hui ; mais, d'après ce que nous venons de dire, il n'y a rien à en inférer. Au reste, les oiseaux aquatiques qui se nourrissent de matières animales ne sont point classés par Buffon au nombre des oiseaux de proie ; ils en diffèrent en effet par les organes et par le naturel; et en écartant encore les oiseaux de nuit des oiseaux de proie diurnes, il présente ceux-ci dans l'ordre où il paraît concevoir leurs rapports naturels. Les aigles avant les vautours, parce qu'ils sont plus généreux, moins bassement cruels; les vautours ensuite, caractérisés par leur instinct de basse gourmandise et de voracité; puis les milans, les buses, les éperviers, les autours, oiseaux ignobles, immondes et lâches, comme les précédents; enfin les faucons, essentiellement nobles dans le sens que Buffon donne à ce mot, c'est-à-dire hardis et courageux; cependant il ne nous dit pas pourquoi il les place à la queue plutôt qu'à la tête de ses oiseaux de proie diurnes.

Nous avons déjà fait remarquer, dans quelques endroits de notre premier volume de ces suppléments, combien d'idées fausses naissent de ces mots : nobles, généreux, cruels, etc., dont le sens est tout moral, appliqués aux animaux. En vain l'on prétexterait qu'ils n'ont été employés et ne doivent être pris que dans un sens figuré, que poétiquement; l'erreur qui en résulte n'en existerait pas moins, et quoi qu'on en puisse dire, la poésie n'embellit l'erreur qu'aux yeux de ceux qui ne connaissent pas les charmes de la vérité. Un sentiment de faveur ou de défa-

veur est intimement lié en nous à ces mots qui expriment des penchants pour lesquels nous avons de l'estime ou du mépris, et ce sentiment nous le reportons sur les êtres que ces mots désignent. Or, rien ne serait plus faux que de haïr les vautours parce qu'ils seraient bassement cruels, que de mépriser les milans ou les buses parce qu'on les croirait immondes et lâches, que d'estimer les aigles et les faucons parce qu'on jugerait que la noblesse est leur partage! Les uns comme les autres remplissent, sans liberté, le rôle qui leur a été imposé par la nature; ils travaillent au maintien de l'ordre et de l'harmonie sur notre terre, et cette tâche est assez belle. Au surplus, s'il fallait absolument se prononcer sur la part que ces oiseaux prennent à l'économie de ce monde, sur l'utilité du rôle qu'ils y jouent, sur les services qu'ils rendent à l'homme, il n'est pas sûr que les aigles et les faucons l'emportassent sur les vautours ou les buses.

Les ornithologistes modernes n'ont point suivi Buffon dans leur classification des oiseaux de proie diurnes. Depuis Linneus, la plupart commencent la série par les vautours pour ne décrire qu'ensuite les aigles, les buses, les faucons. Nous ne pourrions point indiquer le motif de la préférence qu'on a accordée à cet ordre sur tout autre; car les faucons et les aigles nous paraissent avoir plus de droits à la prééminence que les vautours : leur organisation est plus développée, et, destinés à vivre de chasse, à poursuivre une proie vivante, qui peut les fuir ou se défendre, ils ont été pourvus d'une intelligence

qui semble devoir l'emporter sur celle d'oiseaux qui, comme les vautours, vivent de proie morte, et ne combattent qu'entre eux.

Les détails où Buffon est entré sur l'organisation des oiseaux de proie et sur leur naturel, ne suffisent pas pour faire connaître ces oiseaux sous ce double rapport. Il parle de la différence de taille des mâles et des femelles, de la force de leurs membres, de la délicatesse de leur vue, de la forme de leur bec, ce qui est insuffisant, et ce qu'il dit de leur naturel, moins circonstancié encore, renferme une erreur qu'on ne devait pas s'attendre à rencontrer dans un auteur qui se plaît à reconnaître dans toute la nature la parfaite sagesse de son auteur : or, les oiseaux de proie sont les fruits de cette sagesse ; comme tous les autres êtres animés leur conservation en dépend, et puisqu'ils doivent exister, la nature ne leur a pas refusé l'instinct qui porte tous les animaux de leur ordre à veiller sur la vie de leur progéniture ; *ils ne chassent donc point par dureté naturelle et férocité leurs petits hors du nid, dans le temps qu'ils leur devraient encore des soins et des secours pour leur subsistance*[1] ; comme les autres oiseaux, ils les protègent et les nourrissent avec beaucoup de tendresse, jusqu'au moment où ces petits, obéissant à leur naturel, s'émancipent et pourvoient eux-mêmes à tous leurs besoins. La séparation des pères et des enfants ne se fait point chez eux d'une manière brusque : l'affection pour les petits ne s'éteint pas plus subitement dans les uns que la force et l'intelligence nécessaires à la poursuite d'une

1. Tome XVI, in-4°, page 66. — Édit. Pillot, tome XIX, page 76.

proie, et se manifeste tout à coup dans les autres. L'homme seul peut contraindre et dominer ses sentiments parce qu'il est libre; les animaux sont nécessairement esclaves des leurs.

C'est encore à la dureté de leur caractère que Buffon attribue l'insociabilité des oiseaux de proie. La moindre réflexion aurait pu le désabuser; mais je ne combattrai pas de nouveau cette erreur, et je renvoie pour cela à mon discours sur la sociabilité des animaux qui se trouve dans le premier volume de ces suppléments.

Les oiseaux de proie diurnes connus aujourd'hui sont d'environ cent cinquante espèces. Leur plus grande taille est celle du condor ou du vautour brun, et la plus petite celle du faucon-moineau : les premiers ont une envergure de douze à quinze pieds, celle du dernier n'est que de dix pouces; et, entre ces limites, se trouvent tous les intermédiaires. On voit par là que le même système général d'organes est susceptible de tous les degrés de développement, et dans tous les climats, près des pôles comme sous l'équateur, on rencontre des oiseaux de proie de grande et de petite espèce.

Les proportions des différentes parties de ces oiseaux annoncent leur force et leur légèreté. Tous ont le bec crochu propre à déchirer, un estomac simple et membraneux, de courts intestins et un cœcum rudimentaire; leur sternum, sans échancrure, présente aux muscles qui s'y attachent une large surface osseuse et une forte crête. Leurs doigts sont au nombre de quatre, trois en avant et un en arrière, armés d'ongles plus ou moins forts et plus ou moins

aigus, qui pour quelques espèces sont une des armes les plus puissantes dont elles aient pu être pourvues. Leurs yeux sont grands, placés sur les côtés de la tête, et ils ont une troisième paupière; leurs narines cartilagineuses s'ouvrent de chaque côté de la *cire* qui garnit le bec à sa base; leur langue est ou cornée ou charnue, libre, mais remplissant toujours la capacité du bec, et leurs oreilles ne se marquent point au dehors.

Ils sont revêtus d'un plumage épais et serré qui, en amortissant le toucher, les soustrait à l'influence des changements de température; et c'est d'après les variations de formes, de proportions, de couleurs auxquelles ces diverses sortes d'organes sont soumises, variations qui sont conformes à la destination, aux besoins, aux instincts de ces oiseaux, que l'on caractérise leurs genres et leurs espèces; mais il importe beaucoup, et Buffon le fait observer, pour ne pas multiplier faussement ces espèces, d'étudier les changements de couleurs que ces oiseaux éprouvent suivant les âges, les sexes et même les saisons; étude qui avait été fort négligée avant lui, et qui depuis n'a pas toujours été suivie à beaucoup près suffisamment; mais dans ces variations de couleurs Buffon fait une beaucoup trop grande part aux causes accidentelles. C'était chez lui une tendance générale sans fondement; car aujourd'hui même, malgré les progrès de la science dans ses moyens d'expérimentation, nous ignorons absolument les effets de ces causes sur la coloration des animaux.

LES AIGLES.

Buffon, dans cet article, examine en critique les oiseaux que les naturalistes désignaient par le nom d'aigles; et nous le voyons donner à ces naturalistes la dénomination méprisante de nomenclateurs. C'est Brisson et Linneus principalement qu'il avait en vue. Ainsi, quoique rentré en grande partie dans les voies de ces naturalistes, il ne leur pardonnait pas encore l'aspect sous lequel ils avaient envisagé la science; mais surtout, il ne prévoyait guère que ce titre de nomenclateur serait un de ceux que la postérité honorerait le plus dans le naturaliste suédois.

Réduire le nombre des espèces d'aigles que les nomenclateurs lui paraissaient augmenter sans raisons, c'est ce que Buffon se propose; mais si plusieurs de ses essais sont heureux, quelques autres par contre ne le sont pas, et ses erreurs portent autant sur les espèces qu'il croyait devoir admettre que sur celles qu'il croyait devoir supprimer. Sans la prévention qui l'abusait, il aurait sans doute reconnu que la science était encore trop pauvre en observations, pour qu'il fût possible de se prononcer sur ces questions de variétés ou d'espèces, toujours si difficiles chez les oiseaux, et il aurait senti que, dans le doute, la multiplication des espèces avait moins d'inconvénients

que leur réduction; car, dans le premier cas, ce sont des faits qui se conservent, et dans le second des faits qui se suppriment. Nous le voyons en effet, malgré toute sa puissance de raison, méconnaître d'une part des espèces réelles, et de l'autre transformer en espèces de simples variétés, tant il est vrai qu'aussi long-temps que les règles en histoire naturelle ne sont pas établies sur un très grand nombre d'observations, il est toujours dangereux d'en faire une application trop absolue; et aujourd'hui même, les ornithologistes les plus exercés ne se prononceraient pas, avec une pleine assurance, sur toutes les questions de cette nature. Une des raisons que Buffon allègue, pour ne pas admettre comme espèces tous les aigles qui se présentent avec des caractères différents, c'est que les anciens, dit-il, avaient reconnu que les aigles de races différentes se mêlent volontiers et produisent ensemble. Sans doute cette opinion était celle des anciens: Aristote[1] attribue cette disposition non pas seulement aux aigles, mais à tous les oiseaux, par opposition à l'aigle franc qu'on prétend, dit-il, être le seul oiseau dont la race soit pure, et il ne parle point d'observations, comme Buffon le fait supposer; en effet, l'observation nous a appris que l'idée de ce mélange des espèces n'était qu'un préjugé.

Brisson avait donné comme espèces d'Europe les onze premiers aigles qu'il décrit, et ce sont ces espèces que Buffon soumet à sa critique et qu'il réduit à six, ne conservant le nom d'aigle qu'aux trois pre-

1. Lib. IX, cap. 32.

miers, et considérant les trois autres comme des espèces fort différentes des aigles. Pour arriver à ce résultat, il admet comme espèce, avec Brisson, l'aigle doré et le petit aigle tacheté, et il réunit l'aigle brun et l'aigle noir, du même auteur, pour en former son aigle commun. Jusque là son jugement a été confirmé par les observations qui sont survenues; mais il rapporte à l'espèce qu'il nomme pygargue, non seulement le grand et le petit aigle à queue blanche de Brisson, qui ne sont en effet que la femelle et le mâle d'une même espèce, mais de plus l'aigle à tête blanche qui constitue une espèce bien distincte de toutes les autres; et par une erreur opposée, il distingue spécifiquement l'orfraye qui n'est qu'un pygargue avant l'âge adulte. Au reste, ces deux erreurs étaient faciles à commettre, et ce n'est que dans ces derniers temps qu'elles ont été rectifiées.

Le sentiment des rapports a mieux inspiré Buffon lorsqu'il l'a conduit à considérer le pygargue, l'aigle de mer ou balbuzard et le jean-le-blanc, donnés par Brisson pour des aigles, comme étrangers à ces oiseaux, et ne devant point être réunis avec eux sous la même dénomination générique. En effet, depuis Buffon, ces oiseaux sont devenus les types de trois genres différents.

Aujourd'hui les aigles forment une grande tribu, ou famille, qui se partage en plusieurs genres. Elle renferme tous les oiseaux de proie diurnes qui ont le bec très fort, droit à sa base et courbé seulement vers la pointe, et des serres aiguës. C'est parmi eux que se trouvent, sinon les plus grandes espèces, du moins les plus puissants de tous les oiseaux de proie. Les genres

que cette tribu renferme sont au nombre de neuf. 1° Les Aigles proprement dits, qui ont le tarse emplumé jusqu'aux doigts et les ailes de la longueur de la queue. Le grand aigle, l'aigle commun et le petit aigle de Buffon, en sont les types principaux. 2° Les Aigles pêcheurs, qui ne diffèrent des précédents qu'en ce que leurs tarses ne sont revêtus de plumes qu'à leur moitié supérieure, et sont à demi écussonnés sur la moitié inférieure. Nous en trouvons le type dans le pygargue. 3° Les Balbuzards, dont le balbuzard de Buffon nous donne l'idée, et qui diffèrent des deux genres précédents, en ce que, au lieu d'avoir les ongles creusés en gouttière en dessous, ils les ont arrondis, et en ce que leur tarse n'est point écussonné, mais réticulé. De plus, c'est la seconde penne de leur aile qui est la plus longue, et non point la quatrième comme chez les aigles et les pygargues. 4° Les Circaètes, qui ont les ailes des aigles et les tarses réticulés des balbuzards, et parmi lesquels se trouve le jean-le-blanc, dont Buffon donne une histoire et une description fort exacte. 5° Les Caracaras, qui ressemblent aux précédents par les ailes, mais qui, avec des tarses nus et écussonnés, ont une partie des côtés de la tête et quelquefois la gorge dénués de plumes. Buffon a fait représenter une espèce de ce genre dans ses planches enluminées, n° 417, et il en dit quelques mots dans son texte[1]. 6° Les Harpies, qui ressemblent aux aigles pêcheurs ou pygargues par les pieds; seulement, au lieu d'avoir leurs tarses écussonnés, ils les ont réticulés, et leurs ailes sont plus courtes que

1. Tome Ier, in-4°, page 142. — Édit. Pillot, tome XIX, page 189.

leur queue. Buffon ne nous en a point donné d'exemple. 7° Les Aigles-Autours, semblables aux harpies par le bec et les ailes ; mais qui, au lieu d'avoir les tarses courts et gros, les ont longs et grêles. Buffon ne nous en offre point de type, mais il parle de deux espèces de ce genre, dans son article des oiseaux étrangers, qui ont rapport aux aigles [1]; ces espèces sont celles de l'Urutaurana et de l'Urubitinga. 8° Les Cymindis, qui ont les caractères de harpies, mais qui en diffèrent par des narines presque fermées et semblables à une fente. Le petit autour de Cayenne, dont Buffon dit quelques mots [2], et dont il donne la figure dans ses planches enluminées 473, appartient à ce genre. 9° Enfin les Rostrames, qui, au lieu d'avoir la mandibule supérieure du bec élevée et comprimée sur les côtés, l'ont entièrement arrondie, et par là plus faible ; du reste, ils ont les narines des cymindis. Aucunes des espèces, qui peuvent appartenir à ce genre, n'étaient connues de Buffon. Il résulte de cet état actuel de la science, et de ce qu'elle était sous Buffon, que pour donner une idée de chacun des genres entre lesquels se partagent les espèces d'oiseaux qu'on réunit sous la dénomination commune d'aigles, nous avons à présenter des exemples des genres Caracaras, Harpies, Aigles-Autours, Cymindis et Rostrames ; car, si Buffon indique quelques espèces qui se rapportent aux uns ou aux autres, il n'en donne pas une description suffisante pour les faire connaître. Mais avant d'entrer dans le détail des

1. Tome Ier, in-4°, pag. 137 et 141. — Édition Pillot, tome XIX, pages 127 et 129.

2. Tome Ier, in-4°, page 237. — Édit. Pillot, tome XIX, page 200.

espèces, je dois examiner les genres pour faire apprécier la nature de leurs caractères, et lorsqu'il sera possible, le degré d'influence que ces caractères exercent sur la vie des oiseaux qui en sont pourvus; mais je bornerai cet examen à la famille des aigles : cet exemple suffira.

L'ornithologie n'est point encore arrivée au point de n'avoir que des caractères scientifiques pour distinguer ses genres et ses espèces, et de rendre raison de l'emploi qu'elle fait dans ce cas des modifications organiques. Elle est encore le plus souvent obligée de s'en tenir aux faits matériels, sans appréciation de leur influence sur la vie, en un mot, de rester toute empirique.

C'est à changer cet état de choses imparfait, à faire passer, non seulement l'ornithologie, mais encore toutes les autres branches de l'histoire naturelle, de l'empirisme à la science, de l'aveugle succession des effets à leur dépendance nécessaire, que doivent tendre les efforts de tous ceux qui s'occupent spécialement des rapports des êtres naturels, et leur tâche est encore immense, comme nous aurions souvent occasion de le faire apercevoir dans l'application que nous pourrions faire de ces principes aux groupes génériques entre lesquels on a partagé les oiseaux, si nous ne devions pas éviter des répétitions qui deviendraient fastidieuses.

Lorsque nous envisageons d'une manière générale les oiseaux réunis aujourd'hui sous le nom commun d'aigles, et qui composent les différents genres dont il vient d'être question, nous voyons qu'à l'exception du nombre et des rapports des doigts, de l'acuité

des ongles, de la forme du bec à sa base et à sa pointe, ils diffèrent par tous les autres caractères; par la forme des autres parties de ce bec lui-même, par la composition des ailes et par leur étendue, par le degré d'allongement et la force des tarses, par la nature et la forme des produits dont cette partie de la jambe est revêtue, et enfin par quelques uns de leurs sens et par la nature des téguments de la gorge et des côtés des joues.

D'un autre côté, nous voyons que l'existence de ces oiseaux repose principalement sur leurs téguments et leurs sens, sur leurs organes du mouvement, sur ceux de la préhension et sur ceux de la manducation. Au moyen de ces organes, en effet, ils aperçoivent et poursuivent leur proie, la saisissent et la dévorent, et c'est par eux aussi qu'ils aperçoivent les dangers, les fuient ou se défendent; car le seul rôle qu'ils paraissent être appelés à jouer dans la nature est, comme nous l'avons déjà dit, de restreindre la propagation des espèces qui se nourrissent de substances végétales.

C'est donc dans l'union des modifications organiques de ces oiseaux, avec leurs différents modes d'existence, qu'on devrait trouver la raison des genres entre lesquels ils ont été partagés, et qui ont surtout été fondés sur les modifications des organes. Dans cette recherche nous prendrons pour point de comparaison les aigles proprement dits, dont nous avons donné les caractères génériques plus haut, et dont on connaît les mœurs; or, en partant de ce point de vue, nous arrivons à des résultats très différents. Les pygargues se distinguent des aigles par leurs tarses nus, couverts de larges

écailles, et habitent le voisinage des eaux, se faisant leur proie des poissons qu'ils saisissent avec leurs serres. Or des tarses nus s'associent mieux que des tarses emplumés, à l'instinct qui porte les pygargues à chercher leur proie dans les eaux plutôt qu'à terre, quoique ce caractère n'appartienne pas exclusivement, même dans la tribu des aigles, aux espèces pêcheresses. Le balbuzard, qui est aussi un aigle pêcheur, a les tarses nus des pygargues; mais au lieu d'être écussonnés ils sont réticulés; leurs ongles sont arrondis en dessous comme en dessus, et au lieu de la quatrième c'est la seconde penne de leur aile qui est la plus longue. Nous ignorons tout-à-fait l'influence que peuvent exercer sur le genre de vie des écailles aux tarses, disposées comme les mailles d'un réseau, et des ongles tout-à-fait arrondis; mais il n'en est pas de même de la place qu'occupent les plus longues pennes des ailes; dans ce cas leur influence est appréciable : l'aile est un levier du troisième genre; plus le point où s'exerce la puissance est éloigné de celui où agit la résistance, moins la première a de force : or, le balbuzard, toutes choses égales d'ailleurs, doit avoir moins de force dans son vol que les aigles et les pygargues, chez qui la plus grande penne, étant la quatrième, est moins rapprochée de l'extrémité de l'aile; mais ce vol doit être plus facile et plus étendu. Les circaëtes ont les ailes et les tarses réticulés des balbuzards, quoiqu'ils ne paraissent pas être des oiseaux pêcheurs; ils ne diffèrent donc des pygargues que par un caractère dont nous ignorons complètement la valeur et l'influence, et par la forme des écailles dont leurs tarses sont couverts. Les Caracaras ne diffèrent aussi des pygargues que par

une particularité organique, insignifiante aujourd'hui pour la science : la nudité des joues, et quelquefois de la gorge ; mais la faiblesse des ongles s'associe bien à leur vie de vautours. Les harpies ont les tarses réticulés des balbuzards, mais gros et courts, et leurs ailes sont moins longues que leur queue, tandis que dans les genres précédents elles l'étaient au moins autant : ces oiseaux en effet, par la puissance de leurs serres, égale à celle des mâchoires des mammifères les plus carnassiers, seraient les plus puissants de tous les oiseaux de proie, si leur vol joignait à sa force l'étendue de celui des aigles. Les aigles-autours ne se distinguent des harpies que par des tarses beaucoup moins forts, et conséquemment par une puissance bien moindre. Les cymindis ressemblent aux circaëtes par les tarses et les ailes, et n'en diffèrent que par leurs narines semblables à une fente au lieu d'être circulaires, ce qui peut être en rapport avec leur sens de l'odorat, mais ce que nous ignorons. Enfin les rostrames, remarquables par la mandibule supérieure de leur bec tout-à-fait arrondie en dessus ; et c'est encore un caractère dont on n'a point établi les rapports avec le naturel. Nous pouvons seulement conjecturer que, leur bec étant plus faible que celui des cymindis, ils sont moins courageux.

Il résulte des considérations précédentes que, des neuf genres entre lesquels les aigles se partagent, quatre seulement sont fondés sur des caractères dont on peut apprécier l'influence, ou du moins qui, par leur association constante avec certaines dispositions naturelles, en sont devenus les signes à peu près certains. Les cinq autres ne trouvent dans leurs carac-

tères ni l'un ni l'autre de ces avantages; on ne peut découvrir leur raison ni en eux-mêmes ni dans leur association avec d'autres, et ils l'attendent encore de l'observation; non pas que nous veuillons faire envisager ces derniers genres comme étant dépourvus de tout fondement; de nombreuses analogies permettent de penser que le temps les confirmera rationnellement; mais c'est cette confirmation de la raison qu'ils demandent encore.

Il nous reste actuellement à faire connaître les principales espèces des genres dont nous ne trouvons point d'exemple dans Buffon; c'est-à-dire des Caracaras, des Harpies, des Aigles-Autours, des Cymindis et des Rostrames.

LES CARACARAS.

Le nom de caracara a été donné à une espèce de ce genre par les Guaranis, peuple qui, à l'époque de la conquête, habitait une partie considérable de l'Amérique méridionale, et dont on rencontre encore aujourd'hui les restes au Brésil, au Paraguay, etc.; il lui fut donné par onomatopée, ce nom imitant le cri habituel de cet oiseau. Depuis, la dénomination de caracaras a été étendue à toutes les espèces qui ont été réunies dans le même genre, avec le caracara proprement dit.

Les cinq ou six espèces qui forment aujourd'hui ce genre sont toutes américaines; et elles se rapprochent des vautours par leur naturel, comme par leurs caractères distinctifs : la nudité de quelques parties de leur tête et la brièveté de leurs ongles. En effet, les caracaras, suivant M. Azara qui en a observé plusieurs espèces au Paraguay, se tiennent près des lieux habités, perchés sur les arbres ou les toits; ils descendent même à terre et ne fuient pas la présence des hommes. Ils ne se nourrissent que de charognes, ou d'animaux vivants dont ils peuvent facilement faire leur proie, tels que lézards, grenouilles, insectes, à moins qu'ils ne se réunissent en troupes; alors ils chassent les buses, les hérons, etc., et on voit les grandes espèces forcer le vautour-urubu à dégor-

ger ce qu'il a dans son jabot, et à leur abandonner ainsi sa propre nourriture. La sécurité dont ces animaux jouissent près des habitations, et dont nous les voyons avoir une sorte de conscience, vient sans doute des services qu'ils rendent en débarrassant la terre, comme les vautours, des cadavres dont la décomposition empoisonnerait l'air ; car, pour les oiseaux aussi, le moyen d'obtenir des protecteurs c'est d'être utiles; et comme nous voyons les caracaras abuser de leur force pour enlever à un vautour, plus faible qu'eux, la nourriture qu'il a déjà prise, nous ne serions point étonnés qu'eux-mêmes devinssent, de la même manière, les victimes d'espèces plus puissantes que la leur ; car le spectacle de cette succession d'abus de la force sur la faiblesse nous sera souvent encore offert par les oiseaux qui se nourrissent de proie. Quoi qu'il en soit, cette violence, exercée sur un animal pour lui faire rejeter la nourriture qu'il a prise, est bien digne de remarque; elle résulte évidemment d'un de ces instincts qui doivent être pour nous, plus qu'aucun autre phénomène naturel, la preuve d'une providence dont il ne nous est pas plus donné de sonder les voies que de marquer le but où ces voies conduisent.

Les mâles et les femelles ne diffèrent point ; mais les jeunes ne ressemblent point aux adultes.

Les premiers caracaras qui furent connus, celui dont Marcgrave a donné une très courte et très imparfaite description et une mauvaise figure sous ce nom de caracara[1], ce qui induisit Brisson en erreur et le

1. Hist. natur. Bres., p. 211.

porta à en faire un buzard, et celui que Buffon nomme petit aigle d'Amérique à gorge nue[1], ont d'abord été considérés comme des faucons, par Gmelin et Latham, qui réunissaient sous ce nom commun tous les oiseaux dont se forme aujourd'hui la nombreuse tribu des aigles, c'est-à-dire tous ceux qui n'appartiennent ni à la tribu des vautours ni à celles des oiseaux de proie nocturnes. C'est dans le voyage d'Azara[2] que nous trouvons, pour la première fois, le genre caracara formé; mais les caractères en sont mal établis, ce qui a conduit l'auteur à introduire des espèces étrangères dans ce genre. Mon frère a pris le principal caractère des caracaras, de la nudité de quelques parties de leur tête ou du cou, et de la faiblesse de leurs ongles; depuis, ces parties nues et leurs variations ont paru assez importantes à M. Vieillot, pour qu'il plaçât les caracaras parmi les vautours, et qu'il les subdivisât en trois genres, auxquels il a donné les noms de *Daptrius*, d'*Ibycter* et de *Polyborus;* nous n'adoptons point ces genres nouveaux, parce qu'aucune raison ne nous paraît les motiver, et que le nombre des espèces de caracaras est trop petit pour qu'il soit nécessaire de les diviser artificiellement. En effet, les espèces admises aujourd'hui dans ce genre ne sont qu'au nombre de quatre ou cinq. Nous donnerons la description des trois principaux.

1. Édit. in-4°, tome I, page 142, pl. enlum. 417. — Édit. Pillot, tome XIX, page 130.

2. Voyages d'Azara dans l'Amérique méridionale, tome III, page 30.

LE CARACARA DE MARCGRAVE[1].

C'est en effet à Marcgrave que l'on doit les premières notions sur cette espèce; il la trouva au Brésil, et, comme nous venons de le dire, il en donna une description très incomplète et une mauvaise figure; aussi ne reconnut-on l'oiseau dont il parlait que quand on eut cet oiseau sous les yeux. Depuis, M. Azara a rencontré ce caracara au Paraguay, et sans doute il sera observé dans un grand nombre d'autres contrées de l'Amérique méridionale; mais il ne paraît point avoir passé les Cordillières; il n'a encore été vu ni au Pérou, ni au Chili.

C'est aujourd'hui la plus grande espèce du genre, pour les naturalistes qui n'y admettent pas le faucon de la Nouvelle-Zélande de Latham; il égale au moins le milan royal. Sa longueur, du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, est de vingt à vingt-deux pouces, son envergure de plus de quatre pieds, et ses proportions n'annoncent pas moins de légèreté que de force. Le brun plus ou moins foncé est la couleur qui domine dans son plumage, aux parties supérieures du corps; les parties inférieures sont variées

1. *Carancho*, à la rivière de La Plata; *gaviaon*, par les Portugais au Brésil. Azara, Voyage au Paraguay. Le *busard du Brésil*, Brisson, Ornithol., tome I, p. 405; *falco brasiliensis*, Gmel.; *polyborus vulgaris*, Vieillot, Galer, pl. 7. Daudin, Ornith., t. II, p. 149, en fait un milan.

de lignes transversales blanches et brunes; le dessus de la tête, toute la partie supérieure du corps, les couvertures des ailes, l'extrémité des pennes de la queue sont d'un brun plus ou moins foncé.

M. Azara a trouvé cette espèce très multipliée au Paraguay; elle se rencontre quelquefois solitaire; mais elle est également portée à vivre en société; car les caracaras se réunissent, pour chasser, au nombre de quatre ou cinq; alors ils peuvent attaquer avec succès les hérons, les buses rousses, etc. Seul, il se laisse assaillir par les petits oiseaux, tels que moqueurs, hirondelles, tyrans, etc., qui le suivent et le frappent quelquefois à coups de bec; mais ce n'est ni par faiblesse, ni par dédain, ni par répugnance pour leur chair qu'il se résigne à ces outrages; car il se jette sur l'espèce sauvage du cochon-d'Inde, l'Apérea; et l'on dit même qu'il attaque les agneaux nouveau-nés et les jeunes oiseaux de basse-cour; et, comme nous l'avons déjà rapporté, il force le vautour urubu à rejeter les aliments qu'il a dans l'estomac. Ce n'est pas le seul exemple d'un oiseau carnassier fuyant, poursuivi par des oiseaux insectivores ou granivores beaucoup plus faibles que lui, et qui sembleraient plutôt destinés à le craindre qu'à le braver; mais c'est encore un de ces phénomènes de mœurs, d'instinct, qui tient à l'économie générale, et que la science n'explique pas, parce que, jusqu'à ce jour, elle a beaucoup moins porté ses vues sur l'ensemble de la nature, que sur les êtres particuliers qui la composent.

C'est au mois de juin que les caracaras éprouvent les besoins de la propagation. Ils cachent ordinairement leurs nids au sommet des arbres les plus inac-

cessibles par les lianes dont ils sont embarrassés, et ils le composent de petits morceaux de bois flexibles entrelacés, dont la réunion forme une aire spacieuse, presque plate, qu'ils tapissent d'une épaisse couche de poils. Leurs œufs, au nombre de deux à chaque ponte, sont de la grosseur des moyens œufs de poule, très pointus à un de leurs bouts, et couverts de taches rouge de sang sur un fond de couleur tannée.

LE CARACARA A GORGE NUE[1].

Buffon, comme nous l'avons dit, a parlé de cet oiseau; mais il ne l'a fait que pour nous dire qu'il est petit, que son bec a plutôt la forme de celui des aigles que de celui des éperviers, et que son caractère le plus remarquable consiste dans une large plaque d'un rouge pourpré qu'il a sous la gorge. Cette plaque est une partie entièrement nue, et c'est cette particularité, qui ne s'observe point chez les autres caracaras, qui a déterminé Vieillot à en faire le type de son genre *Ibycter;* mais, comme le caracara de Marcgrave, celui-ci a le tour des yeux entièrement nu, et il lui ressemble encore par tous les autres caractères génériques. Voilà pourquoi le genre ibyctère n'a point été admis; il a semblé inutile de former un genre d'une seule espèce, d'autant plus que la nudité de la gorge, dans cette espèce, n'est que la continuation de la nudité de l'œil, et qu'il est impossible de reconnaître quelle est l'influence que cette partie dépourvue de plumes exerce sur le naturel, quelle différence il peut y avoir, à cet égard, entre le caracara à gorge nue et les caracaras à gorge emplumée.

1. Le petit aigle à gorge nue, Buffon, tome I, in-4°, page 142, pl. enl., 417. Édit. Pillot, t. XIX, p. 130. *Ibycter leucogaster,* Vieill. gal., pl. 6. *Falco aquilinus,* Gmel.; *Falco formosus*, Lath.

Le caracara à gorge nue a environ dix-huit pouces du sommet de la tête à l'extrémité de la queue; les parties nues, du tour de l'œil et du cou, sont d'un rouge pourpre; tout le pelage est noir, à reflets bleuâtres, à l'exception du ventre qui est blanc; le bec et les ongles sont jaunes; la cire de la base du bec est grise. Il paraît que, chez les femelles, les reflets bleuâtres du pelage ne sont pas aussi vifs que chez les mâles, et que leurs parties nues sont d'un pourpre moins brillant.

Cette espèce se trouve à la Guiane, où elle habite les plus épaisses forêts. Elle vit en société, et fait souvent entendre sa voix forte et retentissante. C'est là tout ce qu'on connaît de son histoire.

Mme Pillot, Del.d A. Massard, Sc.

1 Le Caracara noir, 2 Le Gypaëte.

LE CARACARA NOIR[1].

Le Muséum d'histoire naturelle du Jardin du Roi a long-temps possédé cette espèce avant qu'on la fît connaître ; c'est Vieillot qui, le premier, en a donné une description sommaire, dans son analyse d'une nouvelle ornithologie, en en formant le genre Iribin ou *daptrius ;* il en a ensuite donné, une figure et une description détaillée, sous ce nom générique d'Iribin, regardant cet oiseau comme très voisin du vautour, que les naturels du Paraguay nomment *Iribu* ou *Urubu*[2]. Enfin, M. Temminck a publié, sous le nom de Caracara noir, une nouvelle description de cette espèce, en l'accompagnant de deux figures, l'une qui représente un individu d'âge moyen, et l'autre un individu adulte ; et il paraît que le premier avait d'abord été pris pour une espèce distincte par Vieillot, qui l'avait nommé *Daptrius striatus*, à cause des bandes transversales du dessous de la queue ; M. Dumont[3] rapporte en effet, qu'un individu du muséum, qui s'y trouve encore, et qui n'est qu'un jeune caracara noir, portait le nom de cara-

1. *Daptrius ater,* Vieill., Analyse d'une ornith. allem., pages 22 et 68, et gal., pl. 5, p. 19. *Falco aterrimus,* Temm., pl. 37 et 342.

2. Percnoptère-Urubu.

3. Dictionnaire des Sciences naturelles. tome VII, page 10.

cara à queue rayée, avec la synonymie de *Daptrius striatus Vieillot*, synonymie qui n'aurait pu être inscrite au Muséum, sous le nom de Vieillot, si elle n'était venue de lui, car c'était lui accorder la découverte de cette espèce à queue rayée, si elle eût existé véritablement, comme paraissent aussi l'avoir cru ceux qui alors étaient chargés de la dénomination des oiseaux dans cet établissement.

Les différences qui distinguent le caracara noir des espèces précédentes n'ont point paru suffisantes pour faire admettre le genre daptrius de Vieillot; et en effet, leur influence est tout-à-fait inappréciable, et de plus elles paraissent être passagères.

Cette espèce est de la taille d'un épervier; elle a environ quinze pouces du sommet de la tête à l'extrémité de la queue, et elle est entièrement d'un noir à reflet bleuâtre, à l'exception de la queue, qui, à sa base en dessous, est entièrement blanche chez les adultes, et variée de taches ou de bandes noires chez ceux qui n'ont point encore atteint cet âge.

Ce caracara se trouve à la Guiane et au Brésil.

LES HARPIES.

Quoique ce genre ne soit établi que sur une seule espèce, puisqu'une seule espèce en a fait connaître les caractères d'une manière exacte, il n'en est pas moins fondé. Cette espèce une fois bien connue, il devenait indispensable de la séparer de toutes les autres; car ses traits caractéristiques sont frappants, et leur influence sur le naturel ne peut être douteuse. C'est mon frère qui a formé ce genre, et il a naturellement été adopté par tous les ornithologistes.

Les harpies diffèrent des aigles proprement dites et des pygargues, par des ailes moins longues et qui sont plus courtes que leur queue; leurs tarses à demi nus sont réticulés, plus courts que ceux des aigles, mais proportionnellement beaucoup plus gros, ainsi que leurs serres; ils relèvent, en forme de huppe, les plumes de leur tête, et leurs yeux, singulièrement dirigés en avant, sont recouverts d'un sourcil plus saillant que celui d'aucun autre oiseau. Ils tirent de ces divers traits une physionomie particulière, annonçant une force et un courage qui, sous ce rapport, les placent à la tête de tous les oiseaux de proie de leur famille.

LA GRANDE HARPIE

D'AMÉRIQUE.

C'est probablement à Fernandès ou Hernandez[1], vers le milieu du dix-septième siècle, que nous devons la connaissance de ce grand et puissant oiseau de proie ; il le décrit superficiellement sous le nom mexicain d'yzquauhtli, mais il en exagère la taille et le courage, ou plutôt la témérité, en disant qu'il atteint à la grandeur du mouton commun, et qu'il brave les animaux féroces. Depuis, cet oiseau était entré dans les espèces artificielles formées par Linneus[2], Brisson[3], Gmelin[4], etc., sous les noms de *vultur harpyja*, d'aigle huppé du Brésil, de *falco harpyja* et de *falco cristatus*, en réunissant l'histoire de plusieurs espèces bien distinctes, mais qui avaient une huppe pour caractère commun. Mauduit[5] est le premier naturaliste qui ait donné une description de cet aigle d'après nature, mais seulement

1. Fern., Hist. Nov.-Hisp., page 34, cap. 100.
2. Syst. nat., édit. 13, page 121, n° 2.
3. Le Règne anim., ois., tome I, page 446, n° 13.
4. Syst. nat., page 251, n° 34, et page 260, n° 57.
5. Encycl. méth., Ois., tome II, p. 474.

M.me Pillot, Del.t Ch.s Massard Sc.

1. L'Aigle à queue étagée. 2. L'Autour destructeur.

d'après des dépouilles; il la nomme grand aigle de la Guiane; sa description a pour objet un jeune individu, qu'il croit une femelle; il indique ensuite les caractères des mâles, qui paraissent être ceux des adultes. Daudin[1], qui est venu ensuite, n'a rien ajouté à ce qu'avait enseigné Mauduit; il paraît même s'être borné à tirer de cet auteur tout ce qu'il nous dit de son aigle destructeur. Enfin, M. Temminck est jusqu'à ce jour le dernier naturaliste, qui, sous le nom d'autour destructeur, nous parle de la grande harpie d'Amérique, et il ne le fait encore que d'après des individus empaillés de diverses collections. Hernandez, en conséquence de ce qui précède, serait le seul qui, ayant vu cet oiseau vivant, aurait pu en donner la description, ce qu'il n'a pas fait, et deux siècles se sont écoulés sans qu'aucun naturaliste se fût trouvé à porté d'observer de nouveau en vie cet oiseau de proie, le plus puissant du Nouveau-Monde, et peut-être du monde entier.

La ménagerie du Muséum d'histoire naturelle a possédé cet oiseau; il pourra donc être décrit, comme il serait à désirer que tous les êtres vivants pussent l'être, comme la nature les a créés pour l'accomplissement de ses vues, comme ils sont quand ils prennent une part active à son économie.

Cet aigle a deux pieds et demi de longueur, depuis le bout du bec jusqu'à l'extrémité de la queue, et cinq pieds d'envergure; ses tarses ont quatre pouces de circonférence, la longueur de ses serres est de trois

1. Traité d'ornith., tome II, page 60.

pouces et demi, et elles sont grosses à proportion des tarses; sa couleur générale est d'un noir grisâtre, résultant de plumes couvertes de taches transversales alternativement noires et grises; les pennes des ailes sont noires; celles de la queue sont marquées en dessus de quatre bandes alternativement grises et brun-noir; en dessous les bandes grises sont blanchâtres; les parties inférieures du corps sont blanches, à l'exception d'un large collier noir sur la poitrine; les jambes ont des rubans transversaux noirs sur un fond blanc; la huppe est gris-brunâtre; le bec est noir; et la cire ainsi que les tarses sont jaunes.

Dans les jeunes individus, les parties inférieures, au lieu d'être blanches, sont d'un brun clair sans collier noir, et les rubans noirs des jambes sont rares et étroits; il paraît en outre que le cou blanchit plus tard que la poitrine et le ventre, que les bandes des pennes de la queue ne se montrent que par degré, et que toutes les pennes sont d'abord terminées par une tache noire triangulaire.

L'individu qui a vécu à notre ménagerie, qui y est arrivé assez jeune, et dont nous venons de faire connaître les couleurs, n'était devenu ni craintif ni familier. Perché dans la partie la plus élevée de sa loge, il regardait, avec une apparente curiosité et de cet œil d'aigle si bien caractérisé chez son espèce, ceux qui pénétraient dans sa prison, et envers lesquels il n'était jamais hostile. On voyait que l'esclavage avait arrêté en lui le développement des instincts, et paralysait son activité. A l'heure des repas on l'entendait jeter un cri aigu et traînant, mais assez peu élevé, que

représente assez bien la syllabe *cri* répétée à quelque intervalle trois ou quatre fois de suite. Ses mues ne se sont jamais faites sans altération dans sa santé; et il est mort, à l'époque du renouvellement de ses plumes, à l'approche de notre printemps.

LES AIGLES-AUTOURS.

Les oiseaux qui constituent ce groupe, s'unissent encore aux aigles par la forme du bec qui ne se courbe pas dès sa base, mais ils s'en éloignent par leurs tarses élevés et grêles et la faiblesse de leurs doigts, caractères qui les rapprochent des autours, et les confondent presque avec eux; car la minceur des tarses et des doigts, dont la faiblesse des serres est la conséquence, exerce, sur le naturel de ces oiseaux, une influence beaucoup plus grande que la forme de la base de leur bec. Ils ont aussi, comme les aigles et les autours, les ailes sensiblement plus courtes que la queue; et quoique les plus grands n'atteignent pas à la taille de l'aigle commun, par exemple, ce sont encore de puissants animaux de proie; la moins grande, des espèces connues aujourd'hui, n'est pas sous ce rapport inférieure au corbeau.

Ces aigles-autours, qui font la transition des deux groupes dont ils portent les noms, ne sont cependant pas, et nous devons le dire, aussi faciles à reconnaître que les caractères précis, par lesquels on les distingue, pourraient le faire penser; car si, dans plusieurs cas, l'application de ces caractères ne laisse aucun doute, il n'en est pas de même dans plusieurs autres où l'esprit reste nécessairement indécis, les espèces qu'il cherche à classer se rapprochant plus

des aigles que des autours à quelques égards, ou plus des autours que des aigles à quelques autres, sans qu'il soit possible de prononcer sur les différences d'importance de ces deux rapprochements. On ne doit donc pas s'étonner si quelques ornithologistes n'admettent point ces genres intermédiaires entre les aigles et les autours; ils pensent qu'il n'y a point entre ces oiseaux de caractères distinctifs; qu'ils ne forment qu'une immense famille, et que, si leurs organes éprouvent des modifications nombreuses et profondes, elles sont tellement graduelles qu'on ne peut apercevoir aucun intervalle des unes aux autres. Cependant ces modifications en entraînent de nombreuses dans le genre de vie, dans les mœurs, le naturel; et la science n'atteindrait pas son but, en nous laissant dans le vague qui résulte pour l'esprit, de la seule idée générale qu'on peut tirer de cette foule d'oiseaux qui commence à l'aigle impériale et finit avec le dernier des éperviers, vague qui n'embrasse pas moins les mœurs que l'organisation. Nous croyons donc que l'histoire naturelle des oiseaux gagnera beaucoup plus à la tendance qui porte à subdiviser les groupes peu naturels, quelque imparfait que puisse être encore ce travail, qu'à la tendance contraire. Nous admettrons donc, comme fondé, le genre des aigles-autours; et, précisément à cause des diverses variations que ces oiseaux présentent, et dont nous venons de parler, nous en décrirons un certain nombre, en les subdivisant, comme on l'a fait, en deux groupes : ceux qui ont les tarses nus et écussonnés, et ceux qui ont les tarses emplumés.

AIGLES-AUTOURS A TARSES NUS.

L'URUBITINGA[1].

Buffon[2] ne dit qu'un mot de cet oiseau du Brésil, et d'après Marcgrave, et c'est encore d'après cet ancien auteur qu'on en a parlé jusqu'à ces derniers temps; car Brisson, Mauduit, Daudin n'ont fait que le copier. Ce n'est que par une très mauvaise figure, et par une description un peu moins fautive, que Marcgrave nous fait connaître cet oiseau. Voici ce qu'il en dit, et c'est tout ce qu'on en a su pendant près de deux siècles.

L'urubitinga est semblable aux aigles et de la taille d'une oie âgée de six mois. Le bec est noir, et la membrane qui entoure les narines est jaunâtre; les yeux sont grands et ont l'éclat de ceux des aigles; la tête est grosse; la jambe et les pieds sont jaunes; les pieds ont quatre doigts, comme la plupart des autres oiseaux; les ongles sont noirs, longs et crochus; les ailes sont amples et la queue est large; tout son vêtement se compose de plumes brunes et noirâtres, mélangé d'un peu de cendre aux ailes; la queue a neuf pou-

1. Hist. nat. Bras., page 214.
2. Tome Ier, in-4°, page 141. — Édit. Pillot, tome XIX, page 129.

ces de long et est blanche, excepté dans une largeur de trois pouces où elle est noire, un peu au dessus de son extrémité qui est blanche. Cet oiseau est d'un port très beau.

Cette description a pour objet un urubitinga adulte, comme le montre la description plus exacte que M. Temminck fait de cet oiseau à cet âge[1].

« L'Urubitinga adulte, dit-il, est couvert sur toutes les parties du corps d'un plumage noir couleur de fumée; l'aile et toutes ses grandes pennes ont des bandes cendrées-enfumées et noirâtres; la queue est noire à sa base et vers son extrémité; une bande blanche, unique et très large, occupe la moitié supérieure de cette queue, qui est terminée de blanc; on voit des croissants blanchâtres aux cuisses des individus qui n'ont point encore leur plumage parfait; les pieds et l'iris sont jaunes, et les ongles sont en gouttières en dessous. Longueur totale, deux pieds deux ou trois pouces; du tarse, cinq pouces. »

Les jeunes diffèrent considérablement des adultes. Ceux de l'année, suivant M. Temminck, sont d'un jaune-roussâtre, sur toutes les parties inférieures du corps, et cette couleur est variée partout de petites taches, d'un brun foncé en forme de mèches, dont la grandeur augmente à mesure que l'oiseau avance en âge; les plumes des cuisses sont bordées de cette couleur à leur extrémité; les côtés de la tête et la gorge sont blancs striés de brun, et la queue blanchâtre est couverte de taches ou de bandes irrégulières brunes, à l'exception d'une large bande brune qui la couvre

1. *Caracara urubitinga*, planch. color. d'ois., n° 55. *Autour urubitinga.*

vers son extrémité, et celle-ci est d'un blanc fauve; la tête et le dos sont bruns variés de taches rousses; les ailes, également brunes, ont des bandes roussâtres, et leur face interne est d'un roux clair avec des taches brunes.

En comparant les pelages de l'urubitinga adulte et du jeune, on voit que la couleur brune prend plus d'étendue et devient plus foncée, à mesure que l'oiseau s'approche de son état parfait, que le fauve s'efface graduellement, et que la distribution des couleurs devient plus franche et plus régulière.

C'est là tout ce qu'on connaît sur cet oiseau.

L'AIGLE-AUTOUR A JOUES NUES.

C'est Sonnerat qui le premier a parlé de cet oiseau, et il le décrit sous la dénomination d'autour gris à ventre rayé, de Madagascar[1]. M. Temminck a changé cette dénomination en celle d'autour à joues nues, et nous adoptons ce changement, parce que la dénomination nouvelle est un peu plus courte que l'autre, et que M. Temminck, entrant dans plus de détails que Sonnerat, nous fait mieux connaître l'espèce à laquelle il l'applique; mais la dénomination, imaginée par ce dernier, nous apprend du moins que c'est à Madagascar que cet autour a d'abord été découvert.

Sonnerat nous dit que son autour a la taille du faisan d'Europe; que le dessus de la tête, le cou, le dos, les petites et les moyennes couvertures des ailes sont d'un gris cendré clair; que l'œil est entouré d'une peau nue, de couleur jaune, qui s'étend depuis la racine du bec presque jusque derrière la tête; que sur chaque plume des moyennes couvertures se trouve une tache noire à peu près ronde; que les petites pennes des ailes sont cendrées à leur moitié externe, blanches à leur moitié interne, et coupées par des bandes noires, et que ces pennes sont noires bor-

1. Voyage aux Indes et à la Chine, tome III, page 170.

dées de blanc à leur extrémité, dans leur autre moitié, c'est-à-dire dans le reste de leur longueur; que les grandes pennes sont blanches, coupées obliquement de bandes noires dans leur premier tiers, et noires dans les deux autres; que les couvertures du dessous des ailes sont blanches avec des bandes noires, et qu'il en est de même de la poitrine, du ventre, des cuisses; mais que les bandes qui ornent ces parties sont demi-circulaires; que la queue est noire avec une bande blanche transversale semée de petites lignes noires; enfin que le bec est noir, et l'iris jaune ainsi que les pieds.

La description que M. Temminck[1] nous donne de cette espèce, ainsi que la figure qui accompagne cette description, confirment en grande partie ce que nous venons de rapporter de Sonnerat. On trouve cependant quelque différence entre l'individu qui a été observé par le voyageur et celui qui l'a été par le naturaliste dans notre muséum. Cet individu, en effet, a le sommet de la tête, toutes les parties du cou, la poitrine, le manteau et les couvertures des ailes gris cendré; sur les plumes de l'épaule et sur les grandes couvertures se trouvent des taches noires, dont la forme est celle d'un ovale très allongé, ou plutôt d'un fer de lance; le dos, le croupion, le ventre, les cuisses, l'abdomen, les couvertures du dessous des ailes, sont rayés transversalement de lignes noires arquées, presque toujours réunies deux à deux; les pennes des ailes sont grises à leur base et noires dans le reste de leur longueur, à l'exception du bout qui est blanc;

1. Pl. color. d'ois., n° 307.

la queue, noire, est traversée par un large ruban blanc vers le milieu de la longueur des pennes, dont l'extrémité est blanche.

Les jeunes individus ont le plumage très différent de celui de l'adulte, que nous venons de faire connaître : toutes les parties supérieures sont d'un brun clair nuancé de roux ; la poitrine, blanche, est couverte de taches brunes allongées, et le ventre ainsi que les cuisses présentent à peu près les mêmes caractères; les pennes des ailes, brun clair, sont traversées par des bandes d'une teinte plus foncée; la queue est blanche à son origine, mélangée de brun, et, dans le reste de sa longueur, rayée en travers, d'un grand nombre de bandes blanchâtres sur un fond brun ; les pennes sont blanches à leur extrémité.

L'AIGLE-AUTOUR A QUEUE CERCLÉE.

C'est à M. Auguste de Saint-Hilaire, savant botaniste et membre de l'Académie des Sciences, que l'histoire naturelle doit la connaissance de cet oiseau; il le rapporta du Brésil, au retour du voyage qu'il y a fait, et qui a été si fructueux pour toutes les branches des sciences naturelles. M. Temminck[1] a ensuite décrit cet aigle-autour, d'après l'individu même rapporté par M. de Saint-Hilaire, et c'est de la description de M. Temminck que nous tirons celle que nous allons donner.

Les individus adultes ont dix-neuf pouces environ de longueur totale; le sommet de la tête, la nuque, le dos, les épaules et le croupion sont d'un brun foncé; deux petites taches blanches se voient sur le front, près des narines; la gorge et les côtés du cou sont d'un brun clair varié de blanc, dans les jeunes seulement peut-être; la poitrine, le ventre et l'abdomen sont d'un brun noirâtre, et toutes les pennes des ailes, entièrement du même brun, à l'exception de leur extrémité qui est blanche; les pennes de la queue sont blanches à leur base et à leur extrémité; dans tout le reste de leur longueur elles sont d'un

1. Pl. col. d'ois., n° 313.

brun-noirâtre pourpré ; les grandes couvertures de la queue, en dessus et en dessous, sont d'un blanc-roussâtre, et sur le milieu de chaque plume se voit une tache brune ; les petites couvertures supérieures et inférieures des ailes, le bord externe de celles-ci et les cuisses sont d'un beau roux varié de taches brunes dans le centre de chaque plume ; les tarses sont jaunes et le bec est bleuâtre.

AIGLES-AUTOURS

A TARSES EMPLUMÉS.

L'AIGLE-AUTOUR CRISTATELLE[1].

Cette espèce a été décrite et figurée pour la première fois, sous le nom d'*Autour cristatelle*, par M. Temminck, dans son recueil des oiseaux coloriés, et il a été classé parmi les aigles-autours. En effet, la forme de son bec qui est comprimé, presque droit, convexe et non recourbé dès sa base comme celui des autours, ses ailes plus courtes que sa queue et ses tarses longs, grêles et emplumés jusqu'à la naissance des doigts, lui donnent trop de ressemblance avec ces oiseaux pour qu'on puisse l'en séparer.

L'âge adulte de cet oiseau ne nous est point connu; nous n'avons eu à examiner que des individus encore revêtus du plumage qui précède celui de l'état parfait : toutefois nous ferons observer, d'après M. Temminck, que cet oiseau, arrivé à son entier dévelop-

1. *Autour Cristatelle*, Temm., pl. col. d'ois., n° 212.

pement, a la tête, le col et le ventre d'un blanc pur, tandis que toutes ces parties sont encore ou rousses ou tachées de roux, chez les oiseaux porteurs de la livrée sous laquelle nous décrirons cette espèce.

Deux individus, que nous avons sous les yeux, ont environ vingt-trois pouces du sommet de la tête à l'extrémité de la queue; les plumes du dos sont d'un brun-roussâtre, tachées de brun violacé sur leur milieu, mais blanches à leur base; le dessus de la tête, la nuque et les côtés du col sont d'une couleur rousse légèrement flammée de brun; les plumes qui recouvrent ces parties, chez l'un de nos aigles-autours, sont d'une couleur isabelle claire, laissant déjà apercevoir, à leur pointe, la couleur blanche qu'elles auraient prise plus tard; les ailes couvrent la moitié de la queue; les rémiges ainsi que les pennes secondaires, dont l'extrémité est bordée de blanc, sont rayées en dessus de bandes d'un brun-roux sur un fond noirâtre; en dessous elles sont coupées transversalement par des bandes noires sur un fond blanchâtre; dans leur moitié supérieure toutes leurs barbules internes sont blanches traversées de raies grises, si peu apparentes, que le dessous de l'aile paraît entièrement blanc; la queue est arrondie, bordée d'un blanc sale; les pennes qui la composent sont brunes en dessus, coupées transversalement par sept ou huit bandes noirâtres, qui reparaissent, mais bien faiblement en dessous, sur un fond blanchâtre.

La gorge, et généralement toutes les parties inférieures, sont blanches; mais la poitrine est marquée de taches rousses sur lesquelles on aperçoit un peu de brun; ces taches s'élargissent sur le ventre, et se

fondent, en couleur d'un roux vif, sur les flancs; les cuisses et l'abdomen sont presque entièrement de cette dernière couleur, qui ne forme plus que des rayures peu sensibles sur les tarses, dont les plumes sont blanches. Cet oiseau est remarquable par les plumes longues et roides qu'il porte sur l'occiput; cette sorte de huppe est noire dans sa plus grande partie, mais blanche à sa base et à son extrémité.

Les doigts de cet oiseau sont jaunes, proportionnellement plus forts que ceux de ses congénères, armés d'ongles noirs assez arqués, ceux des doigts postérieurs surtout, qui sont tranchants sur leurs bords, et fort aigus à leur pointe.

Cet oiseau, sur les mœurs duquel nous n'avons aucun renseignement, a été trouvé au Bengale et dans l'île de Ceylan, par Leschenault, dont l'histoire naturelle, qu'il a tant enrichie, pleure aujourd'hui la perte.

L'AIGLE-AUTOUR HUPPART[1].

Levaillant, dans son Histoire des oiseaux d'Afrique, nous donne celle de cet oiseau. Le huppart, dit-il, est courageux ; ce n'est que poussé par la faim qu'il se décide à se repaître de charogne ; il fait ordinairement sa proie des lièvres, des canards et des perdrix, qu'il chasse avec dextérité, et sur lesquels il fond avec tant de promptitude, que ces dernières, malgré la rapidité de leur vol, ne peuvent lui échapper. La femelle, qui est toujours plus grosse que le mâle, pond deux œufs presque ronds, blancs, tachés de brun-roussâtre, qu'elle dépose dans un nid construit sur un arbre, et garni, en dedans, de plumes ou de laine.

Les jeunes oiseaux sont d'abord revêtus d'un duvet gris-blanc, qui, plus tard, est remplacé par des plumes brunâtres, bordées de roux.

Nous ferons remarquer que l'auteur auquel nous empruntons ces détails, en parlant de la longueur des ailes de cet oiseau, nous dit que leur pointe s'étend presque aussi loin que le bout de la queue, caractère qui est aussi indiqué dans la figure, mais

1. Levaillant, oiseaux d'Afrique, pl. 2.

que nous avons tout lieu de croire inexact, car les quatre individus de cette espèce que nous avons observés, nous ont présenté au contraire des ailes assez courtes, atteignant, tout au plus, la moitié des pennes caudales.

Arrivé à son état adulte, cet aigle-autour est de la grosseur de notre gros corbeau d'Europe; il a environ vingt pouces du sommet de la tête à l'extrémité de la queue; le dessous de celle-ci est blanc, traversé par trois bandes noires, dont la dernière est la plus large et la plus foncée; le noir, au contraire, est la couleur principale de la face supérieure des pennes caudales, que deux ou trois raies blanchâtres coupent transversalement.

Les tarses, ou plutôt les plumes qui les recouvrent dans toute leur longueur, sont blanches, finement striées de brun clair; le blanc se fait encore remarquer sur le bord des ailes, ainsi que sur la plus grande partie des deux faces de leurs pennes, dont l'extrémité, brune en dessus, blanchâtre en dessous, est rayée de bandes noires.

Tout le reste du plumage de cet oiseau est d'un brun-noir violacé, plus foncé sur le dos et sur la tête, dont la partie postérieure est ornée d'un bouquet, formé d'environ douze ou quinze plumes d'inégale longueur, flexibles et pendantes sur le col de l'animal dans l'état de repos, mais que, sans doute, il a la faculté de relever; les plumes qui composent cette parure sont, dans la plus grande partie de leur longueur, d'un noir à reflets violets, mais blanches à leur base; la cire du bec et les doigts sont jaunes; ceux-ci

sont revêtus d'écailles réticulées, et armés d'ongles, qui sont, ainsi que le bec, de couleur plombée.

Cette espèce est répandue dans une grande partie de l'Afrique. C'est dans le pays d'Auteniquoi et dans la Cafrerie, que Levaillant l'a rencontrée; Bruce l'a trouvée dans les montagnes de l'Abyssinie; et depuis, on l'a fort souvent reçue du Sénégal et de la Gambie.

LES CYMINDIS.

Les deux ou trois espèces qui composent ce genre, toutes originaires des parties orientales de l'Amérique du Sud, comme le Brésil, la Guiane, Cayenne, etc., sont encore très peu connues : on en a déterminé les caractères organiques, mais on n'en a point reconnu les mœurs, et leur histoire naturelle tout entière reste à étudier. Le trait le plus apparent qui distingue cet oiseau consiste dans des narines étroites et allongées, en forme de fente lunulée, au lieu d'être elliptiques ou arrondies comme celles de tous les autres aigles ; de plus, ils ont le bec très crochu, les tarses réticulés, garnis quelquefois de plumes en devant, et les ailes plus courtes que la queue.

Le nom commun, qui a été donné à ces oiseaux d'Amérique, est un nom grec que l'on trouve dans Homère, Aristophane et Aristote, et qui paraît avoir servi à désigner un oiseau de proie de couleur noire, d'une taille plus que moyenne, ayant la voix aiguë, et qui se tenait habituellement dans les contrées montagneuses à forêts de sapins. Cet oiseau, désigné par ces caractères très vagues, n'a point encore été reconnu ; mais ne le sera-t-il pas un jour? Son nom ne s'est-il pas conservé dans le grec moderne? Enfin, les oiseaux des contrées grecques, du temps

d'Homère ou d'Aristote, nous sont-ils assez complètement connus pour n'avoir plus à tenter la recherche du véritable cymindis? Ces questions ne sont point résolues, ou plutôt la dernière l'est négativement; par conséquent, toute recherche sur la nature de cet oiseau ne peut point encore être abandonnée, et, si on parvient à le reconnaître, son nom devra lui être restitué, et un nom nouveau donné aux oiseaux américains qui le portent aujourd'hui.

Ce genre a été originairement formé, par mon frère, du petit autour de Cayenne, dont Buffon ne dit qu'un mot[1], et qui se trouve représenté, dans ses planches enluminées, sous le n° 473. Depuis, deux ou trois autres espèces y ont été ajoutées; mais un examen plus attentif a conduit à en séparer une, pour en constituer le genre rostrames; et il paraîtrait que c'est au genre cymindis que l'on doit rapporter l'oiseau que Vieillot a décrit sous le nom d'asturine cendrée.

1. Tome Ier, in-4°, page 237. — Édit. Pillot, tome XIX, page 200.

LE CYMINDIS DE CAYENNE,

OU A MANTEAU NOIR[1].

Monsieur Temminck parle, sous le nom de buse-cymindoïde[2], d'un jeune oiseau qu'il regarde comme le jeune âge du petit autour de Cayenne de Buffon, lequel, comme nous venons de le dire, a été le type du genre cymindis. C'est cependant plutôt sur des analogies, des conjectures mêmes, que sur des faits, que M. Temminck établit l'identité spécifique de ces oiseaux; et sans ses connaissances profondes en ornithologie, sans sa grande habitude des oiseaux, nous aurions révoqué en doute cette identité, tant les observations sur lesquelles elle repose nous paraissent peu liées entre elles, et par là, peu propres à servir de fondement à une induction. C'est donc sur l'au torité de ce savant ornithologiste que nous admettrons sa buse-cymindoïde, comme étant un jeune, revêtu de la livrée qui précède les couleurs des adultes.

Cette cymindis de Cayenne égale presque par la taille notre bondrée, dont elle a d'ailleurs le bec, les

1. *Falco Cayennensis*, Gmel. Buffon, tome Ier, in-4°, page 237. — Édit. Pillot, tom. XIX, p. 200.

2. Pl. d'ois. col., n° 270.

ailes, la queue, les pieds et les doigts, mais non les narines ni les petites plumes qui garnissent la base du bec. Les individus adultes ont le dos et les ailes entièrement noirs; la queue, également noire, est marquée de trois lignes transversales grises, à égale distance l'une de l'autre; la tête et le dessus du cou sont gris; le dessous du cou, la poitrine et le ventre blancs; et les pennes de la queue, en dessous, barrées de blanc et de noir.

Les jeunes individus qui sont bruns ont les côtés de leur cou fauves, les plumes des parties inférieures du corps bordées de blanc, et leur queue est barrée en dessous, comme celle des adultes; les uns et les autres ont les tarses et la cire jaunes, et le bec noir.

LE CYMINDIS BEC-EN-CROC[1].

La longueur de cet oiseau, du bec à l'extrémité de la queue, est de quatorze à quinze pouces, et ses proportions sont élégantes et légères. Les couleurs du mâle sont entièrement d'un noir-plombé, plus clair aux parties inférieures qu'aux supérieures; les plumes du dessous de la queue ont une teinte roussâtre, et le tiers de la longueur des plumes est blanc dans leur partie moyenne; les tarses, la cire et en avant des yeux une partie nue, sont orangés.

Les femelles, avant d'être adultes, sont d'un beau gris-bleuâtre, plus foncé aux parties supérieures qu'aux inférieures; le cou, la poitrine et le ventre sont ornés de rubans transversaux étroits et blancs; les pennes des ailes sont noires; celles de la queue barrées de blanc et de noir; et les plumes qui les garnissent, à la base en dessous, sont blanches.

A un âge plus jeune encore, ces oiseaux, gris-brun en dessus, sont entièrement fauves en dessous avec des rubans transversaux blancs, depuis la gorge jusqu'à l'origine de la queue, qui est barrée comme chez les individus adultes.

Cette espèce se rencontre au Brésil et à la Guiane.

1. *Cimyndis uncinatus*, Temninck, pl. d'ois. col., n°s 103, 104 et 115.

Mme Pillot Del.t Al. Massard Sc.

1. Le Cymindis bec en croc. 2. Le Cymindis-bec en hameçon.

LES ROSTRAMES.

Monsieur Lesson a séparé, avec raison, du genre cymindis, l'espèce qu'on a désignée par le nom de bec-en-hameçon. Il a été conduit à cette séparation, en considérant la différence qui existe entre le bec de cette espèce et celui des autres cymindis. En effet, cet organe est très caractéristique chez les rostrames; car la mandibule supérieure, au lieu d'être élevée et comprimée sur les côtés, a peu d'élévation et est tout-à-fait arrondie, ce qui en fait une arme faible, dont le naturel des rostrames doit se ressentir. Malheureusement ce sont des oiseaux peu connus, et celui qui fait le type du genre, et qui constitue encore ce genre à lui seul, n'est connu que par ses dépouilles.

LE ROSTRAME BEC-EN-HAMEÇON[1].

La longueur de cet oiseau est de quinze à dix-huit pouces, et les adultes sont entièrement d'un noir plombé, qui devient presque d'un noir pur sur les pennes des ailes et de la queue; des plumes blanches se trouvent en dessus et en dessous de la base de la queue; l'iris est rouge; la cire et les pieds sont orangés, le bec et les ongles noirs.

La couleur des jeunes est entièrement différente : les plumes de toutes les parties supérieures sont brunes terminées par un croissant fauve; celles des parties inférieures, brunes aussi dans leur milieu, sont bordées de blanc fauve; des taches longitudinales jaunâtres se remarquent sur le sommet et les côtés de la tête; le dessous et les côtés du cou sont blanchâtres, avec de légères lignes brunes longitudinales en petit nombre. Les pennes de la queue sont brunes, avec du gris à leur base et à leur pointe; l'iris est roux-brun; la cire est jaunâtre, et les pieds sont orangé pâle.

Cette espèce, jusqu'à présent, n'a encore été apportée en Europe que du Brésil.

1. *Falco hamatus, Illiger Cymindis*, bec-en-hameçon, Temm., pl. col. d'ois., n°s 61 et 231.

LES VAUTOURS.

Les aigles se nourrissent de proie vivante, attaquent leur victime avec impétuosité, la déchirent et la dévorent toute palpitante, et, confiants par instinct dans leur force, ne paraissent connaître que très faiblement le sentiment de la crainte. Les vautours, au contraire, ne se nourrissent que de proie morte; quelques espèces, mais seulement quand elles sont poussées par la faim, attaquent les animaux les plus faibles, et tous fuient à la moindre apparence de danger. Ces différences de mœurs, associées dans notre esprit aux différences de physionomie qui caractérisent les oiseaux de ces deux familles, font que les aigles sont généralement devenus pour nous les emblèmes de la force et du courage, tandis que les vautours ne nous représentent que la faiblesse et la lâcheté. Les aigles, il est vrai, sont portés par leur instinct à attaquer les animaux vivants qui pourraient se défendre; mais ils sont tellement supérieurs à ces animaux par leur force; ils courent si peu de dangers dans la lutte que quelquefois ils peuvent avoir à soutenir; même quand ces dangers existeraient ils sont si peu capables de les prévoir, et s'ils les connaissent, si peu portés à les braver, que jamais estime ne fut plus injustement

acquise que celle que nous leur accordons. Il est également vrai que les vautours vivent au milieu de tous les autres oiseaux sans jamais les attaquer; mais c'est par instinct qu'ils le font, parce qu'ils n'ont aucun goût pour la chair vivante, et que c'est de la chair morte surtout qu'il leur faut. Il n'y a donc pas plus de lâcheté au vautour brun, au condor, au lemmergayer, qui sont des oiseaux de dix à quinze pieds d'envergure, à ne pas attaquer un merle ou un lapin, qu'il n'y a de courage à un aigle royal ou à une harpaye armés de leur bec crochu et de leurs griffes acérées, à se jeter sur ces animaux. Les uns et les autres obéissent à leur nature; ils remplissent aveuglement leur destinée; et les sentiments qui les animent ne ressemblent pas plus à ceux que nous éprouvons lorsque nous bravons ou que nous fuyons un danger dont nous avons apprécié l'étendue, que leurs facultés morales et intellectuelles ne ressemblent aux nôtres.

La destinée des vautours est une des plus importantes qu'il soit donné aux oiseaux de remplir; ils contribuent puissamment à débarrasser la terre des cadavres qui l'empuantiraient, et qui pourraient la rendre inhabitable partout où la main de l'homme ne viendrait pas suppléer la nature.

Un des besoins les plus pressants des sociétés humaines, c'est de se soustraire aux émanations que répandent, en se décomposant, les corps morts des hommes et des animaux, d'éloigner de la vue le triste spectacle de ces êtres sans vie prêts à vicier l'air de leur infecte odeur. Eh bien, ce besoin ne paraît pas être moins impérieux pour la nature que pour l'espèce humaine; rien n'est plus merveilleux que les moyens

qu'elle a mis en usage pour le satisfaire, que la variété de secours qu'elle a su tirer de ses œuvres pour atteindre ce but, que la prévoyance qui dans cette vue l'a dirigée lorsqu'elle les créa. Un animal n'a pas plus tôt cessé de vivre qu'à l'instant arrivent de toutes parts des milliers d'autres animaux pour le dévorer, des insectes de tout ordre, tant à l'état de larve qu'à l'état parfait, des limaçons, des oiseaux de tout genre, et enfin des quadrupèdes de plusieurs espèces; mais de tous ces animaux c'est sur les vautours que la nature semble avoir le plus compté, surtout dans les pays chauds; car avertis de très loin de l'existence d'un cadavre, par leur vue ou par leur odorat, et vivants en troupes, ils arrivent promptement et en grand nombre à la place qu'il occupe, tandis que les insectes ou les quadrupèdes du voisinage sont seuls attirés par lui. On ne s'étonnera donc pas de la protection que ces oiseaux ont trouvée chez tous les peuples : ils furent déifiés chez les Égyptiens, plusieurs nations punissent encore leur mort comme un crime, et partout ils vivent familièrement au milieu des hommes, qui leur rendent en bienveillance ce qu'ils en reçoivent en utilité.

Buffon caractérise très bien le genre des vautours; mais il n'a point été heureux dans son histoire des espèces; il confond souvent ce qui appartient aux unes avec ce qui appartient aux autres, et, par cette sorte de création, se met, sans le vouloir, à la place de la nature.

Il parle de neuf vautours : 1° du percnoptère qu'il n'a point cru connaître et dont il ne parle que d'après Aristote, quoiqu'il en eût une figure qu'il a

donnée comme étant celle de son grand vautour; 2° le griffon de Perrault[1] qui paraît être représenté par ce grand vautour[2], mais dont Buffon ne parle que d'après les mémoires que je viens de citer en note; 3° le grand vautour[3] qui est formé d'une histoire et d'une figure étrangères l'une à l'autre; 4° le vautour à aigrette tiré d'une grossière figure donnée par Gesner[4], et qui paraît avoir été celle d'un aigle; 5° le petit vautour[5] qui est le percnoptère d'Égypte passant du jeune âge à l'âge adulte; 6° le vautour brun[6] qui n'est que ce même percnoptère d'Égypte dans son jeune âge; 7° le roi des vautours[7], espèce bien caractérisée qui est devenue le type du genre SARCORAMPHE; 8° L'aura, autre espèce bien distincte de toutes les autres qui est devenue un des types du genre CATHARTES, mais dont Buffon forme l'histoire en réunissant des notions qui appartiennent à des espèces très différentes l'une de l'autre; 9° enfin le condor qu'il ne connut point, et dont il compose l'histoire en rassemblant tout ce qui a été dit des plus grands oiseaux de proie de tous les pays du monde, même de ce roc qui joue un si grand rôle dans l'imagination des Orientaux; aussi, le considérant comme un oiseau plein de courage, il penche, contre l'opinion des voyageurs qui l'ont observé et décrit, à le rapprocher des aigles.

Les vautours de Buffon forment aujourd'hui une

1. Mémoires pour servir à l'histoire des animaux, t. III, p. 209.
2. Pl. enlum., 425.
3. Ois. p. 782.
4. Pl. enl., 449.
5. Pl. enl., 427.
6. Pl. enl., 428.
7. Pl. enl., 187.

famille divisée en plusieurs genres, et enrichie de plusieurs espèces qu'il ne connut pas. Ces genres sont au nombre de cinq : 1° les VAUTOURS proprement dits, qui pourraient être représentés par le griffon de Buffon, accompagné de la figure de son grand vautour, et qui se caractérisent par un bec gros et fort, des narines en travers sur sa base, la tête et le cou sans plumes et sans caroncules, et un collier de longues plumes ou de duvet au bas du cou. Les vautours de ce genre ne se trouvent encore que dans l'ancien monde; 2° les SARCORAMPHES dont le roi des vautours serait le type. Ils sont remarquables par les caroncules qui surmontent la membrane de leur bec; ce bec est de la forme de celui des vautours proprement dits; mais les narines sont ovales, longitudinales et ouvertes dans les caroncules. Tous sont américains; 3° les CATHARTES qui n'ont pour représentants chez Buffon que sa figure de l'aura. Ils ont le bec et les narines des sarcoramphes, mais sans caroncules; 4° les PERCNOPTÈRES dont le petit vautour et le vautour brun de Buffon donnent les caractères, et qui ont le bec grêle, long, un peu renflé au dessus de sa courbure, les narines ovales, longitudinales et la tête seule dénuée de plumes. Ce sont les plus faibles de tous les vautours; et 5° enfin les GRIFFONS qui ne consistent encore que dans les individus d'une seule espèce que Buffon n'a point connue, celle du lemmergayer. Ces derniers oiseaux s'éloignent des vautours par leurs mœurs qui les rapprochent des aigles. Ils ont la tête couverte de plumes et leur bec fort est droit, crochu à son extrémité et renflé sur ce crochet. Leurs narines sont recouvertes par des soies dirigées en avant, et un pinceau

de soies semblables se trouve sous leur bec. Les tarses sont courts et emplumés jusqu'aux doigts ; leurs ailes sont longues et la troisième penne est la plus longue. D'après ce qui précède, Buffon nous donnant des types des genres Vautour, Sarcoramphe, Catharte et Percnoptère, nous nous bornerons à rectifier les textes de l'aura et du condor, en donnant une bonne figure de celui-ci, et nous ferons connaître le lemmergayer, type du genre Griffon.

L'AURA[1].

La première erreur que commet Buffon dans l'histoire de cet oiseau c'est de le confondre avec l'urubu, autre espèce de vautour américain, qui non seulement diffère de l'aura par ses caractères spécifiques, mais aussi par ses caractères génériques; car ce n'est point un Catharte, c'est un Percnoptère. Une erreur plus grande a été de confondre cette espèce avec un oiseau du Cap dont Kolbe fait une histoire en grande partie fabuleuse, quoiqu'il en indique cependant assez clairement les caractères pour qu'on puisse reconnaître qu'il s'agit d'un aigle et non d'un catharte.

La longueur totale de l'aura est de plus de deux pieds, et son envergure est de cinq pieds six pouces. Voici ce que d'Azara, qui de tous les naturalistes voyageurs est celui qui entre dans le plus de détails sur cet oiseau, nous en dit : « Ce vautour est assez multiplié dans tout le Paraguay, et il passe aussi au sud de la rivière de la Plata; mais comme il n'est pas de la centième partie aussi multiplié que le pré-

1. *Vult. aura*, Linn., Gmel., et *vult. jota*, var. *b*. Turkey Buzzard, Catesby, Carol., t. Ier, p. 294, pl. 6. Buffon, pl. enlum. 187. *Vautour aura*, Vieillot, ois. d'Amér., t. Ier, p. 25, pl. 2 *bis*. Galeries des ois., pl. 4, p. 16. *D'Azara*, Acoberay, voy. t. III, p. 23.

Ce nom signifie, chez les Guaranis, *tête nue* ou *rasée*, Bartram.

cédent[1] il est moins commun. Il se tient seul ou par paire, et il est moins farouche que l'*iriburubicha* (roi des vautours) et plus que l'iribu. Mon ami Nozeda m'a assuré que la ponte de cette espèce a lieu au mois d'octobre; qu'elle se compose de deux œufs blancs, un peu tachetés de rougeâtre; que le nid ne consiste qu'en un léger enfoncement en terre dans les halliers à la lisière des bois, sans aucune disposition de matériaux, et que les petits naissent couverts d'un duvet blanc et les yeux fermés.

» Quand il vole il tient ses ailes plus élevées que le reste du corps, et les agite peu. Il vole sans cesse près de terre avec beaucoup d'aisance cherchant à découvrir sa proie, et passe ainsi des journées entières comme si cette continuelle action lui était plus naturelle que le repos. Il se nourrit non seulement de cadavres, mais aussi de limaçons et d'insectes, et il ne poursuit point les petits oiseaux. »

Catesby, après en avoir donné une passable description, ajoute que cet oiseau, qu'il nomme turgay buzzard, se nourrit de charogne, se soutient longtemps en l'air, vole aisément en faisant peu de mouvement de ses ailes[2], qu'une proie morte en attire toujours un grand nombre, et que ces oiseaux la découvrent de loin par leur merveilleux odorat; d'abord ils se tiennent en tournoyant au dessus d'elle, et ne descendent que peu à peu comme s'ils craignaient les piéges d'un ennemi caché. Il ajoute qu'ils se nourrissent aussi de serpents, et qu'il a appris que

1. L'Iribu.

2. Bartram dit au contraire que cet oiseau bat fréquemment des ailes comme s'il avait besoin de grands efforts pour se soutenir.

des agneaux ont été tués par eux. Plusieurs se tiennent habituellement perchés sur les grands arbres, où ils restent le matin immobiles et les ailes déployées, probablement pour recevoir les premières influences de soleil.

Le jeune aura diffère de l'aura adulte par les parties brunes de son pelage. Chez lui toutes les parties supérieures du corps sont d'un noir à reflets violâtres qui, sur les côtés, prend une teinte brune. Cette dernière couleur est celle des ailes, à l'exception des grandes pennes qui sont noires. C'est aussi celle des pennes latérales de la queue; à leur face supérieure les moyennes plus grandes que les autres, et formant une queue étagée, étant noires. Toutes ces pennes sont d'un gris blanchâtre à leur face inférieure. La fraise est du noir du dos ainsi que toutes les parties inférieures du corps. Le bec est blanchâtre ; la cire d'un rouge violâtre, et c'est dans cette partie que s'ouvrent les narines. La peau de la tête est rouge pourpre, et des plis transverses rouges et jaunes se remarquent sur le cou derrière la tête à l'occiput; l'œil est entouré d'un cercle jaune, et l'iris est d'un jaune clair. Des plumes en forme de poils noirs se remarquent au devant de l'œil, et une ligne de ces poils unit les deux yeux l'un à l'autre. Les jambes nues sont jaunâtres. Les individus tout-à-fait adultes sont entièrement d'un noir bleuâtre.

LE CONDOR.

Tant que Buffon se borne à tirer l'histoire naturelle du condor, de ce que rapportent les voyageurs qui ont vu cet oiseau en Amérique, il est exact et véridique, à quelques exagérations près. Ainsi ce qu'il dit d'après le P. Feuillée et d'après Frésier peut être admis sans restriction. Le P. d'Abbeville, Démarchais, Garcillasso, par contre, parlent des forces et du naturel de cet animal, avec si peu de mesure, que Buffon aurait pu se défier de leur récit; mais ce qui l'a empêché, sans doute, de soupçonner l'exactitude de ces voyageurs, c'est qu'il adoptait comme réelle la peinture que les Orientaux nous tracent de leur roc, et ne faisait aucune différence spécifique entre cet oiseau et le condor. Il est bien simple alors qu'il ait répété, d'après le dernier de ces voyageurs, que deux condors peuvent dévorer entièrement une vache, et d'après Démarchais qu'un de ces oiseaux enlève une jeune vache ou une biche, comme il enleverait un lapin; car pour un roc tout cela ne serait encore que jeux d'enfants, puisque, suivant Mac Paul, celui du sud de Madagascar enlevait des éléphants. Buffon toutefois ne distingue pas ce récit du voyageur vénitien, des contes dont il a probablement été tiré; et c'est aussi le condor qu'il croit reconnaître dans un vautour du Sénégal et dans le

lemmergayer, grand vautour de nos Alpes qui diffère plus du condor américain que celui-ci ne diffère des autres vautours, comme nous le verrons bientôt. Quant aux grands nids suspendus aux arbres, et ouverts par en bas (Hist. des Nav. aux terres australes, tom. II, pag. 104), qu'on attribuait à un oiseau de la grandeur d'une autruche, et que Buffon prend pour celui du condor, bien loin d'être le travail d'un oiseau de cette taille, ils ne sont construits que par de petits oiseaux, mais qui vivent en famille.

L'abbé Molina parle du condor, mais avec si peu d'exactitude qu'il le confond lui-même avec le lemmergayer.

Ce que dit Buffon, d'après Feuillée, ne se rapporte qu'à une jeune femelle; c'est ce qui résulte de ce qu'il nous apprend des couleurs brunes de son oiseau et de son bec non caronculé. Frésier, au contraire, parle évidemment d'un mâle, puisque l'individu qu'il tua était pourvu d'une crête, c'est-à-dire d'une caroncule.

Ce n'est que bien des années après Buffon, qu'on a obtenu de nouvelles notions sur le condor, et c'est à M. Alex. de Humboldt que les naturalistes les doivent[1]. Nous allons donner un extrait du Mémoire que ce savant universel a publié sur cet oiseau.

«Le nom de condor est tiré de la langue Qquichua, qui était la langue générale des Incas : on devrait l'écrire cuntur. . . . Le jeune condor n'a pas de plumes; son corps, pendant plusieurs mois, n'est couvert que d'un duvet très fin. . . . A l'âge de deux ans,

1. Observ de Zool., tom, I, pag. 26, pl. 8 et 9.

le plumage des mâles et des femelles est d'un beau fauve, et jusqu'à cette époque, ils n'ont pas le collier blanc qui caractérise les adultes; la femelle est toujours privée de la crête nazale, qui distingue les mâles; cette crête charnue occupe la sommité de la tête et un quart de la longueur du bec; elle repose sur le front et sur la partie postérieure du bec; mais, à la base de celui-ci, elle est libre et échancrée, et c'est dans ce vide que sont placées les narines. La peau de la tête du mâle forme, derrière l'œil, des plis rugueux, qui descendent vers le cou, et se réunissent dans une membrane lâche, que l'animal peut rendre plus ou moins visible en la gonflant à son gré; son oreille est grande et cachée sous les plis de la membrane temporale. Dans le condor adulte, le dos et la queue sont d'un noir un peu grisâtre, et il en est de même des couvertures et des grandes pennes des ailes; mais les pennes intermédiaires ont beaucoup de blanc; la queue est cunéiforme et assez courte; les pieds très robustes sont d'un bleu cendré, et les ongles sont noirâtres, peu crochus, mais très longs; les quatre doigts sont réunis, à leur base, par une petite membrane très lâche. La longueur d'une femelle, du bout du bec au bout de la queue, était de trois pieds deux pouces, et son envergure de huit pieds un pouce. La longueur d'un mâle était de trois pieds trois pouces, et son envergure de huit pieds neuf pouces; et il ajoute qu'on lui a assuré qu'on n'en avait jamais tué dont l'envergure dépassât onze pieds; ce qui se rapporte exactement à ce que nous apprend le Père Feuillée. Cet animal est particulier à la grande chaîne des Andes, dont il habite les hau-

teurs, à trois, quatre et cinq mille mètres du niveau de la mer; on assure même qu'il peut s'élever plus haut encore, dans son vol puissant et rapide. Comme tous les oiseaux qui ne connaissent point d'ennemis, les condors, qui se tiennent presque constamment loin des régions habitables, ne fuient pas à la vue des hommes; et la faim en fait descendre quelquefois jusque sur les bords de la mer. Ils vivent en petites troupes, et, lorsqu'ils sont avertis d'une proie morte, ils arrivent en très grand nombre; debout alors sur le sol, ils ont peine à reprendre leur vol, comme tous les oiseaux dont les jambes sont courtes et les ailes très longues; dans cette situation on les prend, dit-on, facilement. Quoique peu courageux, ils attaquent quelquefois, pressés par le besoin, des animaux vivants, comme vaches, cerfs, moutons, etc., auxquels ils commencent par crever les yeux, et dont ils arrachent ensuite les entrailles par le fondement. »

Depuis la publication des observations précédentes sur le condor, un nouveau voyageur, M. Stevenson[1], les a confirmées en partie, ainsi que ce que Molina rapportait que cet oiseau fait son aire sur les rochers escarpés, et qu'il y pond des œufs blancs plus gros que ceux du dindon.

Telles étaient les observations qui avaient été faites et publiées sur les condors vivants, lorsque la ménagerie du Muséum d'histoire naturelle reçut un jeune mâle de cette curieuse espèce; non pas que quelques autres lumières n'aient été acquises d'ailleurs sur cet

1. Voyage dans l'Amérique du Sud, 2e vol., p. 59.

oiseau : on en trouve deux mauvaises figures dans le *Museum leverianum*[1], que Shaw a répétées dans sa Zoologie générale[2], et M. Temminck, dans un savant article auquel depuis il a joint un supplément, donne une bonne histoire de cette espèce ; mais nous devons nous borner à indiquer ces publications, qui n'ajoutent rien à ce que donnent les observations faites sur des individus vivants.

La description du condor par M. de Humboldt, description que nous venons de rapporter, est en général assez exacte ; ce qu'il dit de la couleur des jeunes et des adultes laisse peu à désirer.

Dans les individus que possède aujourd'hui la collection du Muséum, se trouve un jeune mâle, qui est d'un noir brunâtre sur toutes les parties supérieures du corps ; seulement, les pennes des ailes sont grisâtres, et il est déjà pourvu de la demi-fraise blanche qui, chez les individus adultes, garnit la base du cou, en dessus ; et une femelle adulte qui est d'un noir brillant, à l'exception de la partie visible des pennes des ailes et le demi-collier qui sont blancs ; ce demi-collier se compose de plumes semblables à celles du duvet.

L'individu vivant, de la Ménagerie, y est arrivé très jeune et entièrement brun, mais ayant à peu près sa taille actuelle, c'est-à-dire environ cinq pieds de longueur et douze pieds d'envergure ; successivement son pelage a pris les couleurs de la femelle adulte dont nous venons de parler, et depuis il n'a éprouvé aucun changement ; mais ce que nous n'avons pu dire de

1. N° 1, page 1.
2. Vol. Ier, page 2.

cette femelle, c'est que son œil, d'un beau jaune, est garni postérieurement d'un demi-cercle rouge. Comme tous les sarcoramphes, c'est par les crêtes, les protubérances, les fanons, dont sa tête et son cou sont revêtus, qu'il se fait particulièrement remarquer, quoique toutes ces parties ne soient point peintes des couleurs vives qui ornent la tête du sarcoramphe papa, et soient au contraire d'une teinte violâtre assez sombre. Sa crête est simple, étroite, médiocrement élevée, mais fort longue; elle commence en arrière de l'œil presque au sommet de la tête, et s'avance jusqu'au milieu du bec, et vis-à-vis des narines se trouve une échancrure qui empêche que ces orifices de l'organe de la respiration ne soient fermés; des bords de la base du bec, descendent deux fanons, un de chaque côté, étroits, mais épais, qui bientôt, se réunissant en un seul, se terminent au milieu du cou; un second fanon, mais très petit, et qui est sans rapports avec les premiers, se remarque au bas du cou vis-à-vis de la fraise blanche; un tubercule, allongé et serpentant, va du dessus de l'œil jusque derrière la tête, et un autre tubercule, de même nature, part du coin postérieur de l'œil, et vient, en suivant le contour de la tête et du cou et en se dédoublant quelquefois, se terminer vis-à-vis de la partie inférieure du fanon; ces trois sortes de protubérances sont tuberculeuses, ainsi que la peau des parties de la tête et du cou qui les avoisinent, mais principalement celles qui se trouvent autour de l'œil, entre lui et le bec, et les premières, c'est-à-dire les fanons de la base du bec, se font remarquer par une couleur rouge-orangé brillante.

Notre condor est un oiseau timide et inoffensif, qui n'a d'arme que son bec, et qui privé des serres des aigles, l'est en même temps des moyens d'attaque et de défense les plus puissants que la nature ait donnés aux oiseaux de proie ; il est même à remarquer qu'à cet égard la nature a semblé plus avare pour le condor que pour tous les autres vautours, car il n'en est aucun qui ait le doigt postérieur aussi petit, aussi rudimentaire, les autres doigts et les tarses plus minces, et les ongles plus faibles. Cet oiseau paraît être sans voix.

LE LEMMERGAYER[1].

Cette grande espèce, qui n'a été complètement connue que de nos jours, quoiqu'elle habite nos grandes montagnes et qu'elle descende quelquefois dans les plaines voisines, a été, comme nous l'avons dit, confondue par Buffon avec le condor : c'est que ceux qui avaient vu l'un et l'autre de ces oiseaux, ayant surtout été frappés de leur grandeur et de leur force, n'ont guère songé à parler que de ces traits, en racontant les exemples de vigueur et de voracité dont ils avaient pu être les témoins; tout ce qu'ils en disaient d'ailleurs était vague; et pour peu que la tendance de l'esprit ait été, comme celle de Buffon, de ne point augmenter le nombre des espèces sans la plus évidente nécessité, on conçoit qu'on ait confondu, dans une seule, des oiseaux dont on se bornait à peu près à donner pour couleur au plumage le brun et le blanc.

Depuis que ce lemmergayer a été observé plus attentivement, on a reconnu qu'il devait être séparé du condor, et former un genre distinct de celui des vautours, auquel il avait été réuni comme le condor lui-même, et c'est Daudin[2] qui a formé ce genre

1. Nom allemand qui signifie chasseur d'agneaux.
2. Traité d'Ornith., t. II, p. 23 et suiv.

sous le nom de gypaète, de deux mots grecs, *gyps* vautour, et *aetos* aigle ; et comme les jeunes individus diffèrent beaucoup, par les couleurs, des individus adultes, il a commencé à essayer de rapporter à l'histoire du lemmergayer, tout ce qui avait été dit de ces individus de différents âges, considérés comme espèces distinctes. Depuis ces premiers essais, l'histoire de cette espèce s'est à peu près complétée ; et M. Savigny a pu même reconnaître que le lemmergayer était le *phéne* des Grecs, et l'*ossifraga* des Latins.

Aucune autre espèce n'est encore venue se joindre à celle du lemmergayer, pour former le genre gypaète ; elle en est encore le seul type. Notre description comprendra donc les caractères du genre comme ceux de l'espèce.

Ce grand oiseau de proie a quatre à cinq pieds du bout du bec à l'extrémité de la queue, et son envergure est de dix pieds ; son bec, déprimé en dessus dans sa partie moyenne, s'élève et se renfle avant de se recourber en crochet, et cette forme de bec lui est tout-à-fait particulière ; des plumes raides, en forme de poils, naissent entre l'œil et le bec, et se dirigent en avant ; d'autres plumes semblables, sortent, dans la même direction, de l'origine de la mandibule inférieure ; les tarses courts sont tout-à-fait revêtus de plumes, et très forts ; il en est de même des doigts et des ongles ; son premier plumage, après le duvet qui le revêt en naissant, est brun, plus foncé sur la tête et le cou que sur les parties supérieures du corps, mais surtout que sur la poitrine, le ventre et les cuis-

ses où le brun tire au roussâtre; toutes ces parties sont plus ou moins variées irrégulièrement, de taches brunes et de taches blanches.

Ce n'est qu'à la troisième année que le pelage de l'état adulte se montre : alors la tête est blanche avec une tache noire de chaque côté, qui part de la base des côtés du bec, remonte au dessus de l'œil en l'enveloppant en partie, et va se perdre en s'amincissant sur le sinciput; le cou est d'abord d'un fauve très clair et devient blanc ensuite, et les plumes y sont remarquables par leur forme étroite, allongée et terminée en pointe; le ventre, les cuisses, les couvertures du dessous de la queue et les plumes des tarses sont blancs, mais, dans ces parties, les plumes sont larges et arrondies; le dessus du dos, les couvertures des ailes, les pennes des ailes et de la queue sont brun foncé; seulement la côte des plumes du dos, des épaules et des couvertures des ailes est blanche, et cette couleur s'étend, sur les barbes du bout de la plume, de manière à figurer une spatule; de plus, la partie visible, ou plutôt la partie externe des pennes des ailes seules, est brune; la partie cachée, ou la partie interne, est blanche; la queue est étagée; les côtes de toutes les pennes sont blanches; nous avons déjà dit que des plumes noires, en forme de poils raides dirigés en avant, naissent de chaque côté de la base de la mandibule supérieure du bec, près des narines, et du milieu de la base de la mandibule inférieure; les doigts sont revêtus de petites écailles.

Le naturel de cet oiseau doit être tout différent

de celui des autres espèces de la famille des vautours, à en juger du moins par ses habitudes en esclavage. Ceux que la ménagerie a possédés ne se perchaient point, ou très rarement; et ils ne se tenaient point, la partie antérieure de leur corps relevée, comme les autres oiseaux de proie; ils se tenaient, presque horizontalement, comme certains galinacés; non pas qu'ils aient été privés de la faculté de saisir les corps avec leurs doigts, car, à cet égard, ils sont très supérieurs aux vautours, et trouvent dans leurs serres, dans la force de leurs ongles et la longueur du doigt de derrière, une arme que ces derniers oiseaux ne trouvent pas dans les leurs.

Les individus qui ont vécu dans notre ménagerie sont toujours restés sauvages et craintifs, sans devenir méchants; jamais ils n'ont fait entendre de voix, et tous leurs changements de pelage ont eu lieu régulièrement. On voyait qu'ils étaient dans un climat convenable pour eux, mais aussi, que l'espace étroit, où ils étaient renfermés, était peu propre à la manifestation de leurs penchants, aux développements des facultés dont la nature les a doués pour leur conservation. On dit que les lemmergayers vivent en petites troupes, et qu'ils chassent ainsi réunis au nombre de trois ou de quatre. Ils choisissent les rochers les plus isolés des hautes montagnes pour y faire leur nid; et ce nid, comme celui de la plupart des autres oiseaux de proie, se compose de petits morceaux de bois flexibles, grossièrement entrelacés les uns avec les autres, et garni de matières plus ou moins douces, pour recevoir les œufs.

Cette espèce ne se rencontre pas seulement sur nos plus hautes montagnes, les Alpes, les Pyrénées; elle a été découverte, par Bruce, en Afrique, et paraît s'étendre en Asie, sur le Caucase et sur l'Himalaya, et probablement encore sur les autres chaînes élevées de ce vaste continent.

LES AUTOURS.

Sans l'énoncer expressément, Buffon paraît diviser en deux genres les oiseaux de proie dont les naturalistes forment aujourd'hui la famille ou la tribu des autours. Dans l'un il réunissait le milan, la buse, la bondrée, la soubuse et le busard, dans l'autre l'épervier et l'autour, et il rapprochait de l'un ou de l'autre quelques oiseaux étrangers, qu'il possédait lui-même, ou qu'il tirait de différents auteurs.

Une étude plus approfondie ou plus détaillée de ces oiseaux a porté les naturalistes modernes à les diviser en huit ou neuf genres, dont, à l'exception d'un seul, les oiseaux décrits par Buffon nous donnent les types. Ces genres sont : les Autours, qui ont toutes les pennes de la queue de même longueur; les tarses réticulés ou écussonnés, mais courts, auxquels appartient l'autour proprement dit; les Éperviers, dont les tarses élevés sont écussonnés, et que l'épervier commun représente; les Milans, dont les tarses écussonnés sont courts; dont les doigts, les ongles et le bec sont faibles; dont les ailes sont très longues; et dont la queue est fourchue; notre milan royal en est le type; les Élanus, qui sont des milans à tarses réticulés et à demi revêtus de plumes, par le haut; c'est dans ce groupe qu'entre le milan de la Caroline, dont

Buffon parle d'après Catesby, le milan de Riaucour, le milan à queue irrégulière, et le blac, trois espèces que nous décrirons ; les Bondrées, à ailes très grandes, dont l'espace entre l'œil et le bec, qui chez les autres oiseaux de proie diurnes est presque nu, se trouve garni de petites plumes arrondies et très serrées les unes sur les autres ; leur queue a les pennes égales, et leurs tarses sont à demi emplumés vers le haut et réticulés ; quelques espèces de ce genre sont huppées ; la bondrée commune en donne l'idée ; les Buses, qui ne diffèrent guère des bondrées que par l'intervalle entre l'œil et le bec qui chez elles est à peu près nu ; quelques unes ont les tarses emplumés ; d'autres les ont nus et écussonnés ; d'autres encore ont une huppe ; notre buse représente les caractères principaux de ce genre ; enfin les Busards, dont notre busard est l'image, et qui ne diffèrent des buses que par des tarses plus élevés, et par une espèce de collier que les bouts des plumes, qui couvrent leurs oreilles, forment de chaque côté de leur cou. Ces caractères génériques ne sont cependant pas tellement tranchés qu'on en puisse faire une facile application ; aussi, tous les auteurs n'ont point admis ces huit ou neuf genres. M. Temminck les réduit à quatre : les milans, les autours, les buses et les busards ; encore remarque-t-il qu'il y a, entre ces quatre genres, des espèces intermédiaires qui tendent à les confondre.

Le caractère commun à tous ces oiseaux, par lequel ils se distinguent des aigles, et qui a porté à en former une tribu particulière, consiste dans leur bec courbé dès sa base et non pas à son extrémité seulement. Ce caractère, qui augmente la force de leur

bec, et qui semblerait devoir annoncer du courage, n'est associé au contraire qu'à la prudence et à la timidité. Tous ces oiseaux en effet sont de ceux que Buffon désigne, et que désignaient les fauconniers, par les noms d'ignobles et de lâches; ils sont de médiocre taille, et on en rencontre dans toutes les parties de la terre; leur nourriture consiste en petits oiseaux, en mulots, en reptiles et même en insectes, et des instincts très divers les conduisent : les buses n'ont point le genre de vie des milans, et ceux-ci, sous ce rapport, ne ressemblent ni aux autours ni aux busards; de notables différences même se remarquent dans les mœurs des espèces de chacun de ces genres; mais les observations qui ont eu pour objet le genre de vie des oiseaux sont généralement renfermées dans des généralités plus ou moins vagues, comme si dans ces matières l'intérêt le plus grand n'était pas dans les détails. N'est-ce pas par l'observation des insectes, dans leurs actions de tous les instants, que Réaumur, qu'Hubert, etc., ont élevé la science de ces petits animaux au niveau des sciences de l'ordre le plus élevé, en nous montrant que la nature n'est pas moins infinie, en puissance et en sagesse, dans l'ordre auquel elle a soumis les êtres en apparence les moins importants pour elle, que dans celui auquel elle a soumis les mondes?

Nous avons vu, par ce qui précède, qu'on peut dans Buffon se faire une idée nette de tous les genres entre lesquels la famille des autours a été partagée, à l'exception seulement du genre ÉLANUS[1], dont il

1. M. Vigors (Zool. Journ., n° 8, page 585) sépare de ce genre le

nomme bien une espèce, comme nous l'avons dit, mais sans la faire connaître, sans la décrire ni la faire représenter. Nous donnerons donc la description de trois espèces remarquables de ce dernier genre.

En nous renfermant dans d'aussi étroites limites, nous serons loin sans doute de compléter l'histoire de cette famille des autours, une des plus riches de toute l'ornithologie ; mais n'ayant qu'un volume à publier sur les oiseaux, nous sommes forcés de nous restreindre. D'ailleurs que seraient, pour plusieurs de ces genres, quelques espèces de plus, quand on songe qu'on en compterait plus de cinquante peut-être dans celui des autours, tel que l'a établi M. Temminck, et que, sur chacune d'elles, nous n'aurions à parler que de quelques différences, souvent très légères, dans la couleur des plumes ou dans les proportions des diverses parties des membres? Chaque jour on sentira plus vivement la nécessité de considérer l'histoire naturelle sous un point de vue plus étendu que celui qui fait aujourd'hui l'objet principal de cette science.

milan de Riaucour et le milan de la Caroline, pour en faire son genre *Nauclerus*, qui nous paraît peu fondé en raisons, et que nous n'admettrons point ici.

L'ÉLANUS DE RIAUCOUR.

C'est à M. Vieillot[1] que l'on doit la première publication de cet oiseau; il le connut par M. le comte de Riaucour, premier président à la cour royale de Nancy, qui le possédait dans sa riche collection. M. Temminck[2] en a donné depuis une nouvelle figure et une nouvelle description.

Ce milan, à tarses réticulés et qui ne sont qu'à demi revêtus de plumes, est originaire du Sénégal; mais il paraîtrait n'y être que de passage, car on ne l'a jusqu'à présent rencontré que temporairement et seulement dans les environs de Goré. Les milans ont en général un vol léger et rapide, mais il semble que cette espèce les surpasse encore par la promptitude et l'aisance de ses mouvements. Planant sans cesse dans les airs, occupée à guetter sa proie sur laquelle elle se précipite avec la rapidité d'une flèche, elle doit être pour les oiseaux plus faibles qu'elle un des ennemis les plus dangereux. Heureusement cet oiseau manque d'audace, comme tous les milans, et perd en courage ce qu'il a reçu en puissance et en agilité, ou plutôt sa timidité borne les entreprises que lui permettraient ses forces. En chassant il fait entendre les syllabes *cri, cri, cri,* qui rappellent le cri de notre cresserelle.

1. Gal. des Ois., p. 43, pl. 16.
2. Pl. col. d'ois., n° 85.

Gm. Pillot del. A. Massard, Sc.

1. L'Urubitinga, 2. Le Milan Riocourt.

La description que Vieillot donne de cet oiseau étant fort exacte, nous la répéterons en partie ici. L'Élanus de Riaucour a le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes des épaules, les couvertures et les pennes des ailes d'un cendré bleuâtre, plus foncé sur le dos et le croupion que dans les autres parties; l'extrémité des pennes secondaires et des grandes couvertures supérieures des ailes, le côté interne des pennes de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, le bord et les côtés du front, le dessous des ailes et toutes les parties inférieures sont d'un très beau blanc de neige; le tour de l'œil est d'un cendré noirâtre; une grande tache noire se trouve sur le pli de l'aile; la queue longue de huit pouces a ses deux longues pennes, les plus externes, de deux à trois pouces plus longues que les autres; elles sont étroites et terminées par une tache noire, comme, au reste, le sont aussi les trois premières pennes des ailes. Le bec est noir, les pieds sont orangés, et les ongles jaunes. La longueur de cet Élanus, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de dix-sept pouces. Les femelles et les jeunes se distinguent en ce que leurs longues pennes de la queue sont plus courtes que celles du mâle et qu'il n'y a point de noir dans les couleurs de l'aile, mais du roussâtre, comme le dit M. Temminck.

L'ÉLANUS A QUEUE IRRÉGULIÈRE[1].

M. Azara, qui le premier a décrit cet oiseau, le considérait comme un faucon; mais il a été réuni avec plus de raison aux milans dont il a un des caractères principaux, la queue fourchue, et on l'a associé à l'Élanus de Riaucour à cause des plumes qui couvrent en partie ses tarses, quoique, au lieu d'avoir la penne qui forme de chaque côté le bord externe de la queue plus longue que les autres, il l'ait plus courte. C'est, dit M. Azara, sur le bord du Paraguay, entre Nembucu et Remolinos, et sur la frontière du Brésil, par le 32e degré de latitude, que j'ai rencontré cette espèce. Ses mœurs étaient celles des faucons; mais elle différait de ces oiseaux par une tête plus grosse et fort aplatie en dessus, sa grande bouche, son œil plus grand et plus couvert par l'orbite.

Le bec des élanus dispar se recourbe insensiblement jusqu'à sa moitié où il se ploie tout à coup en crochet. Leur tarse arrondi est très gros et couvert de plumes en devant sur la moitié de sa longueur, et revêtu sur le reste de petites écailles égales entre elles; leur doigt du milieu est entièrement séparé des autres. Ils ont vingt-deux pennes aux ailes, la seconde

1. Milan à queue irrégulière, *Falco dispar*, Temm., pl. col. d'ois., n° 319. *Faucon blanc d'Azara*, Voyage, tome III, page 96.

étant la plus longue, douze à la queue, l'extérieure de sept lignes plus courte que celle qui le suit.

La longueur de cet oiseau est de treize pouces, et son envergure de trente-quatre.

Toutes les parties inférieures du corps, le dessus et les côtés de la tête sont blancs, excepté une tache noire qui entoure l'œil. Le dessus du corps, les ailes, la queue à l'exception des quatre premières pennes de chaque côté sont d'un gris bleuâtre; ces quatre premières pennes sont blanches; les couvertures du dessous des ailes sont noires; l'iris est orangé, le bec noir, et la cire ainsi que les tarses sont jaune pâle. M. Temminck donne la figure d'un jeune de cette espèce qui confirme ce qu'Azara avait dit des individus de cet âge. Le derrière de la tête, le dessus du cou et le dos sont d'un brun clair; les couvertures des ailes noirâtres bordées de fauves; les pennes des ailes grises avec leur extrémité blanche. Le dessous du corps blanc est couvert de petites taches longitudinales fauves; l'œil, comme dans l'adulte, est entouré d'un cercle noir, et les pennes latérales de la queue sont blanches; enfin les couvertures du dessous des ailes sont marbrées de blanc et de noir.

LE BLAC[1].

Cette espèce, due au voyage de Vaillant en Afrique, avait en apparence tous les caractères organiques des milans, sans en avoir les habitudes et les mœurs; ce qui a porté ce naturaliste à faire une critique, tout-à-fait injuste, des auteurs qui cherchent à classer méthodiquement et naturellement les oiseaux, critique à laquelle nous avons déjà vu Buffon se livrer, et que nous voyons se reproduire encore assez fréquemment de nos jours. Avec des idées plus saines, Vaillant, au lieu de blâmer les classifications méthodiques, aurait cherché à les perfectionner; ne reconnaissant pas un milan dans son blac, il en aurait fait un élanus, et n'aurait pas laissé ce soin à M. Savigny; par là, on aurait reconnu en lui, non seulement un descripteur habile et un naturaliste exercé, mais encore un ornithologiste éclairé et savant.

Voici ce que dit Vaillant de cet oiseau : « Je lui trouve beaucoup d'analogie avec l'oiseau décrit par Brisson, sous le nom de milan de la Caroline; comme lui, il a le tarse proportionnellement plus court que le milan, et sa mandibule supérieure

1. Vaillant, oiseaux d'Afrique, pl. 36 et 37, p. 147. *Falco melanopterus*, Daud., Ornith., tome II, page 152.

manque aussi du crochet des côtés. Je rangerai donc le blac à côté de ce prétendu milan de la Caroline, d'autant plus que leurs mœurs sont les mêmes d'après ce que dit Catesby, qui parle de cet oiseau américain sous le nom d'épervier à queue d'hirondelle.

» La queue du blac est très peu fourchue, car la plus longue plume, de chaque côté, n'excède que d'un pouce celles du milieu, qui sont les plus courtes; ainsi, par ce caractère, il sera facile à distinguer du milan de la Caroline de Brisson, dont les deux plus grandes plumes de la queue sont de huit pouces plus longues que celles du milieu.

» Le blac mâle est de la taille de notre cresserelle femelle. Cet oiseau est facile à reconnaître par le noir de toutes les couvertures des ailes, le blanc de la partie antérieure de son corps, le gris roussâtre de son manteau, de sa tête et de son cou par derrière. Les pennes des ailes sont d'une couleur cendrée plus ou moins foncée, et toutes sont terminées de blanc; les scapulaires le sont d'une ligne roussâtre fauve. La queue est blanche en dessous, et d'un gris nué de roussâtre par dessus; les deux plumes du milieu, plus entièrement de cette couleur, sont, ainsi que toutes les autres, terminées de blanc. Du noir couronne l'œil, qui est d'un orangé vif. Le même noir ombrage l'espace compris entre les narines et l'œil. Les serres sont noires, ainsi que la mandibule supérieure; l'inférieure l'est seulement au bout; sa base est jaune, ainsi que les doigts et le tarse, dont une partie du haut est emplumée et se trouve couverte par les culottes très amples de cet

oiseau. L'aile pliée s'étend plus loin que le bout de la queue.

» La femelle diffère du mâle par sa taille, qui est un peu plus forte; son manteau est aussi d'une teinte plus bleuâtre; le noir de ses ailes est moins foncé, et son blanc est légèrement sali. Ces oiseaux nichent dans l'enfourchure des arbres : le nid, assez spacieux, est très évasé; de la mousse et des plumes en garnissent l'intérieur. La ponte est de quatre ou cinq œufs blancs.

» En naissant, les jeunes de cette espèce sont d'abord couverts d'un duvet gris roussâtre, qui se remplace par des plumes, qui, sur le manteau, la tête et le derrière du cou, prennent une forte teinte roussâtre; toute la poitrine est alors d'un beau roux ferrugineux, et le reste du blanc est teint légèrement de cette même couleur.

» J'ai trouvé le blac répandu sur toute la côte est d'Afrique, depuis le Duyven-Hock, où je l'ai vu la première fois, jusque chez les Cafres, où il est moins commun qu'en deçà; je l'ai vu aussi dans l'intérieur des terres, dans le Camdeboo, et sur les bords du Swarte-Kop et du Sondag. Il est toujours perché sur le sommet des arbres ou des plus hauts buissons, d'où on peut l'apercevoir de très loin, par son blanc très brillant au soleil. Son cri est des plus perçants, et il se plaît même à le répéter souvent, et plus particulièrement lorsqu'il vole : ce qui le décèle et avertit de sa présence. Je n'ai jamais vu le blac faire de mal aux petits oiseaux, quoique souvent il poursuive les pies-grièches, seulement pour les éloigner du lieu de sa chasse, qui se réduit à celle des insectes,

des sauterelles et des manthes surtout, dont il fait un grand dégât. Il est hardi et courageux. Je l'ai vu s'acharner à poursuivre les corbeaux, les milans, et obliger ces oiseaux, beaucoup plus forts que lui, à déguerpir des lieux qu'il s'est choisis, et où on le voit continuellement. Il est très farouche et singulièrement difficile à approcher. La nature de ses aliments produit sans doute l'odeur du musc dont ses excréments et son corps sont éminemment parfumés. Les dépouilles de ces oiseaux conservent toujours cette odeur dans mon cabinet, malgré celle des préparations dont je fais usage pour préserver les animaux de la voracité des insectes destructeurs.

» Il paraît que le blac habite une grande partie de l'Afrique, car j'ai vu chez M. Desfontaines un individu de cette espèce qu'il avait tué en Barbarie ; j'en ai vu aussi un dans un envoi d'oiseaux venant directement des Indes. Il reste à savoir si cet oiseau n'y avait point été envoyé d'ailleurs. »

LES FAUCONS.

Buffon a fort bien distingué génériquement avec les fauconniers, sous le nom d'oiseaux de chasse noble, les espèces que les naturalistes classent aujourd'hui dans le genre faucon, et il a même exprimé, comme on le fait encore, les caractères principaux par lesquels ces oiseaux se distinguent de tous les autres, caractères qui consistent dans la longueur des ailes, s'étendant jusqu'à l'extrémité de la queue, dans la longueur de la seconde penne de ces ailes qui surpasse celle de toutes les autres[1], tandis que c'est la quatrième de ces pennes qui est la plus longue chez toutes les espèces de la nombreuse famille des aigles; les faucons se distinguent encore, de tous les autres oiseaux de proie, par un bec armé, de chaque côté vers sa pointe, d'une ou de deux fortes dentelures, qui ajoutent à la puissance de cet organe[2].

A l'exception d'une seule espèce, Buffon parle de toutes celles qui se trouvent en Europe; mais il ne les

1. Ce caractère, donné trop absolument, éprouve d'assez notables exceptions : il serait peut-être plus exact de dire que la seconde penne est au moins aussi longue que la quatrième, ce qui ne paraît être chez aucun aigle.

2. Les faucons à deux dents de chaque côté du bec paraissent devoir former un genre distinct de celui des faucons proprement dits.

distingue pas toutes exactement les unes des autres; et son erreur consiste à en diviser une en plusieurs, abusé par les différences de plumage de ces oiseaux aux différentes époques de leur vie. Son gerfaut (*f. islandicus*), son lasnier (*f. lanarius*), son hobereau (*f. sabbuteo*) et sa cresserelle (*f. tinnunculus*), sont exactement décrits, mais son sacre paraît être un jeune gerfaut; son faucon sors et son faucon hagard, que quelques auteurs n'ont regardé que comme des âges différents, appartiendraient au faucon pélerin (*f. peregrinus*); enfin son rochier serait un émérillon adulte (*f. æsalon*), et son émérillon un jeune âge de cette espèce. Resteraient deux espèces d'Europe, l'une, le faucon aux pieds rouges, dont Buffon n'a point parlé dans son texte, mais dont il a donné la figure, sous la dénomination de variété singulière de hobereau, dans ses planches enluminées, n° 431, et la cresserelette qu'il ne connut pas.

On rencontre des faucons dans toutes les parties du monde et dans les régions polaires, comme dans les régions équatoriales; mais nulle part ils ne se montrent avec de grandes modifications. La taille des plus grandes espèces est moyenne, comparée à celle des grands vautours ou des grands aigles, et c'est parmi eux qu'on trouve les plus petits oiseaux de proie diurnes. Quelques espèces se montrent avec des becs bidentés, et d'autres sont couronnées de huppes. Ce sont les espèces qui présentent ces modifications, plus importantes que celles des couleurs, que nous nous appliquerons surtout à faire connaître.

C'est avec raison qu'on a comparé les faucons aux chats : les uns sont en effet comme les autres des ani-

maux qui ne se nourrissent que de proie vivante, et qui ne craignent pas d'attaquer des animaux qui pourraient se défendre, et qui souvent sont beaucoup plus grands qu'eux; mais si la nature les a doués de cette espèce de courage aveugle et brutal, elle en a rendu l'exercice très facile par l'instinct particulier qu'elle a départi aux animaux dont ils font leur proie, et qui porte ceux-ci à trembler, à perdre toute leur force, et presque tout sentiment de conservation, à la seule vue de ces ennemis, dont ils sont destinés à devenir les victimes.

LE FAUCON HUPPÉ[1].

C'est à M. Leschenault, dont nous avons déjà plusieurs fois eu occasion de rappeler les services, et que l'histoire naturelle a perdu au moment où il redoublait d'efforts pour l'enrichir, que l'ornithologie doit cet oiseau de proie, qui, dans l'état actuel de la science, ne trouve à se réunir qu'aux faucons, malgré les différences assez notables qui l'en séparent. La structure des plumes de plusieurs parties, leurs couleurs, et la distribution de ces couleurs, donnent déjà à cet oiseau quelque chose d'étranger à la physionomie générale des faucons; l'espèce de huppe dont sa tête est ornée ajoute encore aux différences qu'il présente sous ce rapport; mais ce qui ensuite sépare le plus ces oiseaux, ce sont les ailes, dont la penne la plus longue, chez le faucon huppé, n'est pas la seconde, mais la troisième et la quatrième qui sont égales; à la vérité, la seconde n'est qu'un peu plus courte qu'elles. M. Temminck dit que les ongles de cet oiseau sont petits, ce que je n'ai pu reconnaître en le comparant à plusieurs faucons de sa taille, avec lesquels il ne m'a offert, à cet égard, aucune différence; mais ses doigts sont plus courts que ceux

1. *Falco lophotes, Faucon huppart*, Temm., fig. col. d'ois., n° 10.

de quelques espèces, de l'émérillon, de la cresserelle, par exemple ; sa huppe consiste en un petit nombre de plumes longues, étroites, qui naissent de la partie postérieure de la tête; son bec est bidenté; les plumes du cou sont étroites et allongées, et très différentes de celles du dos et de la poitrine, qui sont larges et arrondies; les pennes de la queue sont de longueur égale. Toutes les parties supérieures du corps, le cou, les ailes et la queue sont d'un noir bleuâtre, mélangé irrégulièrement sur les couvertures des ailes de blanc et de brun; un collier blanc orne le dessus de la poitrine, et au dessous en est un autre qui est brun mélangé de noir; le bas de la poitrine et les plumes qui couvrent les côtés des cuisses sont d'un blanc fauve avec des raies brunes transverses; l'abdomen, les cuisses et les couvertures inférieures de la queue sont du noir du dos; enfin, les pennes de la queue et des ailes en dessous sont grises. Sa longueur, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est de douze à treize pouces.

Cette description ne s'accorde pas en tout point avec celle de M. Temminck, et cependant elles ont été faites, l'une et l'autre, d'après le même individu; quoi qu'il en soit, cet individu n'avait point encore le vêtement de son espèce à l'état adulte; il était encore jeune, et ce qui le prouve c'est ce mélange irrégulier de blanc, de fauve et de noir, dans différentes parties de son plumage. La longueur de cet oiseau, du bout du bec à l'extrémité de la queue, est d'environ quatorze pouces; il est originaire de l'Indostan; c'est de Pondichéry que Leschenault l'a envoyé à notre Muséum.

LE FAUCON DIODON[1].

Ce faucon, dont le nom indique que le bec a deux dents de chaque côté, est d'une taille un peu plus petite que celle du précédent; la longueur des mâles est de dix à onze pouces. On en doit la découverte à M. le prince de Wied, qui l'a rapporté de son voyage au Brésil, et c'est M. Temminck qui en a donné la première histoire; mais cette histoire ne consiste encore que dans la description un peu incomplète des formes et des couleurs. Notre Muséum en possède deux individus d'âge un peu différent, et qui seraient des individus femelles, si, comme le dit M. Temminck, les femelles et les jeunes diffèrent des mâles par des ailes dont la teinte est plus brune que noire. Nous tirerons donc la description du faucon diodon mâle de ce naturaliste, et nous décrirons les femelles d'après les individus qui se trouvent dans les collections du Muséum.

« Le mâle adulte a la tête, le dos et les ailes d'un noir ardoisé; la nuque, les joues et les côtés du cou sont cendré foncé, et toutes les parties inférieures cendré clair; la gorge et les couvertures inférieures de la queue sont blanches; les petites couvertures du

1. *Falco diodon*, Temm., pl. col. d'ois., n° 198.

dessous des ailes et les plumes de la cuisse sont d'un beau roux; la queue et les ailes, rayées en dessus de bandes noires et cendrées, sont rayées en dessous de bandes blanchâtres et noires. En examinant les plumes des scapulaires, on voit qu'elles ont toutes, vers leur milieu, deux taches blanches qui se trouvent cachées par l'extrémité noire des plumes qui les surmontent; l'iris est jaune; les pieds orangé, et le bec couleur de corne.

» Les jeunes mâles ont toutes les parties supérieures du plumage d'un brun foncé varié de zones d'un brun plus clair qui se trouvent à l'extrémité de chaque plume; leurs joues sont rayées longitudinalement de brun et de roux clair, et toutes les parties inférieures blanchâtres sont marquées de taches étroites d'un brun noirâtre; les cuisses sont rousses comme celles des adultes. »

Notre femelle était remarquable, comme l'espèce précédente, par la troisième et la quatrième penne de ses ailes, qui étaient plus longues que la seconde; et elle avait toutes les parties supérieures, c'est-à-dire la tête, le cou, le dos et les ailes, d'un brun noirâtre; seulement les côtés de la tête et la partie supérieure du dos avaient une teinte moins foncée et non point cendrée comme le mâle; les parties inférieures, à l'exception de la gorge, étaient d'un gris de souris, et non pas du gris bleuâtre que nous voyons dans la figure du mâle de M. Temminck; les petites couvertures des ailes n'avaient aucune partie fauve; et les tarses de cet oiseau ne nous ont pas paru plus couverts que ceux du faucon bidenté; de sorte que le fait contraire, observé par M. Temminck,

pourrait n'être qu'une individualité sans conséquence, s'il n'était pas un caractère exclusif des mâles, ce qui n'est guère à présumer.

En général on rencontre beaucoup trop, en histoire naturelle, de ces différences sans caractère précis, que les uns apprécient, que les autres négligent, et qui sont encore pour tous une source de doutes et d'incertitudes : c'est surtout contre cette imperfection de la science que les efforts des naturalistes devraient se réunir; autrement l'histoire naturelle ne sortira pas de la direction qu'elle suit, du mouvement qui lui a été imprimé par la nécessité de distinguer nettement les êtres les uns des autres, avant d'entrer dans la voie large et étendue qui seule conduira à leur connaissance véritable, c'est-à-dire à la connaissance de leur destinée sur la terre.

LE FAUCON BIDENTÉ[1].

Cette espèce était connue depuis long-temps, mais en partie seulement, lorsque M. Temminck l'a décrite de nouveau, en ajoutant les différences du plumage suivant les sexes et l'âge des individus. En effet, les caractères donnés à cette espèce par Latham ne se rapportent qu'au mâle adulte, et chez les oiseaux de proie, comme nous l'avons déjà indiqué, les espèces ne sont véritablement connues que quand on a suivi le développement entier des deux sexes, afin d'apprécier les changements de couleurs, quelquefois très considérables, qu'ils éprouvent en passant du jeune âge à l'âge adulte.

Le faucon bidenté présente, dans ses caractères génériques, l'anomalie importante que nous avons déjà remarquée dans les deux espèces précédentes: ce n'est pas sa seconde penne de l'aile qui est la plus longue; elle n'est égale, sous ce rapport, qu'à la cinquième; les plus longues sont la troisième et la quatrième, qui à cet égard ne diffèrent point l'une de l'autre; de plus ses doigts n'ont pas la longueur de ceux des cresserelles ou des émérillons.

On a souvent pris occasion de ces anomalies pour

1. *Falco bidentatus*, Latham. *Faucon bidenté*, Temm., pl. col. d'ois., n°s 38 et 228.

déclamer contre les méthodes en histoire naturelle, contre la formation de ces groupes d'ordre ou de genre, sans lesquels la nature ne serait à nos yeux qu'un chaos qu'il deviendrait impossible d'étudier et d'ordonner sous forme de science : en effet, ces déclamations attestent que ceux qui s'y livrent ne se sont pas donné la peine de comprendre l'esprit et le but d'une méthode, qu'ils ne conçoivent pas même la nature des sciences d'observation, puisque leur critique repose tout entière sur l'idée qu'il peut y avoir quelque chose d'absolu dans ces sciences, et que les caractères d'une famille ou d'un genre une fois donnés, quels que soient les progrès qu'on fasse dans la connaissance des êtres, ne doivent plus éprouver aucun changement. Avec de moins fausses notions sur les méthodes, on s'abstiendrait d'une critique, qui, ne pouvant ni changer la nature, ni nous soustraire au besoin d'ordre, de classification, est une critique vaine et puérile, que la hauteur à laquelle les sciences naturelles sont parvenues ne devrait pas rendre possible aujourd'hui.

Ces anomalies, présentées par les ailes et les pieds du faucon bidenté, rapprochent cet oiseau des autours, et devient naturellement le type d'un groupe intermédiaire entre cette famille et celle des faucons proprement dits; car, si l'on a fondé celle-ci sur un bec unidenté et sur des ailes dont la seconde penne est la plus longue, pourquoi n'en formerait-on pas une autre d'oiseaux dont le bec est bidenté, et dont les plus longues pennes des ailes sont la troisième et la quatrième? La nature et l'importance des caractères sont dans l'un et l'autre cas les mêmes; et il est

hors de doute qu'on trouvera, dans les mœurs de ces faucons à deux dents, comparées à celles des autres faucons, des anomalies analogues à celles des organes.

Ces considérations nous paraissent d'autant plus fondées que les trois espèces de faucons à deux dents, comme on vient de le voir, ont aussi la troisième et la quatrième penne de leurs ailes plus longues que la seconde et égales entre elles, et des doigts assez courts; aussi approuvons-nous M. Vigors d'avoir consommé cette séparation en donnant le nom générique d'harpagus à ces faucons[1].

Notre Muséum possède plusieurs individus de cette espèce, les uns jeunes, les autres vieux, et leurs différences, entre la première et la dernière époque de leur vie, sont extrêmement considérables.

Le faucon bidenté adulte a toutes les parties supérieures du corps d'un noir bleuâtre un peu moins foncé sur la tête et le cou que sur le dos, les ailes et la queue; la gorge et les couvertures du dessous de la queue sont blanches, et tout le reste des parties inférieures est d'un beau fauve orangé, uniforme dans certains individus, et quelquefois varié de lignes blanches arquées transversales; les plumes et les pennes des ailes ont des taches blanches à leur côté interne et caché, et il en est de même des pennes de la queue; et comme ce côté interne est visible en dessous, il en résulte trois lignes transversales blanches à la face inférieure de la queue, qui dans cette partie est grise et non pas noire comme à sa face supérieure; le bec est bleuâtre, et les tarses sont jaunes.

1. Voir les Transact linn. et le Journ. zool.

Le jeune mâle est brun sur toutes les parties où l'adulte est noir, et il est blanc avec de petites lignes longitudinales noires sur toutes celles où avec l'âge il deviendra fauve; sa queue a trois rubans transverses blanchâtres. Il paraît que c'est par la tête et la queue que commence le passage des couleurs du jeune âge à l'âge adulte. Quelques individus, peut-être femelles, ou plus jeunes encore que celui dont nous venons de parler, ont les plumes des épaules marquées d'une tache blanche allongée dans leur milieu, et le fauve ne paraît se développer que successivement, et n'arriver à son dernier terme qu'après quelques mues. La longueur du faucon bidenté est de douze à quinze pouces. Jusqu'à présent il n'a encore été trouvé qu'au Brésil et à la Guiane.

LE FAUCON MOINEAU[1].

Cette espèce est la plus petite du genre. Sa longueur, du bec à l'extrémité, est de six pouces environ, et son envergure est de dix. On l'a trouvée au Bengale et dans les Moluques, mais elle se rencontrera sans doute encore dans plusieurs autres contrées du midi de l'Asie. Un oiseau d'un vol aussi puissant que celui des faucons, a dû s'étendre partout où des obstacles insurmontables ne l'ont pas arrêté; et ceux que le faucon moineau a pu rencontrer, sont des espaces de mer très étendus ou des chaînes de montagnes très élevées; or les îles nombreuses et rapprochées qui peuplent la mer des Indes ont dû le recevoir successivement; il en a été de même de toutes les parties du continent qui communiquent entre elles par des terrains bas; et si les hautes chaînes ont borné son vol, c'est que cet oiseau se nourrissant principalement d'insectes, s'est trouvé privé de toute subsistance chaque fois qu'il a voulu abandonner les plaines pour pénétrer dans les régions moins favorables qu'elles, par leur température, à la production de ces êtres que le faucon moineau doit consommer en immense quantité.

1. *Falco bengalensis*, Brisson, Ornith. supp. VI, p. 20. *Petit faucon indien noir et fauve*, Edwards, Glan., pl. 108.

Il est connu depuis long-temps des naturalistes. Edwards, qui fut naturaliste et peintre, en a donné une assez bonne figure, comme nous l'avons montré plus haut[1]. Vieillot en a publié une nouvelle sous le nom de faucon-pygmée, d'après un des deux individus que possède notre Muséum, et M. Temminck l'a fait représenter sous le nom de faucon moineau[2] dans deux individus, l'un mâle et l'autre femelle.

Les couleurs des sexes diffèrent peu, si elles diffèrent en effet : chez tous les individus adultes les parties supérieures de la tête et du cou, et une tache plus ou moins longue qui descend de l'œil sur les côtés du cou, les épaules, le dos, les ailes et la queue sont d'un noir à reflet bleuâtre ; les seules différences qu'on observe consistent dans les couleurs de la tête, du cou et des parties inférieures. Chez un des individus du Muséum ces couleurs sont le fauve mélangé d'un peu de blanc dans la partie qui est séparée de la tête et du cou par la tache noire longitudinale dont nous venons de parler; dans l'individu mâle de M. Temminck, la gorge, le dessous du cou et la poitrine sont d'un beau blanc, tandis que les côtés du cou et le ventre seuls ont du fauve mélangé de blanc. Sa femelle au contraire a du fauve à toutes les parties inférieures du corps, les côtés de la tête et du cou seuls sont blancs. Les poils blancs qui garnissent la partie antérieure de la tête au dessus du bec sont fauves chez l'individu mâle. Du reste, chez tous, les couvertures du dessous des ailes sont blanches, et

1. Gal., pl. 18, p. 46.
2. Pl. col. d'ois., n° 97.

celles du dessus de la queue fauves ; et toutes les pennes des ailes, comme de la queue, ont leur face inférieure grise, et leur côté interne partagé par quatre ou cinq lignes blanches transverses placées à peu près à égale distance l'une de l'autre. Il est fortement à présumer que les différences que nous venons de faire remarquer entre les trois individus qui ont été représentés tiennent à des différences d'âge, et que les couleurs de l'adulte sont le fauve à toutes les parties où nous avons vu cette couleur se mêler avec du blanc.

LE FAUCON AUX PIEDS ROUGES[1].

Nous terminerons ce que nous nous proposons de dire sur les faucons, par l'histoire du faucon aux pieds rouges que Buffon n'a point décrit, et par celle de la Cresserelette qu'il n'a point connue ; ce sont les seules espèces d'Europe dont cet illustre naturaliste n'ait pas parlé dans ce qu'il a publié sur l'histoire des oiseaux.

Cette espèce, plus commune dans le nord et l'est de l'Europe qu'en France, est connue depuis longtemps, et l'était même de Buffon comme nous l'avons vu, mais il la prenait pour une variété du hobereau, qui à la vérité lui paraissait singulière. En effet, les différences qui distinguent ces oiseaux ne sont point de

1. *Falco rufipes*, Bechst. *Faucon aux pieds rouges*, Temm., Man. d'ornith., p. 33. Le Kober, Sonnini, Buff., t. III, p. 201.

la nature de celles qui constituent les variétés, quand elles sont observées sur des individus de même âge ; car s'ils se rapprochent, c'est seulement parce qu'ils ont tous deux les parties supérieures d'une teinte foncée, et les cuisses fauves, ainsi que les couvertures du dessous de la queue. Du reste ils diffèrent essentiellement.

Le mâle du faucon aux pieds rouges est uniformément d'un gris plombé; la cire, le tour des yeux et les pieds sont d'un rouge violâtre ; le bec et les ongles sont jaunes.

La femelle diffère du mâle par les raies noires et longitudinales de sa tête, par la teinte rousse du derrière du cou, des côtés de la tête et de la gorge ; les plumes du dessus du cou sont bordées de noir, et les parties inférieures du corps sont rayées de brun foncé. La queue d'un gris de plomb est marquée de six ou sept bandes noires transversales, qu'une d'entre elles termine. La cire et les pieds sont orangés. Mais ces couleurs, chez les mâles comme chez les femelles, éprouvent de grandes variations suivant l'âge, et elles auraient besoin d'être observées et décrites avec plus de détails qu'on ne l'a fait jusqu'à présent. Mais il paraît que les jeunes mâles ressemblent aux femelles adultes. La longueur de cet oiseau est de dix à douze pouces.

Ses mœurs semblent le rapprocher du hobereau ; car il habite, comme lui, le voisinage des grands bois et les taillis où les petits oiseaux deviennent facilement sa proie ; cependant les insectes font aussi sa nourriture habituelle.

LE FAUCON CRESSERELETTE[1].

Il n'y a rien d'étonnant si Buffon n'a point connu cette espèce, car l'eût-il vue, l'eût-il même observée, sa grande ressemblance avec la cresserelle l'aurait empêché de l'en distinguer; il les aurait considérées comme des variétés légères l'une de l'autre, et telles que lui en offraient souvent tous les autres faucons. Il paraît au reste que cette espèce ne s'est point présentée à ses yeux, et que si elle se rencontre en France, ce n'est que quelquefois dans le Midi, car elle ne paraît être commune que dans le royaume de Naples, en Sicile, en Sardaigne et dans le midi de l'Espagne; de plus elle serait de passage dans les provinces Illyriennes et dans la Hongrie. Ses mœurs sont analogues à celles de la cresserelle, dont elle a la taille; cependant on dit qu'elle fait son nid dans les fentes des rochers, tandis que cette dernière ferait de préférence le sien dans les trous des vieilles masures ou dans les troncs creux des arbres; mais il est aisé de juger que ces différences ne sont qu'apparentes; car il est plus que probable que si la cresserelle ne trouvait pas de vieilles murailles lézardées, elle se contenterait de la fente des rochers; en effet, est-il croyable que la nature en la formant ait lié l'instinct irrésistible qui la porte à construire son

1. *Falco tinnunculoides hotterens*, Storia naturale degli uccelli adornata di figure. Florentiæ, 1767. Temm., Man. d'ornith., p. 31.

nid, d'une manière déterminée, au penchant éventuel qui porte les hommes à élever des édifices? Non, assurément. Les différences qu'on a pu remarquer entre les lieux où ces oiseaux font leurs nids tiennent sans doute à ce que la cresserelle a principalement été observée dans les pays très peuplés et très cultivés, où les édifices abandonnés sont plus nombreux que les rochers solitaires, tandis que ç'à été le contraire pour la cresserelette, jusqu'à présent du moins.

Quoi qu'il en soit, la différence constante qui distingue ces deux espèces, c'est que la première, à tout âge, a les ongles noirs, tandis qu'à tout âge, la seconde les a blancs. Du reste, elles sont si semblables par les couleurs quelquefois, qu'il devient impossible par là de les reconnaître. On dit cependant que les parties supérieures du mâle de la cresserelette sont d'un fauve uniforme, sans aucune tache noire, tandis que des taches varient constamment cette partie du plumage de la cresserelle; quelques autres différences ont encore été marquées, mais il est évident qu'elles ne sont que dans les mots, c'est-à-dire dans de si légères variations de teintes, que le plus souvent la vue ne peut les saisir.

Note additionnelle aux Aigles.

Nous avons essayé de faire connaître toutes les modifications sous lesquelles se présente l'organisation des aigles. Une seule nous avait échappé, c'est celle qui consiste dans la queue étagée, représentée par l'Aigle a queue étagée (*falco fucosus*) de mon frère, que M. Temmink a fait représenter dans son recueil d'oiseaux coloriés, pl. 32. Cet oiseau découvert à la Nouvelle-Hollande, est entièrement d'un noir de suie, à l'exception de l'occiput et de la nuque qui sont d'un fauve clair. Les tarses sont couverts de plumes, et sa taille est d'environ deux pieds et demi.

LES PIES-GRIÈCHES.

Lorsqu'on ne considère que quelques espèces de pies-grièches bien caractérisées, comme l'a fait Buffon en parlant de ces oiseaux, on trouve qu'elles forment un genre très distinct de tous les autres, et par leurs organes et par leurs mœurs; il n'en est plus de même quand on en observe un plus grand nombre; alors on trouve des modifications tellement graduées, qu'on passe presque sans intervalle sensible de ces véritables pies-grièches à des oiseaux qui n'ont presque plus avec elles d'autre caractère qu'une petite échancrure près de la pointe du bec : les mœurs, les penchants, les instincts, tout diffère. Il faut donc restreindre ce que Buffon dit du naturel des pies-grièches aux espèces qu'il décrit, et qui en effet ont toutes les mœurs des oiseaux de proie, et le courage des faucons après lesquels il les classe. Un petit nombre d'espèces étrangères viennent encore se joindre à celles là; mais bientôt elles se confondent avec les merles, les fauvettes, etc. C'est au reste ce que Buffon avait à peu près remarqué, en traitant des *oiseaux étrangers qui ont rapport à la pie-grièche grise et à l'écorcheur*[1].

Buffon a parlé des quatre espèces les mieux connues de nos contrées : 1° la pie-grièche grise ou commune; 2° la pie-grièche rousse; 3° l'écorcheur, et

1. Tom. XIX, pag. 251, Édit. Pillot.

4° la petite pie-grièche ; mais il ne décrit que les trois premières, et se borne, pour la dernière, à indiquer ses couleurs, ne la regardant que comme une variété de sa pie-grièche grise dont elle a, au reste, à peu près les mœurs. Dans l'histoire de ces espèces, Buffon est entraîné à plusieurs erreurs, en confondant avec elles des espèces étrangères qui en diffèrent beaucoup; c'est surtout au sujet de sa pie-grièche grise et de son écorcheur qu'il commet cette confusion; ainsi les pies-grièches de la Louisiane, du Cap, du Sénégal et de Madagascar appartiendraient à la première de ces espèces, tandis que d'autres pies-grièches du Sénégal et même des Philippines appartiendraient à la seconde. Depuis, la fausseté de ces idées ayant été reconnue, elles ont été rejetées de la science.

On a trouvé des pies-grièches dans toutes les contrées de la terre, avec des modifications dans la forme du bec, qui les font passer d'une part aux merles, d'une autre aux gobe-mouches, etc. D'autres modifications s'observent encore dans les rapports des doigts, et dans les plumes de la tête, qui se présentent quelquefois en forme de huppe; dans la forme de la queue, qui est ou étagée ou composée de plumes d'égale longueur, etc. C'est en se fondant sur ces diverses modifications qu'on a cherché à subdiviser les pies-grièches en différents sous-genres : de là les genres *Falconelle*[1], *Lanion*[2], *Bagadais*[3], *Batara*[4], etc., etc., de M. Vieillot. Nous ne suivrons point le travail de

1. Nouv. Dict. d'Hist. natur., 2e édit., tom. XI, pag. 44.
2. *Idem*, tom. III, p. 145.
3. La Gal. des Ois., pag. 222.
4. Nouv. Dict. d'Hist. natur., 2e édit., tom. XXV, pag. 135.

cet auteur, qui n'a point une précision suffisante; nous nous bornerons à ajouter aux pies-grièches de Buffon quelques unes des espèces les plus remarquables découvertes dans ces derniers temps.

Et comme Buffon parle, à propos des oiseaux étrangers qui ont rapport aux pies-grièches, du langraien, du vanga et des bécardes, dont on a fait depuis des groupes distincts, mais voisins de celui des pies-grièches, nous parlerons de ces oiseaux à la suite des espèces de ce genre, et nous compléterons l'histoire des espèces de pies-grièches étrangères, qu'il ne fait qu'indiquer et qu'il pourra être intéressant de connaître.

LA PIE-GRIÈCHE BLEUE
DE MADAGASCAR[1].

C'est à Poivre, à ce célèbre et sage intendant des îles de France et de Bourbon, que l'on doit la première connaissance de cette belle espèce de pie-grièche. Il en rapporta de Madagascar un mâle et une femelle qu'il donna à la collection de Réaumur, ce qui mit Brisson, conservateur de cette collection, à même de les décrire et de les faire représenter dans son Ornithologie[2]. Buffon la fit également figurer[3],

1 *Lanius madagascarensis*, Briss., et *Lanius bicolor*, Gmel.
2 Ornith, tom. II, pag. 195, pl. 16, fig. 3.
3 Pl. enlum., n° 298.

mais sans la décrire, se bornant à en dire quelques mots, en ne l'envisageant que comme une variété très voisine de la pie-grièche grise d'Europe. Enfin, Levaillant a beaucoup ajouté à son histoire en faisant de nouveau connaître un mâle, une femelle et un jeune, par des figures et des descriptions[1].

Cette espèce, trouvée par Levaillant dans le pays des Namaquois au nord du cap de Bonne-Espérance, n'est donc pas renfermée dans l'île de Madagascar, d'où il suit que son nom n'a pas pour objet d'indiquer la contrée où elle se trouverait exclusivement, mais celle où elle a été d'abord découverte, et c'est la signification que prennent ordinairement tous les noms de pays appliqués aux animaux, c'est la seule même qu'on doive se proposer en les leur donnant.

Cette pie-grièche est un peu plus petite que notre pie-grièche grise commune. La tête, le derrière du cou, les épaules, le dos et les couvertures du dessus de la queue sont d'un bleu d'outre-mer très pur. Les couvertures des ailes et le côté externe des pennes des ailes, les deux moyennes de la queue, et le côté externe des latérales sont du même bleu, à l'exception de l'extrémité de toutes ces pennes qui est noir ainsi que leur côté interne. L'intervalle qui sépare les yeux des narines et la gorge sont couverts de petites plumes noires très serrées, et donnant à ces parties l'apparence du velours. Toutes les parties inférieures du corps sont d'un blanc pur. Les yeux sont jaunes; le bec et les pieds sont noirâtres.

La femelle a des couleurs moins vives que le mâle;

1. Ois. d'Afriq., tom. II, pag. 91, pl. 73, fig. 1, 2, 3.

les couvertures du dessus des ailes ont une teinte verdâtre; son cou seul est blanc, tout le reste des parties inférieures est d'un gris cendré, et l'intervalle entre l'œil et le bec, ainsi que la gorge, n'est pas noir.

Dans le jeune âge cette espèce a toutes les parties supérieures du corps d'un vert foncé, et les parties inférieures d'un gris clair; ce qui porte Levaillant à penser que la petite pie-grièche verte de Madagascar de Brisson[1], qui fut aussi donnée à Réaumur par Poivre, n'est qu'un jeune de la pie-grièche dont nous venons de donner les caractères.

Les Madécasses, suivant Poivre, appellent *tcha-chertdac* les individus adultes, et ils appelleraient simplement *tcha-chert* les jeunes, si la conjecture de Levaillant se confirmait.

Au sujet de ce *tcha-chert*, Buffon[2] fait remarquer que les ailes de cet oiseau étant beaucoup plus longues que celles des pies-grièches, puisque pliées elles ont chez lui la longueur de la queue, tandis qu'elles ne dépassent guère le croupion chez les pies-grièches, ce serait peut-être un motif de la séparer de ces dernières; mais Levaillant observe avec raison que la longueur des ailes du *tcha-chert*, que Buffon a connu, n'était due qu'à la manière vicieuse dont cet oiseau avait été empaillé.

1. Ornith., t. II, p. 195, pl. 15, fig. 3.
2. Tom. Ier, in-4°, pag. 310. — Édit. Pillot, tom. XIX, pag. 253.

LA PIE-GRIÈCHE OLIVE[1].

La longueur totale de cette charmante espèce est d'environ six pouces et demi.

Le plumage du mâle, dans son état parfait, est teint d'olivâtre sur la tête, le derrière du cou et le manteau. Les plumes du front sont colorées d'un jaune vif; une bande assez large et du plus beau noir, liserée de jaune dans sa partie supérieure, s'étend sur les joues et les côtés du cou. Les ailes ne dépassent pas l'origine de la queue; le bord externe des rémiges est de la couleur du dos, mais les barbes internes sont noirâtres, largement bordées de jaune. Les plumes qui composent la queue sont légèrement étagées, ce qui donne à celle-ci une forme arrondie par le bout; les pennes intermédiaires sont olivâtres, les latérales noirâtres, terminées par une tache jaune qui augmente de grandeur sur chacune d'elles en raison de son éloignement de la ligne médiane, en sorte que les pennes les plus externes sont presque entièrement jaunes.

Une couleur jaune ornée règne sur les plumes de la poitrine et du ventre; celles des flancs, du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue sont d'un jaune verdâtre; les yeux sont brun roussâtre; les pieds et les ongles brun clair.

Le jeune mâle, revêtu de la livrée qui précède celle

1. *L'Oliva*, Vaill., Ois. d'Afriq., 75; *Lanius olivaceus*, Shaw.

que nous venons de décrire, a le dessus de la tête et le derrière du cou d'un gris cendré; le dos et les ailes ont une teinte verdâtre; les pennes caudales sont noirâtres, mais les latérales externes sont déjà bordées intérieurement de jaune.

La bande noire des côtés du cou existe bien, mais elle est liserée de blanc, couleur qui est également celle des plumes du front. La gorge et la poitrine sont roussâtres, et du gris blanc est répandu sur les plumes des flancs, du bas-ventre et des couvertures inférieures de la queue.

Avant la première mue, les deux sexes sont recouverts du même plumage; toute la partie supérieure du corps est d'une couleur verdâtre, nuancée de gris sur la tête. Du blanc jaunâtre borde l'extrémité des grandes couvertures des ailes et des rectrices. Les plumes de la gorge sont blanchâtres; celles qui revêtent la poitrine et le ventre sont rayées de gris, sur un fond blanchâtre mêlé de jaune, qui se répand uniformément sur les flancs, le bas-ventre et le dessous de la queue; le bec et les pieds sont bruns.

La femelle, dont la taille est un peu plus petite que celle du mâle, conserve pendant toute sa vie cette coloration de plumage, seulement les raies des parties inférieures disparaissent pour faire place à une couleur isabelle uniforme.

Cette espèce est propre à l'Afrique méridionale.

Levaillant l'a rencontrée dans les forêts qui avoisinent la baie de *Lagoa*, ainsi que sur les bords du *Gamtoos* et du *Sondag*.

D'après ce voyageur, elle construit son nid sur les arbres et dans les buissons, et y dépose cinq œufs.

Le Muséum possède une très belle suite des différents âges de cet oiseau, qu'il doit au zèle bien connu du naturaliste voyageur Delalande.

LE GONOLEK[1].

A la manière dont Buffon parle en quelques mots d'une pie-grièche rousse du Sénégal, dans son histoire de l'écorcheur[2], pour établir que la pie-grièche rousse d'Europe passe en Afrique, et à ce qu'il dit du Gonolek sans le décrire, on pourrait conclure que ces deux oiseaux appartiennent à la même espèce ; car celle-ci lui venait du même pays que la première, et il la désigne aussi par le nom de pie-grièche rousse. Il importe d'éviter cette confusion ; car ces deux espèces n'ont presque rien de commun par les couleurs.

Brisson avait distingué le gonolek de toutes les autres pies-grièches, sous le nom de pie-grièche rousse du Sénégal[3]. Buffon tenait d'Adanson les individus qui ont fait le sujet de ses observations, et ils étaient originaires du Sénégal, comme nous venons de le dire. Brisson avait aussi obtenu les siens d'Adanson et de la même contrée; mais c'est du cap de Bonne-Espérance que Levaillant a rapporté ceux qui faisaient

1. Voir les pl. enlum. 477 et 56. Buffon, in-4°, t. 1, p. 305 et 314. — Édit. Pillot, t. XIX, p. 257.

2. *Lanius barbarus*, Gmel.

3. Ornith., tom. II, pag. 185, n° 20.

partie de sa collection, et qui consistaient en deux mâles et une femelle, lesquels furent tués par lui ou par ceux qui l'accompagnaient dans le pays des grands Namaquois. On peut conclure des deux points où cette espèce a été rencontrée jusqu'à présent, qu'elle habite presque toutes les parties occidentales de l'Afrique.

Le gonolek est un peu plus petit que notre pie-grièche grise commune : du bout du bec à l'extrémité de la queue il a de huit à neuf pouces. Ses couleurs sont remarquables par leur pureté et leur éclat. Un beau jaune olivâtre qui commence à la base du bec, et descend jusqu'au bas du cou en passant au dessus des yeux, colore ces parties. Une bande noire qui naît sur les côtés du bec, enveloppe l'œil et descend sur les épaules, vient se joindre au noir du dos et des ailes. Le croupion et la queue sont du même noir que les ailes, et toutes les parties inférieures sont du rouge le plus éclatant, à l'exception de la gorge, où le rouge semble prendre une teinte orangé, et de la couverture du dessous de la queue, où le fauve se montre. Le bec est noir; les pieds sont bruns ainsi que les yeux.

Les teintes de la femelle, qui est un peu plus petite que le mâle, sont moins brillantes et moins pures.

C'est là tout ce que l'on connaît de l'histoire de cette espèce, qui semble, par l'éclat de ses couleurs, si différente des pies-grièches de nos contrées; on croirait qu'elle appartient à une autre nature, et qu'elle doit présenter dans ses mœurs des caractères non moins différents que ceux que nous présente son vêtement.

LA PIE-GRIÈCHE HUPPÉE DU SÉNÉGAL[1].

C'EST sous ce nom que cette espèce a long-temps été connue chez nous avant d'être décrite, et nous en devons la connaissance détaillée à Levaillant[2], qui la décrivit d'après des individus rapportés du Sénégal par M. Geoffroy de Villeneuve, et c'est d'après les indications de Levaillant que Vieillot en a fait le genre Prionops ou Bagadais qu'il caractérise ainsi : bec garni à sa base de plumes dirigées en avant, tendu, très comprimé par les côtés. Levaillant, en effet, nous dit que si l'on considère la forme droite, allongée et tirée en avant de ce bec, ainsi que ses côtés aplatis, on trouvera qu'il diffère beaucoup de celui des pies-grièches; ensuite il en donne une description fort exacte que nous ne pouvons mieux faire que de répéter ici à de légères modifications près.

Une large paupière déchiquetée enveloppe l'œil; les plumes d'entre le bec et les yeux se hérissent ou se dirigent en avant, et recouvrent les narines et la base du bec qu'elles cachent en grande partie. La tête est ornée d'une huppe de plumes molles. Les pennes de la queue sont de longueur égale, et les ailes ne s'éten-

1. *Lanius plumatus*, Shaw; *Prionops Geoffroii*, Vieill.; Gal. pl. 142.
2. *Le Geoffroy*, Vaillant, ois. d'Afriq., pag. 124, pl. 80 et 81.

dent que jusqu'à la moitié de la queue. Les plumes qui recouvrent le bec, ainsi que celles de la huppe et des joues, sont d'un blanc pur, tandis que la tête à sa partie postérieure et sur ses côtés est d'un gris noir. Le cou en dessus, la gorge, le cou en dessous, la poitrine, les flancs, le ventre, les couvertures du dessous des ailes et celles du dessous de la queue sont d'un blanc pur. Le dos, les épaules et les ailes sont d'un noir bleuâtre. Une large bande blanche qui fait partie des grandes couvertures des ailes et des bords des plus longues plumes des épaules, traverse l'aile dans toute sa longueur. Les deux plumes les plus latérales de chaque côté de la queue sont entièrement blanches; la troisième a du noir à sa naissance, et le noir s'étend toujours un peu davantage sur les autres. Le bec est noir et les pieds sont jaunes. Cet oiseau est de la taille de notre grive.

Nous pourrons ajouter que la paupière déchiquetée de Levaillant se compose de petites plumes représentant des dentelures par leur disposition; que le doigt du milieu est beaucoup plus séparé de l'interne que de l'externe, auquel il est réuni depuis le milieu de la seconde phalange de ce dernier, tandis que la seconde phalange du premier est tout-à-fait libre; que la troisième penne des ailes est la plus longue, et que les pennes de la queue sont au nombre de dix.

Les mœurs de cet oiseau sont tout-à-fait inconnues.

LA PIE-GRIÈCHE A FRONT BLANC[1].

Ce bel oiseau de la Nouvelle-Galle du sud, c'est-à-dire des parties orientales de la Nouvelle-Hollande, a été placé par Latham, qui le premier l'a fait connaître exactement[2], dans le genre des pies-grièches. M. Vieillot l'en a tiré pour en former son genre *Falcunculus*[3], et M. Temminck l'y a rappelé sous le nom nouveau de pie-grièche à casque[4]. Nous avons déjà exprimé notre opinion sur la puérilité des discussions qui ont pour objet la formation des genres, quand il s'agit de caractères, dont ceux qui les critiquent, pas plus que ceux qui les proposent, n'ont été à portée d'apprécier la valeur. A la vérité, le genre pie-grièche avait fini par devenir si nombreux en espèces et si peu naturel, que, pour en faciliter l'étude, il devenait utile de le subdiviser; mais dans cette vue des genres artificiels composés chacun d'une seule espèce, comme M. Vieillot l'a fait, répondaient-ils à ce besoin? C'est ce que nous ne pensons pas. Quoi qu'il en soit, la pie-grièche à front blanc ou à casque est de la taille de la pie-grièche commune, et la rappelle

1. *Lanius frontatus*, Lath.; *Falcunculus frontatus*, Vieill.
2. Synopsis, 2e suppl., pl. 122, pag. 75.
3. Gal. des ois., pl. 137.
4. Pl. col. d'ois., n° 77, fig. 1 et 2.

tout-à-fait, à la première vue, par sa physionomie. En l'observant plus attentivement on voit qu'elle peut relever les plumes de sa tête en forme de huppe, que la mandibule inférieure de son bec est un peu plus forte, un peu plus courbée à son bord inférieur que celle des autres espèces du genre, et que toutes les pennes de sa queue sont d'égale longueur; et elle rappelle encore plusieurs autres espèces de pies-grièches par la distribution de ses couleurs, quoique sous ce rapport elle soit plus richement partagée qu'un grand nombre d'entre elles, et surtout que celles d'Europe. En effet, le noir, le gris, et un peu de marron, sont les seules couleurs qui s'observent chez ces dernières, tandis que les teintes vertes dominent chez la pie-grièche à front blanc. Le dessus de la tête et du cou sont noirs; les ailes et la queue sont grises, à l'exception de la penne extérieure de la queue qui est blanche à son bord externe et à son extrémité; les côtés de la tête et du cou sont blancs, coupés par une bande ou moustache noire, qui naît à la partie postérieure de l'œil, et descend obliquement de manière à se réunir à la partie noire du dessus du cou; moustache qui semble être un caractère commun à toutes les pies-grièches. Les épaules, le dos jusqu'à la queue sont d'un vert un peu foncé, les parties inférieures, c'est-à-dire la poitrine et l'abdomen tout entier, sont d'un jaune verdâtre; chez le mâle la gorge et le dessous du cou sont noirs, tandis que chez la femelle ces parties sont vertes, et c'est celle-ci qui a la huppe la plus petite. Le bec et les pattes sont bleuâtres.

LES VANGA[1].

Ces oiseaux sont remarquables par leur bec droit, aussi grand que leur tête, dont la mandibule supérieure se recourbe en crochet à sa pointe, tandis que sa mandibule inférieure se recourbe de bas en haut, et comme ce bec est beaucoup plus haut que large, même à sa base, ce qui en augmente beaucoup la force, il devient pour cet oiseau une arme très puissante. Le doigt externe est réuni au doigt moyen jusqu'à la première phalange; c'est la troisième penne des ailes qui est la plus longue, et elle ne dépasse pas l'origine de la queue. Des soies raides, dirigées en avant, garnissent les côtés du bec à sa base.

Tous les vrais vanga paraissent appartenir aux Indes orientales ou à la Nouvelle-Hollande; mais l'on n'en connaît encore qu'un très petit nombre d'espèces : celle que Buffon indique sans la décrire sous le nom de *Vanga* ou *Bécarde à ventre blanc*[2], et dont il a donné la figure dans ses planches enluminées, n° 228, sous la dénomination de *Pie-grieche, appelée l'écorcheur de Madagascar;* le vanga destructeur[2], dont M. Temminck donne une bonne figure, et le vanga

1. *Vanga*, Buff., Temm.
2. Tom. Ier, in-4°, pag. 312. — Édit. Pillot, tom. XIX, pag. 255.
3. *Cassican destructeur*, Temm., pl. col., n° 273.

cap-gris de M. Lesson[1], sont peut-être aujourd'hui les seules espèces de ce genre. Ce sont des oiseaux dont les mœurs ne sont point connues, et qui sous ce rapport surtout doivent appeler l'attention des naturalistes voyageurs.

LE VANGA A VENTRE BLANC[2].

Sa longueur du bout du bec au bout de la queue est d'environ dix pouces, et sa taille est celle du merle. Le cou, les épaules, la poitrine, le ventre, les couvertures du dessous de la queue sont d'un blanc pur, à l'exception d'une grande tache d'un noir verdâtre, à la partie postérieure de la tête. Le dos, les ailes et la queue sont noirs à reflet verdâtre, seulement on voit sur l'aile une bande blanche formée par les extrémités des grandes couvertures et le bord des pennes secondaires, et la même couleur termine chacune des pennes de la queue. Cette queue est étagée. Le bec est noir, les pieds sont couleur plombée, et les ongles noirâtres.

Cet oiseau avait été rapporté de Madagascar par Poivre, qui le donna à Réaumur; et c'est cet individu qui a servi à ce qu'ont publié Buffon et Brisson de cette espèce. Le nom de Vanga est celui que les Madécasses donnent à cet oiseau ; et nous ne devons

1. Zool. du voyage de *la Coquille*, pl. 11.

2. *Lanius curvirostris*, Gmel.; *l'Écorcheur de Madagascar*, Brisson, Ornith., tom. II, pag. 191, pl. 19, fig. 1.

point terminer ce que nous avons à en dire sans faire remarquer que Buffon sentit d'abord que le Vanga se distinguait génériquement des pies-grièches, ce qui n'avait point été aperçu par Brisson.

LE VANGA DESTRUCTEUR[1].

On ne connaît encore cette espèce que par la description que M. Temminck en donne.

La tête, l'occiput, une partie de la nuque et les joues sont noirs. L'intervalle entre l'œil et le bec est blanc, et des soies raides s'y font voir. La partie postérieure du cou, les scapulaires et le dos sont gris d'ardoise. Les ailes sont d'un brun noir, à l'exception de trois pennes secondaires qui sont extérieurement bordées de blanc. La queue, composée de pennes à peu près égales entre elles, est noire; mais chaque penne, excepté les deux moyennes, est terminée de blanc. La gorge, le devant du cou et la poitrine sont blancs, et le blanc de ces parties s'avance sur les côtés du cou presque jusqu'à la nuque; le noir des joues descend lui-même sur le blanc du cou. Le milieu du ventre et l'abdomen sont blanchâtres, mais les flancs sont d'un gris cendré. Le bec, bleuâtre à sa base, est noir à sa pointe.

La femelle se distingue du mâle en ce que ce qui est noir dans celui-ci, est brun foncé dans celle-là;

1. *Cassican destructeur*, Temm., pl. col. 273.

de plus, chez elle, les tiges des plumes de la tête et des joues sont blanches, les ailes n'ont aucune partie blanche visible, les parties inférieures sont d'un blanc roussâtre terne, et les flancs sont d'un brun très foncé.

La longueur totale de cette espèce est d'environ dix pouces, et elle a été rapportée de la Nouvelle-Hollande où elle ne paraît pas être très rare ; cependant on n'en connaît encore que les formes et les couleurs, c'est-à-dire qu'on est encore à l'enfance de son histoire.

LE VANGA CAP-GRIS[1].

Voici ce que M. Lesson nous apprend de ce vanga : « Ce bel oiseau, de la grandeur d'un merle, a de longueur totale neuf pouces. Le bec est long d'un pouce du front à son extrémité; il est fort et robuste, à arête saillante entre les narines qui sont déprimées. La mandibule supérieure se termine par une pointe crochue et forte. Les tarses sont robustes et le doigt postérieur est remarquablement fort. Les ailes dépassent le croupion ; la queue composée de dix pennes est légèrement arrondie.

» La tête, les joues et le dessous de la gorge jusqu'à la poitrine sont d'un gris cendré. Le dos, le croupion et les couvertures des ailes sont d'un

1. *Lanius kirkocephalus*, Less. Voyag. de *la Coquille*, pl. 11, p. 633.

rouge brun orangé fort vif. Les grandes pennes et les moyennes, ainsi que la queue en dessus, sont d'un gris fauve uniforme. Le ventre, les plumes des cuisses, les couvertures inférieures de la queue d'un rouge fauve d'égale teinte. La queue en dessous est d'un gris clair, et l'extrémité des pennes s'use très aisément. Le bec est plombé, et cette couleur semble encore propre aux pieds.

» Le vanga cap-gris habite les forêts de la Nouvelle-Guinée, aux alentours de Doméry, où les Papons le nomment *Pitohui.* »

LES BATARA[1].

Ces oiseaux ont le bec court, élargi à sa base, comprimé à sa pointe, dont la mandibule supérieure est obtuse et recourbée à son extrémité. La mandibule inférieure est convexe à son bord inférieur, et terminée en pointe. Les narines sont ovoïdes, les pieds grêles, les ailes courtes, et ce sont les troisième, quatrième et cinquième pennes qui sont les plus longues. Tous ces oiseaux sont américains, et vivent entre les deux tropiques.

Le nom de Batara est donné à ces oiseaux par les Guaranis, comme nous l'apprend M. Azara, à qui l'on doit tout ce que l'on sait sur le naturel de ces pies-grièches américaines.

C'est lui en effet qui nous apprend que les Batara vivent dans les halliers les plus épais, voltigeant de buissons en buissons sans jamais descendre à terre; qu'ils se nourrissent d'insectes, de chenilles, de larves de toutes espèces; que jamais on ne les rencontre dans les grands bois ni dans les plaines découvertes; qu'ils vivent par paires, et que dans les saisons des amours ils font entendre à la distance d'un demi-mille leur voix forte, qui chez toutes les espèces se ressemble et consiste dans une répétition précipitée de la syllabe *ta;* qu'ils ne sont point farouches et se ren-

1. *Batara,* Azara, voyag., tom. III; *Thamnophilus,* Vieillot. Anal d'une nouv. ornith., pag. 40.

contrent fréquemment près des habitations, lorsque leur voisinage est couvert d'abondantes broussailles. M. Azara a décrit huit espèces de Batara dont sept n'étaient point connues, et MM. Swainson et Such viennent d'en ajouter treize autres à ce genre[1]. Nous donnerons ce que l'on sait de l'histoire de quelques unes des principales, car la plupart n'ayant été observées que dans leurs dépouilles, non seulement on ne connaît absolument d'elles que leurs formes et leurs couleurs, mais même on n'est pas d'accord sur les genres auxquels toutes appartiennent.

LE BATARA RAYÉ[2].

Cet oiseau a de treize à quatorze pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue, et celle-ci fait à peu près la moitié de cette mesure et est étagée. Les ailes sont courtes et ne s'étendent pas au delà de la naissance de la queue. Une huppe composée de plumes droites et larges couronne la tête, et les tarses nus ont environ un pouce et demi de hauteur. Ces diverses proportions rappellent assez celles de notre pie commune.

Chez les femelles adultes la huppe est d'un noir

1. The zool. Journ. vol. I, pag. 554, et vol. II, pag. 554.

2. *Tamnophilus striatus*, *Tamnop. vigorsii*, Such., zool. Journ., janv. 1825, vol. I, pag. 557; *Vanga striata*, Voyag. de *l'Uranie*, Quoy et Gaimard.

brillant. Le manteau, le dessus et le dessous des ailes, et leurs pennes, sont du même noir, mais barrés de raies blanches. Le derrière et les côtés du cou, la poitrine, le ventre, les couvertures inférieures de la queue sont d'un gris d'ardoise qui pâlit sous la gorge. Le bec d'une teinte plombée est d'un blanc bleuâtre sur le bord de ses mandibules; les tarses sont grisâtres et les doigts bruns ainsi que les ongles.

Chez le mâle les raies blanches des parties supérieures du corps ont une teinte rousse, et le noir de celles-ci est devenu brun, excepté la huppe qui est restée noire. De plus, les femelles ont la gorge blanchâtre et toutes les parties inférieures du corps fauves. Les plumes qui recouvrent le front et le dessus des yeux sont d'un roux vif. Cette espèce, suivant MM. Quoy et Gaimard, se trouve au Brésil; elle vit sur les bords des bois, dans le voisinage des prairies, où elle irait courant à terre, à la recherche des vers, en relevant la queue comme nos pies : ce qui ne serait pas entièrement conforme à ce que nous dit M. Azara des caractères génériques de ces oiseaux.

Ce voyageur décrit sous le nom de Batara rayé[1] un oiseau qui a avec celui dont nous venons de parler les plus grands rapports; il en diffère cependant par quelques points assez importants pour qu'on ne doive pas les confondre dans la même espèce sans de nouvelles observations. Voici ce qu'en dit ce voyageur : « Cet oiseau a la huppe d'un beau noir; la base du bec marbrée de noir et de blanc, ainsi que le dessous et les côtés de la tête et le haut du cou; le des-

1. Voyag., tom. III, pag. 420.

sous du cou, le dos et les couvertures supérieures des ailes rayés transversalement de blanc et de noir; les pennes des ailes noires *tachetées de bleue;* la queue noire avec des bandes blanches transversales et interrompues; le devant du cou et la poitrine rayés de noir, sur un fond blanchâtre; le ventre et les couvertures inférieures des ailes de couleur blanche; le dessous des pennes de l'aile taché de blanc, sur un fond noirâtre luisant, le tarse d'un plombé clair; le bec noirâtre à sa base et blanc céleste dans le reste, enfin l'iris d'un jaune paille très brillant.

» La femelle a les mêmes dimensions et la même huppe; mais les côtés et le derrière de sa tête sont d'un brun mêlé de blanchâtre et de roux avec des raies noires; le dessus de la tête et du corps est de couleur de tabac d'Espagne, et tout le dessous est roux blanchâtre.

» Cet oiseau a six ou sept pouces de longueur totale... Il place son nid sur les petites branches des buissons épais, et il le construit en dehors de filaments fortement attachés à deux rameaux qui forment la fourche à l'extrémité d'une branche menue; l'intérieur est tapissé de crins et de tiges de plantes aussi déliées; la largeur et la profondeur de ce nid sont de deux pouces et demi, et sa longueur de quatre. Le mâle et la femelle partagent l'incubation; leurs œufs sont blancs rayés de rougeâtre, et plus pointus à un des bouts, etc. »

LE BATARA ROUX[1].

C'est aussi à Azara que l'on doit la connaissance de cet oiseau, huppé à peu près comme les précédents, et à queue étagée comme eux. Voici la description qu'il en donne : Longueur totale six pouces et un quart, de la queue deux pouces et demi... Une teinte de brun blanchâtre commence aux narines et couvre les côtés et le dessous de la tête. Des raies transversales, blanches et noires, occupent le devant et les côtés du cou, aussi bien qu'une partie de la poitrine dont le reste est blanchâtre, comme le ventre. Le dessous de l'aile est d'un blanc roussâtre. Les plumes du dessus de la tête ont une couleur tabac d'Espagne foncée. Le derrière du cou, les couvertures supérieures, et les trois dernières pennes de l'aile, aussi bien que la bordure de toutes les pennes, sont mordorés. Le dos est d'un brun mêlé de bleu. Les pennes intermédiaires de la queue sont noirâtres, et les autres noires, avec de petits traits blancs sur leur plus large côté, et une tache de la même couleur à leur extrémité. Le tarse a une teinte plombée ; le bec est noir en dessus, et d'un bleu clair en dessous.

Leur nid se construit de la même manière et avec les mêmes précautions que celui du batara rayé ; ils

1. Azara, Voyag., tom. III, pag. 424.

y déposent des œufs blancs légèrement piquetés de rouge, et les jeunes, qui ne diffèrent point des adultes, prennent leur volée quinze jours environ après leur naissance.

LES LANGRAIENS[1].

Les Langraiens forment, dans la famille des pies-grièches, un groupe distinct bien caractérisé par la grande longueur des ailes; en effet les ailes de toutes les autres pies-grièches ne s'avancent le plus souvent que jusqu'à l'origine de la queue, ce qui restreint singulièrement l'étendue du vol de ces oiseaux, tandis que les langraiens, ayant des ailes fort longues qui dépassent souvent la queue, approchent des hirondelles pour la légèreté et la puissance du vol.

Sonnerat est le seul auteur qui nous apprenne quelque chose des mœurs de ces oiseaux, en parlant de sa pie-grièche dominicaine de Manille, qui est le langraien à ventre blanc; mais il se borne à nous dire que cet oiseau se balance en l'air comme les hirondelles, et qu'il est ennemi du corbeau, auquel il livre des combats tellement opiniâtres, et avec tant d'avantage par la facilité qu'il a d'échapper à son ennemi, que celui-ci finit ordinairement par s'éloigner, en lui abandonnant le champ de bataille.

Ce genre renferme cependant plusieurs autres espèces, dont M. Valancienne a décrit les caractères, et pour quelques unes donné les figures; mais ces espèces ne sont connues que par leurs dépouilles: recueil-

1. Nom de ces oiseaux à Manille.

lies à la hâte dans les lieux où les oiseaux ont été découverts, on n'a pu observer ceux-ci vivants, et leur histoire reste conséquemment toute entière à tracer.

Dans l'étude particulière que M. Valancienne a faite de ces oiseaux, il en établit six espèces qui sont toutes des Indes orientales.

LE LANGRAIEN A VENTRE BLANC[1].

Buffon parle de cet oiseau, qu'il connaissait par Sonnerat, pour indiquer les différences qui se trouvent entre lui et les pies-grièches proprement dites, auxquelles Brisson l'avait associé; mais il ne le décrit pas. Sonnerat au contraire en donne une description sommaire, qui en fait connaître les traits principaux, c'est-à-dire la taille et les couleurs, indiquant suffisamment par le nom qu'il lui donnait, le genre auquel il pensait devoir le rapporter, et par conséquent ses caractères génériques. C'est Brisson qui en a donné une description complète d'après un individu du Cabinet de l'abbé Aubri, qui venait de Manille.

1. *Ocypterus leucogaster,* Valent. Mém. du Mus., tom. VI, pag. 21, pl. 7, fig. 2. *La Pie-grièche dominicaine des Philippines,* Sonnerat, Voyag. à la Nouvelle-Guinée, p. 55, pl. 25. *Langraien,* Buff., tom. Ier, in-4°, pag. 310. — Édit. Pillot, tom. XIX, pag. 253. *La Pie-grièche de Manille,* Brisson, tom. II, pag. 180, pl. 18, fig. 2.

Depuis, cette espèce a été envoyée de Timor, et se trouve assez communément dans les collections.

Elle a sept pouces du bout du bec au bout de la queue; la tête, le cou, les ailes et la queue sont d'un gris d'ardoise; le dos et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun sale; la poitrine, l'abdomen et les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont blanches; les pennes des ailes et de la queue sont d'un gris-blanc en dessous; le bec est bleuâtre, et les pieds sont noirs. Il y a quelques différences entre cette description, celle de Sonnerat et celle de Brisson, en ce que le premier dit que toutes les parties supérieures, le cou et *la poitrine* sont *noirs*, et que Brisson dit seulement que les parties supérieures sont noirâtres, ce qui s'accorde mieux avec ce que nous venons de rapporter; mais il ajoute que le bec est gris-blanc; or, ce sont ces différences qui ont porté Gmelin à faire son *Lanius dominicanus* de l'oiseau de Sonnerat, et son *Lanius leucorhyncos* de celui de Brisson.

LE LANGRAIEN A LIGNES BLANCHES[1].

Cet oiseau est d'une taille égale à celle de la pie-grièche écorcheur; une couleur brune, beaucoup plus foncée sur le dos et les petites couvertures des ailes, est répandue sur la tête, la poitrine et le ven-

1. *Ocypterus albovittatus*, Val. mém. mus., pl. 8, fig. 1.

tre ; ses ailes longues et pointues atteignent l'extrémité de la queue ; en dessus, un bleu d'ardoise les colore ; en dessous, leur partie antérieure est blanche, mais le reste de leur longueur est gris ; le bord externe des seconde, troisième et quatrième rémiges est d'un blanc pur, et quand les ailes sont fermées, ces bords blancs réunis forment, sur chacune d'elles, une bandelette longitudinale blanche ; la queue, légèrement arquée, est d'un beau noir, ainsi que ses couvertures supérieures et inférieures ; chacune des pennes qui la composent, les deux médianes exceptées, est terminée par une tache blanche ; un bleu foncé règne sur la plus grande partie du bec, mais la pointe ainsi que les pieds sont noirs.

Le plumage de cet oiseau, dans son premier âge, est, sur la tête, le dos et les parties inférieures, d'une couleur roussâtre grivelée de taches blanches ; chaque plume des petites couvertures des ailes est terminée par une tache noirâtre avec un point blanc sur le milieu de la pointe ; la couleur blanche de l'extrémité des pennes caudales est liserée de noirâtre ; le bec est plus court que dans l'adulte ; sa base est blanche et sa pointe brune.

Cette espèce a d'abord été envoyée de Timor au Muséum d'histoire naturelle, par Maugé, naturaliste, mort dans le voyage de Baudin ; depuis on l'a reçue de la Nouvelle-Hollande.

LES CASSICANS[1].

Buffon trouvant de la ressemblance entre un oiseau de la Nouvelle-Guinée, qu'il avait reçu de Sonnerat, les cassiques et les toucans[2], imagina que ce nom de cassican serait propre à rappeler ces rapports à l'esprit. Malheureusement ces ressemblances n'étaient que fort légères; car les toucans appartiennent à un autre ordre que les cassicans, et les cassiques, quoique de l'ordre des passereaux, sont de la famille des conirostres, c'est-à-dire des oiseaux à bec conique, et non point de celle des oiseaux à bec denté ou dentirostre : ce nom de Cassican serait donc plus propre à égarer l'esprit qu'à l'éclairer, s'il avait conservé sa signification, et ç'a presque toujours été la destinée des noms significatifs, même lorsqu'ils exprimaient des caractères positifs, des particularités organiques sensibles à la vue ; à plus forte raison l'est-elle quand ils n'expriment que des rapports.

Les traits distinctifs des cassicans consistent dans un bec grand, conique, droit, rond à sa base, entamant les plumes du front par une échancrure circulaire, arrondi au dos, comprimé sur les côtés, à pointe crochue et échancrée latéralement; des nari-

1. *Barita*, Cuv.; *Cracticus*, Vieill.
2. Tom. VII, in-4°, pag. 134.— Édit. Pillot, tom. XXV, pag. 100.

nes ovales, petites, linéaires, nues, et n'étant point entourées d'une partie membraneuse; la seconde et la troisième penne de l'aile plus longues que toutes les autres.

Ce sont des oiseaux qui ont été découverts à la Nouvelle-Hollande et à la Nouvelle-Guinée, mais qui, n'ayant fait le sujet d'aucune observation à l'état vivant, nous laissent dans une profonde ignorance sur leurs mœurs, que la forme de leur bec fait supposer être analogues à celles des pies-grièches.

Ce genre se compose aujourd'hui de cinq ou six espèces, à la tête desquelles se trouve celle que Buffon a fait représenter, dans ses planches enluminées n° 628, sous le nom de Cassican de la Nouvelle-Guinée, et dont il se borne à donner les mesures dans son texte; nous suppléerons à ce qui manque à la description de cette espèce, et nous en ferons connaître en outre une ou deux autres.

LE CASSICAN VARIÉ[1].

Cette espèce dont la longueur totale est d'environ treize pouces, et qui par conséquent s'approche de notre pie commune, a la tête, le cou, le haut de la poitrine et le dos noirs; le croupion, les couvertures supérieures de la queue et le dessous du corps blancs;

1. *Coracias varia*, Gmel., Buff., tom. VII, in-4°, pag. 134, planch. enlum. 628. — Edit. Pillot, tom. XXV, pag. 100.

les couvertures supérieures des ailes blanches, avec des taches noires; les grandes pennes des ailes entièrement noires; les moyennes mélangées de noir et de blanc; la queue noire, avec une bordure blanche; le bec bleuâtre et les pieds noirs.

LE CASSICAN QUOY[1].

C'est au havre de Dorery, à la Nouvelle-Guinée, que cet oiseau a été découvert; il n'y paraît pas être fort commun, à en juger du moins par l'impossibilité où furent les naturalistes de *la Coquille* de s'en procurer plus d'un : les naturels le nomment *Kohuoque*, nom qui paraît être commun à plusieurs oiseaux à plumage noir.

M. Lesson, de qui nous tirons ces détails, donne de ce cassican la description suivante : « Cet oiseau a treize pouces de longueur totale, avec la queue qui en a cinq; le bec a près de deux pouces; il est robuste, très épais à la base, élargi en dessus, comprimé vers la pointe; la mandibule supérieure est terminée par un crochet légèrement recourbé en bas; les narines sont étroites, ouvertes latéralement; le bec, dès son origine à la moitié de sa longueur, est d'un blanc bleuâtre nacré; dans le reste, il est d'un bleu-noir qui devient très vif à son extrémité; un cercle de

1. *Barita Quoyi*, Less. Voyag. de *la Coquille*, pag. 639, pl. 14.

peau nue entoure l'œil ; l'iris est gris-roux ; les plumes du front forment un demi-cercle légèrement échancré ; elles sont disposées par petites houppes ; et le bec, de chaque côté, est garni de poils raides dirigés en avant ; le plumage est entièrement d'un noir lustré ; mais les parties inférieures sont d'un noir moins vif que les supérieures, et même brunâtre ; les ailes s'étendent jusqu'aux deux tiers de la queue, qui a douze pennes ; les trois premières sont les plus courtes ; les quatrième, cinquième et sixième de chaque côté sont les plus longues ; les pieds et les ongles sont noirs ; ceux-ci sont comprimés sur les côtés et très aigus. »

LE CASSICAN RÉVEILLEUR[1].

Cet oiseau a été découvert à l'île de Norfolk, à l'est de la Nouvelle-Galles du Sud, par l'expédition qu'y envoya le capitaine Phillip, chargé de la fondation et du gouvernement de la colonie anglaise de Port-Jackson ; et White, chirurgien attaché à cette expédition, le décrivit comme appartenant au genre du corbeau ; Latham ensuite en fit un rollier ; Daudin, qui vint après, le considéra comme type d'un genre

1. *Corvus graculenius*, White ; *Coracias stepera*, Lath. ; *Réveilleur*, etc., Ornith., tom. II, pag. 267 ; *Grand Calybé*, Vaillant, ois. de paradis, tom. I, pag. 67, pl. 24.

nouveau, auquel il donna le nom de *Réveilleur*, et qu'il plaça entre les rolliers et les oiseaux de paradis. Enfin, mieux connu, il a été tiré de la famille des oiseaux dont le bec est conique, pour être réuni à ceux dont le bec est denté ; mais auparavant Vaillant, en en donnant une nouvelle histoire, avait fait observer qu'il n'appartenait point au groupe des oiseaux de paradis où quelques auteurs avaient été conduits à le placer par ses nombreuses analogies avec le calybé, rapporté par Sonnerat de la Nouvelle-Guinée; mais nous verrons bientôt que ce calybé lui-même n'est pas un oiseau de paradis.

Le cassican réveilleur est de la grandeur de notre corneille commune, et son plumage est entièrement d'un noir brun grisâtre, un peu plus foncé sur les parties supérieures du corps que sur les inférieures; une large tache blanche sur les grandes pennes des ailes, et la queue blanche à ses deux extrémités, sont les seules modifications qu'éprouve la teinte sombre de ce vêtement. Les pieds et le bec sont noirs, excepté l'extrémité de celui-ci qui est blanche.

Cette espèce paraît se trouver aussi à la Nouvelle-Hollande, et se nourrir principalement d'insectes; elle a reçu le nom de Réveilleur, parce qu'elle passe toutes les nuits à pousser des cris aigus, qui ne permettent pas plus aux animaux qu'aux hommes de se livrer au sommeil; mais Vaillant conjecture, avec beaucoup de vraisemblance, qu'elle ne fait ainsi entendre sa bruyante voix que dans la saison qui est pour elle celle de l'amour.

LES CALYBÉS[1].

Les calybés ont de grands rapports avec les cassicans : pendant long-temps ces oiseaux ont été réunis dans le même genre. Ils sont des mêmes contrées, et ont probablement le même genre de vie ; mais quoique le bec des calybés ait la même forme que celui des cassicans, il est moins gros à sa base, et les narines des premiers sont percées dans un large espace membraneux qui ne s'observe point chez les seconds. Mais ce qui surtout fait distinguer ces oiseaux, c'est qu'avec des systèmes d'organes à peu près semblables, les uns sont revêtus du plumage le plus riche, composé de plumes d'une structure toute particulière, tandis que, sous ce rapport, les autres n'ont rien que d'ordinaire. Cet éclat du vêtement, qui établit une analogie remarquable entre les calybés et les oiseaux de paradis, avait porté les premiers observateurs à les réunir à ceux-ci, malgré les nombreuses différences qui les séparaient d'ailleurs. Depuis, les formes du bec ayant prévalu, comme caractères génériques, on vit réunir ces oiseaux aux cassicans; et ce n'est qu'après une troisième comparaison, qu'après que toute prévention a eu cessé d'agir, et que l'esprit a pu retrouver son entière liberté, qu'on en a formé

1. *Calybœus*, Cuv.; *Phonygama*, Less.

un groupe naturel distinct de tous les autres groupes de la même famille. Les espèces de ce genre consistent dans le calybé de paradis, et dans le calybé cornu ou de Kéraudren; mais ce dernier, remarquable par plusieurs circonstances de son pelage, pourra peut-être rester le type du genre phonygame de M. Lesson, que ce naturaliste avait d'abord distingué de tous les autres genres de la famille, mais que depuis il a considéré comme identique à celui des calybés, que mon frère a fondé sur le cassican calybé, et auquel, à la vérité, il a réuni ce phonygame que M. Lesson, dans le voyage de *la Coquille*, a fait graver sous le nom générique de cassican.

LE CALYBÉ DE PARADIS[1].

C'est Sonnerat qui le premier a publié une description de ce bel et brillant calybé; il le découvrit à la Nouvelle-Guinée, et, principalement frappé par le plumage éclatant dont cet oiseau est revêtu, et par la nature des plumes qui le composent en partie, il le prit pour un oiseau de paradis, et le nomma oiseau de paradis vert. C'est Buffon qui le nomma calybé,

1. *Paradisea viridis*, Gmel.; *Cal. paradisæus*, C. V.; *l'oiseau de paradis vert*, Sonnerat, Voyag. à la Nouvelle-Guinée, pag. 164, pl. 99; *le Calybé de la Nouvelle-Guinée*, Buff., pl. enl. 634; Vaillant, ois. de paradis, pag. 64, pl. 23; Vieillot, ois. de paradis, n° 10; *Cassican Calybé*, Lesson, Man. d'ornith., tom. I, pag. 140.

en en donnant la figure dans ses planches enluminées d'après l'individu même rapporté par Sonnerat. Depuis, Vaillant et Vieillot en ont donné chacun une nouvelle figure et une nouvelle description dans leurs oiseaux de paradis. Enfin, M. Lesson en a donné une histoire abrégée dans son Manuel d'ornithologie.

Il résulte de ces divers renseignements, plus ou moins originaux, mais surtout de celui de Sonnerat, que ce calybé a douze à treize pouces de longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue qui a cinq pouces, et que tout son plumage très foncé présente, étant éclairé, les reflets les plus riches, bleus, violets, verts, plus ou moins dorés ou argentés, suivant que le jour le frappe. C'est à la contexture de la face supérieure des plumes que ces merveilleux effets sont dus ; car, en dessous, elles sont du noir terne qu'elles paraissent avoir quelquefois en dessus, mais ne décomposent point la lumière. Le bec et les pieds sont noirs et l'iris est rouge.

M. Lesson, outre le calybé brillant de Sonnerat, trouva à la Nouvelle-Guinée un oiseau qui n'en différait absolument que par des teintes beaucoup moins riches ; aussi ne les distingue-t-il point spécifiquement : il considère ces oiseaux comme de simples variétés l'une de l'autre, et nous apprend que le calybé vit solitaire, qu'il se tient dans les forêts, perché sur les grands arbres, où il trouve à la fois des fruits et des insectes.

LE CALYBÉ CORNU

OU

DE KÉRAUDREN[1].

Nous ne pouvons mieux faire que de tirer l'histoire de cette espèce de M. Lesson, qui jusqu'à présent nous paraît être le seul auteur qui l'ait décrite.

Ce bel oiseau, dit M. Lesson[2], a douze pouces de longueur totale, du bout du bec à l'extrémité de la queue. Les plumes qui revêtent la tête, les narines et les joues, sont courtes, serrées, et donnent à ces parties l'apparence de velours. Leur teinte est d'un noir passant au vert sombre doré, suivant les effets de la lumière. Deux huppes, séparées l'une de l'autre, occupent les parties latérales et postérieures de l'occiput; elles sont minces, triangulaires, et formées de plumes effilées, linéaires. Le cou est garni de plumes imbriquées, triangulaires, qui deviennent linéaires dans sa partie antérieure. De plus, ces dernières se terminent par une petite soie qui devient plus apparente sous la gorge. La tige et la partie inférieure de ces plumes sont d'un noir brun; le reste est d'un vert à reflets métalliques. Les plumes de l'abdomen ont

1. *Calybeus cornutus*, C. V.; *Phonygama Keraudrenii*, Lesson, Man. d'ornith. et Voyag. de *la Coquille*. *Cassican de Kéraudren*, Voyag. de *la Coquille*, pl. 13.

2. Voyag. de *la Coquille*, pag. 606.

leur tige très grêle, garnie de barbules fines et lâches, ce qui leur donne un caractère particulier de douceur, et elles sont d'un vert sombre. Le dos, revêtu de plumes semblables à celles des parties inférieures, est d'un vert chatoyant. Les aîles et leurs couvertures, le croupion et le dessus de la queue sont d'un vert bleuâtre. Le côté interne des pennes des ailes et de la queue est d'un brun terne, tandis que leur face inférieure est noirâtre. Le bec et les pieds sont noirs. La base des doigts est élargie par un rebord membraneux.

La trachée-artère de cet oiseau mérite un examen particulier. Ce tube est composé de cent à cent vingt anneaux cartilagineux, réunis par une membrane que produit sa tunique extérieure mince et diaphane, et il a dix-sept pouces et demi de longueur, c'est-à-dire qu'il est beaucoup plus long que le corps de l'animal. Pour trouver une place, cet organe, en sortant des poumons, se dirige, monte le long du sternum, passe par le bord antérieur de cet os, et vient se placer et rouler trois fois sur lui-même, entre les muscles pectoraux et la peau; il remonte ensuite en ligne droite pour se terminer au larynx. Il résulte de cette organisation, que la voix de cet oiseau est un véritable chant, et on reconnaît toujours par là sa présence dans les forêts. Les sons qu'il fait entendre sont clairs, et passent successivement par tous les tons de la gamme.

C'est un oiseau très défiant et très rare. Il fut rencontré à la Nouvelle-Guinée, dans les grands arbres qui avoisinaient le havre Dorery. Les Papous le nomment *Mansinème* et *Issape*.

LES BÉCARDES[1].

Buffon, comme il nous l'apprend[2], a donné ce nom de bécarde à un oiseau voisin des pies-grièches, à cause de la grosseur et de la longueur de son bec. En effet, les bécardes sont remarquables par leur bec conique, très gros, rond à sa base, ne s'avançant point sur le front, légèrement comprimé à sa pointe, la mandibule supérieure se terminant par un crochet pointu, derrière lequel se trouve une petite échancrure; la mandibule inférieure est pointue, et ne se relève point à son extrémité. Mais Buffon a donné ce nom de bécarde à deux autres oiseaux qui ne sont pas du même genre que sa bécarde, et appartiennent même chacun à un genre différent. Cette erreur, au reste, était assez naturelle à l'époque où écrivait Buffon; car nous trouvons encore des auteurs qui ont écrit long-temps après lui et dont l'objet spécial était la classification, ce qui n'était nullement le sien, faire encore des pies-grièches de tous ces oiseaux.

Toutes les espèces de ce genre sont de l'Amérique méridionale, où elles vivent à la manière de nos pies-grièches, sans cependant qu'on ait des renseignements bien certains sur leur naturel. L'espèce dont

1. *Psaris*, C. V.; *Tityra*, Vieill.; *Pachyrhyncus*, Spix.
2. Tom. Ier, in-4°, pag. 311. — Edit. Pillot, tom. XIX, pag. 254.

parle Buffon est représentée dans ses planches enluminées sous les numéros 304 et 377; il ne la décrit pas, se bornant à quelques mots sur les couleurs, et à exprimer sa pensée, que le premier de ces oiseaux est le mâle, et le second la femelle. Nous suppléerons, par une description plus complète, au silence de Buffon.

LA BÉCARDE GRISE[1].

La bécarde grise a sept pouces et demi de longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue; celle-ci, la tête et le dessus des pennes alaires sont d'un noir profond. Une tache de la même couleur se fait remarquer sous la gorge à la base de la mandibule inférieure. En dessous, la partie antérieure de l'aile est du blanc le plus pur, mais les rémiges et les pennes secondaires, d'abord grises, deviennent noirâtres vers leur extrémité.

Un joli gris de perle est répandu sur le manteau, tout le reste du plumage est d'un gris blanc plus ou moins foncé.

La moitié supérieure du bec est noire, sa base, ainsi que l'espace nu autour de l'œil, sont d'un très beau rouge.

1. *Psaris cayanus. La Pie-grièche grise de Cayenne*, pl. enl. 304; *la Pie-grièche tachetée de Cayenne*, pl. enl. 377. *Pachyrhynchus cayanus*, Spix., pl. 44, fig. 1. *Tityra cynerea*, Vieill., Gal. pl. 134.

Les tarses sont cendrés et les ongles noirâtres.

Telle est la coloration du plumage du mâle adulte.

La femelle a les ailes et la queue d'un noir moins foncé que celles du mâle; le dessus de la tête et le derrière du cou sont tachés de noir sur un fond gris roussâtre; les grandes couvertures des ailes sont grises, bordées de blanc, avec leur baguette noire. Les plumes des parties inférieures sont blanchâtres marquées d'une tache longitudinale noire sur leur milieu.

Les mâles encore revêtus de la livrée du jeune âge, ressemblent aux femelles, si ce n'est la couleur noire de leur tête qui les en distingue toujours.

La bécarde grise vit à Cayenne; c'est une des espèces les plus répandues dans les collections, et sur les mœurs de laquelle cependant nous ne possédons aucun renseignement.

LES CHOUCARIS[1].

Ces oiseaux, par leur forme générale, ont avec les corbeaux et les rolliers des analogies qui les ont fait souvent rapporter aux mêmes genres; et quoiqu'il ne soit pas toujours facile de distinguer les becs coniques dentés des becs coniques non dentés, tant sont petites les dimensions auxquelles la dent est quelquefois réduite, tant l'échancrure qui la forme est peu sensible, cependant l'incertitude ne peut point encore exister pour les choucaris : ils appartiennent certainement au sous-ordre des *dentirostres*. Leur caractère consiste dans un bec crochu et échancré à sa mandibule supérieure, moins comprimé que celui des pies-grièches, dont l'arête supérieure est aiguë et également arquée dans toute sa longueur.

Ce sont, comme les cassicans et les calybés, des oiseaux de la Polynésie; mais ayant été recueillis par les voyageurs sur les côtes où ils ont abordé, on n'a pu apprendre à connaître que leurs formes et leurs couleurs; aussi est-ce à ces notions superficielles que se borne tout ce que nous en savons. C'est, au reste, une connaissance préliminaire, indispensable aux autres sujets de recherche dont ces

1. *Graucalus*, Cuv.

oiseaux peuvent être l'objet, et que l'on doit considérer, sinon comme leur histoire, du moins comme ce qui doit en faire l'introduction.

Cinq ou six espèces ont déjà été rapportées à ce genre, et parmi elles plusieurs se distinguent par la beauté de leurs couleurs. Cependant tous les naturalistes ne les ont pas réunis de même génériquement. Je n'examinerai point les motifs de leur dissentiment à cet égard, et me bornerai, sur la détermination des espèces de choucaris, aux indications de mon frère.

Parmi les oiseaux de ce genre il s'en trouve deux que Buffon a fait représenter dans ses planches enluminées, n° 629 et 630, et dont il a donné une description sommaire[1]. L'un et l'autre venaient de la Nouvelle-Guinée, d'où ils avaient été rapportés par Sonnerat; Buffon nomme le premier choucas, et le second choucaris : aussi est-ce ce dernier qui peut être considéré comme type du genre. Vieillot, depuis Buffon, a donné du choucaris, sous le nom de Coracine choucaris, une nouvelle figure et une description qui ne s'accordent pas[2].

Nous ne reviendrons plus sur ces espèces, pour donner une idée de quelques autres plus remarquables, sinon mieux connues; je veux dire, le drongo azuré, et un ou deux pirolls de M. Temminck.

1. Tom. III, in-4°, pag. 80 et 81.—Edit. Pillot, tom. XXI, pag. 67.
2. Gal., pag. 179, pl. 115.

LE CHOUCARIS AZURÉ[1].

Ce magnifique oiseau se trouve à Java et à Sumatra, où, suivant M. Horsfield, il habite les forêts des lieux élevés et montagneux, loin des hommes et de leurs habitations. Sa nourriture consisterait en fruits et en graines. A Java, c'est dans les parties occidentales que cette espèce se rencontre le plus communément; dans tous les autres districts, elle est peu répandue ou très rare. Il paraîtrait qu'à Sumatra cette espèce devient plus grande, et acquiert un plumage plus brillant que dans les îles voisines; c'est du moins ce qui semble résulter de la comparaison qu'on a faite des individus originaires de ces diverses contrées.

Ce beau choucaris était déjà connu de Latham, qui lui avait donné le nom de *puella* en le plaçant parmi ses rolliers, lorsque M. Horsfield en donna de nouveau une description avec deux figures, celle du mâle et celle de la femelle; et M. Temminck l'a décrit une troisième fois, et en a fait représenter le mâle dans son plumage complet, le mâle en mue et la femelle. C'est là l'avantage qu'ont, sur tous les autres oiseaux, ceux dont le vêtement riche de brillantes couleurs est propre à attirer l'attention; on les recueille avec soin, on les rassemble en grand nombre, croyant ne

1. *Edolius puellus*, Reinwald.; *Drongo azure*, Temm., pl. col. d'ois., n° 70, pag. 225 et 476. *Irena puella*, Horsfield, zool. reschar. in Java.

pouvoir trop faire connaître des êtres plus propres que tout autre à exciter notre admiration, et à nous faire apprécier la grandeur et la magnificence des œuvres de la nature.

Deux seules couleurs se partagent le vêtement du choucaris azuré : le bleu et le noir; mais le bleu a tant de pureté et d'éclat, et le noir lui-même est si noir et si brillant, que les yeux, après avoir longtemps contemplé la première de ces couleurs, trouvent encore un plaisir vrai dans la contemplation de la seconde.

Ce sont les parties supérieures du corps ainsi que les couvertures supérieures et inférieures de la queue qui sont bleues chez le mâle. Toutes les autres parties sont noires. La femelle est entièrement d'un bleu grisâtre, à l'exception de la queue et des grandes pennes des ailes qui sont d'un noir terne. Dans l'individu en mue le vert se mêle irrégulièrement au bleu sur tout le corps. Les pennes des ailes sont noires.

LE CHOUCARIS DE LA CHINE[1],

ET

LE CHOUCARIS THALASSIN[2].

Ces oiseaux connus depuis long-temps, mais considérés comme de simples variétés d'une même espèce, classée communément parmi les rolliers, ainsi que tant d'autres oiseaux de la famille des dentirostres, ont été distingués spécifiquement par M. Temminck. A l'aide des nombreux individus de l'une et de l'autre de ces espèces qu'il a été a portée d'examiner, il a reconnu que les traits caractéristiques de l'une ne se confondent jamais, à aucun âge, dans aucun sexe et dans aucune saison, avec les traits caractéristiques de l'autre; et, pour arriver à ce résultat, il ne fallait rien moins que la comparaison détaillée et complète qu'il a pu faire de ces oiseaux; car leurs différences sont légères, et dans la constance qu'elles affectent, bien établie par M. Temminck, on était fondé, par de nombreuses analogies, à ne point prendre ces choucaris pour des espèces distinctes; car la ressemblance que ces oiseaux ont entre eux ne surpasse pas celle qu'on rencontre souvent entre les espèces des genres très naturels. C'est pour bien

1. *Rollier de la Chine*, Buff., pl. enl. 620. *Coracias sinensis*, Gmel.
2. *Piroll. thalassin*, Temm.

faire sentir les ressemblances et les différences du choucaris de la Chine et du choucaris thalassin, que nous les avons réunis dans le même article, pouvant par là faire suivre plus immédiatement la description de l'un de la description de l'autre.

Le choucaris de la Chine est généralement vert, plus pâle en dessous qu'en dessus; une huppe le couronne; l'œil est environné d'une tache noire qui descend sur le cou; les ailes sont noirâtres avec les dernières grandes pennes blanches à leur extrémité. Les pennes vertes de la queue qui est étagée, et dont la longueur est presque égale à celle du reste du corps, sont terminées de blanc. Le bec et les pieds sont rouges.

Le choucaris thalassin est d'un vert céladon brillant; une huppe orne sa tête, et une bande noire, qui prend naissance vers le bec et passe sur l'œil, vient se réunir sur l'occiput à la bande du côté opposé. Les ailes sont entièrement d'un brun mordoré très vif, à l'exception des pennes secondaires les plus rapprochées du corps qui sont vertes; aucune tache blanche ne s'y montre, et il en est de même de la queue qui, également étagée, est entièrement verte. L'iris, le bec et les pieds sont d'un beau rouge vermillon.

On voit que, quant aux couleurs, les différences sont sensibles; elles le sont encore quant aux proportions de certaines parties et à la taille. Le choucaris thalassin a onze à douze pouces de longueur totale; le choucaris de la Chine est sensiblement plus petit; de plus, le premier a un bec proportionellement plus fort, et une queue beaucoup plus courte que le second.

La femelle du choucaris thalassin ne diffère point du mâle. Les jeunes de l'année, au contraire, ont le bec et les pieds noirs, les ailes rousses, et tout le reste de leur plumage est d'un bleu clair blanchâtre; et c'est en s'avivant qu'elle passe au vert céladon.

Cette espèce se trouve à Java et à Sumatra.

LE CHOUCARIS VELOUTÉ[1].

Cet oiseau de la Nouvelle-Hollande et des îles voisines forme le type du genre piroll de M. Temminck, genre dont les caractères rentrent dans ceux des choucaris à de légères exceptions près, insuffisantes pour servir de fondement à un genre particulier. C'est pourquoi mon frère a réuni cette espèce à ses choucaris avec lesquels elle a en effet les rapports les plus étendus, car elle en a le bec et les pieds.

M. Kuhl, que les sciences naturelles ont eu le malheur de perdre par une mort prématurée, a le premier fait connaître cet oiseau d'une manière exacte; seulement il le considérait comme devant former un genre nouveau dans la famille des corbeaux, et il donnait à ce genre le nom de *ptilorhynchus*, à cause des plumes veloutées qui garnissent la base du bec de l'espèce sur laquelle il l'établissait, c'est-à-dire, de son *ptilorhynchus holosericeus* qui est le choucaris velouté.

1. *Kitta holosericea*, Temm., pl. 395 et 422.

Le mâle de cette espèce est entièrement revêtu d'un plumage à reflets métalliques, tantôt bleu, tantôt violet, quelquefois noir, suivant que la lumière le frappe relativement à l'œil qui le regarde. Les grandes pennes et une partie des pennes secondaires des ailes et la queue sont d'un noir foncé mais terne, et les pieds ainsi que le bec sont jaunâtres; enfin les petites plumes de la base du bec dont nous venons de parler, et qui ne s'observent que chez les mâles, sont courtes, soyeuses et serrées les unes contre les autres, de manière à donner l'apparence de velours aux parties qu'elles revêtent; et ces plumes cachent entièrement les narines.

Les femelles diffèrent considérablement des mâles. Elles sont entièrement verdâtres. Aux parties supérieures de leur corps, cette couleur est mélangée de cendré; et sur les ailes et la queue le vert est mélangé à du roux qui domine. Toutes les parties inférieures sont d'un vert cendré blanchâtre varié de taches brunes, plus grandes sur l'abdomen que sur le cou, qui simulent des écailles. Les pieds et le bec sont bruns.

La longueur totale de cet oiseau est de douze à treize pouces.

LES BÉTHYLES[1].

Ces oiseaux se font surtout remarquer par leur bec gros, court, bombé de toute part, et légèrement comprimé vers le bout. Les troisième et quatrième pennes des ailes sont les plus longues, et les doigts extérieurs sont réunis par leur base au doigt du milieu. La queue est étagée.

On n'en connaît encore qu'une espèce qui est de Cayenne.

LE BÉTHYLE BICOLOR[2].

Vaillant est l'auteur qui a donné de cette espèce la description la plus détaillée. Elle est, dit-il, de la grandeur de notre pie-grièche grise d'Europe, mais plus épaisse de corps. Les couleurs de son plumage sont le noir et le blanc très pur, distribués avec assez d'harmonie pour former à cet oiseau un vêtement fort agréable. Sa tête, son cou, sa poitrine sont d'un beau noir lustré; les plumes du haut de la poitrine

1. *Bethylus*, Cuv.: *Cissopis*, Vieillot.

2. *La Pie-grièche*, Vaillant, ois. d'Afriq., tom. II, pag. 33, pl. 60. *Lanius picatus*, Lath.

sont remarquables par leur forme allongée et étroite. Tout le reste du dessous du corps et les couvertures du dessous de la queue sont blancs. Le manteau, le croupion et les couvertures du dessus de la queue sont du même blanc, tandis que les ailes et la queue sont du noir de la tête et du cou ; seulement des taches blanches varient le noir des ailes, et une semblable tache termine chacune des pennes de la queue. Le bec, les pieds et les ongles sont noirs.

Mon frère considère comme très rapproché des béthyles, mais avec un bec un peu plus comprimé, un oiseau qui ne se range nettement dans aucun autre sous-genre de la famille des pies-grièches; c'est celui dont Vaillant a donné une description et une figure sous le nom de grande pie-grièche[1], quoiqu'il la regardât lui-même comme assez différente des pies-grièches proprement dites, pour présenter le type d'un groupe particulier.

Cette espèce est de la taille de notre merle, mais sa queue est aussi longue que son corps. Un gris cendré uniforme colore entièrement son plumage, à l'exception d'une tache allongée roussâtre qui s'étend de chaque côté de la tête en passant au dessus de l'œil comme une sorte de sourcil. Le côté externe des pennes des ailes et le bout des pennes de la queue sont aussi quelque peu roussâtre. Vaillant ignorait l'origine de cet oiseau, dont il ne possédait que les dépouilles.

1. Ois. d'Afriq., pag. 118, pl. 78.

LES PARDALOTES[1].

En arrivant à la fin de la famille des pies-grièches, nous arrivons à des oiseaux qui ne nous rappellent plus par leurs apparences extérieures ceux que nous avons fait connaître jusqu'à présent. Les pardalotes, en effet, rappellent beaucoup plus notre roitelet à la première vue, qu'aucune des espèces des divers sous-genres que nous venons de parcourir. Les quatre ou cinq espèces qui sont connues ont à peine trois pouces de longueur chacune, et une queue et des ailes si courtes qu'ils doivent voltiger plutôt qu'ils ne doivent voler. Toutefois lors qu'on les considère attentivement, on voit que l'apparence chez eux était trompeuse et qu'ils se distinguent des roitelets par des modifications organiques très importantes.

Ainsi leurs caractères génériques consistent en un bec très court, gros, dilaté à sa base, ayant une arête distincte sur la mandibule supérieure, et les deux mandibules presque également fortes et de la même longueur, toutes deux convexes et un peu obtuses, mais la supérieure fortement échancrée. Leurs narines sont ouvertes à la base et sur les côtés du bec; elles sont petites, nues et couvertes d'une membrane. Les pieds sont grêles, et leur doigt externe est dans

1. *Pardalotus*, Vieill.

la moitié de sa longueur réuni au moyen. Enfin, les deux premières pennes des ailes sont les plus longues de toutes, sans être toujours absolument égales.

Les pardalotes les mieux connus viennent des îles de la Sonde et de la Nouvelle-Hollande; M. Temminck dit cependant que deux espèces ont été découvertes au Brésil.

Ce sont en général des oiseaux agréablement vêtus et de proportions élégantes.

LE PARDALOTE POINTILLÉ[1].

Latham mentionne cette espèce dans son *Index ornithologicus;* mais c'est à M. Temminck que nous en devons une bonne description et une bonne figure.

Le mâle de cette espèce, dit ce naturalite, a la tête couverte d'une huppe touffue formée de plumes noires marquées d'une tache ronde et blanche à leur pointe. Toutes les plumes du manteau et du dos sont couleur de feuille morte et bordées d'un liséré noir; le croupion est d'un marron rougeâtre, et les couvertures du dessus de la queue sont d'un roux vif. Les ailes et la queue sont noires, avec des taches rondes blanches, les plumes de toutes les couvertures et de toutes les pennes étant terminées par une sem-

1. *Pardalotus punctatus, Pipra punctata,* Lath.; *Pardalote pointillé,* Temm., ois. col., pl. 78.

blable tache. La gorge, le devant du cou et les couvertures inférieures de la queue sont d'un beau jaune, les joues et les côtés du cou d'un cendré pointillé de noirâtre; un large sourcil blanc passe sur les yeux. Le ventre, les flancs et l'abdomen ont une teinte isabelle plus ou moins foncée ou brunâtre.

La femelle a les mêmes couleurs générales que le mâle, mais elles sont moins pures, moins vives; leur caractère le plus marqué consiste dans les taches rondes de leur huppe qui sont jaunes au lieu d'être blanches. Ces oiseaux sont originaires de la Nouvelle-Hollande.

LE PARDALOTE POIGNARDÉ[1].

C'est encore M. Temminck qui nous fait connaître cette belle espèce de pardalote, originaire de Java, que M. Van-Hasselt y découvrit.

Une couleur bleue très foncée, et dont la teinte est plombée, couvre toutes les parties supérieures de cet oiseau, c'est-à-dire les ailes, les joues et les côtés du cou; une bande d'un rouge pâle orne le sommet de sa tête. Toutes les parties inférieures sont d'un beau jaune jonquille, à l'exception d'une tache rouge, couleur de sang sur la poitrine. Une ligne blanche, en forme de moustache, sort des coins du bec, et s'étend sur les côtés de la tête.

1. *Pardalotus percussus*, Temm., pl. col. d'ois., n° 394, fig. 2.

LE PARDALOTE PARÉ[1].

C'est encore au même naturaliste que nous devons la connaissance de cette troisième espèce.

Le sommet de la tête, les ailes et la queue sont noirs, mais les plumes de la tête ont des lignes d'un blanc pur; celles des ailes sont marquées d'une petite raie rouge ponceau, et quelques unes de leurs pennes ont une bordure mordorée. De larges sourcils blancs surmontent les yeux, et tranchent sur le jaune vif qui colore l'intervalle de l'œil au bec. Les joues sont variées de blanc et de noir; le dos est cendré verdâtre, le croupion couleur de feuille morte; la gorge, le milieu de la poitrine et les côtés des flancs sont d'un jaune vif; le milieu du ventre est blanc, et sa partie postérieure cendrée; le bec et les pieds sont noirs.

Cette espèce vient, comme la première, de la Nouvelle-Hollande.

1. *Pardalotus ornatus*, Temm., pl. col. d'ois., n° 394, fig. 1.

LES OISEAUX DE PROIE NOCTURNES.

C'est par ces oiseaux que Buffon termine son histoire des oiseaux, qu'il considère comme oiseaux de proie; et dans le discours qu'il place à leur tête, nous le voyons exposer avec beaucoup de vérité les mœurs des sept espèces qui se trouvent en France[1], et qu'il divise ensuite en deux sous-genres, les hiboux, oiseaux dont la tête est garnie de deux aigrettes, et les chouettes, qui sont privées de ce caractère. Quant aux oiseaux de proie nocturnes étrangers qu'il connaissait, mais principalement ceux d'Amérique, il est porté à ne les considérer que comme des variétés de celles d'Europe, occasionées par l'influence des climats; et, en effet, les couleurs du pélage des oiseaux de nuit présentent si peu de différences, que cette erreur était naturelle à une époque où l'on ne connaissait pas encore tout ce qu'il pouvait y avoir de générique dans le vêtement des oiseaux. L'examen critique qui suit, et qui a pour objet d'établir les rapports des espèces dont il vient de parler, avec celles

1. *Le grand Duc, le Hibou* ou *moyen Duc, le Scops* ou *petit Duc, la Hulotte et le Chat-huant, l'Effraye, la grande Chevèche* et *la petite Chevèche*, Édit. Pillot, tom. XIX, pag. 272 et suiv.

dont parle Aristote, est rempli de vues aussi fines qu'ingénieuses; et si ses conclusions peuvent laisser quelques doutes, il ne faut l'attribuer qu'à la difficulté du sujet, difficulté qui n'a pu être encore entièrement surmontée jusqu'à ce jour, et qui ne le sera peut-être jamais, à cause de l'erreur fondamentale, qui a porté les anciens à ne point donner de description exacte et méthodique des animaux dont ils parlaient. La comparaison entre les caractères qui distinguent les oiseaux de proie nocturnes des diurnes, par laquelle Buffon termine ce discours, présente des idées justes, auxquelles la connaissance d'espèces plus nombreuses n'a fait apporter aucun changement.

Aujourd'hui les oiseaux de proie nocturnes, qui forment une famille cosmopolite, sont partagés en huit ou neuf sous-genres. Ces sous-genres sont, 1° celui des HIBOUX (*otus*) qui ont un double cercle de plumes autour des yeux, deux aigrettes sur le front, une conque auditive, munie d'un opercule membraneux, laquelle s'étend en demi-cercle depuis le bec jusque vers le sommet de la tête, et dont les pieds sont revêtus de plumes jusqu'aux ongles. Le hibou ou moyen-duc[1] représente ce genre dans Buffon; 2° les CHOUETTES (*ulula*) qui ressemblent aux hiboux, à l'exception des aigrettes dont elles sont privées, Buffon n'a connu aucune espèce de cette division, qui toutes sont étrangères à la France; 3° les EFFRAYES (*strix*) qui se distinguent des hiboux par leur bec allongé, comme celui des aigles, et ne se recourbant

1. Tom. Ier, in-4°, pag. 342. — Edit. Pillot, tom. XIX, pag. 278.

que vers sa pointe, et par l'absence d'aigrettes. L'effraye de Buffon[1] en est le type; 4° les CHATS-HUANTS (*syrnium*) dont la conque se réduit à une cavité ovale de moyenne grandeur, qui n'ont point d'aigrettes, et qui nous sont représentés par le chat-huant de nos provinces, et la hulotte qui, pour plusieurs auteurs, n'est qu'un vieux chat-huant mâle[2]; 5° les DUCS (*bubo*) semblables aux chats-huants, mais pourvus d'aigrettes, et avec le cercle du tour des yeux moins marqué. Notre grand-duc[3] fait partie de ce sous-genre; 6° les CHEVÈCHES (*noctua*) sans aigrettes, sans conque de l'oreille évasée, et avec le cercle du tour des yeux moins marqué encore que chez les ducs: les unes ont la queue longue et étagée avec des doigts emplumés, ce sont les SURNIES, d'autres, les HARFANGS, ont la queue courte avec les mêmes pieds, d'autres encore ont les pieds nus. Les premières nous sont représentées dans Buffon par le caparacoch[4], les seconds par le harfang et la petite chevèche ou chevèche commune[5]; quant aux troisièmes Buffon n'en donne point d'exemples; 7° enfin les SCOPS (*scops*) qui, avec de petites oreilles et des doigts nus, ont des aigrettes comme les ducs et les hiboux, et qui sont représentés par le scops ou petit duc[6].

Pour achever de faire connaître les principales

1. Tom. Ier, in-4°, pag. 366, planch. 26.—Edit. Pillot, tom. XIX, pag. 294, pl. 123.
2. *Idem*, pag. 358 et 362, pl. 25. — *Idem*, pag. 289.
3. *Idem*, pag. 332, pl. 22. — *Idem*, pag. 272, pl. 122.
4. *Idem*, pag. 385. — *Idem*, pag. 308.
5. *Idem*, pag. 317 et 377, pl. 38. — *Idem*, pag. 302.
6. *Idem*, pag. 353. pl. 24. — *Idem*, pag. 287, pl. 122.

modifications dont les oiseaux de proie nocturnes sont susceptibles, modifications sur lesquelles ces divers sous-genres reposent, il ne nous resterait conséquemment qu'à décrire des chouettes et des chevèches à pieds nus; et nous pourrons ajouter la chouette à queue fourchue, cette modification de la queue ne se trouvant point parmi celles qui servent à caractériser les différents sous-genres dont nous venons de parler, et cependant nous l'avons déjà vue, et nous la retrouverons souvent encore employée comme caractère générique.

1. La Chouette des pagodes. 2. La Chouette de [illegible]

LA CHOUETTE GRISE DU CANADA[1].

Le mâle de cette espèce a seize pouces de longueur. Les plumes de la tête, du derrière du cou et du dos, les couvertures des ailes et celles du dessus de la queue sont brunes rayées de blanc.

Sur les épaules on voit des taches blanches qui se détachent d'un fond brun mêlé de roux. L'extrémité des pennes alaires et des rectrices est bordée de blanchâtre; leur face supérieure est coupée par des bandes brunes à reflets violets qui alternent avec d'autres bandes d'un blanc roussâtre et plus étroites.

Le blanc sale du dessous des ailes et de la queue est barré de brun.

Un cercle de plumes écailleuses, noirâtres, bordées ou tachées de blanc, encadre la face.

Les plumes du disque de l'œil sont grises, rayées circulairement d'un brun clair; leurs barbes supérieures sont fort allongées et extrêmement fines.

Un trait noir, qui part du coin de l'œil, surmonte le bord supérieur de la paupière. La cire du bec est recouverte par des plumes effilées, de couleur grise et à points noirâtres.

La coloration des parties inférieures est assez remarquable : le cou et la poitrine sont rayés trans-

1. *Strix nebulosa*, Gmel., Vieill., Amer., pl. 17; Wils, tom. IV, pl. 33. La *Chouette américaine*, *ulula nebulosa*.

versalement de blanc et de brun, tandis que les plumes blanches du ventre et des couvertures de la queue sont marquées sur leur milieu d'une tache longitudinale d'un brun marron.

Les cuisses, les tarses et les doigts sont garnis d'un duvet soyeux d'une couleur blanchâtre, mêlé de brun clair.

Les ongles blanchâtres à leur base, sont noirâtres sur le reste de leur étendue. Un beau jaune doré, dont les couleurs sombres du plumage relèvent encore l'éclat, colore le bec.

La femelle diffère du mâle par sa taille un peu plus considérable, par les larges taches blanches qui sont répandues sur ses ailes, et par le brun chocolat pur qui règne sur ses épaules.

Cette chouette habite les États-Unis, le Nouveau-Jersey, la Caroline et la Pensylvanie où, au rapport de Wilson, elle est fort commune, surtout pendant l'hiver, dans les forêts qui bordent les vastes prairies du Schuyskill et du Delaware.

On la voit fréquemment voler pendant le jour, et son cri a quelques rapports avec celui de l'épervier.

Le plus ordinairement, elle se nourrit de rats, de souris et de menu gibier ; mais quelquefois aussi elle s'attaque à la volaille et aux jeunes lapins.

Son nid, qu'elle construit sur les arbres, est composé de petites branches entrelacées d'herbe et de feuilles sèches ; les œufs qu'elle y dépose sont au nombre de trois, moins gros que ceux d'une poule, d'une forme plus ronde et parfaitement blancs.

LA CHEVÈCHE NUDIPÈDE[1].

La chevèche nudipède a de longueur totale sept pouces et demi. Un roux fauve, mêlé de brunâtre, est répandu sur sa tête, le derrière du cou, le manteau et le dessus des pennes caudales; le dessous de celles-ci est d'une couleur cendrée, traversée de quelques raies blanches fort peu apparentes.

Les plumes qui recouvrent le front et le dessous de la gorge sont blanches rayées de brun roux. Sous la joue, se trouve une petite bande blanche bordée intérieurement de brunâtre. Quelques rayures d'un blanc roux se montrent sur les petites couvertures des ailes. Les remiges sont brunes, tachées de blanc sur les deux faces des barbes externes.

Le centre de chaque plume de la poitrine et du ventre est flammé de brunâtre; sur les barbes blanches de ces plumes on aperçoit des petites rayures assez peu régulières, les unes brunes, les autres rousses, qui s'élargissent et deviennent plus distinctes à mesure qu'elles s'avancent vers la région anale.

Le duvet roux des cuisses s'étend jusqu'au dessous de l'articulation, sur le tarse dont le reste de l'étendue est parfaitement nu et de couleur brune.

Les teintes du plumage de la femelle sont plus claires.

Cette chevèche habite l'île de Portorico.

1. *Strix nudipes*, Daud., Ornith., t. II, p. 199, Vieill., Amer., pl. 16.

LA CHOUETTE A QUEUE FOURCHUE[1].

Cette espèce ne se trouvant faire partie d'aucune des nombreuses collections ornithologiques de Paris, c'est à la description et à la figure qu'en a données M. Temminck dans le recueil des planches coloriées, que nous avons recours pour la faire connaître.

Les principaux caractères qui distinguent cette effraie américaine de l'effraie ordinaire, sont ses formes généralement plus robustes, ses serres plus fortes et plus faites pour saisir, ses tarses proportionnellement plus longs, et sa queue fourchue.

Sa longueur totale est de quatorze pouces.

La coloration du plumage des parties supérieures est à peu près la même que celle du *strix flammea*, c'est-à-dire d'une couleur fauve, ondée de gris de lin et de brun.

La plus grande partie des pennes alaires et la queue, dont le dessus est coupé par trois bandes d'un brun pâle, sont blanches. Les remiges ont deux ou trois bandes irrégulièrement marquées sur les barbes intérieures, le bout antérieur seulement est couvert de zigzags.

Une tache rousse indiquée dans la figure, et dont il n'est point parlé dans la description, se fait remar-

1. *Strix furcata*, Temm., pl. col. 432.

quer au coin intérieur de l'œil. Un blanc pur couvre les plumes du disque et celles de toutes les parties inférieures; mais sur la poitrine et le ventre on aperçoit des petites taches brunes irrégulièrement semées à grand intervalle.

Deux pouces neuf lignes sont les proportions du tarse, dont les deux tiers supérieurs sont légèrement couverts, et le reste de sa longueur totalement nu est de couleur jaune, ainsi que le bec.

Cette espèce se trouve au Mexique et aux Antilles.

LA CHOUETTE DES PAGODES[1].

Messieurs Leschenault et Dussumier ont découvert cette espèce remarquable par le brillant de ses couleurs, sur la côte de Malabar, où elle porte le nom de *Oumé-Kotan;* elle se trouve aussi à Java et sans doute dans beaucoup d'autres parties de ces régions.

Cette chouette a les plumes du sommet de la tête et des côtés du cou d'un beau marron varié de petites taches blanches, et elles sont bordées de noir. Les mêmes couleurs se remarquent sur le dos, les épaules et les couvertures des ailes, mais elles y sont un peu plus claires, et les taches blanches sont environnées

1 Temmink, pl. col. d'ois. 230.

d'une ligne noire. Les pennes des ailes d'un brun roux sont coupées de bandes plus claires. Celles de la queue coloriées de même sont terminées de blanc. La face est d'un jaune roux; la poitrine variée de petites bandes transversales brunes et blanches; le reste des parties inférieures est blanc avec des bandes brunes très étroites et transversales. La longueur totale de cet oiseau est de dix-huit à vingt pouces.

OISEAUX

QUI NE PEUVENT VOLER.

Le discours général qui a pour objet ces oiseaux est un singulier mélange d'erreurs et de vérités, mais où les erreurs l'emportent malheureusement de beaucoup sur les vérités[1].

Buffon y expose sommairement ses idées sur les rapports des animaux, et ce qu'il dit de vrai, c'est que ces êtres ne nous présentent point une série ascendante ou descendante de modifications graduelles, une échelle uniforme, une ligne droite, suivant lesquelles tous pourraient être rangés sans laisser de vides entre eux, système admis avant lui, et soutenu depuis, comme tous les systèmes, même quand leur fausseté a reçu la plus incontestable des démonstrations, celle des faits. Il avait fort bien vu que si les animaux, comme il le dit, forment une chaîne, « cette chaîne n'est pas un simple fil qui ne s'étend qu'en longueur, que c'est une large trame ou plutôt un faisceau qui, d'intervalle à intervalle, jette des branches de côté pour se réunir avec les faisceaux d'un autre ordre, etc.; » idée que les naturalistes modernes ont rendue par une image plus sensible : celle d'un réseau formé d'autant de divisions principales qu'il y a de classes dans le règne animal.

1. Tom. XIX, pag. 316, Édit. Pillot.

Après cette vérité, dont tout le défaut était d'être trop générale, comme il nous le fait voir par les faits au moyen desquels il veut la démontrer, presque tous les rapports qu'il indique entre les animaux sont autant d'erreurs; et cela parce qu'il s'arrête à des rapports superficiels, parce qu'il ne compare les oiseaux aux chauves-souris que par leur vol, les poissons et les cétacés que par leurs organes du mouvement, les reptiles et les pangolins que par leurs écailles, les crustacés et les tatous que par leurs cuirasses, enfin les oiseaux qui ne peuvent voler aux quadrupèdes que parce que les uns et les autres n'ont que la marche pour moyen de progression.

Sans doute à l'époque où il écrivait, les idées de subordination des caractères n'existaient point comme aujourd'hui que cette idée est en quelque sorte devenue triviale; mais comme nous l'avons rapporté dans le premier volume de ces suppléments, il avait lui-même fait remarquer de quelle importance le développement des organes est à la vie des animaux, et l'on savait les profondes différences qui existent à cet égard entre les mammifères, les oiseaux, les reptiles et les poissons. Quoi qu'il en soit, ces erreurs doivent être abandonnées; les chauves-souris ne servent pas plus de transition des mammifères aux oiseaux, que les pangolins ne font le passage des mammifères aux reptiles. Il n'a encore été reconnu aucun intermédiaire entre ces différentes classes de vertèbres qui restent complètement isolées les unes des autres: les chauves-souris et les pangolins sont aussi complètement des mammifères que le lion ou l'éléphant. En un mot, il n'y a encore aucun animal qui soit moitié mammi-

fère et moitié oiseau, ou moitié poisson, et il n'y aurait guère eu moins d'erreur à dire que l'éléphant s'unit au papillon, tous deux ayant une trompe, qu'à trouver, comme le dit Buffon, « que l'autruche tient au chameau par la forme de ses jambes, et au porc-épic par les tuyaux ou les piquants dont ses ailes sont armées, » ce qui, suivant lui, placerait cet oiseau immédiatement à la suite des quadrupèdes[1].

D'après tous ces raisonnements, on pourrait être étonné que Buffon ait décrit les oiseaux qui ne peuvent voler, et qui se nourrissent de matières végétales, après ceux qui volent le mieux et qui ne se nourrissent que de chair. Aussi ne sont-ce pas leurs rapports d'organisation qui l'a déterminé à les placer à la suite les uns des autres; c'est au contraire parce que ces rapports n'existent pas, et qu'un contraste profond les sépare, « car, dit-il, la comparaison est la voie de toutes nos connaissances, et le contraste étant ce qu'il y a de plus frappant dans la comparaison, nous ne saisissons jamais mieux que par l'opposition les points principaux de la nature des êtres que nous considérons, etc. »

Ces vérités sont incontestables dans leur sens le plus général, mais elles sont complètement fausses dans l'application qu'en fait Buffon. En effet, nous n'aurions que des idées fort incomplètes de la nature animale, si nous n'avions étudié que les animaux qui contrastent le plus entre eux; et si aujourd'hui l'organisation animale nous est connue, si nous savons mieux apprécier le rôle que doit jouer chaque espèce sur la terre, c'est parce que nous avons

1. Tom. XIX, pag. 318, Édit. Pillot.

observé les dégradations les plus insensibles des organes, et que par là nous avons appris toutes les différences par lesquelles les animaux se distinguent les uns des autres. On doit donc voir avec peine Buffon regretter de n'avoir pu faire suivre l'histoire des quadrupèdes de l'histoire de l'autruche, et cela « parce que la philosophie est souvent obligée d'avoir l'air de céder aux opinions populaires, et que le peuple des naturalistes, qui est fort nombreux, souffre impatiemment qu'on dérange ses méthodes, etc. » Il faut avouer que, si la philosophie est prise ici pour l'amour du vrai, Buffon était beaucoup moins philosophe que ces naturalistes qui tenaient à leurs méthodes, et dont il parla avec tant de mépris.

Les oiseaux qui ne peuvent voler, dont s'occupe Buffon, sont l'autruche dont il donne une histoire fort détaillée et vraie à peu d'exceptions près; le touyou ou autruche d'Amérique, sur qui il a recueilli tout ce que les voyageurs rapportent; le casoar à casque dont il parle aussi d'après des voyageurs, et surtout d'après Clusius[1] et Messieurs de l'académie[2], le dronte qui paraît avoir disparu de la terre aujourd'hui, et enfin le solitaire et l'oiseau de Nazare dont on n'a plus parlé depuis Leguat[3] et Cauche[4].

L'autruche de l'ancien monde forme aujourd'hui à elle seule un genre, ainsi que le touyou et le casoar à casque. Pour le premier de ces oiseaux, le nom spécifique est devenu générique; Brisson a donné le nom

1. Exot., lib. V, pag. 97, avec fig.
2. Mém. pour servir à l'hist. des anim., part. II, pag. 157.
3. Voyag. en deux îles désertes des Indes orientales, tom. I, pag. 98.
4. Description de l'île de Madagascar, pag. 130.

de NANDU (*Rhea*) au genre formé par le second, et le nom de casoar est aussi devenu générique. Quant aux trois autres oiseaux, voici ce qu'en dit mon frère[1].

« Le dronte n'est connu que par une description faite par les premiers navigateurs hollandais et conservée par Clusius, exot., p. 99, et par un tableau à l'huile, de la même époque, copié par Edwards, pl. 294; car la description d'Herbert est puérile, et toutes les autres sont copiées de Clusius et d'Edwards. Il paraît que l'espèce entière a disparu, et l'on n'en possède plus aujourd'hui qu'un pied conservé dans le Muséum britannique (Shaw., nat. miscell., pl. 143), et une tête en assez mauvais état au Musée d'Asmoléen d'Oxford, *id. ib.*, pl. 166. Le bec ne paraît pas sans quelque rapport avec celui des pingouins, et le pied ressemblerait assez à celui des manchots s'il était palmé.

» La deuxième espèce, où le solitaire, ne repose que sur le témoignage de Leguat, homme qui a défiguré les animaux les plus connus, tels que l'hippopotame et le lamantin.

» Enfin la troisième, ou l'oiseau de Nazare, n'est connue que par François Cauche qui le regarde comme le même que le dronte, et ne lui donne cependant que trois doigts, tandis que tous les autres en donnent quatre aux drontes. Ces trois animaux composent le genre Didus pour quelques naturalistes. »

Depuis Buffon, deux nouveaux oiseaux, dépourvus de la faculté de voler, ont été découverts : l'un est le

1. Règne animal, tom. I, pag. 497, note 2.

casoar de la Nouvelle-Hollande, qui ressemble à celui dont parle Buffon[1], excepté qu'il n'a point de casque, et, sur ce caractère négatif, Vieillot en a fait le genre Emou ou *Dromaius ;* l'autre est l'*Apterix australis* de Shaw[2].

Pour compléter les oiseaux privés de la faculté de voler, il ne nous reste donc qu'à faire connaître le casoar sans casque et l'aptérix ; mais comme Buffon ne donne ni la figure du casoar à casque, ni celle du tayou, ni la figure de ce que l'on possède du dronte, je joindrai ces figures à celles des deux espèces que j'ai à décrire.

1. Tom. XIX, pag. 369, Édit. Pillot.
2. Nat. Miscell. 1056 et 1057.

1. L'Apteryx australe. 2. Le Casoar de la Nouvelle Hollande.

LE CASOAR SANS CASQUE

DE LA NOUVELLE-HOLLANDE[1].

Les expéditions maritimes des Hollandais visitèrent plusieurs points des côtes septentrionales, occidentales et méridionales de la Nouvelle-Hollande, dès la première moitié du XVIIe siècle, et Cook en découvrit les côtes orientales en 1770. Ce ne fut cependant qu'après l'établissement des Anglais à Port-Jackson, en 1787, que les naturalistes eurent connaissance de ce casoar. Phillip, commandant l'expédition chargée de fonder cet établissement, et White, qui en fut le chirurgien, donnèrent les premiers, dans l'histoire de leur voyage, la description de cet oiseau[2]; White ajouta une figure à la sienne.

Ces cent soixante-dix ans écoulés depuis la découverte de la Nouvelle-Hollande, jusqu'à celle d'un oiseau qui approche de la taille de l'autruche, et qui était fort commun dans toutes les parties de ce continent, nous montrent bien tout ce qu'ont de vain les calculs qui reposent sur le nombre d'oiseaux que l'on conjecture exister sur la terre, et auxquels nous avons

1. *Casuarius Novæ Hollandiæ*, Lath.; *Casoar de la Nouvelle-Hollande*, Phillip, voyag., trad. franç., pag. 211. White.

2. C'est Latham qui a rédigé toute l'histoire naturelle du voyage de Phillip.

vu Buffon se livrer dans son discours général sur les oiseaux de proie. Car combien de contrées dont nous n'avons encore visité que les côtes, et dans l'intérieur desquelles nous ne pénétrerons pour les connaître, comme à la Nouvelle-Hollande, que dans quelques siècles peut-être! Heureusement les faits ne manquent pas à la science pour fonder des raisonnements solides, et les vérités positives doivent avoir assez de prix pour qu'on ne se livre pas à la vaine recherche de vérités conjecturales.

Lorsque le casoar sans casque est debout et qu'il tient sa tête élevée, il atteint jusqu'à cinq pieds de hauteur. Son cou est d'une longueur proportionnelle à celle de ses jambes. Son corps est une masse lourde qu'épaissit encore la grande quantité de plumes qui le revêt, et sa tête est comparativement petite. Le bec est droit, un peu arrondi à sa pointe, comprimé sur les côtés, et légèrement relevé en carène à sa partie supérieure; il a trois doigts aux pieds, dirigés en avant et armés de forts ongles, les tarses sont nus, écussonnés en devant à leur moitié inférieure (ces écussons s'étendent sur les doigts), et réticulés sur tout le reste. Les ailes extrêmement courtes n'ont pas de pennes, leurs plumes ne diffèrent point de celles des autres parties du corps. Une peau nue, bleuâtre, revêt les côtés de la tête de ces oiseaux, et descend jusque sur le cou; et leurs plumes très longues et très flasques sont toutes composées de deux tiges naissant du même germe, qui ne sont garnies que de simples barbes, assez écartées l'une de l'autre et flasques elles-mêmes, comme la tige qui les porte, de sorte que le plumage de cet oi-

seau rappelle, par son apparence, par la direction de toutes les plumes qui le composent, l'épaisse toison de certaines races de moutons à laine longue; les plumes du cou et de la tête sont très courtes et quelquefois semblables à des poils par leur simplicité. Tout le plumage en dessus est d'un noir ou d'un brun de suie plus ou moins foncé sans rien de régulier à cet égard, en dessous il est blanchâtre; le bec et les ongles sont noirs. Les mâles et les femelles se ressemblent pour les couleurs. Mais les premiers se distinguent par une taille plus grande. Les jeunes, en naissant, ont une livrée qui consiste en quatre bandes ou rubans blancs qui s'étendent de la tête au croupion; mais cette livrée paraît se perdre dès les premiers mois, et sans doute dès la première mue. C'est ce que nous apprenons des figures du casoar publiées dans l'atlas du voyage des découvertes aux terres australes[1], figures que nous devons au pinceau de M. Lesueur, comme nous devons l'Histoire du voyage à la plume de Péron; malheureusement le plan que celui-ci avait adopté, dans la rédaction de son voyage, l'a empêché de nous donner ses observations sur ce singulier oiseau, et la mort l'a enlevé avant la publication de ses recherches spéciales sur l'histoire naturelle.

Ce casoar, quoique lourd en apparence, court avec une telle vitesse, et peu soutenir si long-temps sa course, que les chiens ne peuvent l'atteindre en courant. Il vit par paires, et se nourrit de végétaux. Ses œufs, proportionnés pour la grosseur à sa taille, sont

1. Pl. 36.

verts, et c'est tout ce qu'on sait de relatif à sa reproduction. Ceux qui ont vécu à notre ménagerie, et qui avaient été ramenés de la Nouvelle-Hollande par l'expédition de Baudin, se sont accouplés plusieurs fois, et toujours au mois de janvier, sans qu'il en soit rien résulté. Les mâles ont une voix sourde qu'ils prolongent sur un même ton, et qu'ils font principalement entendre à l'époque du rut. Ceux qui ont mangé de la chair de cet oiseau la comparent à celle du bœuf.

Dès que cet animal fut découvert, on reconnut les rapports qui l'unissent au casoar des Mollusques ou à casque, et on marqua les différences qui distinguaient ces deux espèces l'une de l'autre. Leur ressemblance à déterminé plusieurs auteurs à les réunir dans le même genre, et leur différence en a déterminé d'autres, et principalement Vieillot, à les diviser en deux genres, laissant au premier son nom générique de Casoar, et donnant à l'autre le nom générique d'Emou; et les uns nous semblent avoir autant de bonnes raisons que les autres à alléguer pour motiver leur opinion.

M. Lesson parle (Ornith., p. 210) d'un casoar de la Nouvelle-Zélande, différent de celui dont il vient d'être question, et que les naturels nommeraient *kivi-kivi*. Ce casoar serait grisâtre et de la moitié plus petit que celui de la Nouvelle-Hollande; mais M. Lesson n'a vu qu'une dépouille informe de cet oiseau! Ne serait-ce pas l'aptéryx dont nous allons parler?

L'APTÉRIX AUSTRAL[1].

Shaw, le naturaliste, ayant seul connu et décrit cet oiseau, nous ne pouvons mieux faire que de copier la description et la figure qu'il en a données.

« L'aptérix constitue un genre tout-à-fait nouveau, qu'il est assez difficile de rapprocher d'aucun des ordres établis en ornithologie; toutefois, c'est avec les autruches et les gallinacées qu'il a le plus de rapports, quoique la forme de son bec indique un genre de vie tout-à-fait différent du leur.

» La taille de cet oiseau est à peu près celle d'une oie; mais sa longueur, de l'extrémité du bec à celle du tronc, est d'environ deux pieds et demi; ce qui surpasse beaucoup la longueur de l'oie, c'est que le bec de l'aptérix a six pouces, tandis que celui de l'oie n'en a que deux ou trois. Son aspect rappelle celui des pingouins, et son plumage a une singulière ressemblance avec celui du casoar de la Nouvelle-Hollande. Sa tête est petite, son bec est allongé, mince, un peu étroit, recouvert à sa base, marqué de chaque côté par un sillon tubulé, et légèrement renflé et courbé à sa pointe, et c'est à l'extrémité de ce bec que sont les narines. Les ailes rudimentaires et garnies de quelques plumes seulement ne se composent que d'une seule articulation ou doigt terminé

1. Shaw, Nat. Miscell., pl. 1056 et 1057.

par un ongle ou une épine crochue. Les pieds courts, forts, semblables à ceux des gallinacées, ont quatre doigts, et celui de derrière est beaucoup plus court que les autres. Il n'a point de queue.

» Sa couleur sur tout le corps est d'un gris ferrugineux pâle, qui paraît mélangé de brun, parce que l'extrémité des plumes est plus foncée qu'elles ne le sont dans le reste de leur longueur. Le bec et les tarses, ainsi que les doigts, sont d'un brun jaunâtre. »

Cet oiseau a été découvert à la côte méridionale de la Nouvelle-Zélande, par le capitaine Barcley.

La singularité de l'aptérix a porté des naturalistes, et des plus instruits, à douter de son existence, et à regarder l'individu publié par Shaw comme un être artificiel, comme un pingouin qu'on aurait dénaturé; c'est qu'en effet en enlevant à un pingouin les membranes qui réunissent ses doigts et font de ses pieds des pieds palmés, ces oiseaux ne différeraient plus génériquement l'un de l'autre, du moins en n'entrant pas davantage dans le détail des autres organes, et ces espèces de fraudes ont plus d'une fois eu lieu en histoire naturelle.

LES OUTARDES.

Les outardes sont des oiseaux dont les formes ambiguës ont long-temps embarrassé les naturalistes qui cherchaient à les classer d'après leurs véritables rapports. Leur bec assez semblable à celui du coq, du dindon, du paon, et leurs jambes allongées comme celles des coure-vite ou des cigognes, ont porté, suivant qu'on donnait plus d'importance à l'un ou à l'autre de ces caractères, à les réunir tantôt aux premières (les gallinacées), tantôt aux seconds (les échassiers). Linneus les place à la fin des échassiers, et Gmelin à la tête des gallinacées : plus tard, elles sont venues ou au commencement de l'ordre dont elles terminaient auparavant la série des genres, ou elles ont clos l'ordre que jusque là elles avaient ouvert; et ces transports assez arbitraires d'une place à une autre n'ont dû cesser que lorsqu'on a eu reconnu, par l'ensemble de l'organisation, que ces oiseaux avaient des rapports beaucoup moins nombreux avec les gallinacées qu'avec les échassiers. Ils entrent donc dans ce dernier ordre ; mais, y occupant le premier rang, ils conservent leurs rapports avec les gallinacées qui, dans la classification générale, précèdent immédiatement les échassiers.

Dans Buffon, les outardes se trouvent placées à la suite des oiseaux qui ne peuvent voler, c'est-à-dire des autruches, des casoars, etc.; c'est qu'en effet

elles volent très lourdement, et ne se servent de leurs ailes que pressées par un danger immédiat, et ce sont les gallinacées qui viennent après elles, les outardes ayant les formes épaisses et le bec de ces oiseaux, et vivant, comme eux, d'herbes, de grains et d'insectes.

Les outardes ont un bec de médiocre grandeur, dont la mandibule supérieure est légèrement arquée et voûtée. Leurs jambes sont élevées et nues, garnies d'écailles réticulées, et elles n'ont que trois doigts qui sont dirigés en avant, et réunis à leur base par une petite membrane. Leurs ailes sont fort courtes, et elles ne s'en servent le plus souvent que pour accélérer leur course.

Leur nombre s'élève aujourd'hui à dix ou onze espèces; quelques unes se distinguent par un bec plus faible que celui de notre grande outarde : d'autres par des plumes en forme de collier ou d'aigrette ; mais le genre qu'elles constituent est des plus naturel.

Buffon en connut par lui-même deux espèces, celles d'Europe : la grande outarde (*Otis tarda*), et la canepetière (*O. tetrax*), et deux autres publiées par Edwards : le lohong (*O. arabs*), et le churge (*O. bengalensis*), et il a rapporté tout au long la description qu'en a donnée ce naturaliste anglais. Buffon parle encore de trois autres outardes, mais avec confusion, n'ayant pu les décrire suffisamment : de l'outarde d'Afrique (*O. afra*), du Houbara (*O. Houbara*), et du Rhaad (*O. Raad*)[1]. Nous compléterons donc, autant qu'il dépendra de nous l'histoire, de ces oiseaux, et

1. Tom. XIX, pag. 395 et suiv., Édit. Pillot.

donnerons celle des principales espèces qui ont été découvertes depuis, c'est-à-dire de l'outarde de Nubie (*O. nuba*), de l'outarde plombée (*O. cærulescens*), et de l'outarde oreillard (*O. aurita*). Quant à deux autres espèces nouvelles, l'outarde à collier du Cap (*O. torquata*), et l'outarde de Denham (*O. Denhami*), nous nous bornerons à l'indication de leurs noms que nous donnons ici.

Les outardes sont des oiseaux dont la chair est fort bonne, et qu'on chasse comme un excellent gibier. Elles paraissent toutes portées à vivre réunies en petites troupes sous la conduite d'un seul mâle, et elles habitent de préférence les plaines sèches, se nourrissant d'herbes, de graines et d'insectes.

Ces qualités et ces dispositions ont tant d'analogies avec celles des paons, des coqs, qu'indépendamment de tout autre motif, il n'est point étonnant qu'on ait réuni les outardes à ces derniers oiseaux; mais ce qui étonne aussi, c'est qu'on n'en ait pas fait des oiseaux domestiques. Tout annonce que les tentatives auxquelles on se livrerait dans cette vue ne seraient pas vaines; car les outardes remplissent la condition principale de la domesticité : le penchant à vivre en troupes. Il est difficile de croire, au reste, que des essais de ce genre n'aient pas été entrepris, et sans doute ils auront été abandonnés parce qu'ils n'auront pas été immédiatement suivis de succès. Il est certain qu'il y a une très grande différence dans le degré de disposition des animaux sociables pour passer à l'état domestique : les uns semblent s'être attachés à l'homme dès le premier instant qu'ils l'ont

connu, tandis que les autres ne peuvent quitter l'état sauvage qu'après une longue succession de modifications; et cette différence a porté à conclure que les animaux destinés à devenir domestiques l'étaient dès long-temps, et que la vie sauvage était essentielle aux autres. D'un autre côté, les qualités des animaux qui nous sont associés, ayant déterminé les services que nous leur demandons, et nos besoins s'étant mis en harmonie avec ces services, nous nous trouvons à peu près indifférents à l'acquisition d'espèces domestiques nouvelles. Ces différents motifs, diversement combinés, sont cause sans doute du peu d'efforts qu'on fait pour rendre domestiques des animaux qui ne demanderaient pour le devenir qu'une suite de soins bien entendus.

Si l'on concevait le projet de former une race d'outardes domestiques, il faudrait commencer par faire éclore les œufs de l'espèce qu'on choisirait, et par élever les petits en les nourrissant comme les jeunes faisans, mais en les nourrissant soi-même, et en les ayant sans cesse près de soi, afin que leur apprivoisement devînt aussi complet que possible; car la grande difficulté est de porter les oiseaux sauvages à se reproduire. Si cette première génération se reproduit, si les femelles qui naîtront sont fécondées par les mâles qui auront été élevés avec elles, la race domestique a pris naissance; mais sa domesticité n'est encore qu'en germe, et ce ne sera qu'à la suite d'un nombre de générations plus ou moins grand que cette race pourra être abandonnée à elle-même pour sa propre conser-

Mme Pillet, Del.t A. Massard sc.

1. Le Houbara. 2. L'Outarde de Nubie.

vation, et traitée à cet égard comme les autres oiseaux de basse-cour.

Ces principes sont ceux de toute domesticité, et peuvent être appliqués, non seulement aux oiseaux, mais encore aux quadrupèdes, comme nous avons déjà eu occasion de le montrer en traitant de la domesticité de ces derniers animaux, dans le premier volume de ce Supplément.

LE HOUBARA[1].

Tout ce qu'on savait de cette belle outarde, du temps de Buffon, on le devait à Shaw le voyageur; mais la figure et la description qu'il en donne ne suffisaient point pour qu'on pût s'en faire une idée bien précise. Ce qu'il nous en apprend avait cependant permis aux naturalistes de la rapporter à son véritable genre; ses caractères spécifiques et son histoire naturelle seuls restaient obscurs, et M. Desfontaines, à son retour d'Alger, fit connaître les premiers, en rapportant les dépouilles de cet oiseau, et en en publiant une bonne description[2] et une bonne figure, auxquelles il ajouta quelques détails sur le naturel et sur les mœurs. Voici ce qu'il en dit :

« Le houbara est à peu près de la grosseur d'un faisan; son bec est d'un brun grisâtre, long d'environ deux pouces, légèrement courbé depuis la partie

1. Shaw, Voy., nom que les barbaresques donnent à cet oiseau.
2. Mém. de l'Académie des Sciences, 1787, pl. 10.

moyenne jusqu'à la pointe. La mandibule supérieure est triangulaire à la base, un peu plus longue que l'inférieure, et armée vers l'extrémité de deux petites dents latérales ; les narines sont nues et ovoïdes ; les yeux sont un peu plus grands que ceux du coq, et l'iris est de couleur d'eau.

» Du sommet de la tête naît un faisceau de plumes fines, blanches, renversées en arrière, longues de trois à quatre pouces ; le cou est gros et allongé, entouré obliquement d'une belle fraise de plumes blanches et noires que l'oiseau abaisse ou redresse à volonté. Toute la partie antérieure de la gorge est pointillée d'une très grande quantité de petites taches brunes sur un fond gris ; le dessous du corps est d'un beau blanc, sa surface supérieure ainsi que le dessus des ailes, offrent une couleur fauve, tachetée d'une multitude de petits carrés noirs, irréguliers, de diverse grandeur, et réunis en groupes qui laissent çà et là des interstices de la largeur du bout du doigt.

» Le houbara a environ trois pieds et demi de vol ou d'envergure ; les pennes sont blanches, quelquefois brunes vers la base ; la queue est longue d'environ huit pouces ; les grandes plumes sont sensiblement égales, terminées par un demi-cercle blanc, et rayées transversalement de bandes bleu fauve alternatives.

» Les cuisses sont nues inférieurement, et il n'a que trois doigts à chaque pied, comme toutes les outardes ; ces doigts sont larges, forts, terminés chacun par un ongle obtus.

» La femelle ne diffère pas beaucoup du mâle, elle porte comme lui une aigrette sur la tête et une fraise autour du cou ; elle a moins de grosseur, et les cou-

leurs de son plumage sont un peu moins vives et moins tranchées.

» Les Arabes m'ont assuré que sa ponte était de quatre œufs; une femelle que j'ai eue vivante pendant plusieurs mois, n'en a pondu que deux; ils étaient de la grosseur de ceux d'une cane, d'une couleur d'olive, et parsemés de taches brunes irrégulières.

» Le vol du houbara est pesant et néanmoins rapide; lorsqu'il traverse les airs, il ne s'élève pas à une grande hauteur. C'est au milieu des plaines incultes et dans le voisinage des déserts qu'il établit de préférence son domicile, soit parce qu'il y trouve une nourriture convenable, soit parce que ses mœurs naturellement sauvages l'éloignent de toute habitation. Ses yeux sont très subtils, et rarement il se laisse approcher par le chasseur. On en rencontre quelquefois un grand nombre dans le même canton, mais on ne les voit jamais en troupe : ils vont ordinairement seuls ou deux à deux; ils se nourrissent d'herbes, de graines, d'insectes, etc.

» Les Arabes leur donnent la chasse avec le faucon; celui-ci ne peut s'en rendre maître que lorsqu'il les surprend à terre. Cette chasse est curieuse, et j'ai souvent pris plaisir à voir toutes les ruses que le houbara emploie pour lui échapper lorsqu'il en est poursuivi : il court rapidement, revient tout à coup sur ses pas, s'enfonce dans les broussailles, en sort, y rentre plusieurs fois de suite, et lorsqu'il se voit sur le point d'être saisi par l'oiseau de proie, il se renverse sur le dos et le frappe fortement avec les pieds. La chair du houbara est très bonne à manger, et il serait utile

d'apprivoiser et de multiplier cet oiseau pour l'usage de la basse-cour.

» Les Arabes attribuent des vertus à la vésicule du fiel et à son estomac, pour la guérison des maladies des yeux ; ils en frottent l'organe malade, ou les portent en amulette suspendus au cou. »

Shaw parle encore d'une autre outarde que les Arabes nomment rhaad, et dont Buffon rapporte tout ce que nous en apprend le voyageur anglais, c'est-à-dire tout ce qu'on en sait même encore aujourd'hui[1]. M. Temminck suppose que ce rhaad, qui depuis Shaw n'a été vu par aucun naturaliste, pourrait bien n'être que la femelle du houbara ; mais nous venons de voir que la femelle de cette dernière espèce ne diffère point du mâle, tandis que le rhaad diffère du houbara en ce qu'il est entièrement privé de la fraise qui orne le cou de ce dernier.

M. Vieillot qui a décrit le houbara des galeries du Muséum[2], rapporte que cet oiseau a vécu dans la ménagerie de cet établissement, ce qui est une erreur.

L'OUTARDE D'AFRIQUE.

Cette espèce dont l'existence est bien réelle et qui paraît habiter une grande partie de l'Afrique, Buffon en a composé l'histoire en réunissant les récits de

1. Tom. II, pag. 61. — Édit Pillot, tom. XIX, pag. 437.
2. Gal. p. 82. pl. 227.

plusieurs voyageurs; et ces récits semblent se rapporter à des espèces différentes. C'est sur l'*otis afra* que Linneus avait décrite, dans la collection de Jean Burmann, que cette outarde d'Afrique repose principalement; mais Buffon, croyant en reconnaître les traits dans ce que Lemaire et Adanson disent de l'autruche volante, ne s'est pas contenté de la description de l'*otis afra*, et lui a associé tout ce qui a été dit de cette prétendue autruche qui paraît bien être aussi une outarde, mais une outarde dont le pelage est entièrement gris, tandis que le mâle et la femelle de l'*otis afra* ont toutes les parties inférieures du corps noir.

Depuis Linneus et Buffon, Latham a donné, sous le nom de *white eared bustard*[1], une figure de l'*otis afra* ou de l'outarde d'Afrique, dessinée d'après un individu envoyé à Joseph Banks, du cap de Bonne-Espérance : cette figure montre qu'en effet ces mots de Linneus *auribus albis* signifiaient bien oreilles blanches, et non pas huppe blanche, comme Buffon voulait les interpréter.

C'est à cette outarde d'Afrique que Gmelin ainsi que M. Temminck rapportent ce que dit Kolb, dans sa description du Cap, de l'oiseau qu'il nomme KNORHAAN, et dont tout le plumage est un mélange de rouge et de blanc, à l'exception du sommet de la tête qui est noir comme le bec; or, c'est précisément le contraire pour l'outarde d'Afrique, qui, à en juger par la figure de Latham, a le sommet de la tête blanc, tandis que le reste de la tête, le cou, le

1. Syn. II. 802, pl. 69.

ventre et les cuisses sont noirs; le dos et les ailes sont brun fauve, à l'exception du bord externe de celles-ci qui est blanc. La queue est grise avec deux ou trois bandes transverses noires. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

L'OUTARDE PLOMBÉE[1].

M. Temminck qui a publié cette belle outarde la devait à Vaillant, qui la découvrit dans son voyage au Cap; elle paraît habiter toute la partie méridionale de l'Afrique, depuis le pays des Hottentots jusqu'à celui des Cafres.

Cette espèce, qui est de la taille du houbara, n'est encore connue que dans des individus mâles fort remarquables par les couleurs tranchées de leur vêtement. Le dessus et le derrière de la tête, le cou, à l'exception de la gorge, la poitrine, le ventre et les cuisses sont d'un beau gris bleuâtre. Les côtés de la tête et le dessous du bec à sa base sont blancs pointillés de brun; la partie antérieure de la tête, la gorge, et une ligne semi-circulaire au dessous de l'œil sont noirs; le dos et une partie des ailes sont fauves variés de petites lignes transverses qui couvrent chaque plume; les moyennes couvertures des ailes et les pennes de la queue sont d'un fauve uniforme; les pieds sont jaunes verdâtres et le bec est brun.

1. *Otis cœrulescens*, Temm., ois. col., pl. 532.

L'OUTARDE OREILLARD[1].

Cette outarde, une des plus petites espèces du genre, a environ quinze pouces de longueur totale, et elle se distingue au premier coup d'œil de toutes les autres par le panache de longues plumes dirigées en arrière, qui naissent de chaque côté de sa tête, derrière ses oreilles; et, à en juger d'après la figure que M. Temminck en a publiée, son bec ne l'en distinguerait pas moins, car il rappelle, par sa forme générale, plutôt celui des merles que celui des gallinacées. Du reste, elle n'est pas sans analogie par les couleurs avec l'outarde d'Afrique, dont nous venons de parler : sa tête, son cou, sa poitrine et son ventre, ainsi que le dessous et la moitié inférieure des couvertures des ailes sont d'un beau noir; une tache blanche arrondie se voit sur chaque oreille, et immédiatement après naissent de longues plumes noires qui ne sont garnies de barbes qu'à leur extrémité, dans un quart environ de leur longueur, lesquelles se dirigent en arrière en se recourbant de haut en bas, par l'effet de leur flexibilité, et du poids léger que leur extrémité reçoit des barbes qui la garnissent. Le dessous de la base du bec, la partie infé-

1. *Otis aurita,* Lath., Syn., vol. I, pag. 228; Temm., pl. col. d'ois., n° 535.

rieure de la queue et une partie des couvertures des ailes sont blancs. Le dos, les scapulaires, les pennes secondaires les plus rapprochées des épaules, les pennes de la queue et ses couvertures supérieures sont fauves variés de taches, de lignes, d'ondulations noirâtres; des taches noires triangulaires et bordées de blanc, colorent les plumes du dos. Trois ou quatre bandes très séparées l'une de l'autre se voient sur la queue. Le bec et les pieds sont jaunâtres.

Cette outarde paraît être très rare; elle est originaire des Indes. Latham la connaissait, et en parle sous le nom de *Passerage buctor* dans le supplément de son Synopsis, vol. I, p. 228. La femelle de cette espèce ne paraît point être connue, et M. Temminck a fait la description du mâle dont nous venons de donner un extrait, d'après un individu qu'il a trouvé à Londres dans la collection de M. Leadbeater.

L'OUTARDE NUBIENNE.

Cette espèce, découverte en Nubie par M. Ruppel, ajoute à la variété comme à la richesse du genre outarde ; car elle a les rapports les plus intimes avec les espèces qui ont servi de types à ce genre, et elle se distingue par des caractères assez remarquables. Sa longueur est de plus de deux pieds, et sa hauteur est d'un pied dix pouces, ce qui sous ce rapport l'égale presque au paon.

Le sommet de la tête est fauve varié de quelques

points noirs. Une grande tache noire qui naît de la base du bec et passe sur l'œil, vient se réunir sur la partie postérieure de la tête à la tache du côté opposé. Une autre grande tache noire garnit le dessous de la gorge : les côtés de la tête sont blancs. Tout le cou est d'un gris bleuâtre, et une espèce de collier d'un roux uniforme composé de longues plumes étroites et lisses en garnit la base vers la poitrine. Toutes les parties supérieures du corps, les ailes, leurs couvertures sont fauves avec un grand nombre de lignes noires en zigzag. Les pennes des ailes sont noires, et celles de la queue fauves clair-semées de petites taches noires. Toutes les parties inférieures, depuis la poitrine jusqu'à la queue, sont blanches. Le bec, les pieds et l'iris sont jaunes.

LES GALLINACÉES.

Buffon n'a point parlé des gallinacées, mais il a réuni à la suite l'une de l'autre toutes les espèces qui appartiennent à cet ordre et qui lui étaient connues ; il ne forme point une division générique de ces espèces, n'en expose pas les caractères communs, mais il place le coq à leur tête, et c'est le coq qui sert en quelque sorte de type à la description de toutes les autres; c'est de lui qu'il les rapproche, c'est à lui qu'il les compare pour faire ressortir les ressemblances ou les différences de ces oiseaux avec les uns et avec les autres. L'ordre des gallinacées existait donc pour lui, il le concevait comme tous les naturalistes l'ont conçu. Et pour ne différer d'eux en aucun point, il n'avait qu'à faire connaître explicitement sa pensée, et à cet effet donner un nom à cet ordre. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait? c'est que depuis plus de vingt ans il s'était prononcé contre les classifications, et que l'on devient esclave des idées dont on a contracté une longue habitude.

Buffon a décrit plus de soixante gallinacées, et cependant il n'en connaissait encore que la moitié de ce qu'on en connaît aujourd'hui. Les cent vingt ou cent trente espèces qui ont été décrites se partagent en vingt-huit ou trente genres ; et celles dont parle Buffon ne se rapportent qu'à huit ou dix de ces

genres. En suivant le plan auquel nous nous sommes conformés jusqu'à présent, nous devrions nous borner à donner l'histoire des espèces caractéristiques des genres, que les espèces décrites par Buffon ne font point connaître ; cependant nous ferons une exception en faveur de cette riche famille, à cause de la beauté des oiseaux qu'elle renferme. En effet, la richesse de leur robe où les couleurs les plus brillantes se marient harmonieusement, nous présente des images dont les yeux ne peuvent se lasser, et qui souvent sont pour l'esprit la source des plus hautes pensées ou des plus douces méditations. Nous reviendrons donc sur la plupart de ces genres, pour donner la description des espèces qui sont venues les enrichir, et nous ajouterons les espèces sur lesquelles se sont fondés les genres nouveaux.

Tous les gallinacées sont des oiseaux dont les formes sont assez ramassées, qui n'ont point le vol léger de la plupart des autres oiseaux, qui vivent ou dans les forêts des pays élevés ou dans les plaines sèches, et qui se nourrissent d'insectes et de graines. Ils se réunissent en familles plus ou moins nombreuses, et la plupart ne font à terre leurs nids qu'en les composant de quelques brins de paille. On en trouve dans toutes les parties du monde ; mais les espèces les plus riches, par leur vêtement, appartiennent aux contrées méridionales ou orientales de l'Asie. Plusieurs d'entre elles sont devenues domestiques, et toutes nous fournissent un excellent gibier.

Ces oiseaux se distinguent de tous les autres par des caractères dont plusieurs sont très importans :

ils ont, dit mon frère[1], la mandibule supérieure du bec voûtée, les narines percées dans un large espace membraneux de la base du bec, recouvertes par une écaille cartilagineuse ; le sternum osseux diminué par deux échancrures si larges et si profondes qu'elles occupent presque tous ses côtés, sa crête tronquée obliquement en avant, en sorte que la pointe aiguë de la fourchette ne s'y joint que par un ligament, toutes circonstances qui, en affaiblissant beaucoup leurs muscles pectoraux, rendent leur vol difficile. Leur queue a de quatorze à dix-huit pennes. Leur larynx inférieur est très simple, aussi n'en est-il aucun qui chante agréablement : ils ont un jabot très large et un gésier fort vigoureux. Leurs doigts, au nombre de quatre, ont les trois antérieurs réunis à leur base par une petite membrane, et ils sont dentelés le long de leurs bords; le quatrième est postérieur et rudimentaire.

1. Règne animal, tom. I, pag. 468.

LES COQS.

Ces oiseaux se font remarquer par des formes et des proportions qui sont communes à toutes les espèces, et dont notre coq domestique ordinaire donne une idée fort exacte. Les mâles ont le corps ramassé et leurs jambes sont d'une hauteur moyenne ; ils portent la tête haute, leur queue relevée retombe en panache, et leur allure est vive et assurée. Les poules, plus élancées que les coqs, relèvent moins la tête et la queue. Chez les premiers, la tête est surmontée d'une crête charnue de forme variable, et un ou deux barbillons également charnus garnissent les côtés et le dessous de la mandibule inférieure du bec. Les joues sont nues et recouvertes d'une peau très rouge. Les pennes de la queue se redressent sur deux plans verticaux adossés l'un à l'autre, et relèvent avec elles leurs couvertures dont les plumes, et surtout les moyennes, sont plus longues que les pennes ; ce sont ces plumes qui se recourbent en arc et donnent à la queue de ces oiseaux le caractère qui les distingue.

Quoique plusieurs voyageurs, dans des contrées assez éloignées les unes des autres, aient parlé de coqs, Buffon n'admit point que ces différents récits pouvaient se rapporter à des espèces différentes ; il

raisonna toujours dans l'hypothèse que ces coqs n'étaient que des variétés d'une seule espèce, aussi les indique-t-il sans ordre, parlant des coqs qui se trouvent sauvages en Asie, après certaines races des nôtres, et d'autres races de ceux-ci après ces poules sauvages, etc., etc.

Toutes ces idées sont changées aujourd'hui, et le genre coq n'est pas un des moins riches en espèces, sans cependant être un de ceux qui en contient le plus. On en distingue cinq ou six qui toutes sont originaires du midi de l'Asie, ou des Indes orientales.

Parmi ces espèces il en est une, celle du coq sans croupion ou *Wallikikili*, qui n'appartiendrait point au genre coq, puisqu'elle ferait exception à un de ses principaux caractères, celui qui est tiré de sa queue; en effet, une modification aussi profonde que celle de l'absence des vertèbres de la queue serait plus que suffisante pour fonder un genre, si cette modification n'était point accidentelle. Jusqu'à ce jour, cette oblitération a été regardée comme une sorte de monstruosité par défaut; cependant nous trouvons dans M. Temminck[1] une assertion qui mérite une attention toute particulière, venant d'un ornithologiste aussi expérimenté et aussi habile. Il regarde le coq sans croupion comme une espèce, et se fonde sur un témoignage que nous croyons devoir du moins faire connaître, sinon adopter absolument. Il nous dit que le coq sans croupion est originaire de l'île de Ceylan dont il habite les immenses forêts; que sa hauteur, du sol au sommet de la tête, est de quinze

1. Hist. nat. gén. des Gallinacées, tom. II, pag. 267

pouces, et qu'il en a treize du bout du bec jusqu'à l'anus. Une crête charnue uniforme orne la tête de cet oiseau; les joues, jusque derrière les oreilles, et une partie du dessous de la gorge sont nues; de chaque côté de la mandibule inférieure du bec pendent deux appendices charnus semblables à ceux de notre coq domestique. Les plumes de la nuque sont longues et effilées, leurs barbes désunies et soyeuses sont marquées d'une tache longitudinale de couleur noire, laquelle est entourée de jaune orangé. Au dessous de la gorge se voient des plumes d'un violet à reflets pourprés; le reste du devant du cou, la poitrine et le ventre sont d'une belle couleur orangée, et une tache longitudinale d'un brun foncé occupe le centre de toutes les plumes qui recouvrent ces parties; les moyennes et les petites couvertures des ailes et les plumes du dos sont d'un roux orangé; les grandes plumes placées près du croupion retombent en arc et couvrent cette partie: elles sont d'un beau violet à reflet bronzé. Les grandes pennes des ailes sont d'un brun mat.

La poule de cette espèce construit son nid à terre avec des herbes grossièrement entrelacées.

Ce sont des oiseaux très farouches: le mâle fait entendre fréquemment son chant qui est moins fort que celui de notre coq domestique, mais qui lui ressemble. Les naturels de Ceylan donnent à cette espèce le nom de *Wallikikili*, qui signifie coq des bois.

Ces renseignements ont été donnés à M. Temminck par le gouverneur même des établissements hollandais à Ceylan, et c'est sur plusieurs individus, en-

voyés par ce même gouverneur, que M. Temminck a fait la description que nous venons de rapporter.

LE COQ AYAM-ALAS[1].

On trouve l'ayam-alas dans l'île de Java, et, suivant le témoignage de quelques colons, il habite aussi certaines parties de l'île de Sumatra. C'est un fort beau gallinacée de vingt et un pouces de longueur environ, qui porte sur la tête une crête lisse, et sous la gorge un simple fanon ou membrane mince et flottante, qui s'étend depuis la mandibule inférieure du bec jusqu'au bas de la partie nue du cou.

A l'exception de petites plumes raides et serrées, qui garnissent l'entrée du trou auditif, les côtés de la tête en sont entièrement dénués. Un rouge vif colore toutes ces parties nues, aussi bien que la crête, le fanon et la région glabre de la gorge.

Des plumes comme écailleuses, de forme arrondie, imbriquées, à reflets métalliques verts et bleus, qui descendent de l'occiput sur le derrière et les côtés du cou de cet oiseau, lui composent une élégante collerette qu'il a sans doute la faculté de relever. Les plumes qui naissent sur le dos prennent une autre forme : elles sont ovales par le bout, et brillent sur le

1. *Gallus fursatus*, Temm., pl. col. 483, et Gal., tom. I, pag. 261; *Phasianus varius*, Shaw, misc., pl. 353.

Mme Bellet Del. A. Massard, sc.

1. Le Coq bronzé. 2. Le Coq Ayamalac.

milieu d'un vert à reflets violets qu'entoure une bordure d'un noir velouté.

Les petites couvertures des ailes se composent de plumes assez longues, de couleur noire, frangées de roux vif.

Les grandes pennes des ailes sont d'un noir brun ; on remarque un léger reflet vert doré sur les barbes externes de celles qui sont le plus près du corps.

La poitrine et généralement toute la partie inférieure du corps ont une couleur noirâtre.

Les plumes longues et pendantes du croupion sont d'un noir brillant, à reflets verts, et bordées d'une belle frange jaunâtre.

La queue est comme celle du coq domestique, et entièrement cachée par des couvertures qui la dépassent; celles-ci sont arquées comme celles des autres coqs, et leur couleur est d'un beau vert doré.

Les tarses proportionellement assez élevés sont armés d'un ergot fort et très pointu.

La taille de la poule est d'un tiers moins grande que celle du mâle. La région ophtalmique est la seule des parties latérales de la tête qui soit dégarnie de plumes. Celles qu'on voit sous la gorge sont blanches. Un gris brun est répandu sur la tête et sur le cou ; les plumes du dos et celles qui composent les couvertures des ailes et de la queue sont d'un vert foncé, à reflets dorés, elles sont bordées de gris, et une raie jaunâtre traverse leur milieu. Une teinte grise isabelle est répandue sur la poitrine, le ventre et l'abdomen.

Les pennes des ailes sont noirâtres, faiblement

glacées de vert, et rayées extérieurement de blanc fauve.

Quelques reflets verts se montrent également sur les pennes de la queue qui sont brunes.

L'iris est jaunâtre, et le bec d'un brun noirâtre.

Les habitudes de cette espèce sont peu connues ; on sait seulement qu'elle se tient à la lisière des forêts où elle reste cachée pendant le jour. Le coq fait entendre un chant qui peut être rendu par les deux syllabes *co-crik*.

LE COQ BRONZÉ[1].

On doit la connaissance de ce bel oiseau à M. Diard qui l'a adressé de Sumatra au Muséum d'histoire naturelle.

Un peu plus fort que le coq ayam-alas, il a, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, deux pieds environ. C'est, pense M. Temminck, l'espèce à laquelle les Malais donnent le nom de *Ayam-Baroogo*.

Sa tête est surmontée d'une crête élevée, lisse et assez épaisse ; outre le fanon mince qui lui pend sous la gorge, il porte encore, de chaque côté de la mandibule inférieure, un petit appendice ou barbillon charnu. Toutes ces parties sont, ainsi que les joues et la gorge, colorées d'un rouge vif.

Les plumes oblongues de la tête, du cou et d'une

1. *Gallus æneus*, Temm., pl. 374.

partie du manteau brillent d'un vert métallique à reflets pourprés, et sont toutes entourées d'un cercle vert velouté.

Les longues plumes du dos et des couvertures des ailes, et celles plus longues encore du croupion, qui retombent avec élégance de chaque côté de la queue, sont richement peintes sur leur milieu de violet pourpré, et portent une large frange d'un marron éclatant. Ces belles teintes pourpres et violettes se reflètent encore sur le plumage noir du devant du cou, de la poitrine et de toutes les parties inférieures.

Les ailes en dessus, ou plutôt leurs pennes les plus rapprochées du corps, sont d'un vert doré magnifique. Les grandes pennes ont une teinte noire mêlée de vert; sur leur bord externe se voit un peu de roux, et du blanc se montre à leur pointe.

Les pennes de la queue, suivant la manière dont elles sont frappées par la lumière, reflètent ou le vert doré le plus brillant, ou le violet pourpre le plus éclatant.

Les tarses sont robustes, armés d'un fort éperon, et revêtus d'écailles épaisses et solides; ils sont, ainsi que le bec, d'un gris cendré.

Cette espèce habite la lisière des forêts de l'intérieur de Sumatra; la femelle n'est point encore connue.

LES DINDONS.

Ce genre ne comprend encore que deux espèces : le dindon commun qui est la souche du dindon domestique, et le dindon œillé, aussi remarquable par la richesse et la variété de son plumage, que l'autre l'est par l'uniformité du sien; et le premier, quant à ses formes générales, donne une idée très exacte du second que l'on connaît d'ailleurs. Ce sont des oiseaux dont les proportions sont lourdes; et il en est de même de leurs allures, du moins dans leur état ordinaire, c'est-à-dire quand ils ne sont excités par aucun sentiment violent. L'un et l'autre sont américains.

Ils se distinguent organiquement des autres gallinacées par leur tête nue, recouverte d'une peau toute mamelonnée; par un appendice qui naît sous la gorge et se prolonge le long du cou; par un autre appendice conique sur le front qui, chez le mâle, a la faculté de s'étendre et de s'agrandir à la volonté de l'animal jusqu'à dépasser le bec; par un pinceau de poils très durs au bas du cou du mâle, enfin par les couvertures de la queue qui, dans les individus mâles, ont la faculté de se relever et de s'étaler pour former la roue; les mâles se distinguent encore des femelles par des éperons.

Ce sont des oiseaux qui vivent en troupes, quel-

Mme Pillot Del.t Pauquet Sculp.

1. Le Dindon sauvage. 2. Le Méléagre œuillé.

quefois très nombreuses, et qui habitent les bois; leur naturel est très sauvage : lorsqu'on les chasse dans certaines saisons, on ne parvient à les atteindre que difficilement, tant ils sont attentifs à fuir au premier signe qui les inquiète; et, quoique leur vol soit peu étendu, leur course, aidée des mouvements de leurs ailes, est d'une rapidité telle que les chiens ne peuvent que difficilement les atteindre. Malgré ce naturel farouche, l'une de ces espèces de dindons a donné naissance à des races domestiques, tant il est vrai que pour arriver à ce but, il n'est point d'obstacle qu'une patience intelligente ne parvienne à surmonter.

LE DINDON SAUVAGE.

Cette espèce est la souche du dindon domestique, et c'est du dindon domestique que Buffon a surtout fait l'histoire. Cette histoire est aussi complète qu'elle peut l'être; il n'est aucun des détails dans lesquels il entre sur le naturel de ces oiseaux dans nos basses-cours, sur leur reproduction, sur les soins que réclament leurs petits, qui ne soient encore aujourd'hui d'une vérité parfaite, et qu'on ne puisse consulter avec fruit[1].

Buffon ne traite du dindon sauvage que pour rechercher son origine[2], et sur ce point sa critique est

1. Tom. XX, pag. 64, Édit. Pillot.
2. Il en donne une figure dans ses planches enluminées, n° 97.

un de ces modèles de savoir et de raison, qu'on a souvent admirés, mais qu'on n'a pas toujours suivis. Quant au peu qu'il dit du naturel de cet oiseau, il l'a tiré principalement de l'ouvrage d'Hernandès, et l'on sait que tout ce qui a été publié sous le nom de ce médecin, non seulement n'est pas de lui, mais ne mérite qu'une médiocre confiance, et ne doit être adopté qu'avec réserve, surtout lorsque les faits qu'il rapporte sortent des règles communes, et Buffon ne nous semble pas avoir exercé sa critique ordinaire, lorsqu'il nous dit, d'après le médecin espagnol, que les dindons entendent un coup de fusil, et voient tuer ceux qui sont perchés à côté d'eux, sans faire aucun mouvement, sans s'en apercevoir. Pour suppléer à cette partie de l'histoire du dindon, nous rapporterons ce qu'en dit M. Audubon, excellent naturaliste observateur, qui a étudié sur la nature, les mœurs des oiseaux dont il voulait écrire l'histoire, et qui est entré sur le naturel du dindon sauvage dans les particularités les plus intéressantes.

La taille et la beauté du dindon sauvage, dit-il, sa réputation comme objet de nourriture, et l'intérêt qui s'attache à lui comme étant l'origine de la race domestique, aujourd'hui si abondamment répandue sur les deux continents, en font un des oiseaux les plus remarquables de ceux que nourrissent les États-Unis d'Amérique.

Les parties sauvages des États de l'Ohio, du Kentucky, des Illinois et d'Indiana, immense étendue de pays qui occupe le nord-ouest de ces districts, sur le Mississipi et le Missouri, et les vastes régions que baignent ces deux fleuves depuis leur confluent

jusqu'à la Louisiane, en y comprenant les parties boisées des Arkansas, du Tennessée et de l'Alabana, sont les lieux où l'on rencontre en plus grand nombre ce magnifique oiseau. Il est moins abondant dans la Géorgie et les Carolines, devient plus rare encore dans la Virginie et la Pensylvanie, et ne se voit aujourd'hui qu'à de longs intervalles à l'est de ces derniers États. Dans le cours de mes recherches à travers l'Ile-Longue, l'État de New-York et les pays autour des lacs, je n'en ai pas rencontré un seul individu, quoiqu'on m'ait rapporté qu'il s'en trouvait quelques uns. Il en existe également tout le long de la chaîne des monts Alleghany, où ils sont devenus tellement craintifs, qu'on ne peut les approcher qu'avec une extrême difficulté. Je décrirai les mœurs de cet oiseau telles qu'on les observe dans les pays où il est le plus abondant.

Le dindon n'est qu'à demi voyageur, et ne vit également en troupe qu'à demi. Et d'abord, lorsque les arbres d'une partie du pays sont beaucoup plus riches en graines de toute espèce, que ceux d'une autre partie, il est bien vrai que les dindons y sont entraînés par degrés, et que, rencontrant une nourriture plus abondante à mesure qu'ils s'approchent de la région où les fruits sont en effet plus abondants, une troupe succède à une autre, jusqu'à ce que la race entière ait couvert le nouveau district de ses nombreux essaims. Mais ces émigrations n'ont rien de régulier; elles embrassent une vaste étendue de pays, et il peut être utile de faire connaître la manière dont elles ont lieu.

Vers le commencement d'octobre, lorsqu'à peine

quelques graines et quelques fruits se sont encore détachés des arbres, ces oiseaux se rassemblent en troupe, et s'enfoncent peu à peu vers les riches contrées de l'Ohio et du Mississipi. Les mâles réunis en nombre variable, depuis dix jusqu'à cent individus, se mettent à la recherche de la nourriture, à part des femelles; celles-ci marchent de leur côté, soit isolément, chacune avec sa couvée de petits, qui ont alors acquis les deux tiers de leur taille, soit en troupes de soixante-dix ou quatre-vingts individus; toutes sont attentives à éviter les vieux mâles, qui attaquent leurs petits, et souvent les tuent par des coups répétés sur la tête. Jeunes et vieux cependant suivent la même direction, et toujours à pieds, à moins que leur marche ne soit interrompue par une rivière, ou que les chiens de quelque chasseur ne les obligent à prendre leur vol. Lorsqu'ils arrivent au bord d'une rivière, ils se rassemblent sur les éminences les plus élevées, et ils y demeurent un jour entier, quelquefois deux, comme s'ils avaient à délibérer. Pendant ce temps on entend les mâles crier, faire beaucoup de bruit, on les voit marcher en se rengorgeant, comme s'ils voulaient élever leur courage à la hauteur de la circonstance où ils se trouvent. Les femelles et les jeunes imitent aussi quelquefois la démarche solennelle des mâles, ils épanouissent leur queue, courent autour les uns des autres, en gloussant fortement, et faisant des sauts extravagants. Enfin, lorsque le temps est calme, et que tout aux environs paraît tranquille, la troupe gagne le sommet des arbres les plus élevés, et de là, au signal que donne l'un des guides, par un seul gloussement,

tous ensemble prennent leur vol pour le rivage opposé. Les individus adultes et vigoureux traversent facilement quand la rivière aurait un mille de largeur, mais les jeunes et ceux qui sont moins forts, tombent fréquemment dans l'eau. Cependant ils ne s'y noyent pas, comme on pourrait le croire ; ils rapprochent leurs ailes du corps, leur queue épanouie sert à les soutenir, ils étendent le cou, et poussant de leurs jambes avec énergie, ils se dirigent rapidement vers le rivage : quand ils s'en approchent, et que le bord trop escarpé ne leur permet pas d'aborder, ils s'arrêtent quelques moments, descendent le courant jusqu'à ce qu'ils aient atteint un point accessible, et par un effort violent réussissent en général à sortir de l'eau. Un fait remarquable, c'est qu'aussitôt après avoir ainsi traversé une grande masse d'eau, ils courent dans tous les sens durant quelques instants, comme s'ils étaient hors d'eux-mêmes. Dans cet état, ils deviennent facilement la proie des chasseurs.

Quand les dindons arrivent dans des lieux où les graines sont abondantes, ils se séparent en troupes plus petites, où des individus de tout âge et les deux sexes sont confondus, et ils dévorent tout ce qu'ils ont devant eux. Cela a lieu vers le milieu de novembre, et après ces longs voyages, ces animaux deviennent quelquefois si familiers, qu'on les voit s'approcher des fermes, se mêler aux oiseaux de la basse-cour, et chercher même leur nourriture jusque dans les étables et dans les greniers à grain. C'est en parcourant ainsi les forêts, et en se nourrissant surtout des fruits des arbres qu'ils passent l'automne et une partie de l'hiver.

Dès le milieu de février, ils commencent à ressentir les besoins de la reproduction. Les femelles se séparent et s'envolent loin des mâles qui les poursuivent avec persévérance. Les deux sexes perchent à part, mais à peu de distance l'un de l'autre. Quand la femelle fait entendre un cri d'appel, tous les mâles lui répondent par des sons répétés avec rapidité. Si le cri de la femelle est venu de terre, les mâles s'y élancent aussitôt ; puis à peine l'ont-ils touchée qu'on les voit épanouir et redresser leur queue, porter la tête en arrière jusque sur leurs épaules, abaisser leurs ailes avec une secousse convulsive, et marchant avec une gravité solennelle, repoussant l'air de leur poitrine par des secousses rapides, ils s'arrêtent d'espace en espace pour écouter et pour regarder ; et ils continuent ces mouvements, soit qu'ils aient ou non aperçu la femelle. Dans ces moments il arrive souvent que les mâles se rencontrent, et alors ils se livrent des combats acharnés, qui se terminent par des blessures, souvent même par la mort des plus faibles, qui succombent sous les coups multipliés que les vainqueurs leur portent à la tête.

J'ai plusieurs fois assisté au spectacle de deux mâles, qui, tantôt reculant et tantôt avançant suivant qu'ils avaient perdu ou repris l'avantage, les ailes tombantes, la queue à demi relevée, les plumes en désordre, et la tête sanglante, se livraient à une lutte des plus violentes. Si au milieu du combat l'un des deux, pour respirer, cède et lâche prise, il est perdu, car l'autre le poursuivant avec énergie, le frappe violemment des ongles et de l'aile, et réussit en peu de minutes à le renverser à terre. Quand l'un des

combattants est mort, le vainqueur le foule aux pieds; mais, chose étrange, non pas avec l'expression de la haine, mais comme s'il éprouvait un sentiment d'amour.

Lorsque la femelle a été découverte par le mâle, qu'il s'en approche, et que celle-ci est âgée de plus d'un an, on la voit aussitôt glousser et se rengorger; elle tourne autour de lui, tandis qu'il continue ses mouvements, et tout d'un coup ouvre ses ailes, se précipite au devant de lui, et, comme si elle voulait mettre un terme à ses retards, se laisse tomber et reçoit ses tardives caresses. Si le mâle rencontre une jeune femelle, sa manière d'agir n'est plus la même. Il se rengorge avec moins de pompe et plus de vigueur; il met plus de rapidité dans ses mouvements; quelquefois il s'élève en volant autour de la femelle, à la manière de quelques pigeons, et au moment où il retombe à terre, il se met à courir de toute sa force, en laissant traîner à terre et sa queue et ses ailes; il se rapproche ensuite de la timide femelle, cherche par le ronflement de sa voix à adoucir les craintes qu'elle semble éprouver, et lorsqu'enfin elle y consent, il la couvre de ses caresses.

Quand un mâle et une femelle se sont ainsi réunis, je suppose qu'ils continuent à être dans les mêmes rapports pendant toute la saison, quoique le mâle ne demeure pas exclusivement attaché à une seule femelle, car j'ai vu un dindon en couvrir plusieurs, lorsqu'il lui était arrivé de pénétrer dans un lieu où elles se rassemblaient : dès lors les dindes s'attachent à leur coq favori, elles perchent non loin de lui, souvent sur le même arbre, jusqu'à ce qu'elles

commencent à pondre : elles se séparent alors, afin de soustraire leurs œufs au mâle, qui les briserait, afin de prolonger ses plaisirs amoureux. Dès ce moment aussi les mâles deviennent lents et peu soigneux d'eux-mêmes, si l'on peut ainsi dire ; plus de combats, plus de ces fréquents gloussements ; leur indifférence oblige leurs femelles à faire toutes les avances ; elles les appellent sans cesse et avec force, elles accourent vers eux, et semblent vouloir, par leurs caresses et par leurs efforts, ranimer leur ardeur expirante.

Les coqs d'Inde, quand ils sont perchés, se rengorgent quelquefois et gloussent, mais j'ai remarqué que le plus souvent ils épanouissent et redressent leur queue, font entendre ce bruit d'expiration saccadée, cette secousse respiratoire, si remarquable chez eux, et abaissent aussitôt leur queue et le reste de leurs plumes. Dans les nuits claires, ou par le clair de lune, ils répètent ces mouvements par intervalles de quelques minutes, pendant des heures entières, sans changer de place, sans même quelquefois se redresser sur leurs jambes, surtout quand la saison des amours est prête à atteindre son terme. Lorsque la fin de cette saison est tout-à-fait arrivée, ils sont alors fort amaigris, cessent de glousser; et leur appendice pectoral se flétrit, s'affaisse ; ils s'éloignent des femelles, et on pourrait croire quelquefois qu'ils se sont entièrement éloignés du voisinage. A cette époque je les ai rencontrés à côté de quelque vieux tronc, dans les parties retirées et les plus épaisses des bois; ils se laissent quelquefois alors approcher jusqu'à la distance de quelques pieds, hors d'état de voler, mais ils

courent avec rapidité et à de grandes distances. J'ai souvent suivi mon chien pendant des milles avant de réussir à forcer l'individu qu'il suivait.

Ce n'était pas dans le but de tuer l'oiseau, que j'entreprenais une poursuite semblable, car il est alors couvert de vermine, et mauvais à manger, mais dans le simple but de connaître ses mœurs. Ils paraissent à cette époque chercher ainsi la retraite pour reprendre des forces avec de l'embonpoint, en se nourrissant peut-être de quelques espèces de plantes particulières, et en faisant moins d'exercice. Quand leur état s'est amélioré, ces oiseaux se rassemblent de nouveau, et recommencent leurs courses. Revenons maintenant aux femelles.

Vers le milieu d'avril, si la saison est sèche, les poules commencent à chercher une place pour y déposer leurs œufs. Cette place doit être autant que possible hors de la vue de la corneille, car cet oiseau épie souvent le moment où la poule d'Inde a quitté son nid, pour en ôter et en manger les œufs. Le nid, formé de quelques feuilles sèches, est placé à terre, dans une excavation creusée à côté de quelque tronc d'arbre, ou au milieu des feuilles de quelques branches tombées et desséchées, ou sous quelque bouquet de sumac ou de ronces, mais toujours dans un endroit sec. Les œufs, d'un blanc de crême, semé de points rouges, sont quelquefois au nombre de vingt, mais le plus communément au nombre de dix à quinze.

Au moment de déposer ses œufs, la femelle gagne son nid avec une extrême précaution; il est rare qu'elle y arrive deux fois par le même chemin; et quand elle doit le quitter, elle le recouvre de feuilles avec un tel

soin, qu'il est fort difficile à celui qui aperçoit l'oiseau de savoir où est son nid. Il est même certain qu'on ne trouve guère de nid de poule d'Inde que lorsque la femelle l'a quitté précipitamment, ou qu'un lynx, un renard ou une corneille en ont mangé les œufs et répandu leurs coquilles aux alentours.

Il arrive assez fréquemment que les poules d'Inde préfèrent les îles pour y déposer leurs œufs et y élever leurs petits, sans doute parce que ce sont des lieux moins fréquentés par les chasseurs, et que les grandes masses de bois flotté qui s'accumule à leur extrémité, leur offre un asile plus sûr dans les moments de danger. Quand j'ai rencontré ces oiseaux dans des endroits de cette nature, j'ai toujours remarqué qu'il suffisait d'un coup de fusil, pour qu'ils se missent tous à courir vers l'amas de bois flotté, et à y chercher retraite. J'ai souvent escaladé ces grandes masses qui ont jusqu'à dix et vingt pieds d'élévation, pour y chercher le gibier que je savais y être caché.

Si un ennemi passe à la vue de la femelle, quand elle est occupée à pondre ou à couver, elle ne bouge pas, à moins qu'elle ne s'aperçoive qu'elle est découverte ; elle se tapit au contraire jusqu'à ce que le danger soit éloigné. Souvent j'ai pu approcher jusqu'à cinq ou six pas d'un nid dont je connaissais d'avance la position, en ayant soin de prendre un air d'inattention, en sifflant ou me parlant à moi-même ; la femelle alors demeurait tranquille : mais si je marchais avec précaution et en la regardant, elle ne me laissait jamais arriver à plus de vingt pas sans se sauver, la queue ouverte d'un côté, et jusqu'à une distance de vingt ou trente yards ; là, prenant une démarche fière et im-

posante, elle se mettait à marcher d'un pas résolu, poussant un gloussement de moment en moment. Il est rare qu'elles abandonnent leur nid quand il a été découvert par l'homme ; mais je crois qu'elles n'y retournent jamais, lorsqu'un serpent ou quelqu'autre animal en a détruit les œufs. Si en retournant à ses œufs elle ne les retrouve plus, ou n'en retrouve que les débris, elle appelle bientôt un mâle ; mais en général elle n'élève qu'une couvée par saison. On voit aussi quelquefois plusieurs poules s'associer, sans doute pour leur sûreté mutuelle, déposer leurs œufs dans le même nid, et élever leurs couvées réunies. J'en ai une fois trouvé trois qui couvaient quarante-deux œufs. Dans ces cas là, le nid commun est toujours gardé par l'une des femelles, de sorte que ni la corneille ni le corbeau n'osent en approcher.

La mère n'abandonne point ses œufs, dans quelque circonstance que ce soit, lorsqu'ils sont près d'éclore. Sa persévérance va même jusqu'à souffrir qu'on élève autour d'elle des palissades, et qu'on l'emprisonne. J'ai été une fois témoin de la naissance d'une couvée de dindons, que je surveillais dans le but de les prendre tous avec leur mère. Je m'étendis, et me cachai par terre à la distance de quelques pieds, et je vis la mère, qui m'avait aperçu, se redresser à demi sur ses jambes, regarder ses œufs non encore éclos, avec une expression d'inquiétude, glousser d'une manière qui est particulière à la femelle dans ces occasions, écarter ensuite avec soin les fragments des coquilles, quand les petits furent sortis des œufs, caresser de son bec ces petits qui, déjà debout et chancelants, faisaient effort pour sortir du nid. Voilà

le spectacle dont j'ai été témoin, et renonçant à mon projet, j'ai laissé la mère et ses petits à des soins meilleurs que n'auraient pu être les miens, aux soins de notre créateur commun. Je les vis tous sortir de leur coquille, et peu de moments après, aller, venir, s'agiter et se pousser l'un l'autre pour satisfaire à leurs besoins avec un étonnant et merveilleux instinct.

Avant d'abandonner son nid avec sa couvée, la mère se secoue d'une manière violente, nettoie et replace les plumes le long de son ventre, et prend un aspect tout nouveau. Elle tourne les yeux dans tous les sens, étend son cou pour s'assurer qu'elle n'a à craindre ni faucon, ni ennemis d'aucune espèce, se hasarde à faire quelques pas, ouvre un peu ses ailes en marchant, et glousse doucement pour garantir et conserver auprès d'elle sont innocente famille. Ses petits marchent lentement, et comme ils éclosent en général vers la fin du jour, ils retournent ordinairement à leur nid pour y passer la première nuit. Ensuite ils se retirent à quelque distance, se tenant toujours sur les parties élevées des ondulations du terrain. La mère redoute la pluie pour ses petits, car rien n'est plus dangereux pour eux dans un âge aussi tendre, et lorsqu'ils ne sont encore couverts que d'un léger duvet. Dans les saisons très pluvieuses, les dindons sont peu communs, car lorsque les petits ont été fortement mouillés, il est rare qu'ils se rétablissent. Pour prévenir les désastreux effets d'une atmosphère pluvieuse, la mère, avec une sollicitude et une prévoyance admirable, arrache les bourgeons des plantes aromatiques, et les donne à ses petits.

Au bout d'une quinzaine, les jeunes oiseaux, qui étaient jusque là demeurés à terre, prennent leur vol, et la nuit gagnent quelque grande branche peu élevée, où ils se placent sous les ailes de leur mère, en se divisant pour cela en deux troupes presque égales. Plus tard ils quittent l'intérieur des bois pendant le jour, et s'approchent de leurs bords, pour y chercher des fraises et ensuite des mûres et des sauterelles, et ils trouvent ainsi à la fois une nourriture abondante, et l'heureuse influence des rayons du soleil. Ils se roulent dans des fourmilières abandonnées, pour nettoyer leurs plumes naissantes des petites écailles qui les embarrassent, et pour écarter aussi les tiques, et autres espèces d'animaux parasites, qui ne peuvent supporter l'odeur de la terre imprégnée d'acide formique qui a servi de demeure aux fourmis.

Cependant les jeunes dindons se développent rapidement, et au mois d'août ils sont en état de se préserver des attaques imprévues des loups, des renards, des lynx et même des cougouars. Ils y réussissent en s'enlevant rapidement de terre avec l'aide de leurs jambes vigoureuses, et en se réfugiant sur les branches élevées des petits arbres. C'est à cette époque que paraissent chez les jeunes mâles la touffe de la poitrine, qu'ils commencent à glousser et à se pavaner, et que les jeunes femelles ronflent et sautent de la manière que j'ai déjà décrite.

A cette époque aussi les vieux mâles se sont rassemblés, et il est probable que toute la race quitte alors les districts de l'extrémité nord-ouest, pour se retirer vers la rivière Wabash, vers celle des Illinois, vers la rivière Noire, et dans le voisinage du lac Érié.

Parmi les nombreux ennemis du dindon sauvage, les plus fomidables après l'homme sont le lynx canadien, la chouette blanche et la chouette de Virginie. Le lynx suce les œufs, et s'empare avec beaucoup d'adresse des individus jeunes ou vieux. Il s'y prend de la manière suivante : Lorsqu'il a découvert une troupe de dindons, il les suit à quelque distance, pour s'assurer de la direction qu'ils ont prise. Puis il fait un détour avec rapidité, prend de l'avance sur la troupe, se place en embuscade, et lorsque les oiseaux sont proches il s'élance d'un seul bond sur l'un d'eux et s'en empare. Un jour que je me reposais dans les bois, sur les bords de la rivière Wabash, j'observai deux grands coqs d'Inde qui, perchés sur un tronc d'arbre plongé dans la rivière, se livraient un combat violent. J'étudiais leurs mouvements depuis quelques instants, quand soudain l'un des deux prit son vol de l'autre côté de la rivière, et je vis l'autre se débattant sous les ongles d'un lynx. Quand ces oiseaux sont attaqués par les deux grandes espèces de chouettes, dont j'ai parlé plus haut, ils réussissent souvent à leur échapper par un procédé assez remarquable. Comme les dindons ont l'habitude de percher en troupes sur les branches dépouillées des arbres, ils sont facilement aperçus par leurs ennemis les chouettes, qui s'en approchent en silence pour les reconnaître et les surprendre. Il est rare cependant qu'elles réussissent à n'être pas découvertes, et alors un simple gloussement poussé par l'un des dindons avertit toute la troupe du voisinage d'un ennemi. Tous à l'instant se redressent sur leurs jambes, et surveillent les mouvements de l'oiseau de proie qui,

ayant choisi la victime, se précipite sur elle comme un trait, et réussirait sans doute à l'emporter, si le dindon au même instant ne baissait rapidement la tête, et ne renversait sa queue sur son dos en l'épanouissant; de cette façon l'agresseur rencontre un plan incliné, le long duquel il glisse sans saisir le dindon, qui aussitôt après le choc se laisse tomber à terre, et parvient ainsi à échapper au danger, au prix de quelques unes de ses plumes.

Il ne paraît pas que le dindon sauvage soit exclusivement attaché à une espèce de nourriture. Cependant ils semblent préférer à toute autre le *pecannut* et le *wintergrape*, et là où ces fruits abondent, ces oiseaux se rencontrent aussi en plus grand nombre. Ils mangent des plantes de diverses espèces, du blé, des baies et toutes sortes de fruits; j'ai même trouvé dans l'estomac de quelques uns des escarbots, des petits crapauds et des lézards de petite dimension.

Les dindons sont aujourd'hui extrêmement sauvages, et à peine ont-ils aperçu un homme, soit de la race blanche soit de la rouge, qu'un mouvement instinctif les porte à s'en éloigner. Leur mode ordinaire de progression est le marcher; dans ce mouvement ils ouvrent et déploient leur aile à demi, et l'une après l'autre, puis ils la reploient, comme si le poids en était trop grand. Souvent, comme s'ils s'amusaient, on les voit courir quelques pas, ouvrir leurs ailes, se battre les flancs à la manière de la poule commune, faire deux ou trois sauts en l'air, et se secouer fortement. Lorsqu'ils cherchent leur nourriture parmi les feuilles mortes ou dans la terre, ils tiennent la tête haute, et regardent de tous côtés;

mais dès que les jambes et les pieds ont fini leur travail, on voit les dindons saisir instantanément leur nourriture d'un coup de bec, ce qui me fait supposer que souvent ils la reconnaissent en grattant, et par le seul sentiment du toucher. Cette habitude de gratter et d'écarter les feuilles mortes dans les bois est fatale à leur sûreté; car les endroits qu'ils dénudent de la sorte, ayant environ deux pieds d'étendue, se voient à quelque distance, et indiquent, quand ils sont frais encore, que les oiseaux sont dans le voisinage. Durant les mois d'été ils s'arrêtent sur les chemins et dans les terres labourées, afin de pouvoir se rouler dans la poussière, et se débarrasser ainsi des insectes parasites qui les rongent à cette époque, et éviter aussi les attaques des moustics, dont les piqûres les incommodent beaucoup.

Lorsqu'après une neige abondante, il gêle assez fortement pour former une croûte solide à la surface, les dindons restent perchés pendant trois ou quatre jours, quelquefois même plus long-temps, ce qui prouve chez eux une grande faculté d'abstinence. Cependant s'ils se trouvent dans le voisinage des fermes, ils pénètrent jusque dans les étables pour y chercher de la nourriture. Quand la neige fond en tombant, ils parcourent des espaces considérables, et c'est en vain qu'alors on tenterait de les suivre, aucun chasseur, quel qu'il soit, ne parviendrait à les atteindre. Ils ont alors une manière de courir en se balançant, qui, toute pesante qu'elle paraisse, leur permet de surpasser en vitesse tous les autres animaux. Souvent, monté sur un bon cheval, je me suis vu obligé de renoncer à l'idée de les forcer,

après les avoir suivis pendant plusieurs heures. Au reste, ce n'est pas seulement chez le dindon sauvage que s'observe cette habitude de courir continuellement dans les temps pluvieux ou d'extrême humidité; elle paraît être commune à la plupart des gallinacées. En Amérique les différentes espèces de tétras manifestent la même tendance.

Au printemps, quand les mâles, à la suite de la saison des amours, sont fort amaigris, il arrive quelquefois qu'ils peuvent être en plaine dépassés et forcés par un bon chien courant; dans ce cas ils s'accroupissent et se laissent prendre soit par le chien, soit par le chasseur s'il a pu suivre sur un bon cheval. J'ai entendu citer des cas semblables, mais je n'ai jamais été assez heureux pour en rencontrer moi-même.

Les bons chiens sentent les dindons, réunis en grandes troupes, à des distances considérables, peut-être même à un demi-mille. Quand le chien est bien dressé à cette espèce de chasse, il marche avec rapidité et en silence, jusqu'au moment où il aperçoit les oiseaux; puis il aboie aussitôt, et s'élançant autant que possible jusqu'au centre de la troupe, il oblige tous ceux qui la composent de s'envoler dans différentes directions, ce qui est d'un grand avantage pour les chasseurs; car si les dindons prenaient tous le même chemin, ils cesseraient bientôt de rester perchés, et se remettraient à courir, tandis que lorsqu'ils ont été ainsi séparés, et que le temps est calme, celui qui a l'habitude de cette espèce de chasse, trouve ces oiseaux avec facilité, et peut les tirer à son aise.

Quand les dindons s'abattent sur un arbre, il est

quelquefois très difficile de les apercevoir, à cause de leur parfaite immobilité. Lorsqu'on en a découvert un, on peut s'en approcher sans beaucoup de précaution, pourvu qu'il ait les jambes pliées; s'il est debout, on a besoin de se conduire plus prudemment, car pour peu qu'il vous aperçoive il s'envole à l'instant, et à des distances assez grandes parfois, pour rendre vaines toutes tentatives de poursuite.

Quand un dindon a été blessé à l'aile, il tombe rapidement à terre dans une direction oblique, et aussitôt, sans perdre de temps à se rouler et à s'agiter, comme le font d'autres oiseaux quand ils sont blessés, il s'enfuit avec une telle vitesse, qu'à moins d'être pourvu d'un excellent chien, on peut dire adieu à sa proie. Je me rappelle d'en avoir suivi un, blessé de cette manière, pendant plus d'un mille, depuis l'arbre où il était perché : mon chien l'avait suivi à cette distance à travers l'un de ces bouquets épais de roseaux, dont sont couvertes en beaucoup d'endroits les riches alluvions des bords de nos rivières de l'ouest. On tue aisément les dindons quand on les atteint à la tête, au cou, ou à la partie supérieure de la poitrine; mais si l'on ne les touche que dans les parties postérieures, ils s'envolent alors assez loin pour être perdus pour le chasseur. En hiver beaucoup de personnes les chassent au clair de la lune, sur les arbres où ils sont perchés. On en détruit aussi une grande quantité d'une manière qui prouve peu de mérite, c'est-à-dire en automne, lorsqu'ils font effort pour traverser les rivières, ou immédiatement au moment où ils touchent le rivage.

Puisque j'en suis à la chasse des dindons, je veux

rapporter le fait suivant, qui m'est arrivé à moi-même. Un soir de l'automne dernier, au temps où les mâles sont rassemblés, et où les femelles se rassemblent aussi, mais à part, j'étais à la recherche du gibier, quand j'entendis le gloussement d'une femelle, que je découvris bientôt perchée sur une haie. Je m'avançais lentement et avec précaution, quand j'entendis, d'un autre côté, le glapissement de quelques mâles; je m'arrêtai pour bien m'assurer de la direction de ce bruit, et quand je l'eus découvert, je courus me cacher derrière le large tronc d'un arbre renversé, mon fusil armé, attendant avec impatience ce que le hasard pourrait m'offrir. Les coqs d'Inde continuèrent de glapir en répondant à la femelle, qui n'avait pas quitté sa haie. En regardant au dessus du tronc, je vis environ vingt beaux coqs d'Inde qui marchaient avec précaution droit vers le lieu où j'étais caché. Ils arrivèrent si près que je pouvais distinguer la lumière briller dans leurs yeux; je lâchai la détente de mon arme et en atteignis trois; mais les autres, au lieu de s'envoler, se mirent à marcher gravement autour de leurs compagnons morts, de sorte que si je n'avais pas reculé devant un meurtre inutile, j'aurais pu en abattre encore quelques uns. Je me montrai et marchant vers l'endroit où étaient tombés les oiseaux, j'en écartai le reste de la troupe.

Je crois aussi qu'il pourra y avoir quelque intérêt dans le récit suivant que je vais rapporter tel que je le tiens de la bouche d'un respectable fermier. Il y avait beaucoup de dindons dans son voisinage, et ceux-ci s'abattant dans ses champs, à l'époque où le grain commençait à sortir de terre, en détruisaient

d'énormes quantités. Il se résolut à en tirer vengeance, et pour cela creusa dans une situation choisie une longue tranchée, dans laquelle il répandit du blé en abondance ; puis il chargea fortement une canardière placée de manière à pouvoir facilement, au moyen d'un cordon et sans se laisser voir des oiseaux, lâcher la détente. Les dindons eurent bientôt découvert et dévoré le blé dans la tranchée, sans pour cela cesser leurs ravages dans les champs. Le fermier continua de remplir la tranchée, et un jour, la voyant presque noire par le nombre des dindons, il siffla fortement, et à l'instant où les oiseaux, attentifs à ce bruit, levaient la tête, il lâcha la détente. Une terrible explosion s'en suivit, et l'on vit les dindons fuir dans toutes les directions au milieu d'un extrême désordre. On trouva dans la tranchée neuf individus, et le reste de la troupe renonça, pour cette année du moins, à aller manger le blé du fermier.

Au printemps on fait venir les dindons en soufflant d'une certaine façon à travers l'un des os de la seconde articulation de l'aile de cet oiseau : on produit ainsi un son qui ressemble à la voix de la femelle ; en l'entendant le mâle s'approche et on le tire. Mais cet exercice demande une grande perfection, car les dindons tardent peu à reconnaître les sons contrefaits, et font preuve, lorsqu'ils sont à demi civilisés, de beaucoup de circonspection et d'adresse. J'en ai souvent vu répondre à cette espèce de cri, sans bouger d'un pas, et déconcerter ainsi le chasseur, qui n'osait sortir du lieu qui le cachait, de peur que l'oiseau, venant à le découvrir, ne mît en défaut tous ses efforts pour l'atteindre. Dans cette saison on

en tue beaucoup quand ils sont perchés, et qu'ils répondent par un gloussement prolongé à un bruit qui imite le cri de la chouette.

Mais le moyen le plus ordinaire de se procurer des dindons sauvages, est l'emploi d'une espèce de piége. On les place dans la partie des bois où l'on a remarqué que ces animaux avaient l'habitude de percher, et on les construit de la manière suivante. On coupe de jeunes arbres, qui ont quatre ou cinq pouces de diamètre, et on les partage en morceaux de la longueur de douze ou quatorze pieds. On place deux de ces pièces à terre, parallèlement et à une distance de dix ou douze pieds; on en place deux autres sur les extrémités des deux premières et à angle droit, et on place ainsi successivement des pièces de bois l'une au dessus de l'autre, jusqu'à ce que l'on ait atteint une élévation de quatre pieds environ. On recouvre alors la cage de morceaux semblables, espacés d'à peu près quatre pouces, et on les charge d'un ou deux troncs d'arbres pesants, pour donner au tout plus de solidité. Cela fait, on creuse sous un des côtés une tranchée d'environ dix-huit pouces de profondeur, et autant de largeur, et qui s'ouvre dans la cage obliquement; on la continue en dehors à quelque distance, de manière à atteindre graduellement le niveau du terrain. En dedans de la cage et le long de sa paroi, on place au dessus de la tranchée quelques morceaux de bois, de manière à former une sorte de pont d'un pied de largeur. Le piége étant ainsi achevé, le propriétaire place au milieu une provision de maïs; il en sème aussi dans la tranchée, et en se retirant en répand d'espace en

espace quelques grains, souvent dans l'étendue d'un mille. Cela se renouvelle chaque fois que l'on visite le piége, après que les dindons l'on découvert. Quelquefois on creuse deux tranchées, et dans ce cas leurs extrémités s'ouvrent aux deux côtés opposés de la cage, et toutes deux sont garnies de blé. Aussitôt qu'un dindon a découvert la traînée de grain, il en avertit sa troupe par un gloussement; tous accourent bientôt, et en cherchant les graines çà et là répandues, sont bientôt conduits vers la tranchée dans laquelle ils s'engagent, et où ils se poussent l'un l'autre à travers le passage au dessous du pont. De la sorte il arrive quelquefois qu'en temps de gelée, toute la troupe pénètre dans la cage, mais le plus souvent on n'y en trouve que six ou sept; car le moindre bruit, le simple craquement d'un arbre suffit pour les alarmer. Ceux qui ont pénétré dans le piége après s'être repus, redressent la tête, et essaient de trouver un passage à travers la paroi supérieure ou les côtés de la cage, ils passent et repassent sur le pont, mais jamais ils ne baissent les yeux un seul instant, ni n'essaient de s'échapper par le passage qui leur a donné entrée. Ils demeurent ainsi prisonniers jusqu'au moment où le propriétaire du piége arrive, ferme la tranchée, et s'en empare. J'ai entendu rapporter qu'on avait pris ainsi dix-huit dindons en une seule fois. J'ai eu moi-même beaucoup de ces piéges, mais je n'y ai jamais trouvé plus de sept individus à la fois. Un hiver je tins compte du produit d'une cage que je visitais chaque jour, et je trouvai que dans l'espace d'environ deux mois, j'en avais pris soixante-seize. Quand ces oiseaux sont abondants, les

propriétaires des cages, rassasiés de leur chair, négligent quelquefois de les visiter durant plusieurs jours, quelquefois même pendant des semaines. Alors les pauvres prisonniers périssent de faim; car, quelque étrange que cela puisse paraître, il est très rare qu'ils retrouvent leur liberté en descendant dans la tranchée, et en revenant sur leurs pas. J'ai dans plus d'une occasion trouvé quatre ou cinq, ou même dix individus morts dans une de ces cages par suite de négligence. Quand les renards ou les lynx sont nombreux, il leur arrive quelquefois de s'emparer de la proie avant que le propriétaire de la cage soit arrivé. Un matin j'eus le plaisir de surprendre dans l'une de mes cages un beau renard noir, qui se tapit en me voyant, croyant que je passais dans une autre direction.

Les dindons sauvages se rapprochent souvent des domestiques, et s'associent à eux, ou bien ils les attaquent, et leur enlèvent la nourriture. Les mâles quelquefois font leur cour aux femelles domestiques, et sont en général fort bien accueillis par elles et par leur maître, qui connaissent parfaitement les avantages résultant pour eux de semblables réunions, car ces produits croisés étant beaucoup plus vigoureux que ceux des individus domestiques, sont aussi plus facilement élevés.

Quand j'étais à Henderson, sur l'Ohio, j'avais, parmi beaucoup d'oiseaux sauvages, un beau dindon mâle, que j'avais fait élever sous mes yeux dès sa plus tendre enfance, car je l'avais pris quand il n'avait guère encore que deux ou trois jours d'existence. Il était devenu si familier qu'il suivait ceux qui l'appelaient, et qu'il était le favori de tout le village. Ce-

pendant il ne perchait jamais avec les poules d'Inde domestiques, et chaque soir il se retirait au sommet de la maison, où il restait jusqu'à la pointe du jour. A l'âge de deux ans, il commença à voler vers la forêt, où il passait la plus grande partie du jour, pour revenir à son gîte à la nuit tombante. Il continua ce manége jusqu'au printemps suivant, où je le vis plusieurs fois voler depuis la maison jusqu'au sommet d'un grand cotonnier, sur le bord de l'Ohio : et après s'y être reposé quelques instants, il se dirigeait vers le bord opposé, la rivière ayant là près d'un demi-mille de largeur, puis il revenait le soir. Un matin je le vis s'envoler de fort bonne heure vers les bois, dans une toute autre direction, sans d'ailleurs y faire aucune attention : cependant quelques jours s'écoulèrent, et l'oiseau ne reparut pas. Un jour que j'allais chasser vers quelques lacs situés près de la rivière Verte, je vis, après avoir marché environ cinq milles, un beau coq d'Inde traverser le chemin que je suivais, et le suivre aussi lentement que moi. C'était le temps où les dindons sont les plus estimés pour la table, et j'ordonnai à mon chien de le chasser. L'animal s'élança avec ardeur, et comme il approchait du dindon, je vis avec une extrême surprise que celui-ci s'en inquiétait fort peu. Mon chien était sur le point de le saisir, quand je le vis s'arrêter tout d'un coup et tourner ses regards vers moi : je pressai le pas, et l'on peut juger de ma surprise quand je reconnus mon oiseau favori. Il avait lui-même reconnu le chien, et ne s'était pas envolé, tandis que la vue d'un chien étranger l'aurait déterminé à fuir au premier aspect. Un de mes amis survint, suivant les traces d'un cerf

qu'il avait blessé, et prenant sur le devant de sa selle mon oiseau, il le reconduisit chez moi. Le printemps suivant il fut tué par accident, ayant été pris pour un oiseau sauvage. On me le renvoya quand on l'eut reconnu au ruban rouge que je lui avais mis au cou.

A l'époque où je parcourus le Kentucky, il y a déjà plus d'un quart de siècle, les dindons étaient si abondants, que le prix au marché n'en était pas égal à celui d'une poule commune aujourd'hui. Je les ai vus offrir pour la plus modique somme, chaque individu pesant de dix à douze livres. Un dindon de première qualité, pesant de vingt-cinq à trente livres, était regardé comme bien vendu, quand on en retirait un quart de dollar.

Le poids des poules d'Inde est en général d'environ neuf livres. Cependant j'ai tué des poules stériles dans la saison des fraises, qui pesaient treize livres. Il y a plus de variété dans le volume et dans le poids des mâles. On peut évaluer à quinze ou dix-huit livres leur poids le plus ordinaire. J'en ai vu un au marché de Louisville, qui pesait trente-six livres. Son appendice pectoral avait plus d'un pied de longueur.

Quelques naturalistes de cabinet ont supposé que la poule d'Inde n'a pas d'appendice sur la poitrine, mais cela n'est point exact pour l'animal adulte. Chez les jeunes mâles, comme je l'ai dit, on observe à l'approche du premier hiver une petite protubérance dans la chair, tandis qu'on ne voit rien de semblable chez les jeunes poules du même âge. La seconde année, les mâles se distinguent par le bouquet de poils, qui a environ quatre pouces de longueur, tandis que

dans les femelles qui ne sont pas stériles, il est encore à peine visible. La troisième année, on peut dire que le mâle est adulte, quoique sans aucun doute sa taille et son poids continuent de prendre, durant plusieurs années encore, de l'accroissement. Les femelles, à quatre ans, sont dans toute leur beauté, et ont un appendice pectoral long de quatre à cinq pouces, mais plus mince que chez le mâle. Chez les poules stériles, il ne se développe que dans un âge fort avancé; aussi les chasseurs expérimentés les reconnaissent tout de suite dans une troupe, et les tirent de préférence. C'est sans doute le grand nombre de jeunes femelles, que l'on rencontre dépourvues de l'appendice thoracique, qui aura fait naître l'idée qu'il n'existe pas chez le dindon femelle.

Les longues plumes cotonneuses qui garnissent les cuisses et les parties inférieures et latérales du corps de cet oiseau, servent souvent aux femmes de nos fermiers pour en faire des palatines; et ce vêtement, quand il est fait avec soin, est aussi beau qu'il est agréable.

LE DINDON OEILLÉ[1].

C'est à mon frère que l'histoire naturelle doit la connaissance de ce magnifique oiseau; il le décou-

1. Mém. du Mus., tom. VI, pl. 1; Temm., pl. col. d'ois., n° 112.

vrit et le fit représenter, mais seulement dans une planche noire, en 1820 ; sa description a depuis été reproduite par M. Temminck, qui l'a accompagnée d'une planche coloriée. Nous ne pouvons que reproduire nous-même l'une et l'autre pour faire connaître ce bel animal.

Ce magnifique oiseau réunit, dit mon frère, à la forme singulière du dindon, un éclat de couleur qui le cède à peine à celles du paon. Les gens d'un vaisseau envoyé à la coupe du bois de Campêche, dans la baie de Honduras, en virent trois, dont ils réussirent à prendre un vivant. Ils l'envoyèrent à sir Henri Halfort, médecin du roi d'Angleterre ; mais cet individu se noya dans la Tamise en arrivant à Londres, et le chevalier Halfort en fit présent à M. Bullock, propriétaire d'un riche cabinet d'histoire naturelle, dit *le Temple égyptien*, dans la rue de Piccadilly. C'est à la vente de cette collection que le Cabinet du Roi en a fait l'acquisition : acquisition précieuse aussi pour la science ; car jusqu'à présent, les naturalistes n'avaient compté qu'une espèce dans le genre des dindons.

La taille et le port de ce gallinacée sont les mêmes que dans les dindons communs ; mais sa queue est moins large, et l'on ne sait pas s'il fait la roue de la même manière. Le bec est le même qu'au dindon, et sa base est aussi surmontée d'une caroncule qui, sans doute, éprouvait les mêmes dilatations que celle du dindon. La tête et les deux tiers supérieurs du cou sont nus, et paraissent avoir été colorés de bleu et de rouge. Sur chaque sourcil est une rangée de cinq ou six tubercules charnus, et sur le milieu du

crâne en est un groupe de cinq autres très rapprochés. De chaque côté du cou on voit six ou sept de ces tubercules, rangés très régulièrement au dessus les uns des autres, à distances à peu près égales. Il n'y en a point sur le cou, ni dessous; et l'on n'aperçoit aucune trace de l'espèce de jabot charnu qui pend au bas du cou du dindon. Je n'ai point vu non plus de vestige de ce pinceau de gros poils qui caractérise si particulièrement le dindon mâle; mais comme le plumage de la poitrine était endommagé, je n'oserais affirmer que cette espèce en soit toujours dépourvue. Toutes les plumes du dessus et du dessous du corps sont coupées carrément comme au dindon. Celles du bas du cou, de la partie supérieure du dos, des scapulaires et de tout le dessous du corps, sont d'un vert bronzé, et bordées de deux lignes, une noire et l'autre, qui est plus extérieure, d'un bronzé un peu doré. Les plumes du milieu et du bas du dos ont leurs couleurs distribuées de même, mais plus belles; c'est-à-dire qu'à mesure qu'elles descendent vers le croupion, leur partie vert bronzé passe par degrés en un bleu de saphir, qui, selon les reflets de la lumière, se change en un vert d'émeraude, et la bordure bronze doré s'élargit de plus en plus, prend sur le haut du dos l'éclat de l'or, et vers le bas, ainsi que sur le croupion, cet or, en augmentant toujours d'éclat et de largeur, prend une teinture de rouge de cuivre qui, à certaines expositions, est presque aussi vive que celle de la gorge de l'oiseau-mouche, appelé *Rubis-topaze*. L'éclat de cette bordure d'or rouge est d'autant plus frappant, qu'elle est séparée de la partie verte et bleue de la plume,

par une ligne d'un beau noir de velours. Les plumes du croupion ont leur partie cachée gris cendré vermiculée de brun noirâtre. Cette partie grise vermiculée prend plus d'étendue, et se montre au dehors sur les dernières d'entre elles, ainsi que sur les couvertures supérieures et sur les pennes de la queue; en sorte que la partie bleue et verte, entourée de toutes parts par un cercle noir, et bordée en outre, du côté du bout de la plume, par une large bande de la plus belle couleur d'or changeant en cuivré, y représente des yeux assez analogues, pour leur distribution, à ceux de l'éperonnier (*Pavo bicalcaratus*), mais beaucoup plus grands et plus éclatants en couleur. Il paraît qu'en comptant ceux du bout de la queue, il y a quatre rangées transversales de ces yeux ainsi séparés par des espaces gris et vermiculés.

Les plumes des flancs et celles du dessous de la queue sont semblables à celles du haut du croupion; mais leur vert est plus foncé, et leur doré est plus rouge.

Les petites ouvertures de l'aile sont d'un beau vert d'émeraude, avec un bord étroit d'un noir de velours. Les grandes couvertures secondaires sont d'une belle couleur de cuivre métallique, avec des reflets dorés. Leur partie couverte est d'un vert d'émeraude près la tige, et vermiculée de gris et de blanc le long du bord couvert. L'aile bâtarde et les couvertures primaires sont d'un brun noirâtre, avec des bandes transversales étroites et obliques blanches. C'est aussi la couleur de toutes les pennes, mais le bord externe des dernières pennes primaires et de toutes les secondaires est blanc; et quand l'aile est fermée ces

bords blancs réunis forment sur son milieu une large bande longitudinale blanche. Les pennes secondaires les plus voisines du dos ont dans leur brun des teintes vert doré. Tout le dessous de l'aile est bardé en travers de blanc et de gris brunâtre. Je ne compte que quatorze pennes à la queue de cet individu, qui est ronde par le bout. Toutes les pennes en dessous sont noirâtres légèrement vermiculées de blanchâtre. Les plumes des cuisses sont noirâtres. Les jambes sont un peu élevées et plus fortes qu'au dindon commun, et armées d'éperons beaucoup plus forts et plus pointus à proportion. Leur couleur paraît avoir été d'un beau rouge.

Les plus beaux dindons sauvages, comme on vient de le voir, ont le fond de leurs plumes d'un bronze changeant en cuivre, une large bordure noire et un autre bord fauve mat; leur queue, formée de pennes plus longues et plus fortes que dans notre oiseau, n'a ni sur les plumes, ni sur les couvertures rien qui ressemble à des yeux.

LES PINTADES.

Ces oiseaux se font remarquer par la forme ramassée et arrondie de leur corps, qui leur est toute particulière, et qui résulte de ce qu'ils n'ont qu'une très courte queue, que cette queue est pendante, et de ce que leur cou court et mince, proportionné à leurs courtes jambes, porte une tête petite qui semble être sans proportion avec les dimensions du corps.

Les pintades ont la tête nue, couronnée seulement par une petite touffe de plumes ou par une espèce de casque corné; leur bec est court comparativement à celui de plusieurs autres gallinacées, et de petits barbillons, ou des plis dans la peau, se remarquent à sa base; leurs tarses sont sans éperons, et leurs ailes sont fort courtes.

Toutes les espèces de pintades sont africaines, et elles vivent en troupes assez nombreuses dans le voisinage des bois. Ce sont des oiseaux vifs, pétulants, criards, qui vivent et se reproduisent à la manière de tous les autres gallinacées, et qu'on parvient assez facilement à apprivoiser; aussi une espèce est-elle devenue domestique, et il en serait, sans doute, de même des autres, si l'on s'était donné la peine d'en élever au milieu de nos habitations deux ou trois générations successives.

Buffon n'a connu que la pintade domestique à casque[1] (*numida meleagris*). Depuis, Pallas en a décrit et fait figurer une qui, au lieu de casque, a la tête couronnée par une petite touffe de poils, et l'on en a encore indiqué une ou deux autres qui auront besoin d'être revues pour être adoptées définitivement.

Tout ce que dit Buffon de la pintade commune ou domestique, est aussi complet que l'histoire d'une espèce d'oiseau peut l'être, quand on n'en observe que des races domestiques, et que l'on n'a connaissance de la race sauvage que par les récits toujours bien superficiels des voyageurs. Depuis Buffon cette espèce n'ayant été le sujet d'aucune observation nouvelle, nous n'aurons rien à ajouter à son histoire; nous nous bornerons donc à rapporter ce que nous apprennent, de l'espèce huppée que Buffon ne connaissait point et dont il n'a pas parlé, les auteurs qui ont eu occasion de l'observer.

LA PINTADE HUPPÉE[2].

Cette espèce est un peu plus petite que la pintade commune, et n'a point les barbillons charnus que l'on voit sous le bec de celle-ci; ils sont remplacés par un pli longitudinal de la peau qui s'étend de chaque côté de la mandibule inférieure. Une huppe épaisse, composée de plumes noires cou-

1. Tom. XX, pag. 90, Édit. Pillot.

2. Pallas, Spic. zool., pag. 15, pl. 2; *Pintade cornal*, Temm., Hist. nat. des Gallin., tom. II, pag. 448; Vieillot, Gal., pag. 33, pl. 209.

Mme Pillot Del.t Pauquet Sc.

1 La Pintade huppée. 2 Le Talégale de Cuvier

vertes de taches blanches, garnit le sommet de la tête vers le front; les côtés et le derrière du cou sont revêtus d'une peau nue d'un bleu foncé, qui devient rouge sur le devant de cette partie du corps. Le plumage est noir et sans taches sur le cou et le haut de la poitrine; sur le reste du corps il est noir varié de points blancs, qu'un cercle bleuâtre fort étroit environne. Les grandes pennes des ailes sont brun noirâtre uniforme; les pennes secondaires ont quatre raies longitudinales près de la tige, et trois ou quatre autres ont une large bande qui borde toute la longueur des barbes extérieures. La queue présente des raies ondées d'un blanc bleuâtre sur un fond noir. Le bec est de couleur de corne et garni à sa base d'une cire bleuâtre. L'iris est brun.

Les individus que Pallas a eu occasion d'observer avaient été envoyés en Hollande des Indes orientales, ce qui a fait penser un moment que cette espèce était originaire du continent de l'Asie. Cette erreur depuis a été rectifiée : on a reconnu que Marcgrave avait parlé de cette pintade comme étant originaire des parties occidentales de l'Afrique, et en particulier de la Sierra-Léoné[1], et elle a été retrouvée au cap de Bonne-Espérance, dans le pays habité par les grands Namaquois. M. Temminck nous l'apprenait déjà lorsqu'il publiait son Histoire naturelle des Gallinacées, et ce fait a été confirmé par plusieurs des voyageurs qui ont visité cette partie de l'Afrique. Il est donc permis de croire que cette espèce ne s'avance pas autant au nord de ce continent que la pintade commune,

1. Hist. nat. Bras, pag. 192.

et qu'elle est plus particulièrement propre aux parties méridionales.

M. Lichtenstein parle, sous le nom de *ptylorhyncha*, d'une troisième espèce de pintade, qui se distinguerait des autres par un casque très petit, et par une petite touffe de plumes courtes sans barbe sur la base du bec. Différerait-elle de la pintade dont parlent MM. de l'Académie, qui avait une petite huppe à la base du bec, composée de douze ou quinze soies ou filets raides, longs de quatre lignes, etc. ? C'est ce que je ne puis dire, n'ayant point été à portée de voir cette espèce, si c'en est une réelle.

LES TALÉGALLES[1].

Les nombreux voyages qui dans ces derniers temps ont eu la polynésie pour objet, ont été pour l'histoire naturelle, et en particulier pour l'ornithologie, une très grande source de richesses; la Nouvelle-Guinée, en particulier, s'est toujours fait remarquer par la nature particulière de plusieurs des oiseaux qu'elle produit, et l'espèce qui constitue ce genre en est un nouvel exemple.

Les caractères génériques du talégalle consistent, ainsi que nous l'apprend M. Lesson, auteur de ce genre, en un bec robuste, très épais, long du tiers de la longueur de la tête, comprimé en dessus, à mandibule supérieure convexe, entamant les plumes du front; en des narines situées à la base et sur les côtés du bec, ovales, allongées, et ouvertes dans une large membrane; en une mandibule inférieure du bec moins haute, mais plus large que la supérieure, et presque droite en dessous; les bords sont lisses, ses branches écartées, et leur écartement rempli par une membrane garnie de plumes; enfin, sa pointe est taillée obliquement en bec de flûte. Les joues de cet oiseau sont entièrement nues. Sa tête et son cou sont garnis de plumes à barbes simples; ses ailes sont

1. *Talegalla*, Less.

arrondies et d'une grandeur médiocre ; la première penne est très courte et la troisième est la plus longue de toutes. La queue longue est arrondie ; les tarses robustes, médiocrement longs, sont garnis de larges plaques en devant. Des quatre doigts, le postérieur est le plus court, mais il appuie sur le sol, et, des antérieurs, c'est le moyen qui est le plus long; ceux-ci sont garnis à leur base d'une petite membrane. Les quatre ongles sont convexes, aplatis en dessous, légèrement recourbés et forts.

LE TALÉGALLE DE CUVIER[1].

Ce talégalle est sans contredit une des espèces les plus intéressantes dont se soit, dans ces derniers temps, enrichie l'ornithologie.

La découverte en est due à M. Lesson, qui l'a décrit et figuré dans la partie zoologique du voyage de *la Coquille*. L'individu qui lui a servi de type a été tué aux alentours du Havre-Dorey, à la Nouvelle-Guinée.

Un autre individu de cette espèce, rapporté des mêmes contrées par MM. Quoy et Gaimard, et déposé par eux dans les galeries du Muséum, est celui que nous avons maintenant sous les yeux.

Sa longueur totale est de vingt-un pouces; la

1. *Talegallus Cuvierii*, Less., Voyag. de *la Coquille*, pl. 38.

queue, mesurée à part, a six pouces et demie ; le bec a dix-neuf lignes.

Des pieds forts et réticulés, à doigts munis d'ongles robustes, bien que médiocres, supportent son corps. Les ailes dépassent à peine l'origine de la queue, les baguettes de leurs rémiges, de même que celles des pennes caudales, sont assez minces, mais fermes et luisantes. Le front, le dessus de la tête et la nuque sont garnis de plumes rares, de couleur brune, à tige lisse, à barbes désunies et d'une extrême finesse, ce qui donne à ces parties l'apparence d'être velues. Une nudité complète règne sur les joues, qui sont, ainsi que les tarses, colorées en jaune, dans l'état vivant. L'ouverture du trou auditif est également dégarni de plumes; celles qu'on voit sous la gorge et sur le haut du cou, clair-semées et fort courtes, ont une teinte fauve grisâtre; tout le reste du plumage, aussi bien en dessus qu'en dessous, est d'un noir brun foncé. La couleur du bec est d'un jaune rosé assez vif.

Cet oiseau a été rencontré non loin de la mer dans les broussailles, où il vit à la manière de tous les gallinacées.

LES PAONS.

Notre paon mâle domestique donne une idée fort exacte de la physionomie générale des mâles de ces oiseaux, qui se distinguent de tous les autres gallinacées par la huppe dont ils sont couronnés, par la faculté qu'ils ont de relever leur queue, et par les longues couvertures qui la revêtent en dessus, et qui constituent l'ensemble de plumes au moyen desquelles ces oiseaux font la roue, et qu'on considère communément comme leur queue, quoiqu'elles ne la forment pas en effet. La queue des paons, beaucoup plus courte que ces plumes, se compose de huit pennes raides à barbes très serrées, et dont les barbules s'attachent les unes aux autres, tandis que ces couvertures sont, comme on sait, extrêmement flexibles et garnies, dans une grande partie de leur longueur, de barbes lâches très éloignées les unes des autres, et presque dépourvues de barbules. Les femelles ont la couronne des mâles sans en avoir la queue.

Le bec des paons et de médiocre grandeur, conique, à mandibule supérieure un peu crochue à son extrémité. Les narines sont à la base du bec et nues. La tête est entièrement revêtue de plumes. Les pieds ont trois doigts courts en avant et un en arrière, et c'est la sixième penne de leurs ailes qui est la plus longue.

Ces oiseaux sont originaires des Indes orientales ; mais on n'en connaît encore que deux espèces : celle dont notre paon domestique, dit-on, tire son origine, et le paon spicifère.

Buffon ne connut que le paon domestique et ses races ; il ne connut pas le paon sauvage, et il ne parle de celui auquel il donne le nom de spicifère, que pour rappeler, comme tous les autres ornithologistes jusqu'à ces derniers temps, ce qu'on croit qu'en avait dit Aldrovande, d'après une figure envoyée du Japon au pape. Depuis, le paon sauvage ayant été vu et décrit dans les collections d'histoire naturelle, et vivant même aujourd'hui dans notre Ménagerie, nous pourrons faire connaître les légères différences par lesquelles il se distingue du paon domestique. Il en sera de même du spicifère : nous pourrons le décrire d'après ses dépouilles qui ont été envoyées au Muséum, et se trouvent aujourd'hui dans ses collections d'oiseaux.

Chacun connaît la ravissante peinture que Buffon a donnée du paon domestique[1] ; l'art admirable avec lequel il a représenté les couleurs qui ornent l'éclatant plumage de ce bel oiseau, les teintes variées sous lesquelles elles se présentent, les nuances sans nombre par lesquelles elles passent, et l'ensemble magnifique qui résulte du mélange harmonieux des unes et des autres. On ne pouvait représenter plus dignement en paroles, et rendre plus sensible à l'esprit l'image de cet oiseau, sur qui la nature semble avoir pris plaisir à réunir toute sorte de beautés et de richesses. Mais dans cette histoire Buffon n'est pas seulement un peintre admirable, il est encore un historien fidèle ; et, si

1. Tom. XX, pag. 186, Édit. Pillot.

l'on pouvait y trouver quelques légères taches, ce ne serait que quand, pour faire connaître le naturel de cette espèce, il est conduit à employer des termes qui ne peuvent convenir qu'à la nature de l'homme; mais ces termes n'ont dans son discours qu'un sens hyperbolique, et il importe de ne point l'oublier; car, comme nous l'avons vu dans l'histoire des mammifères, Buffon accordait encore moins d'intelligence aux animaux qu'il ne leur en aurait accordé, s'il eût été à portée de les mieux étudier et de les mieux connaître.

Il ne considère, avec raison, le paon blanc que comme une variété du paon ordinaire[1]; mais, l'assimilant sous le rapport de la couleur au lièvre, à l'hermine qui deviennent blancs en hiver, il suppose avec Frisch que sa couleur est un effet immédiat du froid, ce qui est une erreur. La blancheur pour ce paon est ce qu'elle est pour tous nos oiseaux de basse-cour, pour tous les animaux qui sont soumis à notre influence journalière; elle est un effet du genre de vie auquel nous avons assujettis les individus dont il descend; c'est une modification commune, inévitable même, et de laquelle il ne nous est point encore donné d'assigner la cause. Buffon suppose encore que cette modification dans le plumage doit être accompagnée de modifications analogues dans le tempérament, ce qui le porte à regretter que ces oiseaux n'aient pas fait le sujet d'observations dans la vue d'en déterminer les habitudes et les mœurs. Cette supposition de Buffon ne se trouve point fondée : les paons blancs ont complètement le naturel des paons

1. Tom. XX, pag. 212, Édit. Pillot.

dorés; et, contrairement à ce que l'on croit, je n'ai pas vu que les jeunes de cette variété fussent sensiblement plus délicats, et plus difficiles à élever, par les soins nombreux qu'ils exigeraient, que les jeunes de la race colorée.

Enfin, il est encore une erreur que nous devons signaler. Buffon pense que le paon panaché est un produit du paon ordinaire avec le paon blanc, et il se trompe[1]. Le paon panaché est un paon ordinaire sur lequel des plumes, en plus ou moins grand nombre, naturellement altérées dans leurs germes, naissent et se développent sans l'éclat des autres et tout-à-fait blanches. C'est la première trace de la modification qui, en s'étendant sur tout le plumage, produirait le paon blanc. Il est même rare aujourd'hui de trouver des paons colorés sans quelques unes de ces taches blanches irrégulières qui sont une des marques les plus profondes de l'influence de l'homme, et de l'assujettissement des races.

LE PAON SAUVAGE.

Le paon sauvage, naturel de Java, diffère assez peu du paon domestique à plumage coloré, c'est peut-être une des races de nos animaux domestiques qui a subi le moins de modifications sous notre influence; car, excepté la race blanche, il ne s'en est point produit d'autres dans cette espèce; et cette résistance à toutes les causes qui ont si puissamment

1. Tom. XX, pag. 215, Édit. Pillot.

agi sur d'autres espèces, est peut-être digne de remarques, si l'on considère que ce paon est soumis à la race humaine dès la plus haute antiquité, et qu'aucune autre espèce exposée à cette épreuve, n'a pu conserver aussi pure ses caractères primitifs. Quels que soient en effet les oiseaux domestiques que nous considérions, nous y trouvons des races nombreuses, profondément modifiées dans leurs organes, et dont les modifications mêmes ont acquis toute la fixité des caractères spécifiques, dont ils ont quelquefois pris la place. Qui reconnaîtrait le coq sauvage dans le coq huppé, le canard commun dans le canard à bec courbe, et le pigeon primitif dans les cinquante races qui en sont descendues? Quoi qu'il en soit, le paon sauvage ne l'emporte sur le paon domestique, que par ses couleurs en général un peu plus brillantes, mais surtout par ses ailes qui sont d'un vert foncé à reflet métallique, bordées d'un vert doré, au lieu d'avoir une teinte lie de vin variée irrégulièrement de petites lignes ondulées noirâtres.

Ce paon sauvage s'apprivoise aisément et s'habitue sans peine à nos soins et aux mouvements de nos habitations; il devient donc facilement domestique; aussi s'unit-il aux femelles de paon domestique, comme il s'unirait à celles de sa propre race, et leur produit m'a donné des individus à ailes vertes et des individus à ailes fauves, sans rien d'intermédiaire entre ces deux couleurs.

Dans tout ce qui précède j'ai suivi les idées communément reçues en ornithologie, sur les rapports du paon aux ailes vertes et du paon aux ailes fauves; mais je ne dois pas laisser ignorer que ces rapports

M.me Pillot Del.t Pauquet Sculp.

ne reposent que sur ce que la ressemblance qui existe entre ces oiseaux, est plus grande que celle qui existe entre le paon domestique et les autres paons sauvages ; on n'a aucune preuve directe du passage de la race sauvage à la race domestique, et tout ce qu'on en pense ne repose que sur des inductions qu'à la vérité permettent les faits connus. Les espèces des genres naturels ne diffèrent souvent pas davantage que ces deux races de paons, et on ne peut rien conclure de ce qu'elles se reproduisent mutuellement : c'est un fait général que les individus de deux espèces contiguës, d'un genre naturel, se comportent les uns avec les autres en esclavage, comme le feraient des individus de la même espèce. Ainsi rien ne prouve que nous connaissons la véritable race sauvage de notre paon domestique, et qu'il n'existe pas en Asie, ou dans les îles voisines, une espèce dont les ailes seraient rousses, comme il en existe une dont les ailes sont vertes. Ces diverses contrées ne sont point assez connues pour que sur ce sujet nous puissions avoir aucune certitude.

LE PAON SPICIFÈRE[1].

Le spicifère, ainsi nommé par Buffon[2] à cause de l'aigrette en forme d'épi qu'il porte sur la tête, ne

1. Le Paon spicifère, Buffon, t. II, p. 366 ; *Pavo spiciferus*, Vieill., Gal., pl. 202 ; *Pavo muticus*, Linn., Syst. gén. ; Lath., Ind., n° 2.

2. Tom. XX, pag. 246, Édit. Pillot.

le cède au paon ordinaire ni par la taille, ni par la beauté et l'éclat de ses couleurs.

C'est un magnifique oiseau dont les pieds sont, comme ceux de son congénère, armés de forts éperons. L'iris de l'œil est jaune, et les joues, entièrement dénuées de plumes, offrent une belle couleur rouge.

La hauteur de la huppe est d'environ quatre pouces, les plumes qui la composent sont à tige raide, droite et garnie sur toute son étendue de barbes serrées qui paraissent émaillées de vert et de bleu. Le bec et le tarse sont d'une couleur cendrée.

Un beau vert colore les petites plumes arrondies, et comme gaufrées, qui recouvrent le sommet de la tête; la partie postérieure de celle-ci, la gorge et le haut du cou sont teints de bleu foncé auquel se mêle du vert.

La forme arrondie des plumes du col et de la poitrine, ainsi que la distribution de leurs couleurs les font ressembler à des écailles; elles sont sur leur milieu d'un beau bleu indigo qu'environne un vert métallique, et portent une large bordure d'un vert doré. Sur le dos, les épaules et le croupion elles présentent la même disposition; mais le bleu est remplacé sur le centre de chaque plume, par le vert le plus brillant, et leur bordure vert doré se montre non seulement plus riche et plus éclatante, mais ornée d'une frange d'un noir velouté.

Il règne sur le ventre et les flancs une couleur brune à reflets verts ou bleus qui se font également remarquer sur le haut des cuisses; la partie de celle-ci la plus proche du tarse est d'une couleur brune uniforme. Les ailes, en dessus, reflètent, selon la ma-

nière dont elles sont éclairées, ou des teintes vertes, ou des teintes bleues; leurs pennes sont d'une couleur isabelle.

Les grandes couvertures des pennes de la queue, la partie la plus remarquable du plumage, ne sont pas moins vivement colorées que chez l'espèce ordinaire : l'or, le vert émeraude, le pourpre et le violet sont les couleurs dont elles brillent, suivant les différents aspects sous lesquels on les considère : les plus externes de ces plumes prennent une forme arquée vers les deux tiers de leur longueur; toutes les autres sont droites, à tige blanche, et se terminent par un disque vert doré, à reflets violets ou pourprés, dont le centre d'un vert émeraude supporte un croissant du plus beau bleu.

Nous ne connaissons point la femelle du paon spicifère; les individus qu'on a jusqu'à présent regardés comme appartenant à ce sexe, ne sont à notre avis que des jeunes mâles, et les couleurs brillantes dont ils sont déjà parés, l'indiquent assez; car il y a dans la nature de certaines règles dont elle ne s'écarte guère; ce qui nous fait penser que la femelle du spicifère ne doit pas, du côté de la richesse et de la parure, être plus privilégiée que celle du paon ordinaire, et des autres espèces de gallinacées.

Aldrovande, qui le premier a fait mention de ce paon, ne le connaissait que par une peinture peu fidèle, envoyée au pape par l'empereur du Japon; aussi la figure et la description qu'il en a données manquent-elles d'exactitude sur plusieurs points. La plupart des auteurs ont copié Aldrovande, et ont par conséquent reproduit les mêmes fautes que lui.

Tous les individus de cette espèce que possèdent le Muséum d'histoire naturelle, lui ont été envoyés de Java par M. Diard.

LES ÉPERONNIERS[1].

Les oiseaux qui constituent ce sous-genre se distinguent au premier aspect de tous les autres gallinacées, par les deux ergots ou éperons dont leur tarse est armé, et c'est ce caractère qui a porté Buffon à donner ce nom à l'espèce dont il parle sans le savoir sous deux noms différents, sous celui de chinquis et sous celui d'éperonnier[2]. Depuis, deux ou trois autres espèces ont été ajoutées à celle que Buffon connaissait, et sont venues constituer avec elles un genre que l'on peut considérer comme intermédiaire entre les paons et les faisans.

Buffon s'étend longuement pour prouver que l'éperonnier n'est ni un paon ni un faisan, tout en reconnaissant qu'il a des rapports avec l'un et avec l'autre de ces oiseaux; mais ces rapports ne lui semblent que superficiels, et il ne cherche point à en établir d'autres, comme si la science était satisfaite quand elle possède la description d'une espèce, sans connaître en même temps ses relations avec celles

1. *Polyplectron*, Temm., Hist. nat. des Gallin., tom. II, pag. 368.
2. Tom. II, in-4°, p. 365 et 368. — Édit. Pillot, tom. XX, p. 245 et 248.

qui sont d'une nature plus ou moins analogue à la sienne. On est peiné de voir à chaque pas la préoccupation qui occupait Buffon contre les méthodes, suspendre sa pensée, et l'arrêter au moment où, avec son génie, il aurait porté une si vive lumière où les esprits ordinaires ne marchent qu'à tâtons.

C'est M. Temminck qui a formé ce genre dont on ne connaît encore rien des mœurs. Ses caractères organiques consistent en un bec médiocre, grêle, droit, comprimé, dont la base est couverte de plumes, et la mandibule supérieure courbée à sa pointe; des narines latérales placées au milieu du bec et ouvertes par devant, parce que par derrière elles sont à moitié couvertes d'une membrane nue; des tarses longs, grêles, armés de plusieurs éperons dans le mâle, et de simples tubercules dans la femelle; une queue longue, étagée, ou ayant ses pennes disposées en arc de cercle à son extrémité; des ailes dont les quatre premières pennes sont plus courtes que la cinquième et la sixième qui sont les plus longues; des orbites et des joues dénués de plumes.

Ces oiseaux ne relèvent point leur queue à la manière des paons; ils la portent toujours horizontalement, et toutes les pennes dont elles se composent restent transversalement à peu près sur la même ligne, différant en cela de la queue des faisans dont les pennes se partagent en deux plans obliques. Mais la queue des éperonniers se compose de deux rangs de pennes, les unes en dessous qui sont les plus courtes, et les autres en dessus qui sont d'un tiers plus longues que les premières, et qui semblent constituer à elles seules cet organe.

Les espèces de ce genre sont originaires de la Chine ou des Indes orientales. L'éperonnier dont parle Buffon est le *poyplectron bicalcaratus* des auteurs ; il le décrit d'après des dessins qui lui furent envoyés d'Angleterre et fort exactement, c'est pourquoi nous ne reviendrons pas sur cette espèce ; nous nous bornerons à en faire connaître deux autres dont la publication est due à M. Temminck.

L'ÉPERONNIER A TOUPET[1].

Cette espèce, remarquable par la richesse de son vêtement, est couronnée par une longue huppe de plumes étroites à barbes soyeuses; une large bande blanche passe au dessus des yeux, et une tache de même couleur couvre son oreille. La huppe, la nuque, le devant du cou et la poitrine sont d'un noir verdâtre à reflets métalliques; le reste des parties inférieures est noir. Les ailes sont d'un vert bleuâtre très brillant, et changeant suivant leurs rapports avec l'œil et la lumière. Le dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun terne varié par des lignes en zig-zag d'une teinte plus pâle. Les pennes de la queue supérieures et inférieures sont brunes avec de nombreuses petites taches jaunâtres, et chacune d'elles porte à son extrémité deux mi-

1. *Polyplectron emphanum*, Temm., pl. col. d'ois., n° 540.

roirs ovales du vert à reflet métallique le plus brillant ; ils sont séparés par la tige moyenne, et environnés de deux cercles, l'interne noir, l'externe brun clair; enfin, toutes les pennes sont terminées par une bande blanche. Les pennes des ailes sont entièrement brunes. Le bec et les tarses sont couleur de corne.

La femelle de cette espèce n'est pas connue.

Cet éperonnier, dont on ne possède encore qu'un seul individu mâle, n'a pas d'origine certaine : on croit qu'il vient de quelques unes des îles des Indes orientales; et M. Temminck l'a décrit d'après cet unique individu acquis par M. le prince d'Essling, qui, comme le savent tous les naturalistes, possède une des plus riches collections d'oiseaux, et en fait le plus généreux usage.

L'ÉPERONNIER CHALCURE[1].

La collection du Muséum est la seule qui possède cette espèce d'éperonnier, et dans un mâle seulement, qui lui a été envoyé de Sumatra par MM. Duvancel et Diard.

Cet éperonnier diffère des trois autres espèces, en ce que l'on ne voit sur aucune partie de son plumage, ces taches brillantes ovales que l'on désigne par le nom de miroir, et dont la queue du paon donne de

1. *Polyplectron chalcurum*, Temm., pl. d'ois. col., n° 519.

si beaux exemples, et il en diffère encore en ce que sa queue n'a pas les deux rangées de pennes que nous avons fait remarquer avec raison parmi les caractères du genre ; de plus, cet organe, au lieu d'être arrondi à son extrémité, comme la queue de l'éperonnier à toupet, par exemple, est étagé, c'est-à-dire formé de pennes qui vont en s'allongeant graduellement des externes aux moyennes, et celles-ci sont trois fois plus longues que les premières. Ces différences sont de telle nature que quoiqu'éperonnier par ses deux ergots à chaque tarse, il est évident qu'il appartient à un type nouveau, à moins que ne considérant les ergots que comme un organe d'un ordre assez secondaire, on ne le rapproche d'un type ancien. Ce qui est certain c'est qu'il est une anomalie dans son genre ; tout fait prévoir que tôt on tard il en sera tiré, et pour le moment il nous suffit d'avoir donné ces indications.

Tout le corps de cet oiseau est recouvert de plumes d'un beau brun marron, sur lesquelles se dessinent deux ou trois croissants noirs, mais principalement sur quelques unes des grandes couvertures des ailes, les scapulaires, les plumes du manteau et celles du dos. Les grandes couvertures et les pennes de la queue sont variées de lignes transversales alternativement noires et brunes; mais toutes ces pennes, depuis le milieu jusqu'au bout, sont d'un beau violet à reflets verts et pourprés. Le bec est blanchâtre et les pieds sont gris. Sa longueur totale est de dix-huit pouces.

LES HOUPPIFÈRES[1].

Ces oiseaux semblent être des coqs dont la crête est remplacée par une belle huppe droite ou plutôt une belle couronne de plumes ; car leur queue verticale, dont les couvertures sont plus longues que les pennes et retombent en panache, rappelle tout-à-fait la queue des coqs, tandis que leur huppe rappelle celle des paons et des lophophores. Les joues sont nues et le bord inférieur de la peau qui les revêt, par la saillie qu'il fait, semble reproduire le barbillon qui garnit de chaque côté la mandibule inférieure du bec du coq à sa base. Du reste, les houppifères ressemblent aux faisans par tous les autres caractères ; et la seule espèce bien connue, et que l'on peut considérer comme le type du genre, est originaire des îles de la Sonde. Cette espèce n'a pas toujours été considérée comme appartenant à un genre particulier ; les uns en ont fait un faisan[2], les autres un coq[3], mais en reconnaissant toujours les différences essentielles qui la distinguent de ces oiseaux. Aujourd'hui que les idées sur les méthodes sont plus exactes, ce houppifère a été mis à sa véritable place entre les coqs et les faisans, parmi lesquels se trouvent des espèces huppées.

1. *Houppifères*, Temm., Gallin., tom. II, pag. 273.
2. *Phasianus ignitus*, Shaw, nat. mis., 321.
3. Vieillot, Gal., pag. 29, pl. 107.

On n'a recueilli aucun détail sur les mœurs de cette belle espèce de gallinacées. L'analogie permet de penser qu'elle vit en troupes, et que son naturel est du reste analogue à celui des espèces dont elle se rapproche par ses organes.

LE HOUPPIFÈRE MAKARTNEY[1].

Une huppe, composée de plumes dont la tige raide et verticale est garnie seulement à son extrémité de barbes décomposées et disposées en éventail, couronne la tête de cet oiseau.

Sa grosseur peut être comparée à celle d'un gros coq de basse-cour; mesuré de la pointe du bec au croupion, il a treize pouces, la queue seule en a neuf.

La peau nue et violette de ses joues se prolonge en deux petits appendices de forme triangulaire, qui pendent sous les yeux de chaque côté du bec.

Son plumage sur la tête et la totalité du cou, sur le manteau, la poitrine et le ventre, est d'un noir brillant à reflets bleu d'acier.

Un beau rouge orangé très vif, à reflets couleur de feu, règne sur les plumes du dessous de la queue.

1. *Gallus Makartneyi*, Temm., Gall., tom. III, pag. 663; *Phasianus ignitus*, Lath.; *Gallus ignitus*, Vieill., Gal., pl. 107; *Makartney ignicolor*, Less., Trait. ornith., pag. 493.

M.r Pillet Pinx.t Lavesnes Sc.

1. Le Houppifère Makartney. 2. Le Tragopan Népaul

Les flammes se montrent avec de larges flammèches blanches qui, quelquefois aussi, prennent une teinte orangée.

La queue semblable à celle des coqs n'est cependant pas, comme elle, recouverte en entier par les couvertures supérieures; celles-ci ne font, pour ainsi dire, que l'envelopper jusqu'aux deux tiers de sa hauteur; elles brillent, ainsi que les couvertures des ailes, d'un noir brillant, et portent à leur extrémité des zones d'un vert doré extrêmement foncé.

Les pennes de la queue sont fort larges et à tige solide; les quatre intermédiaires, dont la couleur est un blanc tirant sur le roux, sont légèrement arquées, toutes les autres sont droites, étagées, et de couleur noire.

Un jaune d'ocre colore le bec; les pieds sont grisâtres, et les éperons dont ils sont armés, ainsi que les ongles, sont bruns.

Un peu moins forte que le mâle, la femelle porte, comme lui, une huppe sur le sommet de la tête. Ses joues sont aussi dénuées de plumes, mais on n'aperçoit aucune trace d'appendices ou de barbillons sur les côtés du bec. La mandibule supérieure de celui-ci est brune, l'inférieure est blanchâtre. Une teinte d'un roux ferrugineux finement strié de brun est répandue sur toute la partie supérieure du corps, excepté la gorge qui est d'un blanc uniforme, tout le plumage des parties inférieures est largement flammé de brun marron sur un fond blanc.

Cette espèce habite l'île de Java.

LE HOUPPIFÈRE CUVIER[1].

Cet oiseau a de longueur totale vingt-un pouces, dimensions dans lesquelles la queue entre pour neuf pouces. Ses joues sont, comme celles du faisan ordinaire, recouvertes d'une membrane épaisse qui se prolonge en une pointe libre jusque sur les narines; de nombreuses et très petites papilles garnissent cette peau que colore un rouge écarlate.

La région du bec voisine des narines est noire, un jaune doré en colore les autres parties.

Cet oiseau porte sur l'occiput un faisceau de plumes effilées, à barbes un peu désunies et couchées sur leur tige. Cette huppe longue de plus de deux pouces se dirige horizontalement en arrière, et est, avec le cou, une partie du dos et les plumes oblongues de la poitrine et des côtés du ventre, d'un noir à reflets violets très brillants. Les plumes courtes et de couleur brune de la gorge en laissent voir la peau, tant elles sont peu serrées.

Le milieu du ventre et les cuisses sont d'un brun terne. A peine les ailes, qui sont glacées de vert sur un fond noir, s'étendent-elles au delà de l'origine de la queue.

Celle-ci, bien que l'oiseau la porte dans une di-

1. *Lophophorus Cuvierii*, Temm., pl. col. 1.

rection horizontale ou à peu près, est légèrement tectiforme, les pennes en sont étagées et d'une couleur noire avec des reflets bleus.

Les larges plumes qui revêtent le croupion brillent de reflets violets, et portent sur leur bord arrondi une élégante frange du blanc le plus pur.

Les tarses sont pourvus d'éperons dont l'extrémité est légèrement recourbée et très pointue; les uns et les autres sont, ainsi que les doigts, d'un brun cendré, les ongles sont blanchâtres.

La taille de la femelle du houppifère Cuvier est presque égale à celle du mâle.

Le derrière de la tête donne aussi naissance à une huppe qui est de moitié moins longue que celle de l'autre sexe.

La nudité qui entoure l'œil, d'un rouge moins vif, est aussi moins étendue, et ne présente aucun prolongement. Le bec est aussi coloré en jaune. Un brun fauve terre d'Égypte avec des reflets violets teint la tête, le cou, la région thoracique et tout le dessous du corps. Toutes les plumes qui recouvrent ces parties, celles de la tête et de la nuque exceptées, ont à leur centre un trait blanchâtre, et sur le bord terminal un croissant de la même couleur. La gorge est d'un blanc sale qui passe au fauve sous le cou. La partie supérieure du corps offre des zones de couleur rousse sur un fond brun ferrugineux glacé de violet, et finement strié de noirâtre. La huppe et les couvertures supérieures de la queue sont d'un marron vif avec de très petites stries noires d'un brun clair. Les ailes ne dépassent pas le croupion; les pennes caudales sont d'un noir

un peu luisant. Elle ne porte point d'éperons aux tarses, de très petites tubercules les remplacent.

Ce gallinacée habite le Bengale ; le Muséum d'histoire naturelle en possède plusieurs individus qui lui ont été envoyés par M. Alfred Durancel.

LES LOPHOPHORES[1].

La magnifique espèce de gallinacée qui, seule encore aujourd'hui peut-être, constitue véritablement ce genre, a long-temps été réunie aux faisans, lorsque les faisans rassemblaient tous les oiseaux brillants de leur ordre qui ne pouvaient être rapprochés ni des paons ni des coqs. C'est M. Temminck qui forma le genre Lophophore, de cette espèce alors unique, qu'il ne connaissait que par les traits caractéristiques que Latham avait donnés[2], et par quelques dépouilles altérées d'individus mâles. Depuis plusieurs collections d'ornithologie se sont enrichies de ce bel oiseau, et la femelle étant aussi bien connue que le mâle, on a pu en tirer les caractères génériques beaucoup plus exactement qu'on ne l'avait fait auparavant.

Depuis son établissement, ce genre a subi plusieurs modifications bien inutiles à la science. Latham lui a donné le nom d'Impayan, ce qui a été imité par M. Lesson, et Vieillot lui a donné celui de Monaul. Quand ne croira-t-on plus qu'il y a du mérite à fabriquer des noms?

Les lophophores ont comme les coqs, les faisans

1. *Lophophorus* (Porte-crinière), Temm., Histoire nat. des Gall., tom. II, pag. 355; *Phasianus*, Lath., Syn., pag. 114, et Impay. Syn. supp., n° 11; *Monaul*, Vieill., Gall., pl. 208.

2. Index, n° 11.

et les paons, un plumage peint généralement, ou du moins dans quelques unes de ses parties, des plus vives couleurs; ils ont de plus, comme les faisans et les coqs, toute la circonférence de l'œil recouverte d'une peau nue, et comme les paons, une belle huppe sur la tête; mais leur queue ne se compose pas de pennes disposées sur deux plans différents, comme celle des faisans et des coqs, et ils n'ont pas la faculté de la relever comme les coqs et les paons.

Les lophophores se caractérisent en outre par un bec long, fort, très courbé, large à sa base, à bords saillants, dont la mandibule supérieure, large et tranchante à son extrémité, dépasse de beaucoup l'inférieure. Leurs narines sont situées à la base du bec et à moitié recouvertes en arrière par une membrane revêtue de plumes; leurs tarses sont couverts de plumes à leur partie supérieure et armés d'un fort éperon; leurs ailes sont courtes, et c'est la quatrième et la cinquième de leurs pennes qui sont les plus longues; la queue droite et horizontale est arrondie à son extrémité.

Les mâles et les femelles diffèrent beaucoup l'un de l'autre, et c'est des mâles surtout que les caractères précédents ont été pris, ce qui est au reste propre à tous les gallinacées, à peu d'exceptions près: ce n'est que dans un petit nombre de genres seulement que les mâles ne se distinguent pas des femelles par des caractères très marqués, d'où résulte que l'organisation des mâles n'est pas seulement différente, mais qu'elle est en outre beaucoup plus compliquée.

Les montagnes du nord de l'Indostan sont les contrées qui sont naturelles aux lophophores ; ils paraissent préférer les climats froids aux climats chauds, ce qui nous permettrait de les faire vivre facilement en Europe, si on parvenait à y en transporter quelques espèces ; et comme l'analogie conduit à penser que ces oiseaux vivent en troupe, il est probable aussi qu'avec quelques soins nous pourrions en enrichir nos basses-cours, ou du moins nos volières, comme nous les avons enrichies du faisan doré et du faisan argenté.

C'est aux particularités organiques que nous venons de rapporter, que se bornent malheureusement toutes nos connaissances génériques sur les lophophores; leurs mœurs n'ont point été observées, et si quelques individus de la plus riche espèce ont été élevés à Calcuta, ce n'a été que comme objet de curiosité ; on s'est contenté d'en admirer les couleurs, et ils n'ont donné lieu à aucune observation scientifique.

Buffon n'a eu connaissance d'aucun oiseau de ce genre. Nous donnerons la description de l'espèce qui est propre à en faire prendre l'idée la plus riche, et qui est en même temps la mieux connue.

LE LOPHOPHORE RESPLENDISSANT

OU MONAUL IMPEYAN[1].

Ce magnifique oiseau a de longueur totale vingt-sept pouces ; dans ces dimensions la queue est comprise pour neuf pouces.

Comme celle du paon, sa tête est ornée d'un panache élégant, composé de dix-sept ou dix-huit plumes, longues de deux à trois pouces et demi, dont la tige mince et flexible porte à son extrémité une palette oblongue et dorée.

La peau nue qui entoure l'œil est colorée de pourpre; un vert glacé d'or couvre le dessus de la tête, les joues et l'occiput; les plumes de la nuque empruntent du rubis son éclat; l'or et la couleur de l'émeraude se montrent sur les longues plumes, terminées en fer de lance, qui revêtent la partie postérieure du cou; les côtés de celui-ci, de même que les épaules, brillent du vert métallique le plus éclatant; c'est le pourpre à reflets bleuâtres qui vient se répandre sur une partie du dos, sur les couvertures des ailes et le

1 Temmink, pl. col. 507 et 513 ; *Phasianus impeyanus*, Lath., Syn. pl. 114 ; le *Monaul impeyan*, Vieill., Gall., pl. 208 ; *Impey resplendissant*, Less., Trait., pag. 488.

croupion; les ailes, lorsqu'elles sont fermées, cachent un large espace blanc qui existe sur la partie moyenne du corps; le plumage de la gorge, du devant du cou, de la poitrine et du ventre, est d'un beau noir à reflets vert doré; les plumes de la région abdominale, et celles qui recouvrent les cuisses, ont une couleur brune; toutes les grandes pennes des ailes sont noires, les secondaires seules brillent de quelques légères teintes vert doré; les pennes de la queue sont d'un roux vif; elles prennent un ton beaucoup plus foncé à leur extrémité; le jaune d'ocre est la couleur du bec; un gris noirâtre colore les pieds et les éperons dont ils sont armés.

On ne voit, sur le plumage de la femelle, aucune trace de ces couleurs métalliques qui sont répandues avec tant de profusion sur celui des mâles. Elle en diffère aussi par sa taille, qui est un peu moins forte; sa longueur totale est tout au plus de deux pieds; son tarse est privé d'éperon, une large écaille, ou plutôt un petit tubercule en tient la place; sa tête n'est revêtue d'aucun ornement; le dessous de la gorge est entièrement blanc; un trait de la même couleur se voit en arrière de l'œil; les dix premières pennes des ailes présentent une teinte brunâtre uniforme, mais celles qui les suivent sont, ainsi que les plumes de la queue, assez irrégulièrement rayées de fauve et de roux; tout le reste du plumage est d'un brun terne, avec des raies et des taches irrégulières fauves ou rousses, et une bande longitudinale blanchâtre qui occupe le centre de chaque plume; le bec et les pieds sont grisâtres.

Le mâle de cette espèce fait, dit-on, entendre un

gloussement rauque, fort, et semblable à celui du faisan. On ajoute que ces oiseaux supportent le froid, mais qu'ils ne peuvent supporter la chaleur.

Les monts Himalaye et le Népaul sont leur patrie, où ils portent le nom de *Monaul;* quelques uns donnent au mâle celui d'oiseau d'or.

On a encore réuni au lophophore resplendissant une espèce, publiée par M. Temminck sous le nom de L. Cuvier, mais qui depuis a été transportée aux houppifères par M. Temminck lui-même. M. le général Hardwicke a décrit deux autres oiseaux qu'il rapporte l'un au genre lophophore et qu'il nomme *Lop. Wallichii*, et l'autre au genre faisan, et qu'il désigne par le nom de *Phasianus gardneri.* M. Lesson considère ce faisan comme un lophophore; mais les raisons des uns et des autres nous portent à ne considérer encore ces rapprochements que comme de simples essais.

LES FAISANS.

L'erreur de tous les naturalistes qui ont cherché à reconnaître les rapports des animaux entre eux, dans la vue de les classer avec méthode, a été de donner aux règles qu'ils se faisaient une extension exagérée, une portée qu'il n'était pas dans la nature de ces règles d'atteindre, ce qui a singulièrement nuit au point de vue, d'ailleurs fort juste, sous lequel ils envisageaient la science, et l'a souvent fait méconnaître aux esprits les plus droits; et c'est certainement à cette erreur qu'il faut attribuer celle de Buffon, lorsqu'il nie l'utilité et le mérite des classifications.

Le genre faisan de Linneus renfermait tous les gallinacées dont la peau des joues était nue, ce qui le conduisit à réunir le coq aux véritables faisans. Or, Buffon ne pouvait qu'être blessé d'une telle association; mais il aurait dû, envisageant le genre dans son ensemble, reconnaître explicitement ce qui s'y trouvait de vérité; car après avoir retranché le coq des faisans, il est conduit, dans son histoire de ces oiseaux, et dans ce qu'il dit des oiseaux étrangers qui ont des rapports avec eux, de parler précisément des oiseaux que Linneus range parmi les faisans.

Depuis, ce genre, conservant le caractère que lui avait donné ce naturaliste, a été surchargé d'une foule

d'espèces qui ont fini par en faire une des réunions les plus anomales de toute l'ornithologie. Aujourd'hui qu'il est renfermé dans des limites plus étroites et mieux caractérisées, il constitue un genre parfaitement naturel, et dans lequel toutes les espèces ont les rapports les plus intimes, tellement que Buffon lui-même n'aurait pu méconnaître l'analogie qui unit toutes ces espèces, et la légitimité du genre qu'elles constituent.

Un des caractères de ce genre consiste toujours dans la nudité des joues, mais on y a ajouté les suivants : Bec médiocre à base nue ; mandibule supérieure convexe et déprimée vers le bout ; narines situées à la base et sur les côtés du bec, à moitié fermée en arrière par une membrane ; tête et gorge couvertes de plumes ; un seul éperon au tarse ; la queue étagée, très longue, composée de pennes ployées chacune en deux plans obliques, formant un angle, et se recouvrant à droite et à gauche des moyennes, très grandes, aux externes, beaucoup plus courtes.

Tous ces oiseaux, remarquables par la beauté de leur robe, l'élégance de leurs proportions, la vivacité de leurs mouvements, sont de l'Asie orientale ou méridionale, à l'exception d'un seul qui paraît propre aux contrées occidentales de ce continent, et aux parties orientales de l'Europe qui en sont voisines.

Trois ou quatre espèces sont devenues à peu près domestiques, du moins nous les élevons facilement dans nos volières où elles se reproduisent sans peine ; et tout annonce qu'il en serait de même des autres, car tous vivent en troupe ; et comme plusieurs d'entre elles recherchent les pays élevés, ou dont la tempé-

rature ne va pas au delà de certains degrés, notre climat ne serait pas un obstacle à leur conservation, et ne s'opposerait pas à ce qu'elles se reproduisisent; aussi est-il permis de prévoir, avec le goût de l'histoire naturelle qui se répand, et la facilité des communications entre l'Europe et l'Asie, que ces magnifiques oiseaux ne tarderont pas à être élevés dans nos volières, et à embellir nos habitations.

Buffon a considéré neuf gallinacées comme étant des faisans: le faisan commun[1] (*phas. colchicus*), sa variété blanche et sa variété panachée, le faisan doré[2] (*phas. pictus*), le faisan argenté[3] (*phas. nycthemerus*), l'argus[4] (*phas. argus*), le faisan cornu qui est devenu le type du genre Tragopan[5], et le katraca[6] qui n'est point un faisan mais un yacou; et à la suite du faisan commun il décrit le coquard ou le mulet provenant du faisan commun mâle avec la poule commune.

Nous n'ajouterons rien à ce que Buffon rapporte du faisan commun; tous les détails dans lesquels il entre peuvent être pris à la lettre; aucune observation nouvelle de quelque importance ne peut porter à les modifier. Il n'en est pas de même pour ce qu'il dit du faisan blanc et du faisan varié; il est à leur sujet dans la même erreur que celle où il était à l'égard du paon blanc et du paon varié; il croit que le pelage du premier est produit par l'action du froid, et que celui du second résulte de l'accouplement de

1. Tom. XX, pag. 216, Edit. Pillot.
2. *Idem*, pag. 237, *idem*.
3. *Idem*, pag. 240, *idem*.
4. *Idem*, pag. 242, *idem*.
5. *Idem*, *idem*, *idem*.
6. *Idem*, pag. 244, *idem*.

la variété colorée avec la variété blanche. Or, il en est pour les faisans comme pour les paons, et ce que nous avons dit de ceux-ci peut s'appliquer à ceux-là : l'un n'est pas devenu blanc par l'effet du froid, et l'autre n'a point l'origine que Buffon lui suppose ; tous deux sont devenus ce qu'ils sont par l'influence de la domesticité, par l'action qu'ont exercée sur les germes de leurs plumes les circonstances où nous les avons placés ; et quelles sont ces circonstances ? c'est ce que nous ignorons complètement ; l'histoire naturelle n'en est point encore venue à s'occuper de ces question ; la direction qu'elle a prise ne tend malheureusement pas même à l'en rapprocher.

Le faisan doré de la Chine est considéré par Buffon « comme une simple variété du faisan commun, qui » s'est embellie sous un ciel plus beau, » et cela parce que Le Roi, lieutenant des chasses de Versailles, ayant réuni une faisanne de la Chine et un faisan commun, en obtint des produits féconds. Il était difficile de porter plus loin cet abus des règles conditionnelles que Buffon condamnait si sévèrement dans les naturalistes classificateurs, et de violer plus ouvertement celles qui auraient été très propres à modifier à ses yeux les règles qu'il suivait si aveuglement. En effet, que fait Buffon pour s'autoriser à confondre dans une seule ces deux espèces de faisans ? Il commence par donner à une règle tirée de l'expérience, à la faculté reproductrice, une autorité absolue, comme si un tel caractère pouvait jamais appartenir à telles règles ; mais comme la différence des plumages opposait un puissant obstacle à sa conclusion, et que cette différence devait être expliquée, il affirme gratuitement, sans même au-

cune analogie, qu'un plumage sans huppe, coloré par taches très circonscrites de brun et de bleu à reflets métalliques, taches qui par leur réunion produisent une teinte assez uniforme, s'embellit sous l'influence d'un ciel plus beau, et se transforme en un plumage où le rouge ponceau, le jaune doré, et le bleu le plus pur se distribuent par grandes masses, et dans lequel il se forme une huppe et des muscles pour la mouvoir : avec de telles suppositions on ne fait pas l'histoire de la nature; on n'en fait pas même le roman, car le roman veut la vérité; on fait de la poésie, mais la poésie n'est bonne que quand on l'a mise à sa place, que quand on l'a donnée pour ce qu'elle est. Au reste, Buffon paraît avoit fini par croire sérieusement que les genres naturels ne se composent que des variétés d'une souche commune; et il est bon d'avoir cette idée dans l'esprit à la lecture de ses ouvrages, pour les comprendre exactement. Bien loin donc qu'on doive regarder le faisan commun et le faisan doré comme deux variétés de la même espèce, il faut les regarder comme deux espèces très distinctes qui peuvent bien former des mulets par leur réunion, mais jamais une race fixe se reproduisant constamment comme toutes les véritables races.

Buffon fait au sujet du faisan argenté la même supposition qu'au sujet du faisan doré; il n'est pour lui qu'une variété du faisan commun qui, après être devenu blanc par le froid, s'est transformé en faisan argenté, sous l'influence des provinces septentrionales de la Chine, comme ce faisan commun s'est transformé en doré sous l'influence des provinces méridionales; mais cette supposition est infiniment plus

arbitraire encore que la première; car le mulet obtenu par Le Roi servait dans ce dernier cas d'appui à la conclusion; et Buffon ignorait tout-à-fait que le faisan argenté et le faisan commun produiraient un mulet, comme le faisait ce dernier et le faisan doré. Ce mulet en effet se produit; mais bien loin de venir à l'appui de la conclusion de Buffon, il contribue, comme tous les autres faits de même nature, à prouver que la fécondation d'un animal par un autre n'est nullement la preuve de leur identité spécifique.

Depuis Buffon on a distingué dix espèces de faisans en ajoutant aux trois dont il parle le faisan à collier, le faisan superbe, le faisan de Sœmmerring, le faisan vénéré, le faisan d'Amherst, le faisan versicolor, et le faisan argus. Dans l'impossibilité de les toutes décrire quoique toutes le méritassent par la beauté de leurs couleurs, nous nous bornerons à faire connaître les cinq dernières.

LE FAISAN DE SOEMMERRING[1].

C'est encore à M. Temminck que nous empruntons la description de ce beau faisan, originaire du Japon, et que le Muséum des Pays-Bas, dirigé par M. Temminck avec tant de soins, a reçu de M. le docteur Van-Siebold.

Ce beau faisan est de taille intermédiaire entre le

1. *Phasianus Sœmmerringii*, pl. col. d'ois., n° 488.

faisan commun d'Europe et le faisan tricolor ou doré de la Chine et du Japon. Sa queue, rassemblée en faisceau, est plus longue que celle du faisan doré; un petit espace nu, d'un beau rouge, environne les yeux, et un autre, semé de papilles blanches, garnit le dessous de l'orbite. Le mâle n'a point de huppe ni de touffes à l'occiput; la queue est longue, très étagée, composée de dix-huit pennes très larges, à surface plane; les deux du milieu ont une dimension qui surpasse de beaucoup celle des autres.

La plus grande partie du plumage du mâle est colorée d'un pourpre éclatant de couleur d'or, et chatoyant en teintes opalines, selon le jour qui l'éclaire; la couleur pourprée domine sur la tête, le cou, le manteau et la poitrine; un pourpre brillant, chatoyant agréablement par les reflets qui naissent des bordures imitant l'or et la nacre, produit sur le dos et sur le croupion de charmans reflets variés; le plumage du ventre et des ailes est d'un roussâtre mêlé de reflets pourprés et parsemés de grandes taches noires; la queue d'un roux ardent est lavée, par nuances, de demi-teintes plus ou moins claires, et coupée, à grand intervalle, de treize lignes transversales noires; les pieds sont d'un gris clair, et le bec est jaune. La longueur totale de cet oiseau est de trois pieds six, huit ou dix pouces, selon la longueur des pennes du milieu de la queue, dont la plus grande dimension est de deux pieds huit pouces.

La femelle a une queue de six pouces de long; elle est régulièrement étagée. La couleur du plumage ne diffère pas beaucoup de celle de la femelle des autres faisans. Un roux plus ou moins pourpré,

couvert de grandes taches noires, forme la teinte des parties supérieures; toutes les plumes ont une bande longitudinale d'un roux plus clair, qui suit la direction des baguettes; les plumes de la gorge et du devant du cou sont blanchâtres, et une réunion de petites zones noires en dessine les contours; la poitrine est variée de zig-zags noirs sur fond cendré roussâtre; le milieu du ventre est blanc; les flancs et les ailes sont marqués de grandes taches noires et rousses, et les pennes terminées de blanc; la queue, d'un roux très vif, a, vers le bout des pennes (les deux du milieu exceptées), une bande d'un noir pur, suivie d'une tache terminale blanche; les deux du milieu sont rousses, couvertes de nombreux zig-zags noirs et à bout terminal d'un blanc terne. La longueur totale est de dix-neuf à vingt pouces.

LE FAISAN VÉNÉRÉ[1].

Cette belle espèce de faisan, originaire de la Chine où elle paraît même être rare, n'est connue que par les individus mâles; la femelle n'a pas encore été décrite ni représentée. On dit que cet oiseau fait une des plus grandes richesses des volières des Chinois, et même on assure que son exportation est sévèrement punie. C'est M. Temminck qui nous l'a fait

1. *Phasianus veneratus*, Temm., pl. col. d'ois., n° 485.

connaître par une magnifique peinture et par une excellente description que nous croyons devoir nous borner à reproduire.

Ce beau faisan, paré de couleurs fortement tranchées et à pennes de la queue d'une longueur énorme, est de la taille du faisan argenté ou bicolor de la Chine, par conséquent un peu plus grand que notre faisan commun; son bec est plus droit, plus déprimé, surtout bien moins courbé à la pointe que celui des autres espèces de ce genre; une très petite partie des joues dénuée de plumes, forme un cercle rouge autour de l'orbite; la queue très étagée a une longueur remarquable, même disproportionnée pour la taille de l'oiseau : elle est composée de dix-huit pennes très étroites, dont les quatre du milieu forment la gouttière renversée; les pennes latérales de chaque côté n'ont guère plus de trois ou quatre pouces, tandis que les deux du milieu portent au delà de quatre pieds de longueur.

Aucune huppe ou parure accessoire n'orne la tête de ce faisan; une calotte blanche en couvre le sommet et descend sur l'occiput; ce grand espace blanc est bordé sur les côtés, par une bande noire étroite, mais qui se dilate vers le trou auditif, et entoure la partie blanche de la tête; sur le front, le blanc est également bordé par un autre bandeau noir : deux colliers, plus larges sur le devant du cou qu'à la nuque, couvrent cette partie; le collier supérieur est d'un blanc pur, et s'étend sur la gorge jusqu'à la base du bec; l'inférieur descend en pointe vers la poitrine. La partie du bas du cou, tout le manteau, le dos et le croupion sont couverts de plumes qui, par

la manière tranchée dont elles sont colorées, font l'effet d'écailles; leur teinte est d'un jaune d'or très vif; et toutes sont terminées par un bord, en forme de croissant, d'un noir pur; celles de la poitrine, des côtés du ventre, et les grandes plumes des flancs, sont peintes de deux bandes noires en losange, sur un fond blanc éclatant; elles ont, vers le bout, un croissant d'un noir pur, et leur bord terminal est entouré par une large bande mordorée; les plus longues des dernières plumes des flancs ont leur extrémité colorée de jaune d'or. Tout le milieu du ventre, les cuisses et l'abdomen sont d'un noir velouté; celles des couvertures inférieures de la queue sont noires, tachetées de jaune d'or. Les pennes de la queue sont larges d'environ deux pouces; elles se terminent en pointe, et sont opposées obliquement l'une à l'autre; la baguette est fortement cannelée dans toute sa longueur. La couleur des barbes de ces pennes est d'un blanc grisâtre se nuançant par demi-teinte en un roux doré, de manière que cette dernière couleur est très prononcée sur les bords des barbules; on compte quarante-sept barres en forme de croissant sur chaque côté des barbes : ces bandes sont parallèles à la base et à l'extrémité de la penne; mais depuis le quart jusqu'aux trois quarts environ de la longueur, elles alternent; leur teinte est plus ou moins noire à l'origine de la penne, brune au centre, et marron vers l'extrémité. Les pieds et les éperons sont d'un gris clair; le bec est blanc. La longueur totale varie sans doute beaucoup en proportion du plus ou moins de longueur des pennes du milieu de la queue, dont les plus grandes ont quatre pieds cinq pouces.

LE FAISAN D'AMHERST[1].

L'ensemble de cet oiseau et la disposition de son plumage sont assez semblables à ceux de notre faisan doré. Sa longueur du bec à la croupe est de treize pouces, et sa longueur totale, de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, cinquante-un pouces. L'iris est blanc, et la partie nue qui environne les yeux est d'un beau bleu clair; les plumes du sommet de la tête sont vertes, celles de la crête sont cramoisies, et de la longueur de deux pouces un quart; l'espèce de fraise ou de palatine qui lui couvre le cou est d'un blanc éclatant; chacune des plumes qui la composent est terminée par une bande d'un vert foncé; une autre bande transversale, de même couleur, se montre encore à trois huitièmes de pouce de son extrémité; la longueur totale de cette palatine est de cinq pouces un quart, ses plus longues plumes ont quatre pouces un quart; le cou, le dos, les épaules, la gorge et le dessus des ailes sont d'un beau vert métallique, et chaque plume se termine par une large zone d'un noir velouté; les grandes pennes primaires de l'aile sont brunes avec la tige plus claire; les plus grandes et moyennes couvertures de l'aile sont d'un

1. *Leadbeater*, Trans. Linn., vol. XVI, pag. 129, pl. 15.

noir bleuâtre ; la poitrine et le ventre sont blancs ; les cuisses et le dessous de la queue tiquetés de brun noirâtre et de blanc ; les jambes d'un bleu clair; les plumes sur le croupion brunes à leur base, vertes à leur partie moyenne, et d'un beau jaune safran dans le reste de leur longueur ; les pennes du dessus de la queue sont aussi brunes à leur base, leur partie moyenne est barrée de vert et de blanc, et se termine par une pointe écarlate ; ces plumes ont une longueur de dix pouces, et s'insèrent à peu près au même point que les véritables pennes; la première penne primaire de la queue n'a que vingt-neuf pouces ; elle a un fond blanc brillant, avec de larges bandes vertes espacées d'environ trois quarts de pouce suivant la direction des barbes, et entre chaque bande des mouchetures de même couleur ; les troisième et quatrième pennes sont les plus longues, et ont chacune trente-huit pouces de longueur ; les barbes de dedans sont étroites et piquetées de noir et de blanc, celles de dehors sont larges d'un pouce trois huitièmes, avec des bandes transversales d'un vert foncé espacées de trois quarts de pouce environ, sur un fond dont la partie interne est d'un blanc grisâtre, et la partie externe d'un châtain clair.

C'est à lord Amherst que l'on doit la connaissance de cette belle espèce de faisan ; il en rapporta deux individus mâles à son retour des Indes. La femelle n'est point connue. Ces oiseaux, originaires des montagnes de la Cochinchine, furent donnés par le roi d'Ava à M. Archibald Campbell, qui en fit présent à lord Amherst, et ils arrivèrent vivants en An-

gleterre, mais ils ne survécurent que quelques semaines aux fatigues du voyage.

LE FAISAN DE DIARD[1],

OU VERSICOLOR.

Cet oiseau, pour la forme et la taille, est à peu près semblable au faisan vulgaire, mais sa queue est proportionnellement plus courte.

Il a deux pieds sept pouces de longueur totale, les pennes caudales dans ces dimensions étant comprises pour quinze pouces.

Les plumes du cou, du manteau et de la poitrine offrent cette particularité, qu'elles ont à leur extrémité une forte échancrure qui les divise en deux lobes arrondis. La couleur du bec est jaune. Les joues vivement colorées en rouge et garnies de petites papilles ne sont pas entièrement dénuées de plumes, quelques unes s'y montrent éparses çà et là.

Il a aussi, comme notre faisan d'Europe, une petite aigrette de chaque côté de l'occiput.

Le dessus de la tête et la nuque sont d'un vert doré à reflets violets.

Sous la gorge, sur le devant et les côtés du cou

1. *Phasianus Diardii*, Temm.; *Phasianus bicolor*, Vieill. n° 209.

apparaissent encore des reflets violets sur un bleu magnifique.

En arrière, la base du cou est d'un vert doré à reflets pourprés. La poitrine, le ventre et les flancs brillent d'un vert éclatant.

Les scapulaires d'un vert métallique portent vers leur extrémité une zone d'un blanc jaunâtre, et se terminent par une large bordure dorée.

On remarque sur la couleur verte des plumes du dos des lunules d'un brun fauve.

La région du dessous de la queue est peinte d'un gris glacé de verdâtre.

Un gris lilas nuancé de vert est répandu sur la surface supérieure des ailes, dont les grandes pennes sont d'un brun clair, traversées de quelques raies fauves.

La queue assez courte et peu étagée est, comme celle de tous les faisans, tectiforme ; un gris verdâtre la colore : les quatre moyennes portent le long de leur baguette, de chaque côté, de petites bandes transversales noires. Les barbes de ces pennes sur leur bord libre sont désunies, ce qui forme une espèce de frange pendante qu'un gris pourpré colore.

Les autres, c'est-à-dire les latérales, sont parsemées de points noirs extrêmement petits.

Les tarses sont verdâtres et armés d'éperons.

La taille de la femelle est un peu plus petite que celle de l'autre sexe. Son tarse ne porte qu'un très petit tubercule ; à peine si les échancrures des plumes du cou et de la poitrine se font sentir.

Par la couleur de son plumage, elle se rapproche beaucoup de la femelle du faisan d'Europe, cepen-

dant elle s'en distingue très bien par les nombreuses taches noires qui sont répandues sur ses parties inférieures; mais, comme chez cette dernière, toutes les plumes des parties supérieures sont bordées de jaune doré, et, de plus, brillent d'une légère teinte verdâtre métallisée.

Ces oiseaux sont originaires du Japon, où, à ce qu'il paraît, ils sont assez communs.

Ils vivent dans les bois, et ont les mêmes habitudes que les faisans d'Europe.

Cette espèce a été dédiée à M. Diard qui l'a le premier fait connaître. Les individus qui font partie de la collection du Muséum d'histoire naturelle ont été envoyés par lui : il les avait achetés à Batavia.

LES TRAGOPANS[1].

Les Tragopans se distinguent éminemment par leurs caractères génériques de tous les autres gallinacées dont ils ont le port, le bec, les pieds, les ailes, etc.; par les deux espèces de plumes qui garnissent leur tête au dessus des yeux, et par l'espèce de fanon attaché sous la gorge, qu'ils ont la faculté d'étendre et de gonfler à volonté. Ces attributs sont ceux des mâles, les femelles en sont privées, mais elles ont, comme les mâles, leurs tarses armés chacun d'un éperon.

La seule espèce du tragopan connue vient du nord de l'Inde et du Bengale.

Ses formes assez particulières, et les caractères singuliers qu'elles présentaient ont laissé les naturalistes dans une grande incertitude sur les genres auxquels ils devaient les rapporter. Edwards[2] qui le premier le décrivit en fit un faisan, et c'est parmi les oiseaux étrangers qui ont rapport aux faisans que Buffon[3] nous en parle d'après Edwards; Gmelin en fit un yacou; Latham le considéra comme un dindon, M. Temminck le replaça parmi les faisans, et il en a été de même de Vieillot; c'est mon frère qui en a fait un genre particulier, et il a pris le nom de tra-

1. Cuvier, Règne animal, 2e édition, tom. I, pag. 479.
2. Hist. nat. des ois., pl. 96, Glan., tom. III, pag. 331.
3. Tom. II, in-4°, pag. 362. — Édit. Pillot, tom. XX, pag. 242.
4. Temm., Gallin.

gopan à Pline[1] qui semble en effet parler de cet oiseau, quand il dit que le tragopan a sur les tempes des cornes recourbées, que la couleur de son plumage est celle de la rouille, etc.; de plus, ce nom de tragopan, qui signifie paon-bouc ou paon cornu, convient à ce bel oiseau.

LE NAPAUL OU TRAGOPAN CORNU[2].

La longueur de cet oiseau est de dix-neuf à vingt pouces, et il se fait remarquer au premier aspect par les deux appendices cornées de couleur bleue qu'il porte sur les côtés de la tête en arrière des yeux, et que l'on a comparées à des cornes. Un fanon mince, qui prend naissance à la base de la mandibule inférieure du bec, tombe et flotte sur le milieu de la gorge; la peau nue de celle-ci se prolonge latéralement en deux membranes épaisses qui descendent jusque sur les premières plumes du cou; ces parties sont semées de quelques poils noirs, et sont colorées en bleu avec des taches orangées; le tour de l'œil est nu; des plumes extrêmement serrées, d'une nature assez dure, garnissent la base du bec et le front. Sur toute la tête règne un noir très foncé qui s'étend aussi en forme de collier autour de la région

1. Histoire naturelle, liv. X, chap. 49.
2. Edwards. — Faisan cornu, Buffon, t. XX, pag. 242, Édit. Pillot.

glabre de la gorge. A l'exception de la tête et du haut du cou, on voit sur toutes les parties du plumage des taches blanches bordées de noir; ces taches occupent la pointe de chaque plume, les plus grandes se montrent sur les flancs et les couvertures des ailes et de la queue; un beau rouge foncé et glacé colore la partie antérieure comme la partie postérieure du corps, ainsi qu'une partie de l'épaule. La région dorsale est variée de noir, de brun clair et de fauve. Les pennes des ailes, de même que les pennes de la queue et leurs couvertures supérieures sont brunes, traversées de raies fauves fort irrégulières; le bec est brun; les pieds sont colorés en jaune et ornés d'un éperon médiocre, mais très pointu.

C'est par erreur que M. Vieillot a dit que la femelle portait une longue huppe d'un bleu foncé; elle est beaucoup plus petite que le mâle, et ne porte point d'éperons; elle n'a ni huppe sur la tête, ni caroncules sur la gorge, celle-ci est couverte de plumes d'un blanc fauve; un cercle nu fort étroit entoure l'œil. Tout son plumage, sur la partie supérieure du corps, est mélangé de brun et de roux fauve; les plumes de la poitrine et du devant du cou sont rousses, finement striées de brun, et elles portent sur leur centre un trait blanc. Le même système de coloration se fait remarquer sur les côtés de la poitrine, où l'on voit de plus des taches brunes; les tarses sont gris. La livrée des jeunes mâles avant la première mue est absolument la même que celle des femelles; la présence de l'éperon peut seul les faire distinguer de celles-ci.

LES ARGUS.

Buffon n'a connu la seule espèce qui constitue ce genre que d'une manière incomplète, et seulement par une note des Transactions philosophiques[1]; encore l'origine et les traits qu'il lui donne sont inexacts : cet oiseau n'est point de la Chine, et il n'a point de huppe[2].

Tous les ornithologistes ne sont pas d'accord sur la nature de cet oiseau; cependant il n'y a aucune contestation sur ses rapports avec les gallinacées ; il a sans exception, et de la manière la plus marquée, les caractères de cet ordre ; mais on se partage pour savoir s'il doit faire un genre distinct ou être réuni aux faisans proprement dits. M. Temminck l'a considéré comme le type d'un genre particulier, et il a été suivi en cela par d'autres ornithologistes, tandis que Linneus, Latham et mon frère en faisaient un faisan.

Les motifs principaux qui paraissent avoir porté les naturalistes que nous venons de désigner à séparer l'argus des faisans, sont la physionomie générale particulière que cet oiseau reçoit de son plumage, mais surtout la très grande longueur des pennes secondaires des ailes qui surpassent de beaucoup celles des pennes véritables. Les raisons, au

1. Tom. LV, pag. 88, pl. 3.
2. Tom. XX, pag. 242, Édit. Pillot.

contraire, qui ont déterminé d'autres naturalistes à ne point admettre de distinction générique entre l'argus et les faisans, c'est que quand les modifications de la physionomie générale ne résultent pas de différentes dispositions des plumes, d'autres relations entre elles, et seulement de ce qu'elles sont plus longues ou plus larges, il n'y a pas lieu à les considérer comme des modifications importantes, et dont l'influence soit telle, que la nature même de l'animal en éprouve des changemens. Or, il est certain qu'à cet égard l'argus n'a point cessé d'être un faisan. En a-t-il été de même de la grande extension qu'ont prises les pennes secondaires des ailes? Il faut d'abord remarquer que chez les gallinacées les ailes ne sont point, comme chez les oiseaux de proie, un organe prédominant, dans lequel le développement de toutes les parties soit subordonné au développement de celles qui sont essentiellement nécessaires au vol, les vraies pennes; et que chez presque tous les gallinacées ces pennes, toujours très courtes, ne dépassent souvent pas celles qui les recouvrent, c'est-à-dire les pennes secondaires; or que ces dernières aient pris un peu plus ou un peu moins d'étendue, cela ne me paraît devoir rien changer à la nature des oiseaux; c'est une exubérance dans des parties sans influence; car ces pennes secondaires ne peuvent nullement suppléer les autres pour faciliter et étendre le vol; aussi l'argus, comme les autres gallinacées, a-t-il plutôt recours à ses jambes qu'à ses ailes pour satisfaire ses besoins et pourvoir à sa sûreté. Les couleurs de son plumage offrent des caractères particuliers, qui, plus que tout autre, pour-

raient motiver sa séparation des faisans. En effet, aucun de ces derniers oiseaux ne nous présente dans son plumage des dessins analogues à ceux de l'argus; tous ont des couleurs assez remarquables, plusieurs même en ont de très brillantes; mais il n'en est point qui aient les plumes semées de petites taches nombreuses, et surtout qui nous présentent des pennes secondaires, ayant chacune, dans toute leur longueur, cette longue ligne de larges taches circulaires environnées d'un cercle noir et réfléchissant les plus belles couleurs métalliques; et c'est ce motif principalement qui nous fait représenter cet oiseau, et qui nous le fait décrire sous un nom générique. Du reste, l'argus a tous les caractères principaux communs aux faisans; cependant les côtés de sa tête et de la moitié supérieure de son cou sont presque nus, tandis que chez les faisans il n'y a de nu que le tour des yeux. Ses narines s'ouvrent à peu près au milieu du bec, au lieu de s'ouvrir à sa base, et le mâle n'a point l'ergot qui est propre à tous les faisans.

C'est des parties méridionales de l'Asie, de Sumatra, et sans doute de quelques autres parties des Indes orientales que les argus sont originaires; et, quoique fort sauvages, ils se laissent apprivoiser assez facilement.

L'ARGUS LUEN[1].

Ce qui frappe le plus dans cet oiseau, c'est le développement considérable que présentent les ailes et la queue. Celle-ci n'a pas moins de quatre pieds de longueur; celle des ailes, mesurées du coude à l'extrémité des pennes secondaires, qui sont les plus longues, est de deux pieds et demi. De la pointe du bec jusqu'au bas du croupion il y a dix-sept pouces. La hauteur des tarses est de quatre pouces.

Les doigts sont réunis à leur base par une membrane qui se prolonge en une frange sur leur bord intérieur.

Les parties latérales de la tête, la gorge et les côtés du cou sont couverts d'une peau nue parsemée de poils grisâtres. Le front et le sommet de la tête sont revêtus de petites plumes noires veloutées qui se montrent un peu plus longues sur l'occiput. Celles qui garnissent le derrière du cou sont fort étroites, à barbes décomposées et piliformes.

Un roux marron, très vif sur le bas du cou en devant, colore la poitrine et le ventre; ces parties sont transversalement rayées de noir ainsi que les flancs, dont le fond brun porte, en outre, des raies fauves.

1. *Argus pavonius*, Vieill., Gall., pl. 30, n° 1; *Phasianus argus*, Lath.; *Argus giganteus*, Temm., Gall., tom. III, pl. 678.

Mme. Pillot Del. A. Davesnes, Sc.

1. L'Argus luen. 2. Le Faisan versicolor.

Le dos et les couvertures des ailes sont bruns avec des taches noires marquées de raies irrégulières jaunâtres.

La forme concave, en dessous, des plumes qui revêtent le croupion, ne leur permet point de s'appliquer parfaitement l'une sur l'autre.

Elles sont d'une teinte fauve et assez régulièrement marquées de petites taches rondes et brunes.

La tige des rémiges, qui sont légèrement courbées, est robuste, très aplatie en dessus, peinte d'une belle couleur de chair vers l'endroit de son insertion, et colorée en bleu le plus tendre sur le reste de son étendue.

Ses larges barbes sont très fortement unies entre elles, les externes offrent une couleur fauve ou grisâtre, sur laquelle sont disposées, en plusieurs lignes, des petites taches brunes qu'environne une teinte jaunâtre. Une large bande de couleur chocolat semée de très petits points blancs entourés d'un cercle bleuâtre se montre sur les barbes internes, dont le fond est fauve marqué de taches noires cerclées de roussâtre. De plus, on remarque le long de la baguette une suite de petits traits noirs, qui se trouvent séparés l'un de l'autre par une tache oblongue et ocrée.

Les pennes secondaires sont du double plus longues que les rémiges; encore leur extrémité, qui est brune, tachetée de blanc, puis d'une couleur chocolat, n'atteint-elle qu'à la moitié des longues pennes caudales

Leurs baguettes, qu'un noir luisant bordé de rose colore vers la partie la plus raprochée du tuyau, tan-

dis que le reste de leur longueur est du plus beau blanc, sont droites, peu résistantes, et supportent des barbes plus élargies que celles des rémiges. Celles de ces barbes qui sont attachées au bord externe de la tige, portent le long de cette même tige une rangée de miroirs ou taches rondes, formée d'un cercle noir au milieu duquel le rouge, le jaune et le blanc se nuancent diversement, dont la largeur est à peu près celle d'une pièce de vingt sous.

On voit encore sur le fond roussâtre de ces mêmes barbes externes des raies noires qui les traversent obliquement, et des taches de la même couleur qui couvrent leur bord libre. Enfin, le côté intérieur des pennes secondaires est teint de brun chocolat que parcourent des points noirs.

Les pennes de la queue, nuancées de brun marron et de gris cendré, sont chargées de points blancs entourés de noir; les deux médianes, dont la longueur est deux fois plus considérable que celle des pennes latérales, ont du blanc sale à leur extrémité.

La grosseur de la femelle est la même que celle du mâle; les plumes de ses ailes et de sa queue sont restées dans les proportions ordinaires, et ne sont point élégamment peintes comme celles du mâle.

On observe cependant chez elle la même nudité aux joues, sur le devant et les côtés du cou.

Les petites plumes veloutées qu'elle porte sur le dessus de la tête sont brunes rayées de fauve.

Le plumage du cou et de la poitrine, ainsi que les rémiges ont une couleur marron plus ou moins rayé de brun. Le ventre et le bas-ventre sont teints d'un fauve roussâtre, également rayé de brun.

Le manteau et les grandes couvertures des ailes sont d'un brun noir, sur lequel se répandent des lignes ou des points fauves.

Les pennes de la queue brunes sont striées de roussâtre. Sur leurs couvertures supérieures le brun domine le fauve.

Ce bel oiseau habite les îles de Java et de Sumatra; dans cette dernière on lui donne le nom de *Cooox;* on dit aussi qu'il se trouverait dans la Tartarie chinoise, où il serait connu sous celui de *Luen.*

On le rencontre encore dans les royaumes de Pégu, de Siam, de Campoge et à Malacca.

C'est une espèce qui, à l'état sauvage, est très farouche, qui vit dans les forêts, et dont le cri est fort et désagréable; cependant à Batavia on la conserve dans les basses-cours où l'on assure qu'elle est réduite à l'état de domesticité comme le paon, et que même on la préfère à cet oiseau à cause de la délicatesse de sa chair. Les dames indiennes se parent des belles plumes que leur fournissent les ailes du mâle.

MM. Diard et Duvancel ont enrichi la collection du Muséum de plusieurs de ces oiseaux, qui sont dans le plus bel état de conservation.

LES CRYPTONYX[1]

OU ROULOUL.

L'oiseau qui nous donne le type de ce genre rappelle par sa forme générale la caille et la perdrix. La grosseur de son corps, la brièveté de sa queue sont précisément les caractères que ces oiseaux nous présentent ; mais il en diffère en ce que ses tarses sont privés d'éperons et son doigt postérieur d'ongle, sans compter les couleurs brillantes qui le revêtent, et qui diffèrent tant de celles des perdrix ou des cailles.

Les naturalistes ont été long-temps incertains à quel genre ils associeraient cet oiseau. Sonnerat, qui le fit connaître sous le nom de rouloul de Malacca, se borna à indiquer les rapports qu'il apercevait entre lui, les faisans et notre ramier. Sparmann en fit un faisan sous le nom de *cristatus*. Latham et Gmelin réunirent le mâle aux pigeons, et firent une perdrix de la femelle, et enfin c'est aux perdrix que Latham l'a joint.

Quand on voit les auteurs systématiques à vues étroites transporter ainsi un animal d'un genre dans un autre, c'est ordinairement le signe que cet animal doit devenir le type d'un genre nouveau ; ce que

1. Temm. Gall.

M.me Pillot, Del.t A. Davesnes, Sc.

1. Le Cryptonyx mâle. 2. Id. femelle.

ces auteurs n'aperçoivent pas, parce que, donnant à leur système une autorité absolue, ils en viennent presque toujours au point de supposer que la nature n'a pu faire autre chose que ce qu'ils ont conçu : c'est la mesure de leur intelligence qu'ils lui imposent, et ils ne comprennent plus rien à la science, ou croient qu'elle n'existe plus quand on la traite autrement qu'eux.

M. Temminck a donc eu très raison de former ce genre cryptonyx; mais non point à cause de l'ongle qui manque au doigt de derrière : ce doigt rudimentaire chez tous les gallinacées ne mérite pas l'importance qu'on lui a donnée dans les caractères génériques.

LE CRYPTONYX

OU ROULOUL COURONNÉ[1].

Ce petit gallinacée a le port du francolin, sa taille est au dessous de celle de la perdrix grise ; mesuré de la pointe du bec à l'extrémité de la queue, sa longueur est d'environ neuf pouces et demi.

Le mâle porte sur l'occiput une huppe composée de plumes longues de dix-huit à vingt lignes, raides,

1. Temm., pl. col. 350 et 351; *Roulouf de Malacca*, Sonnerat; 2 vol. pl. 113; Vieillot, Gall., pl. 210.

à barbes désunies et espacées : cette aigrette que l'oiseau tient toujours à moitié relevée est d'un rouge mordoré.

Sur le devant du front naissent six crins noirs, assez épais, courbés en arrière, dont les plus longs ont à peu près dix-huit lignes.

La face est d'une belle couleur noire, mais sur le dessus de la tête, à l'origine de la huppe occipitale, se montre un espace blanc. Il existe autour des yeux un cercle proéminent formé de petites appendices charnues de couleur rose.

Un rouge clair colore la partie nue qu'on voit autour et en arrière de l'œil. La nuque, les joues, le devant du cou, le ventre et les cuisses sont revêtus de plumes d'un noir brillant ; cette même couleur se couvre de reflets bleus ou violets sur le derrière du cou, les scapulaires et la poitrine.

Un vert foncé à reflets bleus colore le dos, ainsi que les plumes longues et pendantes du croupion ; ces plumes cachent presque entièrement les pennes de la queue dont la longueur est à peine de deux pouces.

Les barbes externes des pennes des ailes présentent des raies en zig-zags brun clair, sur un fond roux; mais les barbes internes, les pennes secondaires et toutes les couvertures des ailes sont d'un brun foncé.

Un rouge jaunâtre colore les tarses et les doigts ; les ongles sont bruns, et l'iris des yeux est d'un rouge vif.

La presque totalité du bec est noire, on ne voit que du rouge à sa base.

La femelle porte, ainsi que le mâle, six crins ar-

qués sur le devant de la tête ; mais elle est privée de la huppe du mâle. La même nudité se fait remarquer autour des yeux.

La tête et la partie supérieure du cou sont couvertes de plumes d'une nature cotonneuse d'un brun cendré reflétant une teinte violette.

Le cou, à sa base, la poitrine, le dos et les plumes épaisses qui cachent la queue, brillent d'un beau vert glacé, sur lequel de fines raies transversales d'un brun gris se laissent apercevoir.

La face inférieure des pennes caudales est noire, leur face supérieure est verte, cette dernière couleur est aussi celle des flancs ; mais la région abdominale et les cuisses sont d'un brun cendré.

Le cryptonyx couronné habite les forêts de la presqu'île de Malacca, et est, à ce qu'il paraît, fort commun dans toutes les parties de l'île de Sumatra, qui est séparée de la terre ferme par le détroit de Malacca.

On ne rencontre jamais cet oiseau dans les plaines ; il est d'un naturel méfiant et farouche, et ne peut point, dit-on, supporter la captivité, ce qui est sans doute une exagération.

Le cri d'appel du mâle est un petit gloussement plus sonore que celui de la perdrix grise.

LES MÉGAPODES.

Buffon n'a connu aucune espèce de ce genre. D'abord ce genre a été fondé sur des oiseaux découverts par MM. Quoy et Gaimard dans plusieurs îles de la mer des Indes, lorsqu'ils faisaient partie de l'expédition commandée par le capitaine Freycinet. C'est M. Temminck qui, pressé de faire connaître au public les découvertes de nos compatriotes, a donné à ce genre le nom de Mégapode, et l'a placé dans l'ordre des gallinacées; il a enlevé ainsi à MM. Quoy et Gaimard le petit avantage de joindre à leur importante découverte un nom de leur création; car à moins d'être dépourvu de toute pratique en ornithologie, et nos voyageurs étaient loin d'être dans ce cas, il était évident que ces oiseaux ne s'associaient à aucun genre connu, et qu'ils devenaient les types d'un genre nouveau.

En effet, à la grandeur de leurs jambes, de leurs doigts, de leurs ongles, à leurs mœurs, à toutes leurs habitudes, on devait les grouper à part, et, suivant que l'on s'attachait plus à un système d'organes qu'à un autre pour établir leurs rapports, les classer dans l'ordre des gallinacées ou dans celui des échassiers; et c'est en effet ce qui a été fait : M. Temminck les associe au premier de ces ordres, et mon frère au second;

nous aurions suivi ce dernier exemple si, à l'époque où nous avons fait un choix de figures pour l'atlas de cet ouvrage, nous avions connu les mégapodes comme nous les connaissons aujourd'hui. Nous tâcherons cependant que l'erreur que nous avons commise, à l'imitation de M. Temminck, ne soit pas sans avantage pour la connaissance des gallinacées.

Il vient un point où, comme nous l'avons vu en parlant des outardes, ce n'est pas sans quelque hésitation que l'on place un oiseau, ou parmi les échassiers ou parmi les gallinacées; mais principalement lorsqu'on ne peut être guidé que par les caractères extérieurs, tels que le bec, les jambes, les ailes, etc.; car lorsqu'on est à portée de consulter la structure intérieure des animaux, les objets de comparaison se multipliant il devient beaucoup plus facile d'établir les véritables rapports des êtres qu'on veut connaître. On peut de même découvrir des rapports importants et vrais en étudiant le naturel et les mœurs, qui sont un résultat de l'organisation la plus intime, et qui, s'ils ne la dévoilent pas, comme le fait l'observation des organes aidée du scalpel, indiquent du moins qu'elle est différente chez les animaux qui à cet égard n'ont point de ressemblance. Il ne paraît pas qu'on ait fait l'anatomie des mégapodes, et qu'on ait cherché à constater quelle est la nature de leur canal alimentaire; car la connaissance de leur estomac aurait aidé à lever bien des doutes. Il ne restait donc que les mœurs, et heureusement elles étaient connues en un assez grand nombre de points pour servir à une juste induction. D'après tous les rapports, les mégapodes vivent dans les terrains maré-

cageux, déposent leurs œufs dans des cavités qu'ils forment eux-mêmes en creusant légèrement le sable, ayant soin ensuite de les recouvrir; ils choisissent pour cela les expositions les plus chaudes, et ne déposent jamais qu'un seul œuf dans chaque cavité. Les petits naissent sous la seule influence de la chaleur solaire, et pourvoient eux-mêmes à leurs besoins dès qu'ils sortent de l'œuf, sans que leur mère prenne plus de soin de leur conservation à cette première époque de leur vie, qu'elle n'en avait pris pour les faire éclore. Nous avons vu dans tout ce que nous avons dit jusqu'ici des gallinacées, qu'il n'y a presque aucun rapport entre leurs mœurs et celles des oiseaux dont nous parlons. Autant les premières veillent avec sollicitude sur leur progéniture, à commencer avec la ponte jusque long-temps après que cette progéniture peut déjà pourvoir à tous ses besoins, autant les autres l'abandonnent aux soins et à la prévoyance de la nature; or, pour que de telles différences aient lieu, il faut nécessairement que le système fondamental de l'organisation soit différent, parce que les actions des animaux sont le résultat médiat de leurs organes, parce que de telles mœurs sont attachées à d'autres destinées, parce que dans l'économie générale le rôle des uns ne sera pas celui des autres. Les mégapodes ne sont donc point des gallinacées; ils appartiennent à un ordre différent, et tout annonce que c'est auprès des kamichis qu'ils doivent prendre place, comme l'a pensé mon frère dans son règne animal.

Les caractères extérieurs des magapodes consistent dans un bec grêle, faible, droit, aussi large que haut,

et aplati en dessus à sa base; sa mandibule supérieure est plus longue que l'inférieure, et légèrement courbée à sa pointe; la mandibule inférieure est droite et n'est point débordée et cachée par la supérieure.

Les narines sont ovales, ouvertes, placées plus près de la pointe du bec que de sa base, et les fosses nasales sont longues et couvertes d'une membrane garnie de petites plumes.

Le tour de l'œil est nu et le cou n'est revêtu que de plumes petites et rares.

Les ailes sont médiocres, concaves, arrondies, et ce sont les troisième et quatrième pennes qui sont les plus longues.

La queue cunéiforme et courte, ne dépasse guère les ailes; elle se compose de douze pennes.

Les pieds sont grands et forts, placés à l'arrière du corps; le tarse est gros et long, couvert de grandes écailles, comprimé surtout en arrière; quatre doigts très allongés, trois en devant presque égaux, réunis à leur base par une petite membrane plus apparente entre le doigt interne et celui du milieu, qu'entre celui-ci et l'externe; le doigt postérieur, aussi grand que les autres, pose à terre dans toute sa longueur. Enfin, les ongles très longs, très forts, plats en dessus, très peu courbés, sont triangulaires, et ont les pointes obtuses.

Ces caractères qui sont ceux que M. Gaimard donne à ce genre, et qui sont absolument les mêmes que ceux qu'il avait reçus de M. Temminck, devaient déjà faire supposer que ces oiseaux n'étaient pas des gallinacées; car le doigt postérieur de ceux-ci est tellement rudimentaire, que dans plusieurs genres il disparaît tout entier.

LE MÉGAPODE AUX PIEDS ROUGES[1].

Cet oiseau a treize pouces de longueur totale, dimensions qui sont les mêmes que celles du mégapode Freycinet. Son bec est brun; le dessus de la tête, et les plumes allongées et un peu relevées qui naissent sur l'occiput, sont brunâtres.

La peau nue et plus ou moins rougeâtre des joues et d'une partie de la gorge, est clair-semée de petites plumes brunes.

Il règne sur la totalité du cou, la poitrine et le ventre, une couleur de plomb.

Le dos est teint d'olivâtre foncé; les grandes pennes des ailes sont, ainsi que la queue dont elles couvrent la moitié supérieure, d'un brun roussâtre.

Le croupion, les flancs et la région abdominale sont d'un roux marron.

Un rouge vermillon colore le tarse et la plus grande partie des doigts, leur extrémité seulement et les ongles sont noirs.

Ce mégapode se trouve à la Nouvelle-Guinée, d'où il a été rapporté au Muséum par MM. Quoy et Gaimard.

Il habite aussi les Célèbes et Amboine. Dans cette

1. *Megapodius rubrisses*, Temm., pl. 411.

dernière île, M. Reinwardt en a trouvé les œufs enfouis isolément sous le sable du rivage, et soigneusement recouverts avec des débris de plantes.

LE MÉGAPODE FREYCINET[1].

Dans le Mégapode Freycinet la queue, courte et arrondie par le bout, est en partie cachée par les ailes; les pieds de cet oiseau, de couleur noire, placés assez en arrière du corps, sont forts et robustes; ses doigts sont à peu près d'égale longueur entre eux, et munis d'ongles faiblement arqués; la peau qui environne l'œil est nue, celle du cou n'est garnie que de quelques plumes rares et fort courtes; ces parties nues ont une teinte brunâtre; le bec est de couleur de corne; le plumage en entier est d'un noir brun, qui s'éclaircit cependant sous le ventre et sous les ailes; les plumes du derrière de la tête, étroites et effilées, se relèvent en une espèce de huppe.

Les mégapodes Freycinet se tiennent dans les lieux humides, volent peu et en effleurant la terre. Leurs œufs sont en disproportion avec leur taille; longs de trois pouces et demi, et d'une couleur rougeâtre; leur

1. *Megapodius Freycinetii*, Quoy et Gaim.; Voy. autour du Monde, pl. 28, Temm. pl. col.

grosseur est à peu près la même aux deux bouts. C'est dans des creux sur le rivage de la mer, où on les trouve en nombre considérable, que ces œufs sont déposés.

Ces oiseaux habitent la terre des Papous, où les naturels les nomment *Mankiris;* dans l'île de *Guébé* ils portent le nom de *Blarinc.* On en trouve également à Banda et à Amboine.

MM. Quoy et Gaimard rapportent que sur les îles *Waigion* et *Boni*, ils paraissent vivre dans une demi-domesticité; à peu près, disent-ils, comme les canards qui habitent les marais que traverse la petite rivière de Sèvres, dans le département de la Charente-Inférieure.

LES PERDRIX.

Ces oiseaux forment une famille très naturelle, qui a été divisée par Buffon en quatre genres : 1° les perdrix proprement dites; 2° les francolins; 3° les cailles; 4° les colins; c'est-à-dire, comme ils sont encore divisés aujourd'hui, à l'exception du tocro, qui est devenu le type d'un genre nouveau, et que Buffon, quoique ne le connaissant que très imparfaitement, avait bien reconnu être voisin des perdrix, car il le nomme perdrix de la Guiane[1], tout en l'éloignant cependant beaucoup des gallinacées.

Il donne plusieurs exemples de perdrix proprement dites, dans ses descriptions : de la perdrix grise (*P. cinereus*[2]), de la bartavelle (*P. græca*[3]), de la perdrix rouge (*P. rufus*[4]), de la perdrix de roche (*P. petrosa*[5]); aussi nous serions-nous abstenu d'ajouter une espèce à ce genre, sans la beauté de la perdrix mégapode, dont nous avons cru devoir donner une figure. C'est par la même raison, et, de plus, parce que Buffon est entré dans peu de détails dans la de-

1. Tom. IV, in-4°, pag. 513. — Édit. Pillot, tom. 22, pag. 413.
2. Tom. II, in-4., pag. 401.—Édit. Pillot, tom. 20, pag. 274.
3. *Idem*, pag. 420. — *Idem*, pag. 289.
4. *Idem*, pag. 431. — *Idem*, pag. 298.
5. *Idem*, pag. 446. — *Idem*, pag. 309.

scription du francolin, que nous donnons, avec les caractères du genre, la figure et la description du francolin ensanglanté; car si Buffon parle de quatre ou cinq espèces de ce genre, du francolin proprement dit (*F. vulgaris*[1]), du bisergot (*F. bicalcaratus*[2]), de la perdrix perlée (*F. perlatus*[3]), du francolin de Madagascar qu'il regarde comme une caille (*F. spadinus*[4]), de la perdrix rouge d'Afrique (*F. rubricolis*[5]), il ne le fait que très superficiellement. N'ayant pas les motifs de la beauté des couleurs pour faire figurer des cailles ni des colins, nous n'ajouterons que la description d'une ou deux espèces, à celles que Buffon a fait connaître, mais insuffisamment pour donner une juste idée de l'un et de l'autre de ces genres, ou plutôt de ces subdivisions. Outre la caille commune (*Cot. vulgaris*[6]), il décrit la grande caille de Pologne (*Cot. major*[7]), la fraise ou caille de la Chine (*Cot. sinensis*[8]). Parmi les colins, il parle du colenicui (*C. borealis*[9]), de l'ococolin (*C. nævia*[10]), du zone-colin (*C. cristata*[11]), etc., mais il les a peu connus, ce qui nous a déterminé à en donner les caractères génériques, avec la description de deux espèces pour exemples, et nous terminerons par

1. Tom. II, in 4°, pag. 438. — Edit. Pillot, tom. 20, pag. 303.
2. *Idem*, pag. 443. — *Idem*, pag. 307.
3. *Idem*, pag. 446. — *Idem*, pag. 310.
4. *Idem*, pag. 479. — *Idem*, pag. 335.
5. *Idem*, pag. 444. — *Idem*, pag. 308.
6. *Idem*, pag. 449. — *Idem*, pag. 311.
7. *Idem*, pag. 476. — *Idem*, pag. 332.
8. *Idem*, pag. 478. — *Idem*, pag. 334.
9. *Idem*, pag. 487. — *Idem*, pag. 342.
10. *Idem*, pag. 489 — *Idem*, pag. 344.
11. *Idem*, pag. 485. — *Idem*, pag. 340.

les caractères du genre tocro, et la description de la seule espèce qui le constitue.

L'histoire de la perdrix grise, celle de la perdrix rouge, et celle de la bartavelle, sont aussi complètes que celles qu'on pourrait en donner aujourd'hui; seulement, ce qu'il dit d'après Athénée et Tournefort de la perdrix rouge, qui a rendu inhabitable l'île de Nanfio en Grèce, tant elle y a pullulé, doit s'entendre de la bartavelle. Ce qu'il nous apprend de la petite perdrix grise voyageuse, a été confirmé par beaucoup d'observateurs; aussi plusieurs ornithologistes ont-ils été porté à la considérer, avec raison peut-être, comme une espèce distincte, car l'instinct des voyages ne peut guère être celui d'une variété ou d'une race, puisqu'il ne pourrait naître d'une influence fortuite, et aucune autre cause n'aurait pu agir sur des animaux à l'état sauvage; ou il faudrait supposer, ce qui n'est point hors de toute vraisemblance, que cet instinct ne se développe que dans certaines circonstances. Quant à sa perdrix de montagne, un excellent observateur, M. Bonelli de Turin, a cru reconnaître qu'elle n'était qu'une variété de perdrix grise. Son histoire du francolin, bien inférieure à celle des perdrix, et celle du bisergot et de la perdrix rouge d'Afrique, qui, comme nous l'avons dit, sont deux francolins, ne rachètent pas ce qui manque au francolin d'Europe; nous suppléerons donc à ces omissions, comme nous venons de le dire, par la description et la figure du francolin ensanglanté. Quant à sa gorge nue, ne serait-ce pas un maraille?

La perdrix rouge de Barbarie est une espèce particulière, et il en est de même de celle de roche.

La perdrix perlée de la Chine est un francolin, et celle de la Nouvelle-Angleterre un colin.

Dans l'histoire de la caille, Buffon entre dans des détails nombreux et vrais. Sa grande caille de Pologne aurait besoin d'être plus complètement décrite, et il en est de même de celle des Malouines, qui pourrait être un colin. Sa fraise, ou caille de la Chine, a été admise à ce titre dans les catalogues méthodiques, et celle de Madagascar a été rapprochée des francolins. Quant au réveil-matin, il est tiré d'un rapport de Bontius qui paraît fabuleux à quelques naturalistes, et à d'autres, se rattacher au genre turnix.

Tout ce que Buffon dit des colins, ne consiste qu'en dénominations accompagnées de quelques notes plus ou moins vagues tirées de Fernandès, lesquelles, considérées comme fondées, ont porté les ornithologistes à établir sur elles de vraies espèces; ainsi, le zone-colin est devenu la perdrix à crête (*P. cristata*), le grand colin, la perdrix de la Nouvelle-Espagne (*P. Novæ-Hispaniæ*), l'ococolin, la perdrix tachetée (*P. nævia*), etc., etc. Depuis, les cailles d'Amérique ayant été observées, elles sont beaucoup mieux connues, et l'on peut aujourd'hui recourir heureusement à des sources plus pures que celles qui nous étaient offertes par Fernandès.

LES PERDRIX

PROPREMENT DITES.

Chacun connaît, par nos perdrix grises et rouges, la physionomie propre à toutes les espèces de ce genre très naturel. Ces oiseaux ont le corps arrondi, les tarses nus et courts, la tête petite; dans beaucoup d'espèces le tour de l'œil est sans plumes; ils ont de plus des ailes peu étendues, et une queue qui, même quand elle les dépasse, ne peut cependant être considérée que comme un organe peu influent; leur bec, d'une médiocre force, plus large qu'élevé à sa base, est court comparativement à celui de plusieurs autres gallinacées, et sa mandibule supérieure est assez fortement courbée à sa pointe; les mâles n'ont point d'éperon, mais un tubercule corné à sa place.

Toutes les perdrix paraissent avoir les mêmes mœurs; elles se nourrissent principalement de graines, se tiennent de préférence dans les plaines sèches et découvertes, ne se perchent jamais; le mâle et la femelle s'appareillent et ne se séparent plus; à l'époque de la reproduction ils soignent tous deux leur couvée, formée de quinze ou dix-huit perdreaux, avec une constance et une sollicitude qui ne sont

surpassées par celles d'aucune autre espèce de cet ordre. Elles sont d'un caractère sauvage, qu'on ne parvient à adoucir que par les plus grands soins.

LA PERDRIX MÉGAPODE[1].

Le nom de mégapode, imposé à cette espèce, indique d'avance son principal caractère spécifique. En effet, son tarse, assez robuste, s'articule avec des doigts, qui sont comparativement plus longs que ceux d'aucune autre perdrix; celui du milieu surtout qui, y compris l'ongle pour huit lignes, n'a pas moins de deux pouces de longueur totale.

De la pointe du bec à l'extrémité de la queue, qui est fort courte et en partie cachée par ses couvertures, cet oiseau a dix pouces.

Les deux sexes offrent quelques légères différences dans la coloration de leur plumage. Celui du mâle est sur le front, le sommet de la tête et l'occiput, d'un roux mordoré, qui s'étend jusque sur la nuque, où il est semé de quelques taches noirâtres.

Le noir profond qui colore la partie derrière chacun des côtés du bec, et le dessous de l'œil, s'avance sur les tempes en passant au dessus de l'orbite, où il se trouve bordé d'un liseré blanc; cette partie noire sépare ainsi le roux de l'occiput de celui qui règne sur la région de l'oreille.

1 *Perdix megapodia*, Temm. pl. col. 462 et 463.

M.me Pillet, Del. J. Pavesnes, Sc.

1. La Perdrix mégapode. 2. Le Francolin ensanglanté.

Des plumes noires liserées de blanc revêtent le derrière, les côtés et le devant du cou, qui, à sa partie inférieure, porte un hausse-col blanc.

La poitrine est cendrée; un blanc pur couvre le milieu du ventre; les flancs, ou plutôt chacune de leurs plumes, qui sont cendrées, ont à leur centre une grosse larme blanche, et sur leurs bords latéraux une large bande d'un marron vif.

Un gris olivâtre teint le dos et le croupion; le premier se couvre de croissants noirâtres, tandis qu'une tache noire en forme de fer de lance se montre sur le milieu des plumes du second, ainsi que sur les couvertures supérieures de la queue; les pennes de cette dernière sont d'une couleur olivâtre, avec quelques raies brunes et une faible tache noire vers leur extrémité.

Les plumes composant les petites couvertures des ailes sont, comme celles des côtés du corps, grises bordées de marron; mais sur leur milieu, à la place d'une large raie, c'est un très petit trait longitudinal blanc qui s'y voit.

Les grandes couvertures des ailes sont variées de gris et de marron vif, et ont vers leur pointe une grande tache noire; les pennes primaires et secondaires, d'une teinte brune, ont du roussâtre sur leur bord externe.

Le bec est noir; les pieds sont d'un gris bleuâtre, et les ongles d'un brun très clair.

Chez la femelle, un brun cendré, tacheté de noir sur la nuque, remplace le roux mordoré que nous avons vu colorer les parties supérieures de la tête du mâle, ainsi que les plumes qui recouvrent l'entrée du

trou auditif; au lieu du noir qui s'étend des côtés du bec sur les tempes, c'est une teinte fauve ou grisâtre à laquelle se mêlent de très petites taches brunes; la gorge et le cou sont couverts de taches noires sur un fond de couleur rousse, et le hausse-col est d'un roux très vif; le fond cendré de la poitrine est bariolé de roux clair; le haut du ventre, également cendré, porte de larges taches rondes et blanches; l'abdomen ou le bas ventre est blanc sali de fauve.

Sur les ailes de ce sexe on remarque la même distribution de couleurs que sur celles du mâle, seulement elles sont moins vives.

Cette perdrix se trouve au Bengale, d'où elle a été envoyée au Muséum, par Alfred Duvancel.

LES FRANCOLINS.

Ces oiseaux ont avec les perdrix la plus grande ressemblance ; ce n'est que par une longue habitude qu'on parvient à les distinguer les uns des autres au premier coup d'œil ; et ce n'est que par une particularité organique, d'assez peu d'importance, la présence de l'éperon chez les mâles, qu'on est parvenu jusqu'à présent à les faire distinguer d'abord ; mais des caractères plus importants sont le bec plus grand et la queue plus longue que chez les perdrix. Les francolins sont des oiseaux d'une nature particulière ; et si elle n'est pas facile à reconnaître à la forme des organes, à la couleur des vêtements, elle paraît se manifester sans incertitude dans les mœurs : ces oiseaux ne cherchent plus en effet, comme les perdrix, les pays découverts, les plaines en culture où les graines principalement fournissent à la nourriture ; ils préfèrent au contraire le voisinage des bois, se tenant habituellement perchés, et surtout pendant la nuit, vivant de baies autant que de graines, et ne fuyant pas les lieux humides où les insectes abondent. Mœurs toutes particulières, et qui nous annoncent suffisamment que la nature, en créant les francolins, les a destinés à jouer dans son économie un tout autre rôle que celui dont elle chargea les perdrix.

LE FRANCOLIN ENSANGLANTÉ[1].

C'est sous le nom de phaisan que ce magnifique oiseau a pour la première fois été signalé par le major-général Hardwick dans les Transactions de la Société Linéenne de Londres.

M. Temminck, en le rapportant aux francolins, l'a mis à sa véritable place. Ne nous étant connu que par le portrait et la description qu'en a donnés ce dernier auteur, dans le recueil des planches coloriées, nous ne croyons mieux faire que de reproduire en partie cette même description :

« La taille du mâle approche de celle d'une poule domestique ; il est un peu plus petit que le francolin criard d'Afrique. Le plus souvent il est armé de trois éperons d'inégale longueur à chaque pied, cependant on trouve des individus à trois ou quatre éperons, et celui qu'on décrit ici en a quatre d'inégale longueur au tarse gauche, et deux d'égale grandeur au tarse droit. La cire du bec, la nudité qui environne l'œil et les pieds en entier sont d'un beau rouge ponceau. La tête est ornée d'une petite huppe composée de plumes un peu longues;

1. *Perdix cruenta*, Temm., pl. col. 332; *Phasianus cruentus*, Hardw. Trans. Linn., pag. 237; vol. 13.

sa queue est de moyenne longueur et arrondie, et son bec proportionnellement court et très bombé; son tarse est généralement plus grêle que dans les autres francolins. Un gris très pur couvre les parties supérieures du corps et du cou; chaque plume de ces parties porte une raie blanche sur toute l'étendue de la ligne moyenne, et cette bande longitudinale est bordée de chaque côté par une raie noire; toutes les grandes couvertures de la queue portent de larges franges couleur carmin; cette belle teinte carmine borde les pennes de la queue, qui sont grises à leur base, blanches au bout, et dont les baguettes ont un lustre argentin; les baguettes des pennes des ailes ont cette même teinte; mais sur toutes les couvertures se dessine une bande longitudinale d'un vert tendre accompagné de bordures noires; les plumes de la huppe sont panachées de blanc sur un fond gris; celles du front et le derrière des côtés du bec ont une teinte rouge noirâtre passant en forme de sourcil au dessus des yeux; les parties inférieures du corps et du cou ont une teinte vert tendre, un peu jaunâtre à la poitrine, et d'un vert plus décidé sur les flancs; le devant du cou est panaché de noir sur un fond jaune verdâtre; la gorge et toutes les couvertures du dessous de la queue sont d'un carmin très pur. On voit des taches carmin clair, irrégulièrement réparties sur les barbes des plumes de la poitrine, et en petits points ronds sur celles des flancs. Ces taches rouges, réparties sans symétrie apparente, ont valu à l'espèce le nom qu'elle porte : elles ressemblent en effet à des taches de sang dont le plumage paraît

comme souillé. La femelle est plus petite ; elle ressemble au mâle par le plumage ; mais les teintes sont moins pures et moins vives ; le tarse n'est pas armé d'éperons. »

Cet oiseau est originaire de l'Inde ; il vit dans les pays montueux encore peu exploités de la chaîne du Népaul.

LES CAILLES.

La caille commune, dont Buffon nous donne l'histoire et la figure[1], nous fait connaître assez exactement le naturel et la physionomie générale qui appartiennent aux espèces assez nombreuses qui constituent ce genre très naturel; mais quoique Buffon distingue implicitement les cailles des perdrix, il ne nous donne pas les moyens de distinguer les unes des autres; car par les apparences extérieures, il serait assez difficile de décider si un oiseau appartient plutôt aux premières qu'aux secondes et réciproquement: seulement les cailles sont en général plus petites que les perdrix; mais la taille ne constitue pas un caractère générique quoiqu'elle puisse souvent en être l'indice. En effet, les cailles se distinguent des perdrix et des francolins par un caractère plus précis que celui de la taille : chez elles, la première penne de l'aile est la plus longue, tandis que, chez les perdrix, les plus longues sont les quatrième et cinquième; et ce caractère est tout-à-fait en harmonie avec les instincts de ces oiseaux. On a pu voir par ce que nous avons dit, en parlant des oiseaux de proie, quelle était l'influence de la longueur des pennes sur le

1. Tom. XX, pag. 311, pl. 134, Édit. Pillot.

vol, suivant que les plus longues de ces plumes étaient plus ou moins rapprochées de l'extrémité des ailes; le vol devient d'autant plus étendu que les plus longues pennes sont les premières; or on sait quel est l'instinct voyageur des cailles, quand des circonstances convenables le mettent en jeu, le rendent actif; un vol étendu leur était donc nécessaire, et, à cet égard, la nature a conformé leur organisation à leur penchant en montrant la même prévoyance, la même sagesse que celles qu'elle nous montre dans tous ses ouvrages. Ce n'est que pour leurs voyages que les cailles se réunissent en troupes; dans tout autre temps elles vivent isolées: et tout ce que nous dit Buffon des mœurs de la caille commune paraît, à peu de différences près, convenir à toutes les autres.

Toutes les cailles sont originaires des contrées chaudes de l'ancien continent; et si, à certain égard, celle d'Europe fait exception à cette règle, il n'en est pas moins vrai qu'elle se trouve dans des climats plus chauds que le nôtre, et que c'est pour les rechercher qu'elle se livre à de si longs et de si pénibles voyages.

Les autres caractères organiques de ces oiseaux consistent dans un bec court, plus large que haut, le tour des yeux entièrement revêtu de plumes, les pieds sans éperons ni tubercules.

LA CAILLE A VENTRE PERLÉ[1].

Cette grande caille d'Afrique se distingue de toutes les autres espèces du genre par la force du bec et par la longueur de la mandibule supérieure; caractère qui la rapprocherait des espèces de perdrix proprement dites, et des francolins qui habitent cette partie du globe, si elle ne s'en éloignait par les cacactères exclusivement propres aux cailles, la longueur des premières pennes des ailes; sa queue est un peu plus longue proportionnellement que celle de la caille d'Europe; mais elle est, comme dans cette espèce, cachée par les couvertures supérieures; du reste, quoique modelée sur les mêmes formes, elle est d'un tiers plus grande dans toutes ses dimensions.

Cette caille a neuf pouces de longueur totale, et le bec a dix lignes. Le sommet de la tête, la partie postérieure du cou, le dos et le croupion sont d'un brun roux; sur le centre de chacune de ses plumes est une large bande jaunâtre, qui suit la direction de la baguette; sur les plumes de la nuque sont quelques taches noires, et sur celles du dos des bandes transversales noires et rousses; l'espace entre l'œil, la gorge et le devant du cou sont d'un noir profond;

1. *Perdix striata*, Lath.

au dessus des yeux passe une étroite bande blanche qui se dirige sur la nuque ; depuis la base du bec une seconde bande blanche, mais plus large, passe au-dessous des yeux, et vient border latéralement le noir du devant du cou. Sur la poitrine est un plastron de forme ronde et de couleur marron foncé ; les côtés du cou (compris entre l'espace des deux bandes blanches), et les parties latérales de la poitrine sont d'un beau cendré bleuâtre ; sur le milieu du ventre, qui est d'un noir profond, se voient de grandes taches rondes d'un blanc pur ; sur le marron foncé des plumes des flancs est une large bande blanche qui en occupe le centre, et une ligne noire borde cette bande blanche ; les couvertures des ailes sont rayées transversalement de noir et de blanc roussâtre ; quelques unes ont une étroite ligne blanche le long de la baguette, et la plupart sont terminées d'un peu de blanc ; les pennes des ailes sont d'un brun cendré avec un peu de roux sur la barbe extérieure ; les pennes de la queue sont noires, coupées de fines bandes transversales rousses ; le bec est noir ; l'iris est d'un jaune terne, et les pieds sont roussâtres.

Cette description est probablement celle d'un mâle ; la femelle ne paraît point encore être connue.

La caille à ventre perlé est originaire de Madagascar, et se retrouve sur toute l'étendue de la côte orientale de l'Afrique.

LA CAILLE NATTÉE[1].

Cette caille est un peu plus petite que celle d'Europe ; mais leurs proportions sont les mêmes, et leur plumage se ressemble : seulement un plus grand nombre de raies et de taches foncées se voient sur celui de la caille nattée, et les parties inférieures sont variées de taches et de raies nombreuses. Le mâle se distingue par une tache noire triangulaire sous la gorge, et par deux bandes noires, étroites et demi-circulaires qui ornent le devant du cou ; la première entoure la gorge, et ses extrémités remontent jusque vers les oreilles ; la seconde descend sur la poitrine, et ses extrémités vont se réunir derrière celles des premières ; une petite moustache noire, qui naît à l'angle du bec, semble en prolonger l'ouverture, et une raie cendrée s'étend de l'œil aux narines ; tout le reste du devant du cou est blanc, et c'est la couleur des larges sourcils qui s'étendent de la base du bec presque jusqu'au bas du cou. Une bande noire plus ou moins large, souvent formée d'une chaîne de petites taches, couvre le thorax ; toutes les parties inférieures d'un blanc roussâtre sont marquées de taches noires en forme de mèches

1. *Perdix textilis*, Temm. pl. col. d'ois.

avec des traits blancs parallèles ; les bandes sur-cillaires et celles du milieu de la tête sont semblables à celles de notre caille d'Europe; les plumes du cou, du dos, des épaules et celles qui couvrent le croupion sont couvertes au milieu d'une tache lancéolée d'un blanc roussâtre bordé de noir ; le reste des barbes est marqué de grandes taches noires coupées par des bandes rousses et cendrées ; les couvertures des ailes sont cendrées et coupées par des bandes jaunâtres bordées de noir ; les pennes sont cendrées.

La femelle diffère du mâle ; elle manque de la tache triangulaire et des bandes demi-circulaires à la gorge ; seulement celles-ci sont indiquées par une série de petites taches noires, disposées de la même manière que chez les mâles ; la gorge est d'un blanc pur ; les parties supérieures ne diffèrent point d'une manière très marquée, mais celles du cou et du dessous du corps sont d'un blanc roussâtre, irrégulièrement marqué de taches noires et de raies longitudinales blanches : ces dernières se trouvent sur les flancs ; le milieu du ventre est blanc.

Cette espèce est commune au Bengale, et paraît se trouver sur tout le continent des Indes.

LES COLINS.

Pendant long-temps on a pu croire que ces oiseaux étaient exclusivement propres au Nouveau-Monde; mais un examen plus attentif des perdrix indiennes de petite taille pourrait nous apprendre que les colins ne sont pas seulement des oiseaux américains, car la perdrix gorge rousse, figurée par M. Temminck, rappelle plus un colin qu'une perdrix.

Quoi qu'il en soit, ces oiseaux tiennent des perdrix et des cailles : des unes par leur port et leur genre de vie; des autres par leur tête sans aucune partie nue. Leur bec est court, gros et arqué; c'est la troisième et la quatrième penne de leurs ailes qui sont les plus longues, et leurs tarses sont sans éperons; les uns sont huppés et les autres sont sans huppes.

Ce sont des oiseaux qui ne vivent point en troupe, mais s'associent par paires, et qui restent unis toute leur vie. Le mâle et la femelle prennent également soin des petits, et leur fécondité est assez grande.

LE COLIN SONNINI[1].

Cette espèce, huppée et connue depuis long-temps, n'a été nettement déterminée que par M. Temminck. On en trouve une description dans le Journal de Physique de 1772[2], une autre dans le Buffon de Sonnini[3], et Barrère ainsi que Laborde en avaient parlé, mais rien de clair et de précis n'était sorti de ces premiers travaux.

Ce colin, vivant dans les parties chaudes méridionales, reste sédentaire et n'émigre point. Il forme des troupes de sept ou huit, jusqu'à quinze et seize individus, et lorsqu'une de ces troupes prend son vol, les vieux mâles se lèvent les premiers. Ces oiseaux habitent de préférence la lisière des bois, et s'avancent jusque dans le voisinage des habitations. Les jeunes ne prennent pas facilement leur vol; ils se cachent dans les grandes herbes entrelacées, dans les buissons, les petits palmiers épineux; lorsque quelque apparence de danger les menace, ils ne poussent aucun cri et filent droit devant eux; leur vol n'est pas élevé de plus de cinq ou six pieds; quand

1. *Perdix Sonninii,* Temm.
2. Tom. II, part. 1re, pag. 217.
3. Vol. VII, pag. 133.

les jeunes ont été séparés l'un de l'autre, ils se rappellent par une suite de sifflement, assez semblable à celui des perdreaux.

Le colin de Sonnini pond en différents temps, et fait deux couvées. Élevé en cage, il n'en conserve pas moins son caractère sauvage.

La longueur totale est de sept pouces et trois ou quatre lignes; le bec est comme celui du zonécolin; quatre ou cinq plumes étroites, dont les deux plus longues ont un pouce, lui forment une petite huppe sur le haut de la tête, entre les yeux; elles sont jaunâtres avec un peu de brun au milieu; le front est jaunâtre, et c'est aussi la couleur qui entoure la base des deux mandibules; toute la gorge, et une large bande derrière les yeux, sont d'un roux foncé; les plumes de la nuque et des côtés du cou ont des taches blanches, noires, et de couleur marron; le haut du dos est d'un cendré roux, avec de nombreux zig-zags noirs; toutes les autres parties supérieures portent, sur un fond cendré roux, de grandes taches noires et des zig-zags bruns, et les couvertures des ailes ne sont point bordées de couleurs claires; la poitrine d'un cendré rougeâtre clair, qui est à points noirs, montre encore quelques taches blanches; toutes les plumes des parties inférieures, ainsi que les couvertures inférieures de la queue, ont de grandes taches ovoïdes d'un blanc pur, disposées de chaque côté de la plume le long de ses bords; ces taches sont entourées de noir, et le milieu de la plume est d'un beau roux marron; toutes les pennes des ailes sont brunes; celles de la queue sont d'un brun très foncé, avec une multitude de petits zig-

zags noirs ; le bec est noir, et les pieds sont jaunâtres.

La femelle, toujours un peu moins grande, n'a point de huppe, et les couleurs de son plumage sont plus pâles, mais distribuées de même que chez les mâles.

LE COLIN DE VIRGINIE[1].

Voici ce que nous apprend M. Audubon sur cette espèce de colin[2].

On rencontre abondamment cette espèce dans toutes les parties des États-Unis, mais plus spécialement encore dans les états de l'intérieur. Dans ceux de l'Ohio et du Kentucky, ils sont assez abondants, pour qu'on en rencontre dans les marchés d'énormes quantités soit vivants soit morts.

Cette espèce fait quelquefois des migrations du nord-ouest vers le sud-est; elles ont lieu d'ordinaire au commencement d'octobre, et se font d'une manière assez semblable à celles du dindon sauvage. Dans cette saison, les rives nord-ouest de l'Ohio sont, pendant plusieurs semaines, couvertes de troupes de ces oiseaux. Elles suivent le cours de ce fleuve, au milieu des bois qui garnissent ses bords, et elles le traversent en général vers le soir. De même que les dindons, les plus faibles tombent fréquemment dans l'eau, et le plus souvent ils y périssent; car,

1. *Perdix Virginiana*, Lath.
2. Audubon's american Ornithological Biography.

quoiqu'ils nagent avec une facilité merveilleuse, leur force musculaire ne peut pas suffire aux efforts nécessaires, et ils ne réussissent à échapper au danger que quand ils sont tombés à peu de distance du rivage. Aussitôt que ces oiseaux ont traversé les principaux cours d'eau qui se trouvent sur leur route, il se répandent en troupes dans le pays, et reprennent leur genre de vie ordinaire.

Cette espèce vole en général à une petite distance de terre ; son vol est rapide, et se compose de battements d'aile fréquemment répétés, que l'animal suspend ensuite jusqu'à ce qu'il soit au moment de s'abattre ; il recommence alors ses battements d'aile pour éviter de toucher terre. Lorsque ces oiseaux sont poursuivis par les chiens, ou par quelque autre ennemi, ils se réfugient à la hauteur moyenne des arbres, où ils demeurent jusqu'à ce que le danger soit passé, et on les voit alors marcher avec facilité sur les branches; s'ils s'aperçoivent qu'on les observe, ils dressent les plumes de leur tête, font entendre un bruit sourd, et fuient vers une branche plus élevée, ou vers un autre arbre à quelque distance. Quand ces oiseaux s'envolent spontanément, ils suivent tous la même direction; mais lorsqu'on les fait lever, ils se dispersent; puis, lorsqu'ils ont repris terre, ils s'appellent, et sont bien vite réunis, chacun se dirigeant rapidement vers le lieu ou ils entendent la voix bien connu du chef. En hiver, quand la neige couvre la terre, il leur arrive souvent de demeurer perchés pendant plusieurs heures de suite.

Le cri ordinaire de cette espèce est un sifflement clair, composé de trois notes, dont la première et la

dernière sont d'égale longueur, celle-ci moins forte que l'autre, mais plus forte que celle du milieu. Lorsqu'ils aperçoivent un ennemi, ils font entendre un grasseyement fréquemment répété, et ils s'enfuient la queue ouverte, la crête redressée, et les ailes pendantes, cherchant un asile dans quelque buisson, ou dans le feuillage de quelque arbre déraciné. D'autres fois, lorsqu'un individu de la troupe s'est égaré, il pousse deux sons, plus forts qu'aucun de ceux dont nous venons de parler; le premier est plus court et plus bas que le second, et aussitôt quelqu'un de la troupe y répond. Cette espèce a de plus un cri d'amour qui est plus fort et plus net que les précédents, et que l'on peut entendre à une très grande distance; il consiste en trois notes distinctes, dont les deux dernières sont les plus fortes, et il est particulier aux mâles. Les fermiers et les chasseurs reconnaissent facilement ce cri, à la ressemblance qu'il a avec les syllabes *bob ouaïte;* mais ces deux sons sont toujours précédés d'un autre, que l'on entend aisément à une distance de trente ou quarante yards; les trois sons réunis ressemblent aux mots *ah bob ouaïte;* le premier son résulte d'une sorte d'aspiration; le dernier est très fort et très net; ce sifflement ne s'entend guère après la saison de l'amour; mais pendant celle-ci, l'imitation du cri qui est particulier à la femelle fait accourir le mâle, que le chasseur peut tirer alors avec facilité.

Dans les districts du milieu, le cri d'amour du mâle commence à se faire entendre vers le milieu d'avril; mais beaucoup plus tôt dans la Louisiane. On voit le mâle perché sur quelque haie ou sur les branches

basses d'un arbre, conservant la même position pendant des heures entières, et répétant *ah bob ouaïte* par intervalles de quelques minutes. On entend souvent plusieurs mâles, appelant à l'envi de différents points; et s'ils viennent à se rencontrer à terre, ils se battent avec beaucoup de courage et d'obstination, jusqu'à ce que le vainqueur ait réussi à chasser son ennemi.

La femelle construit un nid de gazon, de forme ronde, et ayant une entrée assez semblable à celle d'un four ordinaire; elle le place au pied de quelque touffe d'une herbe haute, ou près d'un bouquet d'épis bien rapprochés, et elle l'enfonce en partie en terre. Les œufs au nombre de dix à dix-huit, sont un peu aigus à leur petite extrémité; leur couleur est d'un blanc pur; quelquefois le mâle aide la femelle à couver. Cette espèce n'élève qu'une couvée par an, à moins que les œufs ou les petits n'aient été détruits; dans ce cas, la femelle reconstruit immédiatement un nouveau nid, et il peut arriver que celui-ci étant également détruit, elle en élève un troisième. Les petits courent aussitôt qu'ils sont éclos, et ils suivent leurs parents jusqu'au printemps, où ayant acquis tout leur développement, ils se réunissent par paires.

La femelle se repose la nuit avec ses petits sur la terre, au milieu des herbes ou sous le tronc renversé d'un arbre. Les individus qui composent la couvée se placent d'abord en rond, puis marchent à reculons jusqu'à ce qu'ils soient près les uns des autres; de cette manière toute la couvée peut s'envoler en cas d'alerte, et tous ces oiseaux peuvent partir ensemble et voler en droite ligne sans être exposés à se nuire mutuellement.

On prend aisément ces oiseaux dans des piéges, dans des trappes, ou dans des cages semblables à celles où l'on prend les dindons sauvages, mais proportionnées à la taille de ces oiseaux; on en tue aussi un certain nombre au fusil; cependant le principal moyen de les prendre consiste dans l'emploi des filets, surtout dans les états de l'ouest et du midi. Voici la manière de s'en servir :

Un certain nombre d'individus à cheval, et munis d'un filet, se mettent à la recherche des oiseaux; ils marchent le long des haies et des buissons de ronce où l'on sait que ces oiseaux se tiennent de préférence. Un ou deux des chasseurs sifflent de la manière que nous avons décrite plus haut; bientôt une couvée y répond, et aussitôt les chasseurs cherchent à en reconnaître la position et le nombre, dédaignant le plus souvent d'employer le filet quand il n'y a que quelques individus. Ils s'approchent avec beaucoup de soin, causant et riant entre eux, comme s'ils continuaient leur chemin; quand les oiseaux ont été découverts, un des chasseurs part au galop en décrivant un circuit, prend une certaine avance plus ou moins étendue, selon la position des oiseaux, et le reste des chasseurs, pendant ce temps, continuent leur marche en causant, mais en observant en même temps tous les mouvements des perdrix. Cependant celui qui a pris l'avance, avec le filet, met pied à terre, et dispose ce filet de manière à ce que ses compagnons puissent facilement y pousser la couvée; puis il remonte à cheval et rejoint la troupe. Les chasseurs alors se séparent à de courtes distances, et ils suivent les perdrix en causant, sifflant, frappant des

mains, ou battant les buissons; les oiseaux fuient avec légèreté, à la suite les uns des autres, et dans la direction que leur font conserver les chasseurs; le chef de la troupe approche bientôt de la bouche du filet, y pénètre, et toute la troupe après lui; aussitôt le premier chasseur descend de cheval, ferme l'entrée du filet, et s'empare des oiseaux. De cette manière on prend d'un seul coup quinze ou vingt colins, et souvent on peut dans une journée en prendre plusieurs centaines. En général, les chasseurs rendent à la liberté une paire de chaque troupe, pour perpétuer la race.

Le succès de cette chasse dépend beaucoup de l'état du temps. Le meilleur est un temps de pluie fine, ou de neige fondante; car alors les colins, et tous les gallinacées en général, fuient en courant à de grandes distances sans s'envoler, tandis que si le temps est sec et pur, ils prennent leur volée aussitôt qu'ils voient un étranger, ou ils se tapissent de manière à rendre leur poursuite très difficile. De même, lorsqu'on trouve les troupes dans les bois, elles fuient avec tant de rapidité assez loin, qu'il est fort difficile au chasseur qui porte le filet, de réussir à le placer à temps.

Le filet, cylindrique, a trente ou quarante pieds de long, sur environ deux pieds de diamètre, excepté à l'entrée où il est plus grand, et à son extrémité où il prend la forme d'un sac. On le tient ouvert au moyen de petits anneaux de bois, placés à deux ou trois pieds de distance les uns des autres; l'ouverture est garnie d'un grand demi-annneau, dont les deux extrémités, coupées en pointe, sont enfoncées dans

la terre, de manière à offrir aux oiseaux une entrée facile : deux pièces de filet, nommées ailes, et aussi longues que le filet cylindrique, sont placées à l'embouchure, de manière à former un angle fortement obtus, et elles sont soutenues par des bâtons enfoncés dans la terre. Le tout est fait avec des matériaux à la fois légers et forts.

Le colin de Virginie se conserve facilement en cage, où il devient bientôt extrêmement gras; mais il est fort difficile de l'obtenir directement par l'incubation, sans doute à cause du manque de soins, et de l'absence des insectes dont les petits se nourrissent. La nourriture ordinaire de cette espèce consiste en graines de différentes sortes, et en baies qui naissent très près de la surface de la terre ; elles avalent en même temps une grande quantité de sable. Vers l'automne, quand les jeunes ont presque atteint leur entier développement, leur chair devient grasse, tendre et succulente; elle est blanche, très savoureuse, et fort recherchée. Ils souffrent beaucoup dans les districts du milieu, pendant les hivers rigoureux, et on les tue alors en nombre prodigieux.

LES TOCROS[1].

L'espèce qui constitue ce genre, originaire de l'Amérique méridionale, a été réunie aux espèces américaines de la famille des perdrix, c'est-à-dire aux colins; mais des considérations qui nous paraissent très fondées ont déterminé M. Vieillot à la donner comme le type d'un genre. Les caractères qu'il assigne à ce genre consistent dans un bec très robuste, gros, convexe en dessus, très comprimé sur les côtés, dont la mandibule supérieure voûtée est très crochue à son extrémité, et dont l'inférieure droite est bidentée sur chaque bord vers sa pointe. Les yeux sont entourés d'une peau nue qui se prolonge jusqu'au bec. Les cinquième et sixième pennes des ailes sont les plus longues. Du reste, les Tocros ressemblent aux autres perdrix américaines.

On ne connaît guère les mœurs de ces oiseaux. Buffon[2] rapporte tout ce qu'il avait appris du tocro, et ce qu'il en dit est peu d'accord avec ce que nous apprenons par d'Azara de son uru, que l'on regarde cependant comme appartenant à la même espèce que le tocro. Nous nous bornerons donc à rapporter l'histoire que cet excellent observateur nous donne de cet uru.

1. *Odontophorus*, Vieillot.
2. Tom. IV, in-4°, pag. 513. — Édit. Pillot, tom. XXII, pag. 413.

LE TOCRO URU[1].

Le cri de cet oiseau qui se compose des deux syllabes *uru*, repétées de quatre-vingts et jusqu'à cent fois de suite sans interruption, lui a fait donner ce nom par les Guaranis. Ordinairement le mâle et la femelle se font entendre en même temps, et confondent leurs voix. Ils ne quittent point les forêts les plus grandes et les plus épaisses, mais ne se perchent pas sur les arbres. Ils marchent et courent comme les perdrix, et ils ne prennent leur volée que quand on les presse. Ils sont si brusques et si étourdis qu'ils se tuent quelquefois contre les arbres en se sauvant au moindre bruit. On assure que, bien que ces oiseaux se tiennent ordinairement par paires, ils se réunissent quelquefois en troupes, et que les femelles pondent, couvent et nourrissent leurs petits comme les *annos*[2], dans le même nid qu'elles placent à terre sur une couche de feuilles. Les œufs sont d'un bleu violet; les petits suivent leurs père et mère dès qu'ils sont éclos; et si quelqu'un les approche, ils se mettent à crier d'une manière extraordinaire. Quand on surprend les urus dans un bois, ils s'envolent un moment avec bruit en

1. D'Azara. Voy. Trad. franç. T. IV, p. 158.
2. Anis (*Crotophaga*), genre de l'ordre des grimpeurs.

criant *gri-gri-gri*, jusqu'à ce qu'ils se remettent à terre et prennent leur course.

Les ailes ont vingt-une pennes; ces plumes sont concaves, étroites, fortes ; la cinquième et la sixième sont les plus longues. Les douze pennes de la queue sont étroites, bien fournies de barbes et étagées; l'extérieure a six lignes de moins que les quatre du milieu. Le tarse a des écailles comme la poule. Les trois doigts de devant sont joints ensemble par une membrane jusqu'à la première articulation ; celui de derrière pose sur le terrain. Le bec, presque aussi épais que large, est très fort; la pièce supérieure est presque aussi crochue que celle des perroquets, et l'inférieure, presque droite en dessous, suit par les bords la courbure de la supérieure, et elle a deux échancrures vers sa pointe de chaque côté; l'ensemble de ce bec est volumineux, un peu comprimé sur les côtés et semblable à celui des gallinacées. Une membrane mince garnit les ouvertures des narines; la langue n'est pas fort grande. La peau nue du tour des yeux s'étend jusqu'au bec, et il y a quelques petits poils sur la paupière. Les plumes du sommet de la tête sont pointues, un peu étroites, longues de treize lignes, et elles forment une huppe toujours plus ou moins élevée.

Sa longueur totale est de dix pouces et demi; la queue a deux pouces cinq sixièmes, l'envergure dix-huit et demi, et la jambe trente-sept lignes.

Les plumes qui couvrent la tête sont d'un roux noirâtre; à la base de la mandibule supérieure du bec prend naissance une bandelette d'un roux clair, qui s'étend sur les côtés de l'occiput. Une teinte de plomb

couvre les parties inférieures; le derrière de la tête est d'un roux clair; la nuque brune est tachetée de blanc; le derrière du cou brun est varié de petites taches d'un noir velouté et de lignes transversales d'un blanc roussâtre; il en est de même du haut du dos, des plumes de l'épaule et des dernières pennes de l'aile; mais les taches noires sont beaucoup plus grandes et les lignes d'un roux vif. Le dos et le croupion sont bruns et rayés faiblement de noirâtre, avec quelques taches noires sur le croupion; les petites et les moyennes couvertures supérieures des ailes sont rayées de noir et de blanc roussâtre; les grandes couvertures et les pennes sont noirâtres, avec des taches blanches sur le côté extérieur; celles de la queue presque noires sont rayées de roussâtre.

Le tarse est de couleur de plomb lustré, le bec noir et le tour des yeux rouge.

LES TÉTRAS[1].

Buffon ayant connu toutes les espèces de ce genre, naturelles à l'Europe ou du moins qui se trouvent en France, et ayant parlé de leur organisation extérieure et de leurs mœurs, avec assez de détail et d'exactitude, donne les moyens de bien connaître sous ce double rapport les caractères communs de ces oiseaux. Ce sont en effet des gallinacées qui ont des rapports avec les coqs par leurs joues nues, et avec les dindons par la faculté qu'ont les mâles de relever leur queue en éventail; mais qui cependant forment un groupe bien distinct, par leur physionomie générale, par plusieurs modifications organiques, et surtout par leur naturel. Ces oiseaux, par les formes générales de leur corps, rappellent un peu la perdrix; leur bec est court, et sa mandibule supérieure singulièrement voûtée; les narines sont ouvertes à la base du bec, mais tout-à-fait cachées par les petites plumes serrées les unes contre les autres qui les environnent; les tarses sont garnis de plumes; la troisième et la quatrième pennes des ailes sont les plus longues. Ils vivent solitairement dans les grandes forêts, et choisissent de préférence celles des montagnes. Leur nourriture consiste principalement dans les bourgeons des pins, des bouleaux, dans les baies

1. *Tetrao.*

ou les fruits des différents arbrisseaux, dans les insectes, etc.

Les mâles se réunissent aux femelles dès les premiers jours du printemps, et restent avec elles jusqu'à ce que la ponte soit terminée; alors ils se séparent les uns des autres, les premiers pour reprendre des forces qu'un grand amaigrissement leur rend nécessaire, et les autres pour élever leur famille. L'amour chez les tétras est une passion aveugle et violente qui fait taire toutes les autres; aussi deviennent-ils alors aussi imprudents qu'ils sont ordinairement défiants et sauvages; ils appellent les femelles d'une voix forte, qui décèle leur retraite, et les expose à toutes les atteintes de leurs ennemis, car souvent même, dans leur aveuglement, ils ne les aperçoivent pas. Les femelles font leur nid sur la terre dans les taillis épais, et leur ponte est de huit à dix œufs; quand les petits sont éclos, ils suivent leur mère jusqu'au printemps prochain; elle les quitte alors pour se livrer aux soins d'une nouvelle progéniture, tandis que les jeunes de leur côté s'appareillent, poussés par le besoin de se reproduire.

Buffon donne une histoire exacte du grand coq de bruyère (*P. urogallus*[1]), du coq de bruyère à queue fourchue (*P. tetrix*[2]), et de la gélinotte (*P. bonasia*[3]). Son petit tétras à plumage variable, et son petit tétras à queue pleine, paraissent à mon frère se rapporter à l'espèce du nord que l'on a désignée par le nom d'*intermedius*. Sa gélinotte d'Écosse ne diffère

1. Tom. XX, page 109, Edit. Pillot.
2. *Idem.* page 124, *idem.*
3. *Idem.* page 144, *idem.*

point de la gélinotte proprement dite ; et son attagas ne paraît être qu'une femelle de gélinotte, ou une gélinotte très jeune. Parmi les oiseaux étrangers qui ont des rapports avec les tétras, il parle de la gélinotte du Canada qui est le *Tetrao canadensis* des naturalistes, et du coq de bruyère à fraise qui est leur *Tetrao umbellus*. Au sujet de la première il fait remarquer, avec raison, qu'elle ne diffère point de celles qu'Edwards a décrites, sous le nom de gélinottes de la baie d'Hudson[1], et que c'est à tort que Brisson[2] voulait les distinguer; mais au sujet du coq de bruyère à fraise, il commet l'erreur qu'il reproche à Brisson : il confond en une seule espèce, ce coq de bruyère décrit et représenté par Edwards[3], et le coq de bois de Catesby[4]; deux tétras si différents, par l'organe particulier qui caractérise celui-ci, que quoique voisins, ils nous semblent appartenir à des types génériques différents; c'est ce motif qui nous détermine à ajouter aux descriptions des tétras de Buffon, celle de ce singulier oiseau.

Les lagopèdes ne se distinguent guère des tétras que parce que non seulement leurs tarses, mais encore leurs doigts, sont couverts de plumes, et qu'au lieu de rechercher les forêts, ils se tiennent plus habituellement dans les halliers. Buffon cependant les considère sous un point de vue générique et il en décrit deux espèces, le lagopède proprement dit (*T. logopus*), et le lagopède de la baie d'Hudson (*T.*

1. Pl. 118 le mâle, et 71 la femelle.
2. Tom. I, pag. 203.
3. Glan., pl. 148.
4. Suppl. 1, p. 1, pl. 1.

albus). Ce qu'il dit de ces oiseaux en donne une idée exacte, et suffit pour faire connaître le groupe, d'ailleurs très faible, auquel ils appartiennent.

Buffon considère les gangas comme très voisins des tétras, car il les place entre eux et les lagopèdes; ils diffèrent cependant des uns et des autres par des caractères importants, et principalement par la grande longueur des ailes. Aussi, tout en les laissant auprès des tétras, nous les décrirons dans un genre particulier.

LE COQ DE BRUYÈRE A AILERONS

OU TÉTRAS CUPIDON[1].

Buffon a confondu mal à propos cet oiseau, comme nous venons de le dire, avec le coq de bruyère à fraise. Les traits caractéristiques de ces deux espèces sont très différents; et même celle que nous allons décrire présente, accessoirement à ses organes de la voix, des vessies, des réservoirs d'air qui nous sembleraient des modifications organiques plus importantes pour caractériser un genre que ne le sont des plumes étendues du tarse aux doigts, caractères qui distinguent les lagopèdes des coqs de bruyère proprement dits.

Ce coq de bruyère singulier est connu depuis longtemps par ses formes. Catesby[2] en avait déjà donné

1. *Tetrao Cupido*, Gmel.
2. Suppl., pag. 1, pl. 1.

A. Pillot Del.t Pauquet Sculpt

1. Le Tetras Cupidon. 2. Le Ganga ventre brulé.

une figure et une description lorsque Buffon écrivait sur ces oiseaux; mais on ne le connaît véritablement et avec détails, que depuis que MM. Wilson et Audubon nous en ont donné l'histoire.

La taille de cette espèce égale celle du grand coq de bruyère; et leur nourriture est la même. Mais si l'on en croit M. Wilson le coq de bruyère à ailerons ne boirait qu'en saisissant avec son bec les gouttes de rosée ou de pluie, ce qu'il fait très adroitement.

C'est en mars que la saison des amours commence pour ces oiseaux, et elle dure deux à trois mois. A cette époque le mâle pousse un cri particulier qui s'entend de la distance de trois à quatre milles, et ressemble à la voix sourde et caverneuse des ventriloques; aussi est-on souvent trompé sur la distance de l'individu qu'on entend, et qu'on croit généralement plus éloigné qu'il ne l'est. La femelle cache très soigneusement son nid qu'elle fait à peu près à nu sur la terre, et elle y pond de dix à quinze œufs assez semblables pour la forme et la couleur à ceux de la pintade. Les soins qu'elle donne à sa couvée sont très assidus, et l'on assure que dans le danger elle imite la perdrix, s'expose seule et cherche à attirer sur elle l'attention de l'ennemi, pour donner à ses petits le temps de fuir et de se cacher. Ce sont des oiseaux stationnaires qui cherchent les terrains secs, et préfèrent les taillis aux bois élevés et épais. On les rencontre dans toute l'étendue des États-Unis, et jusqu'au delà des monts Pierreux. Ils vivent habituellement en troupes de douze à quarante individus, et ces troupes ne sont quelquefois composées que de mâles. Quoique d'un naturel sauvage, lorsqu'ils sont pressés par la faim,

quand la neige couvre la terre, on les voit quelquefois se mêler aux oiseaux de basse-cour.

Plusieurs particularités rendent les mœurs de ces oiseaux remarquables. Quand les femelles sont occupées à couver, on voit tous les mâles d'un district se rassembler en s'appelant dès avant le lever de l'aurore; ils choisissent à cet effet un terrain uni, où aucun obstacle ne gêne leurs actions, et après s'être pavanés, en relevant les plumes de leur cou, en étalant celles de leur queue, avec des mouvements lents et mesurés, comme le sont quelquefois ceux du dindon, et en variant leur voix, ils se livrent des combats qui cessent quand le soleil est arrivé à une certaine hauteur, c'est-à-dire vers huit ou neuf heures du matin.

C'est au moyen de ses sacs aérien que le coq de bruyère à ailerons produit le son extraordinaire qu'il fait entendre. Ce son se compose de trois notes sur le même ton, chaque note étant fortement accentuée, et la dernière deux fois aussi longue que les précédentes. Lorsque plusieurs de ces oiseaux crient ainsi ensemble, l'oreille ne peut plus distinguer la régularité de ces triples notes; elle n'entend plus qu'un long bourdonnement; c'est alors qu'ils imitent les mouvements du dindon, en agitant et déployant leurs ailerons et leur queue; puis changeant tout à coup ils font entendre quelques notes rapides et saccadées qui imitent assez un rire éclatant.

Ce coq de bruyère a dix-huit pouces de longueur, et vingt-sept pouces d'envergure, et son poids est de trois à quatre livres. Ses ailerons naissent au bas de son cou, et se composent chacun de dix-huit plumes, qui vont en diminuant de longueur de la pre-

mière à la dernière. Une petite huppe couronne sa tête, et une autre que l'oiseau meut à volonté, d'une belle couleur orangée, se montre au dessus des yeux.

C'est sur les côtés du cou, au dessous des ailerons, que se voient ces sacs dont nous avons parlé plus haut, que l'oiseau peut gonfler à volonté, et qui alors ont la grosseur et la couleur d'une petite orange; lorsque ces sacs ne sont pas gonflés ils s'aperçoivent à peine, et ne consistent plus qu'en une membrane lâche que les plumes voisines cachent en grande partie.

La gorge est d'un blanc jaunâtre; les parties supérieures du corps sont tachées transversalement de brun rougeâtre, de noir et de blanc. La queue est uniformément couleur de suie; le cou est tacheté de même que le dos; les parties inférieures sont d'un brun pâle, marqué transversalement de blanc. Le duvet qui couvre les tarses est d'un fauve sale. Le bec est brunâtre et les yeux sont couleur noisette.

Ces caractères sont exclusivement propres aux mâles; les femelles, beaucoup plus petites, sont privées des ailerons comme des sacs à air, et leur tête n'est point garnie de huppe orangée. De plus, les couleurs de leur plumage sont beaucoup plus pâles que celles des mâles.

LES GANGAS[1].

Ces singuliers oiseaux se rapprochent sans doute beaucoup plus des gallinacées que d'aucun autre ordre. Leur physionomie générale rappelle celle des perdrix à beaucoup d'égards; de plus, ils pondent un grand nombre d'œufs, et à terre sur un nid composé grossièrement de quelques brins de paille et de quelques plumes; leurs petits sortent de l'œuf tout formés et prêts à se conduire, et ils se nourrissent comme toutes les autres espèces de cet ordre; mais ils en diffèrent par un caractère si important qu'on ne doit point s'étonner si quelques auteurs ont douté que les rapports de ces oiseaux avec les gallinacées fussent aussi intimes que d'autres le prétendaient: en effet, autant les coqs, les dindons, les pintades, les tétras, ont les ailes courtes et le vol lourd, autant les gangas ont les ailes et le vol étendus. Ils s'éloignent donc par un caractère très important des gallinacées proprement dits, et forment, avec quelques autres genres que nous indiquerons, un groupe particulier intermédiaire entre ces derniers oiseaux et les pigeons.

Leurs autres caractères organiques consistent dans un bec médiocre assez grêle dans quelques espèces,

1. *Pterocles*, Temm.

en un cercle nu autour des yeux, en des pieds dont les doigts sont courts, mais principalement celui de derrière qui n'a que deux ou trois lignes; en tarses couverts de plumes en devant, en une queue dont les pennes s'allongent graduellement de ses bords à son milieu, et qui se termine ainsi en pointe; mais chez les uns, les deux pennes moyennes s'allongent considérablement en forme de filet, tandis que chez d'autres cet allongement n'a pas lieu.

Les gangas sont naturels aux parties chaudes de l'ancien continent; une seule espèce vit en Europe, et n'en dépasse pas les contrées méridionales, encore, dit-on, n'y est-elle que de passage.

On en connaît dix à douze espèces que l'on divise en deux groupes : celle dont la queue est simple, et celle dont les deux pennes moyennes s'allongent fort au delà des autres en se rétrécissant.

L'espèce dont parle Buffon[1] est celle qu'on voit en été en France près des Pyrénées, et en Provence; tout ce qu'il en rapporte est exact, et il en est de même de la critique qu'il fait de l'opinion de quelques naturalistes qui ont cru devoir appliquer au ganga, des noms anciens qui désignaient évidemment d'autres oiseaux; mais dans l'article qui suit celui du ganga, nous le voyons, après un long examen et des comparaisons détaillées, conclure que l'attagas des Grecs et l'attagen des Latins est notre francolin, le *tetrao francolinus* de Linneus. Or une critique plus éclairée a depuis conduit à penser que l'attaga est le ganga.

Nous ajouterons deux espèces nouvelles à celles

1. Tom. XX, pag. 152, Edit. Pillot.

de Buffon, propres à caractériser chacune des divisions dont nous avons parlé plus haut : le ganga couronné qui appartient à la première, et le ganga à ventre brulé qui appartient à la seconde.

LE GANGA COURONNÉ[1].

Cette espèce est du nombre des gangas à queue conique, également étagée, et n'ayant pas les deux pennes moyennes prolongées en longs filets.

On connaissait depuis bien des années le mâle de cette espèce, qui, dès le temps de Buffon, se trouvait dans les galeries de notre Musée. L'origine de cet individu n'étant point connue, on a toujours négligé de l'admettre comme espèce distincte. On serait probablement resté long-temps dans cette indifférence, si cette espèce n'avait été retrouvée en Égypte, par les voyageurs naturalistes qui ont dans ces derniers temps parcouru cette contrée.

Le ganga couronné a été trouvé dans les déserts de la Nubie, par MM. Ehremberg, Ruppel, etc.; mais en nous donnant les moyens de caractériser cette espèce, par ses modifications organiques, ces habiles voyageurs n'ont malheureusement rempli que la moitié de la tache qu'ils avaient dû se proposer; tout ce qui a rapport au naturel, aux mœurs, ils le passent sous silence, et abandonnent à d'autres le

1. *Pterocles coronatus*, Lich., Temm., pl. col. d'ois. 339 et 340.

soin de rendre en quelque sorte la vie aux dépouilles qu'ils nous ont transmises. La difficulté d'étudier les animaux vivants en état de liberté est grande, sans doute, il faudrait consacrer à cette étude un temps considérable, et on a plutôt tué un animal qu'on n'a observé ses mœurs; mais ne vaudrait-il pas mieux être un peu moins avancé dans la connaissance des formes, des couleurs, ou des proportions des organes, que dans celle des usages à laquelle la nature a destiné ces parties, tant dans l'intérêt des individus qui nous les présentent, que dans l'intérêt de son économie, de l'ordre qu'elle a établi sur la terre, et qu'elle sait y maintenir imperturbablement?

Le bec du ganga couronné est grêle et comprimé. Le mâle est facile à distinguer aux trois petites bandes d'un noir profond qui naissent à la base du bec, et se dirigent dans des sens différents. L'une couvre une très petite partie de la gorge; les deux autres remontent vers le front qui est couvert de petites plumes blanches; le milieu du sinciput présente une tache roussâtre couleur de lie de vin, et cette tache est encadrée par une bande d'un cendré bleuâtre qui couvre l'orbite en forme de sourcils, et vient réunir ses deux extrémités à l'occiput; du jaune d'ocre est répandu sur le devant du cou; la poitrine et tout le ventre ont une teinte lie de vin qui se nuance en isabelle clair sur l'abdomen et sur les plumes des tarses; les parties supérieures ont cette même teinte de lie de vin très prononcée, et variée sur les couvertures des ailes et les épaules par de grandes taches jaunâtres : les grandes pennes des ailes sont d'un cendré noirâtre, et les moyennes terminées

par une tache isabelle ; toutes les pennes de la queue sont d'un isabelle rougeâtre, marquées vers la pointe d'une petite bande noire, et terminées par des pointes d'un blanc pur; le bec et les doigts sont d'un noir bleuâtre. La longueur totale de cet oiseau est de dix pouces.

La femelle n'a point les trois bandes noires de la base du bec, ni l'espèce d'auréole qui couvre la tête du mâle; le devant du cou et les joues sont d'un jaune terne; de petites stries noires couvrent le fond isabelle des parties supérieures de la tête et de la partie postérieure du cou; toutes les parties inférieures du corps sont marquées de lignes noires, très fines, disposées en forme de demi-cercle vers le bord de chaque plume, sur un fond isabelle blanchâtre; les parties supérieures ont des bandes en zig-zags, très fines, assez espacées sur le fond isabelle rougeâtre; les pennes de la queue ont la même distribution de couleur que celles du mâle; mais le fond rougeâtre est parsemé de bandes noires en zig-zags; les pennes des ailes ont une teinte brune.

LE GANGA A VENTRE BRULÉ[1].

Sa longueur de la pointe du bec à l'extrémité de la queue est de onze à douze pouces. Son bec est grêle

1. *Pterocles exustus*, Temm., pl. col. 364 et 360; *Pterocles Senegalensis*, Licht., cat., n° 675.

et d'un bleu foncé. Le plumage du mâle offre sur la tête, le cou, le dos et la poitrine une teinte fauve mêlée d'une couleur lie de vin, une couleur légèrement jaunâtre se fait remarquer sous la gorge et sur les parties latérales de la tête; une ligne courbe, dont les extrémités se cachent sous le coude de l'aile, se montre sur le milieu de la poitrine: cette espèce de ceinture est d'une belle couleur noire, quelquefois liserée de blanc. La partie moyenne du ventre est noirâtre comme brûlée, un marron foncé est répandu sur les flancs et sur les cuisses. Les petites et les grandes couvertures des ailes sont d'un fauve jaunâtre, la plupart des plumes qui les composent ont leur extrémité plus ou moins bordée de marron; les pennes des ailes sont noires; les plus courtes, c'est-à-dire, les cinq ou six dernières sont seules marquées de blanc à leur pointe externe; les pennes de la queue sont rayées de fauve sur un fond noirâtre, toutes sont terminées de blanc, couleur qui est celle de leur couverture inférieure, et des plumes courtes et soyeuses que revêtent la face antérieure du tarse; la partie nue de celui-ci ainsi que les doigts présentent une teinte grisâtre.

Chez la femelle la couleur noirâtre du ventre, des flancs et des cuisses est traversée de bandes rousses. Le dessus de la tête, le cou et la poitrine d'un fond fauve, sont flammés et tachés de brun noirâtre; quelques rayures de cette dernière couleur assez rapprochées l'une de l'autre se laissent voir sur la poitrine, comme une trace de la bande qui ceint cette partie chez l'autre sexe. Le manteau et les couvertures supérieures de la queue sont d'un fauve roussâtre traversé

de raies noires irrégulières; la même teinte uniforme jaunâtre qu'on remarque sous la gorge et sur le bas de la poitrine se montre également sur le bord inférieur du dessus de l'aile. A leur extrémité, les plumes des grandes couvertures des ailes sont légèrement lavées de marron. La queue se prolonge comme celle du mâle en deux filets, qui sont à la vérité un peu moins longs.

La plupart des collections ornithologiques possèdent des dépouilles de cette espèce qu'elles ont reçues du Sénégal, d'Égypte et de Nubie.

LES ATTAGIS[1].

Ce genre n'est encore fondé que sur une seule espèce dont la physionomie générale est celle des perdrix; mais les attagis diffèrent de ces derniers oiseaux en ce qu'aucune partie nue ne se trouve autour de l'œil, et en ce que le bec est beaucoup plus fort; mais, pour faire connaître les caractères de ce genre, et ceux de l'espèce qui le constitue, nous n'avons qu'à suivre en ces deux points les auteurs qui nous ont fait connaître l'attagis et ses rapports.

« Bec robuste, comprimé sur les côtés, voûté et convexe en dessus, courbé uniformément depuis sa base; mandibule inférieure dont le bord supérieur suit la courbure de la mandibule opposée; fosses nasales très grandes, en croissant, garnie en dessus d'une membrane en partie revêtue de petites plumes. Tête sans aucune partie nue. Ailes courtes dont les première et deuxième pennes sont les plus longues. Queue courte, arrondie à son extrémité, et composée de quatorze pennes. Tarses nus, courts, forts, couverts de petites écailles; doigts au nombre de quatre, le pouce très court et placé très haut, écussonnés, ongles moyens. »

On ne connaît rien du naturel de ces oiseaux.

1. *Attagis*, Isid. Geoff. et Less.; cent.

L'ATTAGIS DE GAY[1].

« Le mâle de cette espèce rappelle la taille et la forme d'une perdrix grise ; sa longueur totale est de onze pouces et sept à huit lignes. Son bec est noir et ses tarses sont plombés. Le plumage est très dense et très fourni. Un épais duvet sert d'enveloppe à la peau, et les plumes sont de leur nature excessivement molles et soyeuses. Un gris fauve lancéolé de roux et de noir teint toutes les parties supérieures du corps, la tête, le cou, le dos, les ailes et le croupion. La coloration de chaque plume est difficile à décrire, parce que, d'abord grise à leur base, leur sommet est brun avec des cercles étroits d'un gris fauve clair et des stries d'un roux assez vif. Ces stries terminales, plus foncées sur les couvertures des ailes, sont plus nuancées de gris sur les couvertures supérieures de la queue, et forment, par l'harmonie de leurs nuances, un ensemble agréable. Les pennes des ailes sont brunâtres et terminées à l'extrémité d'une légère bordure blanche. Leurs tiges sont blanchâtres et raides. Les pennes de la queue, entièrement cachées par les couvertures en dessus et en dessous, sont d'un roux carné assez clair, mais striées en travers de brun. La

1. *Attagis Gayi*, Isidore Geoffroy Saint-Hilaire et Lesson.

gorge, le haut du cou, sont d'un blond roux, faiblement moucheté de brun; tout le devant du cou et la poitrine sont roux, mais chaque plume se trouve bordée d'un cercle noir. Le ventre, les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un blond fauve doux et agréable, sur lequel tranchent sur les flancs des ondes blanchâtres, et sur les cuisses des cercles brunâtres. Les ailes sont en dedans d'un blond carné marqué de brunâtre aux épaules. Les couvertures des ailes sont molles, allongées et étagées.

» La femelle ne diffère point du mâle autrement que par une taille plus petite; elle n'a guère en effet que dix pouces de longueur totale : cependant les pennes des ailes sont d'un brun plus franc, le dessous du corps est un peu plus doré, avec des ondes blanches plus marquées; mais d'ailleurs la plus complète ressemblance existe entre les deux sexes.

» La connaissance de cette espèce est due à M. Gay, voyageur éclairé, qui l'a découverte dans le Chili, sans avoir pu en étudier les mœurs, car pour cela il faut un loisir qui ne peut jamais être le partage d'un voyageur. »

LES TURNIX[1].

Ces oiseaux de petite taille ont non seulement les rapports les plus intimes avec les cailles, mais ils paraissent en avoir en partie les mœurs. Ils vivent dans les pays chauds et dans les plaines où les herbes les protégent contre leurs ennemis, et leur donnent les moyens d'échapper par la fuite à ceux qui les cherchent et les poursuivent. Ils ont été peu observés; cependant une espèce est élevée à Java, comme notre caille commune l'est dans quelques pays, pour servir de spectacle en combattant. Leur bec est médiocre, grêle, droit, comprimé; leurs narines, allongées et à moitié fermées, sont à la base du bec. Les ailes, de médiocre longueur, ne cachent pas la queue, et c'est leur première penne qui est la plus longue. La queue est courte, faible et presque cachée sous ses couvertures supérieures. Les pieds dont les tarses sont très longs, n'ont que trois doigts dirigés en avant et sans membrane qui les réunisse.

Ce sont ces derniers traits qui font leurs principaux caractères génériques; mais ils ne doivent être considérés que comme de simples signes extérieurs de caractères plus importants, si en effet ces oiseaux doivent former un genre distinct; car le doigt postérieur

1. *Hemipodiurs*, Temminck.

chez les gallinacées, et la petite membrane qui se voit chez le plus grand nombre entre les doigts antérieurs, étant tout-à-fait à l'état rudimentaire, ont pu disparaître entièrement chez certaines espèces sans que cela pût tirer à conséquence, sans qu'il en résultât aucun changement dans les facultés, dans les penchants.

Les espèces de Turnix sont assez nombreuses; toutes sont de l'ancien monde, mais elles ne se trouvent que dans les parties chaudes, et elles se rencontrent dans l'Océanie comme dans les Indes, et au midi comme au nord de l'Afrique. Les deux espèces qui sont propres à la Barbarie s'avancent jusque dans les parties méridionales de l'Europe, et principalement en Espagne.

LE TURNIX BARIOLÉ[1].

La taille de cet oiseau est à peu près celle de notre caille, et, relativement aux autres espèces du genre, son bec et ses pieds sont forts, et sa queue est longue.

La teinte générale de ce turnix est brune, mais tellement variée par des taches et des lignes blanches, noires, fauves, qu'elle disparaît presque, et que

1. *Hemipodius varius*, *New-Holland partridge*, Lath., Suppl. Syn., tom. II, pag. 283.

le plumage qui résulte de ce nombreux mélange de couleur est fort difficile à décrire.

De très petites mèches blanches et noires couvrent le front, la partie entre le bec et l'œil et les sourcils; des plumes blanches à croissants noirs garnissent les joues, et servent d'encadrement à la plaque blanche de la gorge; une bande longitudinale d'un gris brun, marquée latéralement de taches noires, passe sur la tête; la nuque et les côtés du cou sont irrégulièrement variés de taches noires, blanches et rousses, les unes grandes et les autres très petites; un cendré clair, couvert de taches blanches lancéolées, forme la bigarure de la poitrine; de grandes taches noires se voient sur les plumes du dos : ces taches sont variées de stries rousses, bordées latéralement de raies longitudinales blanches, et le liséré de ces plumes est gris; de grandes taches rousses, noires, blanches couvrent les ailes; leurs pennes sont d'un cendré avec un liséré d'un blanc pur. Le ventre et l'abdomen sont blanchâtres; le bec est de couleur de corne, et les pieds sont jaunes. La longueur totale de ce turnix et d'un peu plus de six pouces. Le plumage est très variable; peut-être l'âge et le sexe produisent ils des différences plus ou moins marquées. On trouve cette espèce à la Nouvelle-Hollande.

LE TURNIX COMBATTANT[1].

La satiété des émotions qui naissent des sentiments doux, satiété qui est le résultat nécessaire de la répétition trop fréquente de ces émotions et de la faiblesse qui fait qu'on s'y abandonne, en donnant le besoin des émotions plus vives, a fait rechercher les spectacles propres à les satisfaire. De là ces combats auxquels on se presse pour applaudir au triomphe du vainqueur, et repaître ses yeux des derniers tourments de la victime.

Les combats d'animaux sont devenus un de ces spectacles; et l'on a toujours recherché de préférence, pour donner à ces combats plus d'intérêt, les espèces qui, par leur force ou leur colère, y portaient plus de violence ou d'acharnement, et c'est à cette dernière qualité que le turnix que nous allons décrire doit le nom de combattant qu'il a reçu, et l'estime qu'ont pour lui les Javanais; ils l'élèvent en effet avec soin, et le payent un haut prix quand il a donné des preuves de sa vigueur et de son courage. Les combats de ces petits oiseaux donnent lieu à des paris considérables, et la cupidité alors devient une nouvelle cause d'émotion.

Le nom de cet oiseau, en langue malaie, est *bou-*

1. *Hemipodius pugnax*, Temm.

ron-gema. Une bande surcillaire, le derrière des yeux et les joues sont variés de petits points noirs et blancs. Toutes les parties supérieures sont d'un brun foncé ; mais la pointe des plumes du dos et des épaules porte, dans l'adulte, des croissants noirs et roux, et de petites taches blanches longitudinales. L'aile est variée de carrés noirs et blancs, disposés sur un fond gris brun : cette couleur est répandue sur les pennes des ailes dont l'externe porte une bordure blanchâtre. Le vieux mâle a la gorge et le devant du cou d'un beau noir, la poitrine rayée transversalement de larges bandes noires et blanches ; tout le reste des parties inférieures est d'un roux vif ; le bec est grisâtre. La longueur de cet oiseau est de cinq pouces six ou huit lignes.

La femelle adulte a la gorge blanche et les bords marqués de points noirs et blancs ; le devant du cou et de la poitrine sont rayés de noir et de blanchâtre ; le milieu du ventre est d'un blanc roussâtre : le reste du plumage est coloré comme dans le mâle.

Cette espèce vit dans les îles de la Sonde.

LES SYRRHAPTES[1].

L'oiseau qui sert de type à ce genre, et qui le constitue encore tout entier, a de nombreux rapports avec les gangas, et surtout par ses très longues ailes terminées chacune par deux pennes qui se prolongent en filet fort au-delà des autres. Il est de plus remarquable par ses tarses courts entièrement revêtus de plumes, et par ses doigts qui, courts de même et au nombre de trois seulement, sont presque tout-à-fait réunis par une membrane comme le sont les doigts des palmipèdes.

Le seul syrrhapte qu'on connaisse se trouve dans les déserts de la Tartarie; mais on n'en a point observé les mœurs, et ce n'est qu'avec une sorte de doute que quelques auteurs l'ont admis parmi les gallinacées. C'est ainsi que, lorsqu'on arrive sur les confins des divisions naturelles, se montrent des espèces qui, n'ayant relativement à ces divisions que des caractères ambigus, mettent en défaut les naturalistes, qui ne se font pas des méthodes la juste idée qu'ils devraient s'en faire.

1. *Heteroclites*, Temm.

LE SYRRHAPTE DE PALLAS[1].

La longueur totale de ce dernier est de huit pouces dix lignes, depuis l'extrémité du bec jusqu'à celle des pennes latérales de la queue, sans y comprendre les filets, qui la dépassent de trois pouces trois lignes, et à la moitié desquels atteignent ceux des pennes des ailes. Le dessus de la tête est d'un cendré clair; la nuque, la gorge et le haut du cou sont d'un orangé foncé; le bas du cou est cendré ainsi que la poitrine, dont quelques plumes se terminent par un croissant noir, formant une ceinture qui s'étend d'une aile à l'autre; un cendré jaunâtre règne sur le ventre, d'où part une large bande noire dont les extrémités remontent jusque sous les ailes; les cuisses, le dessous de la queue, les tarses et les doigts sont couverts de plumes d'un fauve blanchâtre; les parties supérieures sont d'un cendré jaunâtre; les plumes du dos sont en outre terminées par un croissant noir, et les moyennes pennes des ailes sont bordées de pourpre, tandis que les grandes ont le bout blanc, à l'exception des deux extérieures dont le prolongement en filet est noir; la queue, très étagée, est d'un cendré foncé; la partie

1. *Tetrao paradoxus*, Pall., Voy., trad. franç. in-8°, tom. III, pl. 1, pag. 18; *Syrrhaptes heteroclites*, Vieillot, Galeries, pl. 222.

extérieure est bordée de blanc pur, et les deux filets du milieu se terminent par des brins noirs.

Cet oiseau est connu en Russie sous le nom de *sadscha ;* Pallas l'a trouvé en Tartarie, près du lac Baïkal.

Nous terminerons ce résumé des richesses qui ont été acquises depuis Buffon, à la nombreuse famille des gallinacées, par l'indication de deux nouveaux genres anomaux qui y ont été introduits, et qui peut-être n'y seront pas conservés, et par un mot sur les tinamous. Ce sont les *thinocores* et les *chionis*. Eschscholtz, naturaliste qui accompagna Kotzbue dans son voyage autour du monde, a formé le premier, d'un oiseau qui a toutes les apparences extérieures d'une alouette, mais dont le bec est un peu plus fort, dont les narines sont plus grandes, dont le pouce est beaucoup plus court, etc. Cet oiseau qui vient du Chili, et qu'Eschscholtz avait nommé *rumicivorus*, a été joint à une seconde espèce découverte dans le même pays par M. d'Orbigny, et que MM. Isid. Geoffroy Saint-Hilaire et Lesson ont nommé *orbignyanus*. On ne connaît de ces oiseaux que les dépouilles.

Le genre *chinois*, dû à Forster, se compose d'une espèce découverte à la Nouvelle-Hollande, et qui vit sur les rivages, ne se nourrissant que de substances animales rejetées par les flots. Cet oiseau a quelque chose des gallinacées dans la forme du bec et des jambes; toutefois, son genre de vie l'a fait placer

dans l'ordre des échassiers par plusieurs naturalistes.

C'est par les tinamous que nous aurions dû terminer ce que nous avions à dire sur les gallinacées; mais Buffon n'en parlant qu'après les pigeons, les corbeaux, les geais, les oiseaux de paradis, etc., nous sommes obligés, nous-mêmes, de n'en parler, qu'après ce que nous avons à dire sur ces derniers oiseaux.

LES PIGEONS[1].

Ca toujours été, et ce sera long-temps encore, une grande question pour les naturalistes que de savoir si les nombreuses races de certains de nos animaux domestiques dérivent d'une seule espèce, dont elles ne seraient que les modifications, ou si plusieurs espèces différentes, dont elles conserveraient les caractères, leur ont donné naissance. Les uns partagent la première de ces opinions par cette considération, que ces races produisent entre elles d'autres races indéfiniment fécondes; les autres croient la seconde de ces opinions plus fondée, parce que ces races diffèrent les unes des autres par des caractères souvent plus importants même que les caractères spécifiques. Buffon, qui fondait la distinction des espèces sur la génération, adoptait sans restriction l'idée que nos nombreuses races de pigeons domestiques n'ont qu'une seule et même souche, et cette idée est encore partagée par un très grand nombre de naturalistes; il paraît même qu'elle acquiert tous les jours plus d'autorité, par l'impossibilité où l'on a été jusqu'à ce jour de déterminer les espèces qui auraient donné à ces races les caractères souvent singuliers qui leur sont propres. C'est le pigeon biset, ou pigeon sauvage

1. Tom. II, in-4°, pag. 491. — Edit Pillot, tom. XX, pag. 345.

d'Europe (*Col. livia*), que Buffon regardait comme l'origine principale de tous les pigeons domestiques ; mais, revenant sur cette première pensée à l'article du ramier, il dit que le biset, le ramier et la tourterelle, pourraient avoir contribué à la variété presque infinie qui se trouve dans ces pigeons; et conformément au penchant que nous lui avons toujours reconnu, et qui le portait à étendre avec exagération les règles qu'il se faisait, il suppose[1] que ce que tous les voyageurs disaient des pigeons en Afrique, aux Indes, en Amérique, ne se rapportait toujours qu'à notre pigeon sauvage, erreur fondamentale qui n'est plus aujourd'hui partagée par personne.

Le ramier (*Col. columbus*) est pour Buffon la seconde espèce de pigeon; il n'en distingue pas le colombin (*Col. æneas*); et, comme au pigeon sauvage, il y rapporte même des pigeons des Moluques, de la Guinée, et des Antilles. Il reconnaît cependant comme appartenant à une espèce distincte : 1° les pigeons qui portent à Madagascar le nom commun de founigo, et qui se rapportent à deux, l'un la *colomba madascarensis* de Latham, et l'autre la *colomba australis ;* 2° le ramiret (*speciosa*, Lath.) ; 3° le pigeon du Nicobar (*Col. nicobaritta*, Lin.), et 4° le pigeon couronné (*Col. coronatus*, Lin.).

La tourterelle (*Col. turtur*) est la troisième espèce de pigeon d'Europe pour Buffon, qui est conduit à la retrouver presque partout, dans l'ancien comme dans le nouveau continent. Cependant il en distingue spécifiquement le tourocco (*Col. macroura*), la tourte-

1. Tom. II, in-4°, pag. 524 et suiv. — Edit. Pillot, tom. XX, pag. 374.

relette (*Col. capensis*), le turvert (*Col. viridis*, Lath.), noms sous lequels il parle de deux autres espèces encore : la tourte (*Col. marginata*, Lath.) et le cocotsin (*Col. passerrina*, Lath.) ; et il parle en outre occasionellement de la tourterelle de Batavia (*Col. melanocephala*, Lath.), de la tourterelle de Java (*Col. javanica*, Lath.), de la tourterelle rayée de la Chine (*Col. sinica*, Lath.), de la tourterelle rayée des Indes (*Col. stricata*, Lath.), etc., etc., de la tourterelle d'Amérique (*Col. carolinensis*, Lath.).

L'histoire que donne Buffon des trois espèces de pigeons d'Europe est encore un modèle qui ne trouve pas assez d'imitateurs, du moins pour tout ce qui a rapport aux mœurs, au genre de vie, aux penchants, en un mot à tout ce qui concerne les oiseaux jouant leur rôle ici bas, et répondant par leurs actions aux vues de la Providence ; et si quelques legères taches se montrent dans le tableau que nous présente cette histoire, c'est quand il abandonne les faits pour se livrer, par anticipation, à des raisonnements qui ne trouvaient pas encore d'appui dans la science. Nous venons d'effacer quelques traits de ces ombres légères ; il nous serait peut-être possible d'en montrer encore quelques uns ; mais nous nous bornerons à un seul qui nous paraît plus propre à induire en erreur que tous les autres. C'est cette assertion, que la pesanteur des oiseaux est, pour les rendre domestiques, un moyen que ne donnent pas les oiseaux dont le vol est rapide. Cette idée, toute ingénieuse qu'elle est, n'a pas de fondement ; et si les pigeons ne sont pas aussi domestiques que les poules ou les canards, c'est qu'au lieu d'être polygames ils sont mo-

nogames, et que la monogamie est chez les animaux le plus faible degré de sociabilité ; or on sait que la domesticité n'est que le résultat de la sociabilité la plus étendue.

Depuis Buffon, le nombre des pigeons s'est accru à un point que rien ne pouvait faire prévoir ; il s'élève aujourd'hui à plus de cent espèces, et aucune famille d'oiseaux n'est plus cosmopolite que celle des pigeons ; on en trouve des espèces sur toutes les parties de la terre, à l'exception des contrées froides, et c'est dans les régions chaudes qu'elles sont les plus abondantes.

On est loin d'avoir des renseignements sur le genre de vie propre à tous ces pigeons ; mais ce qu'on en sait ferait penser qu'ils ne diffèrent pas beaucoup les uns des autres sous ce rapport ; et que la manière d'être de notre espèce sauvage donne une idée générale assez exacte de celle de toutes les autres.

Pour se reconnaître dans cette grande quantité d'oiseaux, et parvenir à les distinguer plus facilement les uns des autres, on en a formé un plus ou moins grand nombre de groupes ou de sous-genres. M. Swainson en a formé jusqu'à sept ; mais généralement on en admet trois, les colombi-gallines, les pigeons proprement dits, et les colombars.

Nous donnerons des exemples des uns et des autres.

LES COLOMBI-GALLINES.

Ce sont de tous les pigeons ceux qui se rapprochent le plus des gallinacées, qui ont les formes les plus lourdes, le vol le moins étendu, les tarses les plus élevés. De plus, ce sont des oiseaux qui vivent en troupes, ne se perchent point, et cherchent à terre leur nourriture; aussi l'une des espèces de ce genre, le pigeon couronné, est-il élevé à Java dans les basses-cours, où il se reproduit comme les autres oiseaux domestiques.

Les colombi-gallines ont le bec grêle, flexible, légèrement renflé vers son extrémité ou ne l'étant point du tout, la mandibule supérieure courbée à sa pointe et sillonée sur ses côtés, les narines situées dans une rainure, les ailes courtes et arrondies. On trouve des espèces de ce genre dans l'ancien et dans le Nouveau Monde, en Asie, en Afrique, et en Amérique; mais dans les parties très chaudes seulement.

LE PIGEON COURONNÉ[1].

Cette grande espèce de pigeon, qu'au premier aspect on serait tenté de prendre pour un gallinacée, a de longueur totale vingt-sept pouces, les pennes caudales dans ces dimensions étant comprises pour dix pouces.

Une huppe aplatie sur les côtés, longue de cinq à six pouces, occupe toute la ligne médiane de la tête, depuis le front jusqu'à l'occiput; les plumes qui la composent sont disposées sur deux rangs parallèles; elles sont à tige droite, garnie de barbes espacées et légèrement cintrées. Le bec a sa base garnie d'une couleur noirâtre; la pointe est brune. La couleur noire du lorum enveloppe l'œil qui est rouge. La huppe, la tête, le cou, le haut du dos et toutes les parties inférieures du corps sont teintes d'un cendré bleu.

Les épaules et le milieu du dos ont une couleur chocolat faiblement pourprée.

Sur la face supérieure de l'aile on voit une bande blanche transversale. Un bleu d'ardoise colore toutes les pennes des ailes ainsi que les pennes de la queue

1. *Le Goura de la Nouvelle-Guinée,* Sonn., Voy., pag. 169 ; *Colomba coronata,* Linn., Gmel., Syst. nat.; *Columbi-Galline Goura,* Temm.; *Sophirus coronatus,* Vieill., pl. 167.

Mme Pilot del. Lecerf sc.

1. Le Pigeon couronné. 2. Le Pigeon de Longup.

qui portent à leur extrémité une bande bleue cendrée ; les pieds sont noirâtres.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Guinée, dans l'archipel des Moluques, à Waigiou et à Tamogris; dans cette dernière île elle porte le nom de *Motutu.* A Java elle est commune sous le nom de *Gouro*, et les Papous l'appellent *Manipi.*

Elle niche sur les arbres; la ponte n'est que de deux œufs, qui sont de la grosseur de ceux d'une poule.

LE PIGEON DE NICOBAR[1].

De la taille de notre ramier d'Europe, ce pigeon est un des plus beaux et des plus remarquables du genre.

Ce qui le distingue surtout, ce sont les belles et longues plumes terminées en pointe, qui naissent de la partie inférieure de son cou; ces plumes longues de trois pouces de demi, qui couvrent les épaules et une partie du dos, lui forment une sorte de camail sur lequel brille le vert doré le plus éclatant. Le bec est noir; l'iris de l'œil rouge. Un noir bleuâtre teint le dessus de la tête, la gorge et les plumes à barbes effilées de la nuque et du devant du cou. Sur la poitrine, le ventre et le bas du ventre se voit un vert émeraude à reflets violacés.

1. *Columba Nicoborica*, Lath.

Le manteau, suivant la manière dont il est exposé aux rayons lumineux, se montre ou d'un vert doré magnifique, ou couvert du pourpre le plus brillant.

Les trois premières pennes des ailes sont d'un noir bleuâtre luisant; celles qui les suivent, ainsi que les pennes secondaires, offrent un bleu brillant glacé de vert sur le bord des barbes externes. Toutes les pennes de la queue et leurs couvertures sont du blanc le plus pur. Les pieds d'une couleur brune ont des ongles blanchâtres.

Cet oiseau habite plusieurs îles de l'archipel Indien.

LES PIGEONS

PROPREMENT DITS.

Ces pigeons se distinguent des colombi-gallines par des pieds beaucoup plus courts, et les ailes longues; aussi ce sont des oiseaux qui volent avec autant de facilité que les premiers volent péniblement; les uns ont la queue très élargie, chez les autres elle se termine carrément. C'est parmi ces pigeons que se rangent les quatre espèces qui sont propres à nos contrées, et d'après les mœurs desquelles on peut supposer celles de toutes les autres. Ce sont encore des pigeons cosmopolites.

Mme Pillet del. Lecerf sc.

1. Le Pigeon de Nicobar. 2. Le Pigeon à double huppe.

LE PIGEON A DOUBLE HUPPE[1].

Cette espèce a reçu son nom des deux huppes qui la caractérisent. La première huppe naît sur le front à la partie supérieure du bec, entre les narines; les plumes qui la composent sont comprimées, et se recourbent sur les plumes couchées du sommet de la tête; la seconde huppe prend naissance sur l'occiput; elle est plus touffue que la première, et composée de plumes à barbes déliées, très étroites à leur origine, mais plus larges à leur extrémité; toutes les plumes de la nuque et de la poitrine ont une échancrure double, et non point simple, comme plusieurs espèces d'Afrique et des Indes, qui se font remarquer par cette singulière modification, mais aux plumes du cou seulement.

La première huppe, ainsi que presque tout le plumage de ce singulier oiseau, est d'un gris cendré, un peu plus foncé sur les ailes et sur le dos que sur les autres parties du corps; la seconde huppe est d'un roux foncé; toutes les plumes dont elle est composée sont noirâtres à leur base; les pennes des ailes et celles de la queue, toutes d'égale longueur, ont une teinte noire; vers l'extrémité de cette dernière partie se trouve une large bande d'un blanc grisâtre, comme

1. *Columba dilopha*, Temm.

dans notre ramier (*Col. palumbus*); les tarses sont à moitié couverts de plumes; leur autre moitié, ainsi que les doigts, a une teinte rougeâtre; le bec est fort et legèrement renflé vers la pointe, sa couleur est aussi rougeâtre; l'iris est d'un beau rouge. Sa longueur totale est d'environ quinze pouces.

La colombe à double huppe se trouve à la Nouvelle-Hollande, dans l'intérieur des terres, vers Red-Point.

LE PIGEON MAGNIFIQUE[1].

La tête, les joues, ainsi que toute la nuque, sont d'un cendré pur; cette couleur passe, par demi-teintes, au vert brillant sur toutes les parties supérieures du corps, et l'éclat de cette nuance verte est en quelque sorte rendu plus vif par un grand nombre de taches d'un beau jaune disposées sur toutes les couvertures des ailes; les pennes secondaires et les pennes principales sont d'un vert chatoyant, et il en est de même de celles de la queue. On voit sur le devant du cou, depuis la gorge jusqu'à la poitrine, une large bande d'un violet pourpré, changeant sous certains jours en vert bleuâtre; cette couleur occupe une grande partie de la poitrine et couvre tout le ventre; les côtés de la poitrine sont du même vert que le dos;

1. *Columba magnifica*, Temm.

l'abdomen, les cuisses et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un jaune foncé ou de couleur d'ocre ; cette teinte, mais d'une nuance moins pure, est répandue sur les flancs ; toutes les couvertures du dessous des ailes sont d'un jaune d'or ; la queue en dessous est cendrée ; les pieds sont bleuâtres ; le bec est brun, mais rougeâtre à la pointe ; l'iris et la nudité qui entoure les yeux sont rouges. Sa longueur totale est de quinze ou seize pouces.

Il est, comme le précédent, originaire de la Nouvelle-Hollande et des mêmes parties de ce continent. On dit sa chair très savoureuse.

LE PIGEON DE LONGUP[1].

Le caractère le plus marquant de ce pigeon consiste dans la très longue huppe qui couronne sa tête ; les plumes dont elle est composée sont toutes étroites, effilées et pointues au bout, absolument comme le sont les plumes occipitales de nos vanneaux d'Europe. Cet ornement donne encore plus de grâces aux formes sveltes et au plumage agréablement peint de cette belle espèce, remarquable encore par sa queue étagée, qui la rapproche des plus grandes tourterelles.

Toute la tête, le devant du cou, la poitrine, et le

1. *Columba lophotes*, Temm.

ventre, sont d'un gris cendré. C'est à l'occiput que naissent les plumes de la huppe ; d'après leur nature et la place qu'elles occupent, elles ne paraissent pas destinées à se dresser verticalement. Ces plumes sont d'un cendré noirâtre ; toute la nuque est d'une teinte cendrée vineuse ; les plumes du dos et les petites couvertures des ailes sont d'un brun cendré ; à quelque distance de leur bout se trouve une bande noire transversale, et toutes sont terminées par du cendré roussâtre. Les plumes de la rangée des grandes couvertures sont terminées par une large plaque d'un vert brillant et métallique, elles sont toutes lisérées d'un blanc pur; les pennes secondaires des ailes sont, ainsi que les principales, d'un gris cendré très foncé, mais ces pennes ont une grande tache d'un pourpre brillant, à reflets métalliques disposés sur leurs barbes extérieures, qui sont aussi liserées d'un blanc pur. Les pennes de la queue sont d'un noir lustré de reflets verts et violets; leur extrémité est blanche, mais terminée de noir, et les pieds sont rouges. Sa longueur est de douze pouces.

Cette espèce a été découverte dans les montagnes Bleues de la Nouvelle-Hollande.

LE PIGEON DE REINWARDT[1].

Ce grand pigeon se distingue de toutes les autres espèces, et se rapproche des colombars par

1. *Columba Reinwardtsi*, Temm.

Mme Pillot, del. A. Lavesne, sc.

1 Le Pigeon magnifique. 2. Le Pigeon de Reinwardt.

un bec dont les deux mandibules sont fortes, larges, et terminées en pointe renflée et courbée; mais ses pieds ne diffèrent point de ceux des pigeons proprement dits, et les couleurs de son plumage le distinguent aussi de tous les colombars connus, dont la livrée, comme on sait, est toujours nuancée de teintes vertes.

Un beau cendré clair couvre la tête et la nuque; la face et le devant du cou sont d'un blanc pur : cette couleur est légèrement nuancée de cendré très clair sur toutes les autres parties inférieures du corps; les cuisses, l'abdomen, et les couvertures du dessous de la queue, ont une teinte plombée; le dos, les épaules, les grandes couvertures des ailes, et les quatre pennes du milieu de la queue, qui dépassent de beaucoup toutes les autres, sont d'une belle teinte rouge pourprée ou canelle ; toutes les autres parties des ailes sont noires; les quatre pennes latérales de chaque côté de la queue sont noires à leur base, cendrées au milieu, et terminées de noir ou de roux ; l'extérieur est bordé de blanc. Une grande partie du tour de l'œil est nue, et cette nudité communique avec la cire ; l'une et l'autre sont rouges, ainsi que les pieds. Sa longueur totale est de dix-huit à dix-neuf pouces.

L'individu qui a fait connaître cette espèce a été trouvé dans l'île Célèbe.

LES COLOMBARS.

Ce sont des pigeons dont le bec est épais et gros comparativement à celui des groupes précédents, comprimé sur les côtés, et très enflé vers son extrémité. Leurs tarses sont courts, et leurs doigts réunis à leur base par une large membrane. Les colombars n'ont encore été rencontrés que dans les parties les plus chaudes de l'ancien monde.

LE COLOMBAR A QUEUE POINTUE[1].

Cette espèce se distingue de tous les autres colombars connus par une queue étagée, dont les deux pennes du milieu sont pointues, et depassent les suivantes d'environ un pouce. Les couleurs du plumage sont peu variées; toutes les parties supérieures, les ailes, les flancs, les cuisses et l'abdomen, sont d'un vert foncé; un vert plus clair est repandu sur la gorge, la poitrine et le ventre; le bas-ventre et la région abdominale sont d'un beau jaune citron dans le mâle, et jaunâtre dans la femelle; les couvertures

1. *Columba oxyura*, Reinw.

Mme Pillot del. A. Davesne sc.

1. Le Colombar à queue pointue. 2. Le Colombar odorifère.

inférieures de la queue sont jaunes sur les barbes extérieures, et vertes sur les barbes intérieures; les pennes de la queue sont en dessus, et depuis leur base jusqu'à la moitié de leur longueur, d'un cendré foncé, puis traversées par une bande noire et terminées de cendré clair; les pennes secondaires et primaires des ailes sont d'un noir plein, mais les premières ont une petite bordure cendrée. Les tarses sont en partie couverts de plumes vertes; ils sont nus et rouge dans le reste de leur longueur, ainsi que les doigts et le tour des yeux; le bec est d'un bleu foncé à la base, et d'une teinte plombée à la pointe.

La femelle ressemble au mâle, et ne s'en distingue que par la teinte plus terne de son plumage et par le jaune verdâtre de son abdomen. Sa longueur totale est de treize pouces.

Ce colombar est très repandu à Java, mais nous ne connaissons aucune de ses habitudes, ni la nourriture qu'il préfère.

LE COLOMBAR ODORIFÈRE[1].

C'est la plus petite espèce de colombars connus; elle est de la grandeur de notre grive litorne. Chez le mâle, la tête, la nuque et les flancs sont d'un cendré de couleur de plomb; la gorge est d'un cen-

1. *Columba olaa*, Temm.

dré blanchâtre ; sur la poitrine se dessine un large plastron roussâtre couleur de feuille morte. Le ventre et l'abdomen ont des teintes verdâtres et cendrées qui se nuancent insensiblement avec le cendré des flancs ; les cuisses, les côtés de l'abdomen et les couvertures du dessous de la queue, sont d'un brun marron ; la partie supérieure du dos, les épaules et les couvertures des ailes sont d'un brun pourpré ; le croupion et la presque totalité des pennes de la queue sont d'un noir ardoise ; le bout de toutes les pennes a une teinte cendrée ; en dessous la queue est noire, et le bout des pennes est blanchâtre ; l'aile est noire, mais les pennes secondaires sont finement lisérées de jaune clair ; les doigts, le tarse et le tour des yeux sont rouges ; la base du bec est bleu et sa pointe verdâtre. La longueur totale de cet oiseau est d'environ sept pouces.

La femelle de ce colombar n'est point encore connue.

LES CORBEAUX.

Nous allons parler successivement d'oiseaux qui ont entre eux des rapports si intimes que Buffon n'avait pu les méconnaître ; aussi l'ordre qu'il suit, en en traçant l'histoire, est-il précisément le même que suivent encore aujourd'hui les naturalistes qui se sont le plus attachés au perfectionnement des méthodes, et qui, ne se contentant pas des apparences extérieures, ont cherché à fonder ces rapports sur toutes les parties de l'organisation. Les CORBEAUX, les PIES et les GEAIS appartiennent en effet à une famille naturelle qui, dans ces derniers temps, s'est enrichie de quelques genres nouveaux, par les nombreuses observations que les voyageurs ont recueillies en pénétrant dans l'intérieur des continents plus avant qu'on ne l'avait fait, ou en explorant au profit des sciences, les contrées nouvellement découvertes; et parmi ces genres nouveaux sont les TÉMIAS et les GLAUCOPES que nous ferons connaître en en décrivant quelques espèces. Nous devons cependant dire que le crave (*fregilus graculus*), placé par Buffon immédiatement avant le corbeau[1], n'est point au rang qui lui convient, et qu'il a moins de rapports avec ces oiseaux qu'avec les huppes et même les oiseaux mouches.

1. Tom. XXI, p. 7, Édit. Pillot.

LES CORBEAUX

PROPREMENT DITS[1].

Buffon donne l'histoire des cinq espèces de corbeaux qui se trouvent en Europe : 1° le corbeau (*Corvus corax*[2]), 2° la corneille (*C. corone*[3]), 3° le freux (*C. frugilegus*[4]), 4° la corneille mantelée (*C. cornix*[5]), et 5° le choucas (*C. monedula*[6]) ; et il en ajoute une sixième sous le nom de choucas des Alpes qui a beaucoup moins de rapports avec les corbeaux qu'avec les merles, et qui est devenu le type du genre *Pirrhocorax*.

L'histoire que Buffon nous donne de ces cinq espèces est à peu près aussi complète que celle qu'on pourrait nous en donner aujourd'hui ; car malheureusement, depuis Buffon, l'histoire naturelle s'est renfermée dans l'étude des caractères distinctifs des espèces, et s'est peu occupé de l'observation des mœurs, c'est-à-dire de l'histoire véritable des animaux. Ce n'est que quand Buffon cherche à reconnaître les rapports des espèces que les auteurs ont

1. *Corvus*.
2. Tom. XXI, page 15, Édition Pillot.
3. *Idem*, pag. 39, *idem*.
4. *Idem*, pag. 47, *idem*.
5. *Idem*, pag. 51, *idem*.
6. *Idem*, pag. 58, *idem*.

décrits, et qu'il n'a pas sous les yeux, qu'il tombe quelquefois dans de graves erreurs. Ainsi il fait une critique assez amère de Brisson qui avait placé parmi les calaos un oiseau indiqué par Bontius sous le nom de corbeau des Indes, et cependant Brisson avait parfaitement raison : ce corbeau indien est en effet le calao rhinocéros des auteurs modernes. Quant à ce corbeau du désert de Shaw le voyageur, on a pensé depuis que ce pourrait être un oiseau voisin des loriots et des merles, ou une espèce du genre rollier.

Buffon ne rapproche que deux oiseaux étrangers des corneilles et des freux : la corneille du Sénégal et celle de la Jamaïque qui sont en effet des corneilles, la première étant le *corvus dauricus* et la seconde le *corvus jamaïcensis*.

A l'article du choucas, il parle d'une espèce qu'il nomme chouc[1], sur laquelle les auteurs se partagent, les uns la prenant pour une simple variété du choucas ordinaire, les autres l'admettant comme une espèce distincte de toutes les autres, et pour eux elle constitue le *corvus spermologus*.

Depuis Buffon, le nombre des vrais corbeaux s'est beaucoup augmenté, car il est aujourd'hui de douze à quinze, et on trouve des espèces de ce genre dans toutes les parties du monde. Nous en ajouterons deux à celles que Buffon a décrites.

1. Tom. XXI, pag. 62, Édit. Pillot.

LE CORBEAU ÉCLATANT[1].

Cette espèce, qui se rencontre dans les contrées méridionales de l'Asie et dans plusieurs des Moluques, a tout le devant de la tête et la gorge d'un noir brillant ; la tête, les joues, la nuque et la poitrine sont d'un gris cendré roussâtre ; le ventre, les cuisses et l'abdomen sont gris d'ardoise ; les ailes, le dos et la queue d'un noir brillant à reflets violets et pourpres, le bec et les pieds noirs. La longueur totale de ce corbeau est d'environ quinze pouces.

Cet oiseau se trouve surtout réuni en grandes troupes sur les bords du Gange, attiré par le vautour chaugoun qui forme lui-même des troupes nombreuses, et pour qui le corbeau éclatant est un serviteur intelligent et fidèle, auquel ce vautour montre la plus entière confiance. On assure en effet que ce corbeau vit familièrement avec le vautour chougoun, s'occupant sans cesse à le débarrasser des poux qui le tourmentent. Plusieurs autres corbeaux rendent des services analogues à d'autres animaux, et entre autres le corbeau d'Afrique que l'on rencontre sur le dos des buffles, des rhinocéros ou des éléphants, occupé à les délivrer des larves de taons qui ont éclos sous leur épiderme. Quand on ne veut pas voir dans les instincts des causes finales et une providence, on renonce aux lumières les plus pures de la raison.

1. *Corvus splendens.*

Mme Pillot del.t Rousseau fils sc.

1 Le Corbeau éclatant 2 Le Corbeau nasique

LE CORBEAU NASIQUE[1].

Un puissant et large bec, partant en ligne courbe dès la base, et fortement dilaté à ses bords, distingue cet oiseau de tous les autres corbeaux : ses narines sont absolument à découvert, et les poils qui les recouvrent et les cachent dans le plus grand nombre des autres espèces, sont ici contournés vers le haut, et couvrent la base du bec ; la queue est faiblement arrondie, et les ailes s'étendent sur environ un tiers de sa longueur ; les pieds sont forts, munis d'ongles très courbés. Tout le plumage est noir, mais plus mat que dans nos espèces d'Europe : le lustre des plumes n'est point changeant en couleurs métalliques ; une seule teinte noire est répandue sur tout le plumage. La longueur totale est de quinze pouces.

1. *Corvus nasicus*, Temm.

LES PIES.

Ces oiseaux ne se distinguent guère des corbeaux, mais surtout des corneilles, que par une queue longue et étagée; à moins que les couleurs variées, et souvent brillantes, du plumage de plusieurs espèces, ne deviennent aussi pour elles un caractère générique.

L'histoire de notre pie ne peut motiver aucune observation, elle est la seule espèce de ce genre dont parle Buffon [1]; mais nous devons donner quelques explications sur les oiseaux qu'il présente comme ayant des rapports avec la pie.

La pie du Sénégal qu'il a fait représenter dans les planches enluminées, n° 538, est en effet une pie, c'est le *corvus pica* des nomenclateurs. La pie de la Jamaïque, qui paraît être en effet, comme il le pensait, le tequixquiacazanatl de Fernandès, est devenue un troupiale pour quelques uns, et le type d'un genre nouveau formé par M. Vieillot, et qu'il nomme Quiscale. Sa pie des Antilles est le *corvus caribœa*. Son locisana est devenu le *corvus mexicanus* de Latham, sans être pour cela mieux connu. Sa verdiole est un moucherolle (*muscicapa paradisea seu mutata*), et enfin son zanoé ne paraît être qu'un jeune du quiscale versicolor de Vieillot.

Il paraît qu'on trouve des pies sur tous les continents, et ce qu'on connaît de leurs mœurs conduit à

1. Tom. XXI, page 70, Édit. Pillot.

1. La Pie acahé. 2. La Pie gong

supposer que, sous ce rapport, elles se rapprochent à plusieurs égards de notre pie commune.

LA PIE ACAHÉ[1].

Nous apprenons de M. Azara, que cette pie, qu'il a observée au Paraguay, s'approche volontiers des habitations rurales, s'apprivoise et devient même tellement familière qu'elle pond en captivité. On la nourrit de viande, de maïs, d'insectes, et principalement d'œufs, qu'elle perce et vide avec adresse, sans en rien perdre. Elle fait une guerre cruelle aux poussins qui s'écartent de leur mère, se jette dessus, et leur ouvre le crâne pour en dévorer la cervelle; elle dévaste aussi les nids des oiseaux qui ne sont pas assez forts pour défendre leurs petits. La voix de cette pie, sans être désagréable, n'a cependant rien qui ressemble à du chant et qui puisse plaire; chaque fois qu'elle jette un cri, elle avance le corps, élève et baisse le croupion. Elle fait son nid sur les arbres, le cache avec soin, le compose de petites bûchettes et de racines à l'extérieur, de matières douces à l'intérieur; la ponte est de quatre ou cinq œufs presque blancs, teints de bleuâtre au gros bout, et partout tachetés de brun.

Une tache, d'un bleu céleste, se fait remarquer derrière l'œil; elle s'étend sur l'occiput et sur une petite partie du cou, où elle diminue graduellement

1. *Corvus pileatus*, Temm; *Pica chrysops*, Vieill.

de longueur; une petite marque, d'un bleu vif, haute de quatre lignes, large de six, elliptique et composée de petites plumes verticales, surmonte l'œil et s'élève en forme de sourcils; une autre, d'un bleu plus foncé, couvre la paupière inférieure et se joint à une troisième qui est triangulaire, de la même couleur, et située sur la partie inférieure du bec; la queue, dont l'extrémité est blanche, le dessus et les côtés de la tête, le cou et toutes les parties supérieures, sont d'un bleu turquin presque noir; toutes les inférieures sont jaunâtres dans le mâle, blanches chez la femelle; le bec est d'un noir luisant, l'iris d'une belle couleur d'or et le tarse noir; les plumes qui couvrent le dessus et les côtés de la tête sont serrées, droites, un peu fermes, décomposées, rudes et frisées; elles paraissent, à la vue et au toucher, comme une coiffe de velours noir, et forment une huppe haute de huit lignes aussi large que la tête. La longueur totale de cet oiseau est de treize pouces environ.

LA PIE GING[1].

La pie ging a la taille et les formes de l'acahé, mais elle est facile à distinguer de cette dernière, par une huppe longue, composée de plumes plus larges à leur pointe qu'à leur base; tout le sommet de la tête de la pie acahé est couvert de plumes courtes, veloutées et un peu contournées en avant;

1. *Corvus cyanopogon*, New., Temm.

le plumage des parties supérieures de cette dernière est d'un bleu très brillant, celui de la pie ging est d'un cendré fauve ou brun livide, et les ailes ont du bleu noirâtre; les deux tiers de la partie supérieure de la queue de l'une est d'un bleu vif; cette partie est d'un noir plein chez l'autre. Telles sont les principales différences qui caractérisent ces deux espèces très rapprochées par la taille, les formes et les mœurs.

La queue de la pie ging est arrondie, et les ailes n'en couvrent pas la moitié; une huppe composée de plumes longues, plus larges à leur extrémité qu'à la base, s'élève entre les yeux; cette huppe, le front, la région des yeux et des oreilles, le devant du cou et la poitrine sont d'un noir plein; on voit, au dessus des yeux et à l'angle du bec, sur la base de la mâchoire inférieure, une tache d'un beau bleu turquin, pur chez les adultes, et moins vif dans les jeunes individus; l'occiput et une partie de la nuque sont blanchâtres, et cette teinte, mélangée de cendré brun, couvre le reste de la partie postérieure du cou, le dos et les scapulaires; les ailes sont d'un noir légèrement teinté de violet dans les adultes, et d'un noirâtre mat chez les jeunes; toutes les pennes de la queue sont noires, excepté vers le bout, dont une grande partie est d'un blanc pur; tout le ventre, les cuisses et les couvertures du dessous des ailes, sont blancs ou blanchâtres; les pieds et le bec sont noirs. La longueur totale de cette pie est à peu près de douze pouces.

On trouve cette espèce au Brésil, dans les districts de Bahia.

LES GEAIS[1].

Les caractères propres à faire distinguer les geais des pies et des corbeaux, ne consistent guère que dans leur bec peu allongé et finissant par une courbure subite et presque égale dans les deux mandibules; leur queue est courte comparativement à celle des pies, et ils ont la faculté de redresser les plumes de leur front.

Buffon donne une très bonne histoire du geai d'Europe[2], et il en indique un assez grand nombre d'autres espèces, en parlant des oiseaux qui ont rapport au geai. Ainsi son geai brun du Canada est devenu *le garulus cadanensis;* son geai de Sibérie *le garulus sibiricus;* son geai bleu de l'Amérique septentrionale *le garulus cristatus;* mais son geai de la Chine a été ramené aux pies, sous le nom d'*Erythrorhyncus*, et il en a été de même de son geai du Pérou (*Corv. peruvianus*), et de son geai de Cayenne (*Corv. cyanus*); quant à son geai à ventre jaune de Cayenne, il est devenu un casse-noix (*Caryocatactes flaviventer*).

Nous donnerons une description plus détaillée du geai bleu de Buffon.

1. *Garulus.*
2. Tom. XXI, pag. 88, Édit. Pillot.

Wme Pillot, delt. Rousseau, fils, sc.

1. Le Geai bleu huppé. 2. Le Geai houpette.

LE GEAI BLEU HUPPÉ[1].

Cette espèce se rencontre sur les côtes orientales de l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'à la baie d'Hudson, et sur les côtes occidentales, depuis la Californie jusqu'à la baie Nootka, et même encore plus au nord; mais elle n'est jamais aussi abondante aux États-Unis qu'en automne, époque de la migration de ces oiseaux du nord au sud. On en voit alors, quelquefois dans le même jour, des bandes de deux à trois cents qui voyagent de compagnie et qui suivent la même direction. Ces oiseaux se dispersent dans la matinée pour chercher leur nourriture, s'appellent et se rallient lorsqu'ils la trouvent en abondance; et dès qu'ils sont rassasiés ils se dispersent de nouveau. Cependant ils se réunissent toujours vers la chute du jour, pour passer la nuit dans le même canton, et se disperser de nouveau au lever de l'aurore. Leur point de réunion est ordinairement sur la lisière des forêts, surtout de celles où les chênes sont en plus grand nombre, et dont le fruit fait alors leur principale nourriture. Leur passage dure environ quinze jours; néanmoins on en rencontre encore après, mais en petit nombre; ces traîneurs ne s'éloignent guère du

1. *Garulus cristatus.*

centre des États-Unis, pendant la mauvaise saison.

Ce geai, naturellement moins sauvage et moins défiant que celui d'Europe, s'approche des habitations, et donne dans tous les piéges qu'on lui tend. Pris, adulte ou vieux, il supporte volontiers l'esclavage et semble même s'y plaire; mais dès les premiers jours du printemps, il s'inquiète, se chagrine, refuse toute nourriture, dessèche et périt si on ne lui rend la liberté.

L'intérieur des bois, où serpente un ruisseau, est pendant l'été son domicile habituel; il se cache dans l'endroit le plus fourré, et, quoique par ses cris il décèle sa retraite, on le découvre difficilement, parce qu'il se tient au centre ou au pied des buissons les plus épais, et qu'alors il s'élève rarement à la cime des arbres. Son naturel le rapproche de notre geai, il en a la pétulance et la vivacité, mais il n'est point aussi criard, et ses accens, quoique analogues, sont plus doux et moins forts.

Il construit son nid avec des bûchettes à sa base, de petites racines sur le contour, du chevelu et des herbes fines à l'intérieur. La ponte est de quatre à six œufs d'un vert olivâtre, parsemés de taches couleur de rouille; il en fait ordinairement deux par an.

La belle couleur bleue qui domine sur la huppe s'étend aussi sur toutes les parties supérieures, sur la queue, les couvertures et les pennes secondaires des ailes; elle est traversée de raies noires sur les dernières parties, dont le bord externe est d'un bleu violet, et l'extrémité blanche; les pennes primaires sont en dehors pareilles à l'aigrette, et noirâtres en

dedans; les pennes de la queue portent des lignes transversales noires, et toutes les latérales ont à leur extrémité une grande marque blanche; cette dernière couleur, nuancée de lilas et de gris, règne sur les côtés de la tête et du cou; la bande noire, qui naît entre le bec et l'œil, sert de bordure à la huppe, fait ensuite un demi-cintre en arrière des oreilles, se prolonge sur les côtés du cou, et se termine en forme de hausse-col sur le haut de la poitrine; les plumes qui couvrent les narines sont grises; la gorge est d'un bleu clair; le dessous du corps d'un gris de souris, qui s'affaiblit insensiblement sur les parties les plus inférieures; le bec et les pieds sont noirs; l'iris est couleur de noisette. La longueur totale de cet oiseau est de dix pouces neuf lignes.

La gorge ne prend une teinte bleue que chez les vieux mâles.

La femelle porte une huppe moins longue, et des couleurs moins vives; la gorge est d'un gris clair. Les jeunes ont les ailes et la queue pareilles à celles des adultes, mais leur huppe est moins apparente; les parties supérieures sont d'un cendré bleuâtre, les inférieures d'un blanc sale.

LE GEAI HOUPETTE OU PIOM[1].

La base du bec de cette espèce est parée d'une petite huppe à plumes effilées et fortement courbées

1. *Corvus cristatellus*, Temm.; *Corvus cyanolencus*, Neuw.

vers le sommet du crâne; cette huppe et les plumes de la face sont d'un noir profond ; la couleur sombre qui couvre la face est légèrement teintée de brun, et un brun noirâtre est répandu sur l'occiput, sur la nuque, le cou et la poitrine; le ventre et toutes les parties inférieures sont d'un blanc jaunâtre; le dos et les épaules sont d'un bleuâtre terne mêlé d'une teinte brune; les ailes et la moitié supérieure de la queue sont d'un bleu assez vif; la moitié inférieure de toutes les pennes caudales est blanche; les pieds et le bec sont noirs. La longueur totale de ce geai est de treize pouces.

On trouve cette espèce au Brésil, où elle vit à la manière de nos pies et de nos geais.

LES CASSE-NOIX[1].

Buffon parle du casse-noix immédiatement après les geais, et il en donne une histoire très exacte et assez complète ; et comme, encore aujourd'hui, ce genre ne contient que l'espèce d'Europe, nous n'avons aucune addition à faire à ce qu'il dit de cet oiseau.

1. *Caryocatacles*, Cuv.

Mme P. Ch. del.t Rousseau, fils, sc.

Le Temia variable. 2. Le Glaucope tonneur.

LES TÉMIA[1].

Ces oiseaux se distinguent des pies par leur bec fort élevé, dont la mandibule supérieure est très bombée, et qui est garni à sa base de plumes veloutées, qui ne s'observent pas dans les oiseaux de la famille des corbeaux, et qui ne se retrouvent que chez les oiseaux de paradis.

Nous donnerons la description que Vaillant a publiée de l'espèce qui a servi de type à l'établissement de ce genre.

LE TÉMIA VARIABLE[2].

Cet oiseau a le corps de la grosseur de celui de notre mauvis d'Europe, mais il est un peu plus allongé; sa queue, composée de dix plumes, est très étagée et fort longue; les quatre pennes du milieu seulement ont la même grandeur; les autres sont successivement un peu plus courtes; le bec, les pieds et les ongles sont noirs; toutes les plumes du corps

1. *Crypsirina*, Vieill.
2. *Corvus varians*, Vaillant, Ois. d'Af., pl. 56.

sont longues, fines et à barbes soyeuses très douces au toucher; à un certain jour elles paraissent noires, mais elles ont un reflet verdâtre ou purpurin suivant la lumière qu'elles reçoivent; le front et l'espace compris entre l'œil et le bec, ainsi que la gorge, sont couverts de petites plumes si serrées qu'elles paraissent d'un noir mat, sans aucun reflet, et imitent le velours à certain aspect; les pennes de l'aile sont noirâtres; les quatre plumes du milieu de la queue sont verdâtres, les autres n'ont que leurs barbes extérieures de cette couleur, de sorte qu'en dessous la queue est noirâtre, et en dessus elle est d'un vert sombre. On ignore l'origine de cette espèce.

LES GLAUCOPES[1].

Les témia et les glaucopes ont tant de rapports, que M. Temminck ne les distingue point génériquement, considérant que le caractère des derniers n'est propre qu'au mâle de la seule espèce qui constitue ce genre; et pour lui, le genre glaucope, qu'il adopte de Forster, est le même que le genre témia de Vieillot, comme on pourra le voir par son glaucope temnure dont nous donnons la figure.

1. Forster.

LE GLAUCOPE TEMNURE[1].

Cet oiseau est d'un tiers plus grand que le témia variable ; sa queue est très étagée, et toutes ses pennes sont tronquées transversalement à leur extrémité; le plumage est entièrement noir, un peu plus lustré sur les ailes et la queue que sur les autres parties du corps; le bec et les pieds sont noirs. Sa longueur totale est de douze pouces.

Il a été envoyé de la Cochinchine, au Muséum d'histoire naturelle, par M. Diard.

1. *Glaucopis temnura*, Temm.

LES ROLLIERS[1] ET LES ROLLES[2].

Ce sont des oiseaux qui ont tant de ressemblance avec les geais et les pies, que plusieurs auteurs, et Vaillant entre autres, ne les ont point séparés; cependant les rolliers se caractérisent assez nettement par leur bec fort, comprimé vers le bout, dont la mandibule supérieure est un peu crochue à sa pointe; leurs narines oblongues placées au bord des plumes et non recouvertes par elles; leurs pieds courts et forts. Ils ont deux échancrures à leur sternum, une seule paire de muscles à leur larynx inférieur et un estomac membraneux, ce qui les rapproche des martin-pêcheurs et des pies.

Les rolliers ont été subdivisés en rolliers proprement dits, qui ont un bec droit moins large que haut, et en rolles dont le caractère distinctif consiste en un bec plus court que celui des rolliers, plus arqué et plus large que haut à sa base.

Buffon ne donne que l'histoire du rollier d'Europe[3], mais il donne les caractères de plusieurs autres; du rollier d'Abyssinie[4] (*Cor. Abyssinica*), du rollier de Mindanao[5] (*Cor. Bengalensis*). Quant à ses rolliers

1. *Coracias*, Linn.
2. *Colaris*, Cuv.
3. Tom. XXI, pag. 110, Édit. Pillot.
4. *Idem*, pag. 116, *idem*.
5. *Idem*, pag. 117, *idem*.

M.me Pillot, del.t. A. Davesne, sc.

1 Le Rollier vert. 2 Le Rollier du Bengale.

des Indes et de Madagascar[1], ce sont des rolles, tandis que son rollier du Mexique[2] est le geai du Canada (*Garrulus Canadensis*), et son rollier de paradis[6], l'oiseau de paradis orangé (*para aurea*).

Nous n'avons rien à ajouter à ce que Buffon dit de notre rollier, et il paraît que les mœurs des autres sont analogues à celles de cette espèce; mais une étude attentive de ces oiseaux nous apprendrait sans doute sur leur naturel des particularités intéressantes.

Buffon avait fort bien remarqué que son rollier du Canada différait fondamentalement de ses autres rolliers par un bec tout différent, et c'est en effet des oiseaux pourvus d'un bec semblable qu'on a formé le genre rolle, nom aussi employé par Buffon pour désigner des oiseaux qu'il classait parmi les rolliers; mais en cela il commettait une erreur, car son rolle de la Chine[4] paraît être un merle ou une pie-grièche, et son rolle de Cayenne un tangara.

LE ROLLIER VERT[5].

Levaillant[6] a fait connaître cet oiseau qui avait été rapporté des Indes orientales en Europe par Poi-

1. Tom. XXI, pag. 120 et 121, Édit. Pillot.
2. *Idem*, pag. 121, *idem*.
3. *Idem*, pag. 122, *idem*.
4. *Idem*, pag. 108, *idem*.
5. *Cor. viridis*.
6. Hist. nat. des ois. de paradis, n° 31, pag. 82.

vre, sans qu'on ait su de quelle partie de ces vastes contrées.

La couleur verte domine dans le plumage de cet oiseau qui a toutes les formes extérieures du rollier d'Europe, mais qui a une moindre taille. Les plumes du front jusqu'aux yeux, ainsi que celles qui avoisinent la base du bec et la gorge, sont d'un blanc roussâtre. La tête, le cou, le haut du dos, toutes les plumes des épaules, celles des ailes les plus proches du corps, et généralement toutes leurs couvertures supérieures sont d'un vert aigue-marine; toutes les plumes du dessous du corps, depuis le blanc roussâtre de la gorge jusqu'au bas-ventre, sont aussi vert aigue-marine, mais d'un ton plus clair, et qui prenant une nuance blanche vers le bas-ventre, devient enfin du blanc légèrement teint du même vert sur les couvertures du dessous de la queue : les six premières grandes pennes des ailes sont d'un beau bleu violâtre; les suivantes sont de plus légèrement bordées de vert à leurs pointes; les plumes du croupion et les couvertures du dessus de la queue sont d'un vert bleuâtre, ainsi que les deux pennes intermédiaires de celle-ci, bleues partout ailleurs tant en dessus qu'en dessous, où ce bleu est cependant un peu plus clair; le bec est noir et les pieds sont roux.

LE ROLLIER DU BENGALE[1].

Ce rollier se trouve dans l'Inde et en Afrique. On le reçoit du Bengale, des Moluques, de Ceylan, du cap de Bonne-Espérance et du Sénégal.

Cet oiseau, long de treize pouces environ, a le bec noir et les yeux brun marron.

Un vert tirant à la couleur aigue-marine colore la partie supérieure de la tête. Les plumes du front et celles du menton offrent une teinte blanc roussâtre. Sur les joues, sous la gorge et sur le devant du cou, se montrent de beaux reflets violets avec un trait blanc longitudinal sur chacune des plumes qui revêtent ces parties. La nuque, la poitrine et le ventre sont d'une couleur fauve ou roussâtre glacée de violet. Une teinte verdâtre, sur laquelle se manifestent aussi quelques reflets violets, se voit sur le dos et les épaules. La région du bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue sont d'une couleur vert-de-gris. Un très beau bleu brillant colore le coude de l'aile, l'épaule et le croupion.

La tige des pennes des ailes et des pennes secondaires est noire ; ces plumes sont à leur origine d'une belle couleur vert-de-gris clair, les secondes offrent

1. *Coracias Bengalensis*, Gmel.; *Coracias indica*, Gmel., Edw., et Lath.; *le Cuit*, Buff., pl. enl. 285.

du bleu sur le reste de leur longueur, mais sur les premières cette couleur remplit seule un large espace, puis le vert-de-gris reparaît encore jusqu'à la pointe, qui est mélangée de noir, de bleu et de verdâtre.

La queue est carrée, les pennes qui la composent sont à baguette noire, du même bleu que celui des ailes; elles portent, vers la moitié de leur longueur, une très large bande d'un vert aigue-marine. Les deux moyennes sont d'un vert sombre glacées de bleu vers leur partie supérieure.

Chez la femelle les traits blancs des joues et du devant du cou sont plus apparents. La couleur rousse de la poitrine et du ventre est plus foncée, et la coloration du reste du plumage est moins vive.

Les jeunes individus ont du blanc sur la face et les oreilles; le sommet de la tête est d'un roux vineux, mais déjà des teintes violettes se mêlent à la couleur rousse des joues, du devant du cou, de la poitrine et du haut du ventre, avec un trait blanc longitudinal sur chaque plume de ces diverses parties. Le bas-ventre est d'un blanc roussâtre. Un vert terne olivâtre teint le manteau et les pennes moyennes de la queue. Les grandes couvertures des ailes sont d'un roux violâtre. Les barbes externes des trois premières rémiges sont vertes; elles ont ainsi que toutes les autres grandes pennes des ailes, qui sont ensuite bleues et terminées de noir, une teinte violâtre à leur origine. Les pennes de la queue sont légèrement nuancées de vert sur un fond bleu violet. Les pieds sont roux.

Levaillant nous apprend que cette espèce, en

Mme Pillot del. J. Davesne sc.

1. Le Rolle de Madagascar. 2. Le petit Rolle violet.

Afrique, se plaît dans les bois ; elle construit son nid au sommet des plus grands arbres ; ce nid est très volumineux, et par conséquent très facile à découvrir; il est composé de brins de bois entrelacés d'herbe et de mousse, et le dedans est garni de plumes. La ponte est de quatre œufs, qui sont d'une couleur roussâtre.

LE ROLLE DE MADAGASCAR[1].

Cet oiseau habite l'île de Madagascar. On le voit très bien représenté dans l'ouvrage de Levaillant sous le nom de *grand rolle violet*, par opposition avec celui de *petit rolle violet* assigné à une espèce du Sénégal, et dont nous parlerons dans l'article suivant.

L'oiseau qui fait le sujet de cet article a de longueur totale dix pouces et demi. Sa queue, un peu fourchue, mesurée seule, en a quatre et demi.

Les ailes sont fort longues, leur pointe atteint celle des deux pennes moyennes de la queue. Le bec est d'un beau jaune citron.

La tête est grosse et arrondie ; elle est en dessus, ainsi que le derrière du cou, le manteau, les petites

1. *Corvus madagascariensis ; le Grand Rolle violet*, Levaill., Ois. de paradis, pl. 34; *Eurystomus violaceus*, Vieill., Dict. d'Hist. nat., pag. 434.

et les grandes couvertures des ailes, d'un roux ferrugineux luisant. Un violet pourpré magnifique est répandu sur les joues, la gorge et toute la partie inférieure du corps, y compris le dessous des épaules.

Les grandes pennes des ailes offrent un beau bleu brillant sur leur bord extérieur et sur la moitié seulement des barbes internes, la plus proche de la tige, le bord libre de ces dernières étant teint de noirâtre terne. En dessous, la partie opposée au bleu est, aussi bien que le croupion, la région anale et les couvertures inférieures de la queue, d'une couleur vert-de-gris.

Les pennes de la queue sont sur leurs deux faces d'un bleu aigue-marine, qui s'étend depuis leur origine jusqu'au dernier tiers de leur longueur où apparaît du bleu indigo, brillant, qui se change en un noir terne jusqu'à leur extrémité.

Les pieds sont d'un brun jaunâtre.

LE PETIT ROLLE VIOLET[1].

Levaillant[2] a fait connaître cette espèce qui a tant de rapport avec le rollier de Madagascar de Buffon, qu'il ne l'en distinguait que par des caractères généralement peu importants ; mais c'est le cas de toutes

1. *Colaris afra.*
2. Ois. de paradis, etc., pag. 99, n° 35.

les espèces des genres très naturels qui se confondent quelquefois même par les couleurs. La description que nous venons de donner de cet oiseau de Madagascar, sous le nom de Rolle, et la figure que nous donnons de l'un et de l'autre, feront connaître leurs ressemblances et leurs différences. On verra que le petit rolle violet diffère de l'autre par une taille de moitié plus petite, par une queue proportionnellement plus courte et plus fourchue, et surtout par un bec sensiblement moins élevé. Du reste, il a les mêmes couleurs. Le dessus de la tête et du cou présentent des reflets tantôt roussâtres, tantôt violets. Les plumes du dos, des épaules et les petites couvertures des ailes sont d'un beau marron, les grandes couvertures et toutes les pennes des ailes sont bleu violet; les joues, la gorge, le dessous et les côtés du cou, la poitrine, les flancs, sont d'un violet pourpré; l'abdomen, les couvertures du dessus et du dessous de la queue sont verts aigue-marine. Les pennes de la queue sont également de ce vert, à l'exception des moyennes dont le vert est plus olivâtre, et toutes sont marquées à leur extrémité par un ruban bleu. Le bec est jaune et les pieds bruns.

Cette espèce est originaire du Sénégal.

LES OISEAUX DE PARADIS.

On sait que ces oiseaux sont surtout remarquables par la nature veloutée d'une partie de leur plumage, par les formes souvent singulières de certaines portions de ce vêtement, par les plumes de formes anomales qui s'y trouvent quelquefois mélangées, enfin par la richesse et l'éclat des couleurs qui peignent ce plumage.

Cependant les oiseaux de paradis ont tant de rapports avec les corbeaux dont les couleurs sont si ternes et le plumage si simple, qu'aucun naturaliste n'a pu les éloigner les uns des autres, malgré les différences nombreuses qui caractérisent leur vêtement. En effet ces brillants et singuliers oiseaux ont, comme les corbeaux, un bec droit, comprimé, fort, sans échancrures, et les narines couvertes par ce tissu de petites plumes arrondies qui donnent aux parties qu'elles recouvrent toutes les apparences du velours. Leurs pieds sont encore semblables à ceux des corbeaux, et il en est de même de leurs ailes; mais quoique toutes les espèces connues présentent plus ou moins de singularités, elles sont loin d'avoir la même physionomie, et c'est aux variations de leur plumage, dans la disposition et la forme des plumes qui le composent, que sont dues les différences que leur

physionomie nous présente ; ces différences mêmes ont paru suffisantes pour caractériser des subdivisions de ce genre.

On connaît peu la manière de vivre des oiseaux de paradis ; originaires de la Nouvelle-Guinée ou des îles voisines, il n'a pas été possible de les observer ; car il aurait fallu pénétrer dans l'intérieur de ces contrées, et la férocité des peuples qui les habitent ne l'a pas permis.

Lorsque Buffon a parlé de ces oiseaux, il en savait déjà autant sur leur naturel que nous en savons aujourd'hui, et il en connaissait six espèces : l'oiseau de paradis émeraude (*Paradisea apoda*), le manucode (*Par. regia*), le magnifique (*Par. magnifica*), le sifilet (*Par. sexcetacea*), le superbe (*Par. superba*) et le paradis orangé (*Par. aurea*), qu'il considérait comme intermédiaire entre les rolliers et les oiseaux de paradis, et qu'il nomme rollier de paradis[1]. On en connaît une de plus, le paradis rouge (*Par. rubra*). Nous décrirons l'espèce nouvelle, et nous ajouterons quelques détails aux deux espèces sur lesquelles Buffon s'est le moins étendu.

C'est Vieillot qui a subdivisé les oiseaux de paradis en sous genres. Il a nommé SAMALIA les espèces qui ont les plumes des flancs prolongées en panache, et deux filets simples sans barbes naissant au croupion, et se prolongeant au moins autant que les longues plumes des flancs. Ceux qui conservent les filets, mais dont les plumes des flancs se sont raccourcies, ont reçu le nom de CINCINNURES. Ceux qui ont les plumes des flancs allongées, mais qui sont privés de

1. Tom. XXI, pag. 122, Édit. Pillot.

filets, sont ses PAROTIA, et il a donné le nom de LOPHORINA à ceux qui n'ont ni prolongement de plumes aux flancs, ni filets au croupion.

LE PARADIS ORANGÉ[1].

Le peu de ressemblance extérieure qui se trouve entre cet oiseau et les autres espèces du genre, avait porté la plupart des naturalistes à l'éloigner des oiseaux de paradis. Les uns en faisaient un troupiale, les autres un loriot, et Buffon en fit un rollier en le rapprochant des oiseaux de paradis[2], comme pour servir d'intermédiaire entre ces deux genres. Ce qui a déterminé à l'admettre tout-à-fait parmi les oiseaux de paradis est la forme de son bec, et les plumes veloutées qui l'environnent. La simplicité de son plumage forme cependant dans ce genre une anomalie qui choque, et il est aisé de prévoir qu'il ne tardera pas à en être tiré, et à être même séparé du superbe auquel Vieillot l'a réuni dans son sous-genre lophorina, pour devenir le type d'un genre particulier; mais ce qui serait plus important, c'est qu'on découvrît d'où il est originaire et qu'on pût étudier ses mœurs.

Cet oiseau a huit pouces et demi de longueur, son bec un pouce; les mandibules sont de couleur de corne et noires vers leur extrémité; une petite huppe

1. *Par. aureus*, Vieill.
2. Tom. XXI, pag. 122, Edit. Pillot.

M.me Pillet, del.t A. Davesne, sc.

1. Le Paradis rouge. 2. Le Paradis orangé.

d'une belle couleur aurore plus foncée à la base du bec, orne sa tête; le cou, la poitrine sont également d'un bel aurore, le ventre est jaune doré; les plumes du dessus du cou sont plus longues que les autres, soyeuses, étroites et flottantes sur les côtés. La tête et la gorge sont garnies de ces petites plumes arrondies et serrées qui font l'effet du velours; les pennes des ailes, depuis leur naissance jusqu'aux deux tiers, et les secondaires sont jaunes; l'autre tiers des premières, l'extrémité des secondes, le pli de l'aile, les très petites couvertures des ailes, les plumes qui bordent la mandibule inférieure, le menton, le gosier et la gorge sont d'un beau noir; les pennes de la queue ont une très petite tache jaune sur le milieu de leur extrémité. Les pieds ont la couleur du bec.

LE SUPERBE[1].

Le superbe a huit pouces huit lignes de longueur; son bec a quatorze lignes et il est noir; la gorge est d'un noir changeant en violet; les plumes qui partent de sa partie supérieure recouvrent l'inférieure et le haut de la poitrine, ensuite s'écartant sur les côtés du ventre, laissent le milieu à découvert, et finissent exactement comme la queue d'hirondelle. Ces plumes plus longues que les autres sont d'un vert bronzé

1. *Par. superba*, Gmel.

changeant en violet. Le ventre est noir, le dos, le croupion, les ailes, les couvertures et les pennes de la queue sont de la même couleur, mais à reflets violets selon la direction de la lumière; les ailes lorsqu'elles sont pliées atteignent le milieu de la queue, dont les pennes moyennes sont d'un noir velouté à reflets violets, avec une ligne teinte de vert. Les pieds sont noirs.

Buffon suppose que le superbe qu'il décrit n'avait pas de filets[1], parce qu'il les avait perdus soit par accident, soit par l'effet de la mue; cette conjecture ne s'est point confirmée; mais quoique le superbe soit privé de ce caractère assez remarquable, il n'en présente pas moins dans son plumage des anomalies suffisantes pour que ses rapports avec les oiseaux de paradis ne puissent être méconnus.

LE SIFILET[2].

Buffon a décrit cet oiseau sous le nom de manucode à six filets[3]; mais il n'en a donné la figure que dans ses planches enluminées, n° 633.

La tête du sifilet est ornée d'une huppe mobile composée de plumes fines, raides et peu barbues, prenant naissance sur la base du bec; elle est d'abord noire, ensuite mélangée de blanc, d'où résulte un gris perlé; des touffes de plumes noires à barbes dé-

1. Tom. XXI, pag. 138, Edit. Pillot.
2. *Par. sexcetacea.*
3. Tom. XXI, pag. 133, Edit. Pillot.

M.me Pellot, del.t A. Davesne, sc.

1. Le Superbe. 2. Le Tifilet.

sunies, molles, partent des côtés du ventre, sous les ailes, les recouvrent dans l'état de repos et se relèvent. Celles de la gorge, étroites à leur base, larges à leur extrémité, sont d'un beau noir de velours dans leur milieu, et d'un vert doré changeant en violet sur les côtés; mais l'ornement qui distingue surtout ce superbe oiseau, ce sont trois filets noirs de cinq à six pouces de longueur qui naissent de chaque côté de la tête et se terminent par des barbes plus longues que les autres, qui, en s'épanouissant, donnent à l'extrémité une forme ovale; la queue étagée est composée de douze pennes du velouté le plus beau, le plus moelleux; plusieurs de ces pennes ont les barbes longues, séparées et flottantes; derrière la tête se trouve un collier de même couleur que la gorge. Le dos et les ailes sont d'un beau noir foncé. La grosseur de cet oiseau est celle d'une tourterelle, sa longueur est de dix à douze pouces. Il a l'iris jaune, le bec noir et long de quinze lignes; les pieds sont noirâtres.

Cette espèce se trouve à la Nouvelle-Guinée.

LE PARADIS ROUGE[1].

Cet oiseau extrêmement rare est très peu connu. Sa longueur du bout du bec à l'extrémité de la queue

1 *Paradisea rubra*, Vieill.

est de près de neuf pouces, et jusqu'à celle des longues plumes des flancs de douze à treize. Le bec est long d'un pouce et de couleur de corne ; la taille, la huppe, les couleurs et la forme des deux filets, ne permettent pas de douter qu'il ne soit d'une espèce très distincte de toutes les autres de son genre, et surtout du petit émeraude (oiseau de paradis de Buffon) avec lequel il forme le genre Samalia. Un noir de velours couvre son front et le dessous du bec ; les plumes du sinciput, plus longues que les autres, forment deux petites huppes ; ces plumes, celles du dessous du cou et du gosier sont d'un vert doré, et elles sont tellement serrées les unes contre les autres, qu'elles font sur la vue l'effet du velours ; le jaune couvre le dessus et les côtés du cou, le haut du dos, le croupion et une partie des côtés de la poitrine ; la partie inférieure de la poitrine, le ventre, les ailes et la queue sont d'une couleur brune plus claire sous le bas-ventre ; les plumes des flancs sont à barbules rares et molles, et les deux filets de vingt-deux pouces de longueur sont très lisses, d'un noir brillant, convexes en dessus, concaves en dessous, et terminés en pointe. Cependant on remarque à leur racine quelques barbes très courtes et très fortes.

FIN DU DEUXIÈME ET DERNIER VOLUME.

TABLE

DES ARTICLES

CONTENUS DANS CE VOLUME[1].

OISEAUX.

Discours préliminaire. . . . . Page j
De la Structure et de la Production des Plumes. 1
Les Oiseaux de proie Diurnes. 43
Les Aigles.. 51
Les Caracaras. 61
Le Caracara de Maregrave. 64
Le Caracara à gorge nue. 67
Le Caracara noir. 69
Les Harpies. 71
La grande Harpie d'Amérique. 72
Les Aigles-Autours. 76
Aigles-Autours à tarses nus. — L'Urubitinga. 78
L'Aigle-Autour à joues nues.. 81
L'Aigle-Autour à queue cerclée. 84
Aigles-Autours à Tarses emplumés. — L'Aigle-Autour cristatelle.. 86
L'Aigle-Autour huppart. 89
Les Cymindis. 92
Le Cymindis de Cayenne, ou à manteau noir. 94
Le Cymindis bec-en-croc. 96
Les Rostrames. 97
Le Rostrame bec-en-hameçon. 98
Les Vautours. 99
L'Aura. 105

1. Voyez ci-après la Table générale et par ordre alphabétique, pour les deux volumes supplémentaires.

Le Condor. . . . . Pag. 108
Le Lemmergayer. 115
Les Autours. 120
L'Élanus de Riaucour. 124
L'Élanus à queue irrégulière. 126
Le Blac. 128
Les Faucons. 132
Le Faucon huppé. 135
Le Faucon Diodon. 137
Le Faucon bidenté. 140
Le Faucon moineau. 144
Le Faucon aux pieds rouges. 146
Le Faucon cresserelette. 148
Les Pies-grièches. 150
La Pie-grièche bleue de Madagascar. 152
La Pie-grièche olive. 155
Le Gonolek. 157
La Pie-grièche huppée du Sénégal. 159
La Pie-grièche à front blanc. 161
Les Vanga. 163
Le Vanga à ventre blanc. 164
Le Vanga destructeur. 165
Le Vanga cap-gris. 166
Les Batara. 168
Le Batara rayé. 169
Le Batara roux. 172
Les Langraiens. 174
Le Langraien à ventre blanc. 175
Le Langraien à lignes blanches. 176
Les Cassicans. 178
Le Cassican varié. 179
Le Cassican Quoy. 180
Le Cassican réveilleur. 181
Les Calybés. 183
Le Calybé de paradis. 184
Le Calybé cornu, ou de Kéraudren. 186
Les Bécardes. 188
La Bécarde grise. 189
Les Choucaris. 191
Le Choucaris azuré 193

Le Choucaris de la Chine et Choucaris Thalassin. . . . Pag. 195
Le Choucaris velouté. 197
Les Béthytes. 199
Le Béthyle bicolor. . . . . ibid.
Les Pardalotes. 201
Le Pardalote pointillé. 202
Le Pardalote poignardé. 203
Le Pardalote paré. 204
Les oiseaux de proie nocturnes. 205
La Chouette grise du Canada. 209
La Chevêche nudipède. 211
La Chouette à queue fourchue. 212
La Chouette des Pagodes. 213
Oiseaux qui ne peuvent voler. 215
Le Casoar sans casque de la Nouvelle-Hollande. 221
L'Aptérix Austral. 225
Les Outardes. 227
Le Houbara. 231
L'Outarde d'Afrique. 234
L'Outarde plombée. 236
L'Outarde oreillard. 237
L'Outarde nubienne. 238
Les Gallinacées. 240
Les Coqs. 243
Le Coq ayam-alas. 246
Le Coq bronzé. 248
Les Dindons. 250
Le Dindon sauvage. 251
Le Dindon œillé. 276
Les Pintades. 281
La Pintade huppée. 282
Les Talégalles. 285
Le Talégalle de Cuvier. 286
Les Paons. 288
Le Paon sauvage. 291
Le Paon Spicifère. 293
Les Éperonniers. 296
L'Éperonnier à toupet. 298
L'Éperonnier Chalcure. 299

Les Houppifères. . . . . Pag. 301
Le Houppifère Makartney. 302
Le Houppifère Cuvier. 304
Les Lophophores. 307
Le Lophophore resplendissant, ou Manaul impeyan.. . . 310
Les Faisans. 313
Le Faisan de Sœmmerring. 318
Le Faisan vénéré. 320
Le Faisan d'Amherst. 323
Le Faisan de Diard, ou Versicolor. 325
Les Tragopans. 328
Le Napaul ou Tragopan cornu. 329
Les Argus. 331
L'Argus Luen. 334
Les Cryptonyx ou Rouloul. 338
Le Cryptonyx, ou Rouloul couronné. 339
Les Mégapodes.. 342
Le Mégapode aux pieds rouges.. 346
Le Mégapode Freycinet. 347
Les Perdrix. 349
Les Perdrix proprement dites.. 353
La Perdrix mégapode. 354
Les Francolins. 357
Le Francolin ensanglanté. 358
Les Cailles. 361
La Caille à ventre perlé. 363
La Caille nattée. 365
Les Colins.. 367
Le Colin Sonnini. 368
Le Colin de Virginie. 370
Les Tocros. 377
Le Tocro uru. 378
Les Tétras. 381
Le Coq de bruyère à ailerons, ou Tétras cupidon. 384
Les Gangas. 388
Le Ganga couronné.. 390
Le Ganga à ventre brûlé. 392
Les Attagis.. 395
L'Attagis de Gay. 396

Les Turnix. . . . . Pag. 398
Le Turnix bariolé. 399
Le Turnix combattant. 401
Les Syrrhaptes. 403
Le Syrrhapte de Pallas. 404
Les Pigeons. 407
Les Colombi-Gallines. 411
Le Pigeon couronné. 412
Le Pigeon de Nicobar. 413
Les Pigeons proprement dits. 414
Le Pigeon à double huppe. 415
Le Pigeon magnifique. 416
Le Pigeon de Longup. 417
Le Pigeon de Reinwardt 418
Les Colombars. 420
Le Colombar à queue pointue. . . . . ibid.
Le Colombar odorifère. 421
Les Corbeaux. 423
Les Corbeaux proprement dits.. 424
Le Corbeau éclatant. 426
Le Corbeau nasique.. 427
Les Pies. 428
La Pie acahé. 429
La Pie Ging. 430
Les Geais. 432
Le Geai bleu huppé. 433
Le Geai houpette, ou Piom. 435
Les Casse-noix. 436
Les Témia. 437
Le Témia variable. . . . . ibid.
Les Glaucopes. 438
Le Glaucope Temnure.. 439
Les Rolliers et les Rolles. 440
Le Rollier vert. 441
Le Rollier du Bengale. 443
Le Rolle de Madagascar. 445
Le petit Rolle violet. 446
Les Oiseaux de paradis. 448
Le Paradis orangé.. 450

Le Superbe. . . . . Pag. 451
Le Sifilet. 452
Le Paradis rouge. 453

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

SUPPLÉMENT

A

L'HISTOIRE NATURELLE

DE BUFFON.

TABLE GÉNÉRALE

ET

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

Ainsi que je l'ai annoncé dans l'Avertissement qui précède la Table générale de Buffon, je joins ici, et par ordre alphabétique, celle des matières contenues aux deux volumes supplémentaires de M. Cuvier, Table dont cet auteur a bien voulu me confier la rédaction.

On a pu voir, dans le cours de l'ouvrage, que toutes les fois que M. Cuvier avait traité un sujet dont Buffon s'était déjà occupé, ou avait cité des passages de cet auteur, il avait eu le soin de les indiquer en renvoyant par des notes spéciales d'abord à l'édition in-4°, et ensuite à celle publiée par moi.

D'après ce premier travail, j'aurais pu me dispenser de le reproduire ici, mais j'ai jugé qu'il serait avantageux, lorsqu'on chercherait un sujet, de connaître à l'instant l'indication, soit du même sujet dans Buffon, soit du passage y relatif cité par M. Cuvier : néanmoins, comme il est souvent arrivé, que dans un même article ou une seule description, l'auteur a rappelé plusieurs passages de Buffon, et que l'ordre que j'avais adopté ne me permettait pas de les énumérer tous, je les ai indiqué sommairement en renvoyant aux notes du supplément même, qui les mentionnaient.

Enfin, et ce supplément, quoique pouvant faire suite à toutes les éditions de Buffon, se rapportant plus spécialement à la mienne, c'est à cette dernière seule que renverront les diverses indications contenues dans la Table.

F. D. P.

TABLE GÉNÉRALE

ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE

DES MATIÈRES.

A.

	Supplément. Tom.	Supplément. Pag.	Buffon. Tom.	Buffon. Pag.
Aigle à queue étagée.	II	149		
Aigle-Autour à joues nues.	ib.	81		
— — — — à queue cerclée..	ib.	84		
— — — — cristatelle..	ib.	86		
— — — — huppart.	ib.	89		
Aigles (Les).	ib.	51 [1]	XIX	80
Aigles-Autours (Les)	ib.	76		
— — — — à tarses emplumés.	ib.	86		
— — — — à tarses nus.	ib.	78	XIX	129
Animaux domestiqnes.	I	35	XIV	7
Aptérix austral.	II	225		
Argus (Les).	ib.	331	XX	242
— — luen.	ib.	334	ib.	ib.
Atilax (Les).	I	416	XVII	489
Attagis (Les).	II	395		
Attagis de Gay.	ib.	396		
Aura.	ib.	105	XIX	155
Autour destructeur, *voyez* Harpie (Grande) d'Amérique.				

1. Voyez en outre les divers passages de Buffon indiqués dans le cours de cet article.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Autours (Les)	II	120	XIX	194
Avertissement relatif aux mammifères	I	5		

B.

Batara (Les)	II	168		
— — rayé	ib.	169		
— — roux	ib.	172		
Bécarde grise	ib.	189		
Bécardes (Les)	ib.	188	XIX	254
Belette d'Afrique	I	218	XV	119
Benturong gris	ib.	417		
— — — noir	ib.	419		
Béthyle bicolor	II	199		
Béthyles (Les)	ib.	ib.		
Bison d'Amérique	I	105	XVI	406 / 467
Blac	II	128		
Blaireau américain, *Voyez* Carcajou.				
Blaring, nom donné au mégapode Freycinet par les habitans de l'île de Guébé	ib.	348		
Bouc de Cachemire, *Voyez* Chèvre de Cachemire.				
— du Népaul, *Voyez* Chèvre du Népaul.				
Brebis	I	111	XIV	157
Bulbe des plumes	II	23		

C.

Caille à ventre perlé	II	363		
— — nattée	ib.	365		
Cailles (Les)	ib.	361	XX	311
Calybé cornu, ou de Kéraudren	ib.	186		
— — de paradis	ib.	184	XXI	141

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Calybés (Les).	II	183		
Caracara à gorge nue.	ib.	67	XIX	130
— — — de Marcgrave.	ib.	64		
— — — noir.	ib.	69		
Caracaras (Les).	ib.	61	XX	267
Carcajou ou Blaireau américain.	I	267	XVII	497 505
Casoar sans casque de la Nouvelle-Hollande.	II	221	XIX	369
Casse-noix (Les).	II	436	XXI	101
Cassican Quoy.	ib.	180		
— — — réveilleur.	ib.	181		
— — — varié.	ib.	179	XXV	100
Cassicans (Les).	ib.	178	ib.	ib.
Chacal de Barbarie, *Voy.* Dibb.				
— — du Bengale.	I	165		
— — du Caucase.	ib.	162		
— — du Sénégal.	ib.	156	XVI	100
Chat botté.	ib.	439	ib.	80
— — — cervier du Canada.	ib.	463		
— — — de Cafrerie.	ib.	443		
— — — de Java.	ib.	448		
— — — du Brésil.	ib.	459		
— — — du Népaul.	ib.	450		
Chats (Les).	ib.	421 [1]	XVI	42
— — d'Afrique.	ib.	431		
— — d'Asie.	ib.	445		
— — de l'Amérique méridionale.	ib.	452		
Chati.	ib.	456	XVI	54 60
Chaus.	ib.	441		
Chauve-Souris (Les).	ib.	222 [2]	XV	255
Chevèche nudipède.	II	211		
Chèvre.	I	118	XIV	174

1. 2. Voyez les divers passages de Buffon indiqués aux notes de ces articles.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon Tom.	Pag.
Chèvre de Cachemire	I	124		
— — de la Haute-Egypte	ib.	121	XIV	186
— — du Népaul	ib.	123		
Chien	ib.	128	XIV	231
— — de la Nouvelle-Hollande	ib.	131		
— — de prairie, nom impropre donné au Spermophile de la Louisiane	ib.	317		
— — de Terre-Neuve	ib.	138		
— — des Esquimaux	ib.	140		
Chionis (Les)	II	405		
Chorok	I	217		
Choucaris (Les)	II	191	XXI	67
— — — azuré	ib.	193		
— — — de la Chine	ib.	195		
— — — Thalassin	ib.	ib.		
— — — velouté	ib.	197		
Chouette à queue fourchue	ib.	212		
— — — des Pagodes	ib.	213		
— — — grise du Canada	ib.	209		
Civettes (Les)	I	380[1]	XVI	116, 128
— — — proprement dites	ib.	386		
Colin de Sonnini	II	368		
— — de Virginie	ib.	370		
Colins (Les)	ib.	367		
Colocolo	I	462		
Colombars (Les)	II	420		
— — — à queue pointue	ib.	ib.		
— — — odorifère	ib.	421		
Colombi-gallines	ib.	411		
Condor	ib.	108	XIX	162
Cooox, nom donné à l'Argus luen dans l'île				

1. Voyez les différens passages de Buffon indiqués par les notes de cet article.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
de Sumatra.	ib.	337		
Coq Ayam-alas.	II	246		
— bronzé.	ib.	248		
— de bruyère à ailerons ou Tétras cupidon.	ib.	384		
Coqs (Les).	ib.	243	XX	7
Corbeau éclatant.	ib.	426		
— — — nasique.	ib.	427		
Corbeaux (Les).	ib.	423	XXI	15
— — — proprement dits.	ib.	424		
Corsac.	I	174	XVII	496
Crossarques (Les).	ib.	403		
Cryptonyx (Les).	II	338		
— — — ou Rouloul couronné.	ib.	339		
Cymindis (Les).	ib.	92	XIX	200
— — — bec en croc.	ib.	96		
— — — bec en hameçon, *Voy.* Rostrame bec en hameçon.				
— — — de Cayenne ou à manteau noir.	ib.	94		

D.

Daw.	I	86	XIV	11
Dibb ou Chacal de Barbarie.	ib.	156	XVI	100
Dindon œillé.	II	276		
— — sauvage.	ib.	251	XX	88
Dindons (Les).	ib.	250	ib.	64
Discours préliminaire relatif aux mammifères.	I	9	I	47
— — — — — — relatif aux oiseaux.	II	j[1]	XIX	24
Dzigtai.	I	82	XVII	53

1. Voyez les divers passages de Buffon rappelés dans ces discours.

E.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon Tom.	Pag.
Écureuil à longue queue.	I	297		
— — — à mains jaunes.	ib.	283		
— — — à queue de cheval.	ib.	ib.		
— — — à ventre doré.	ib.	284		
— — — à ventre gris.	ib.	282		
— — — à ventre roux.	ib.	ib.		
— — — bicolor.	ib.	286		
— — — brun.	ib.	285		
— — — courtes oreilles.	ib.	296		
— — — d'Afrique.	ib.	293	XVI	197
— — — d'Amérique.	ib.	296	ib.	190
— — — d'Asie.	ib.	277	XVI XVIII	195 394
— — — de Gingy.	ib.	279		
— — — d'Hudson.	ib.	303		
— — — de la Californie.	ib.	300		
— — — de Syrie.	ib.	292		
— — — des Pyrénées.	ib.	309		
— — — du Brésil.	ib.	307		
— — — fossoyeur.	ib.	293		
— — — noir.	ib.	302	XV	164
Écureuils (Les).	ib.	271	ib.	160
— — — proprement dits.	ib.	276		
Élanus à queue irrégulière.	II	126		
— — (ou Milan) de Riaucourt.	ib.	124	XIX	170
Éperonnier à toupet.	ib.	298		
— — — chalcure.	ib.	299		
Éperonniers (Les).	ib.	296	XX	245 248

F.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Faisan d'Amherst.	II	323		
— — de Diard ou versicolor.	ib.	325		
— — de Sœmmerring.	ib.	318		
— — vénéré.	ib.	320		
— — versicolor, *Voyez* Faisan de Diard.				
Faisans (Les).	ib.	313[1]	XX	216
Faucon aux pieds rouges.	ib.	146		
— — bidenté.	ib.	140		
— — cresserelette.	ib.	148		
— — Diodon.	ib.	137		
— — huppé.	ib.	135		
— — moineau.	ib.	144		
Faucons (Les).	ib.	132	XIX	208
Fennec.	I	177	XVIII	378
Francolins (Les).	II	357		
Francolin ensanglanté.	ib.	358		
Furet de Java	I	220	XV	114
Furie hérissée.	ib.	237		

G.

Gallinacées (Les).	II	240		
Ganga couronné.	ib.	390		
— — ventre brûlé.	ib.	392		
Gangas (Les).	ib.	388	XX	152
Geai bleu huppé.	ib.	433	XXI	88
— houpette ou Piom.	ib.	435		
Geais (Les).	ib.	432	ib.	ib.
Genette de Java.	I	412		
— — du Sénégal.	ib.	410		

1. Voyez aussi les divers passages indiqués aux notes de la page 315 du tom. II du Supplément.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Genette rayée ou Rasse.	I	414		
Genettes (Les).	ib.	409	XVI XVII	128 487
Glaucopes (Les).	II	438		
Glaucope temnure.	ib.	439		
Glossophage de Pallas.	I	227		
Gonolek.	II	157	XIX	257
Gour.	I	100		
Gourin, nom donné dans l'Inde à la femelle adulte du Gour.	ib.	104		
Guerlinguet-Lary, *Voyez* Lary.				
— — — — — Plantani, *Voy.* Plantani.				
Guerlinguets (Les).	ib.	272	XVIII	397
Gyall, ou Jungly-gau.	ib.	92	XVI	406
Gypaete. *Voyez* Lemmergayer.				

H.

Harpie (Grande) d'Amérique.	II	72		
Harpies (Les).	ib.	71		
Houbara.	ib.	231	XIX	436
Houppifère Cuvier.	ib.	304		
— — — Makartney.	ib.	302		
Houppifères (Les).	ib.	301		
Hyénopode.	I	262	XVI	108

I.

Ictides (Les).	I	417		
Isatis.	ib.	170	XV XVII	65 492

J.

Jaguar.	I	452	XVI	57
Jungly-gau, *Voyez* Gyall.				

L.

	Supplément Tom.	Pag.	Buffon Tom.	Pag.
Langraien à lignes blanches.	II	176		
— — — à ventre blanc.	ib.	175	XIX	253
Langraiens (Les).	ib.	174		
Lary.	I	274		
Lemmergayer.	II	115		
Léopard..	I	437	XVI	42
Lophophore resplendissant, ou Monaul impeyan.	II	310		
Lophophores (Les).	ib.	307		
Loup antarctique.	I	152	XV	65
— de d'Azara..	ib.	155		
— de Java.	ib.	166		
— glouton [1].				
— pâle [2].				

1. 2. Quatre sujets représentant le Loup glouton, le Loup pâle, la Roussette macroglosse et la Roussette harpie ou Céphalote de Pallas, se trouvent dans les planches du premier volume de ce Supplément, sans qu'il y ait de texte correspondant : cette légère omission provient de ce que ces figures avaient été données plutôt comme types des genres, que comme types des espèces : cependant une description sommaire de ces sujets pouvant offrir quelque intérêt, nous allons donner ici celles du Loup glouton et du Loup pâle, et on trouvera ci-après celle des Roussettes à leur ordre dans cette Table.

LE LOUP GLOUTON.

Canis famelicus.

Il a été découvert en Nubie par M. Ruppel, et est remarquable par la grandeur de ses oreilles. Ses couleurs sont peu tranchées : sa tête a une teinte ocracée. Les parties supérieures de son corps sont fauve grisâtre passant au châtain sur le dos. Les parties inférieures sont jaunâtres, et le bout de la queue est blanc.

LE LOUP PALE.

Canis pallidus.

Il a été découvert de même par M. Ruppel, mais dans le Darfur; il a toutes les parties supérieures du corps d'un fauve très clair et les

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Loup renard, *Voyez* Loup antarctique.				
— rouge.	I	154		
Loups (Les).	ib.	144[1]	XV	39
Loutre barang, ou Leptonyx.	ib.	207		
— — de la Caroline.	ib.	203		
— — de la Guianne.	ib.	199	ib.	83
— — de la Trinité.	ib.	202		
— — du Brésil, *Voyez* Saricovienne.				
— — du Canada.	ib.	194	ib.	80
— — du Cap.	ib.	210		
— — du Kamtschatka, *Voyez* Loutre marine.				
— — Leptonyx, *Voyez* Loutre Barang.				
— — marine, ou du Kamtschatka.	ib.	204	ib.	86
— — nirnaier.	ib.	209		
— — sans mufle.	ib.	201		
Loutres (Les).	ib.	192	ib.	72

M.

Mangouste à bandes.	I	401	XVII	486
— — — d'Égypte.	ib.	394	ib.	481
— — — de Java.	ib.	399	ib.	489
— — — de Malaca.	ib.	397		
— — — rouge.	ib.	403		
Mangoustes (Les).	ib.	393	ib.	481
Mangue.	ib.	404		
Mankiris, nom donné au Mégapode Freycinet par les habitans de la terre des Papous ou Nouvelle-Guinée.	II	348		

inférieures blanches. Tout le long du dos règne une ligne noirâtre, et le bout de la queue est noir.

Ces deux animaux sont à peu près de la taille du chacal.

1. Voyez les nombreux passages de Buffon indiqués aux notes de cet article.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Marmotte américaine, Marmotte-Léopard, } noms donnés par quelques naturalistes au Spermophile de Hoode.	I	337 338		
Marte des Hurons.	ib.	221		
— — des palmiers, nom donné au Pougouné par les Français de Pondichéry.	ib.	391		
Marte-Zibeline.	ib.	214[1]	XV	108
Martes (Les).	ib.	213[2]		
Mégaderme feuille.	ib.	231	XV	287
Mégalotis.	ib.	160		
Mégapode aux pieds rouges.	II	346		
— — — Freycinet.	ib.	347		
Mégapodes (Les).	ib.	342		
Méléagre œillé, *Voyez* Dindon œillé.				
Mésomélas.	I	158		
Milan de Riaucourt, *Voyez* Elanus de Riaucourt				
Mink.	ib.	218		
Monaul impeyan, *Voyez* Lophophore resplendissant.				
Mormops.	ib.	235[3]		
Mouton d'Astracan.	ib.	116	XIV	174
Musang.	ib.	391		
Musaraigne à courte queue.	ib.	261		
— — — blonde.	ib.	255		
— — — de l'Inde.	ib.	254		
— — — masquée.	ib.	261		
— — — petite.	ib.	260		
— — — plaron.	ib.	251		
— — — pygmée.	ib.	252		

1. Voyez la note indiquée à l'*errata*, pag. 8, tom. Ier, de cet Ouvrage.
2. 3. Voyez les divers passages de Buffon rappelés dans cet article, et indiqués par les notes.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Musaraignes (Les)	I	246	XV	188
— — — — — aquatiques	ib.	250	ib.	190
— — — — — d'Amérique	ib.	257		
Myoptère, *Voyez* Rat volant.				

N.

Napaul, ou Tragopan cornu	II	329	XX	242
Noctilion bec de lièvre	I	242		

O.

Oiseaux de paradis	II	448	XXI	124
— — de proie diurnes	ib.	43	XIX	71
— — — — — nocturnes	ib.	205 [1]	ib.	259
— — qui ne peuvent voler	ib.	215	ib.	316
Ours (Les)	I	344	XV	292
— blanc de la mer glaciale	ib.	347	ib.	309
— de Norwége	ib.	379		
— de Sibérie	ib.	ib.		
— de Syrie	ib.	375		
— des Pyrénées	ib.	379		
— du Chili	ib.	358		
— euryspile	ib.	369		
— jongleur	ib.	360		
— malais	ib.	364		
— noir de l'Amérique septentrionale	ib.	352	XV	308
Outarde d'Afrique	II	234	XIX	432
— — — nubienne	ib.	238		
— — — oreillard	ib.	237		
— — — plombée	ib.	236		
Outardes (Les)	ib.	227	ib.	395

1. Voyez les divers passages de Buffon cités et indiqués dans cet article, notamment page 207.

P.

	Supplément. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Panthère	I	431	XVI	42
Paon sauvage	II	291		
— spicifère	ib.	293	XX	246
Paons (Les)	ib.	288	ib.	186
Paradis orangé	ib.	450	XXI	122
— — rouge	ib.	453		
Paradoxures	I	386		
Pardalote paré	II	204		
— — — poignardé	ib.	203		
— — — pointillé	ib.	202		
Pardalotes (Les)	ib.	201		
Pareeah, nom donné dans l'Inde à la femelle du Gour de première année	I	104		
Perdrix (Les)	II	349 [1]	XX	270
— — mégapode	ib.	354		
— — proprement dites	ib.	353	XX	274
Perouasca	I	219		
Pie acahé	II	429		
— ging	ib.	430		
Pie-grièche à front blanc	ib.	161		
— — — bleue de Madagascar	ib.	152	XIX	246
— — — huppée du Sénégal	ib.	159		
— — — olive	ib.	155		
Pies (Les)	ib.	428	XXI	70
Pies-grièches (Les)	ib.	150	XIX	241
Pigeon à double huppe	ib.	415		
— — couronné	ib.	412		
— — de Nicobar	ib.	413	XX	385

1. Voyez les différens passages de Buffon cités dans cet article.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Pigeon de Reinwardt	II	418		
— — de longup	ib.	417		
— — magnifique	ib.	416		
Pigeons (Les)	ib.	407	XX	345
— — — — — proprement dits	ib.	414		
Pintade huppée	ib.	282		
Pintades (Les)	ib.	281	XX	90
Plantani	I	276		
Plume (De la) en général, et des diverses parties qui la composent	II	10		
Plumes (Production des)	ib.	1		
— — (Structure et production des)	ib.	ib.		
— — (De la capsule productrice des)	ib.	14		
— — (Gaîne des)	ib.	18		
— — (Membrane striée externe des)	ib.	20		
— — (Cloisons transverses des)	ib.	21		
— — (Membrane striée interne des)	ib.	22		
— — (Bulbe des)	ib.	23		
— — (Développement des)	ib.	33		
Pougouné	I	387	XVI	130
Purorah, nom donné dans l'Inde au Gour mâle de première année	ib.	104		
Putois (Les)	ib.	213[1]	XV	110

R.

Rasse, *Voyez* Genette rayée.

Rat de café, nom donné au Musang par les habitans de Java	I	392		
— volant	ib.	244		
Renard argenté	ib.	189		
— — d'Égypte	ib.	177		
— — rouge	ib.	184		

1. Voyez les divers passages de Buffon indiqués dans les notes de cet article.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Renard tricolor.	I	187		
Renards (Les).	ib.	168	XV	55
Rhinopome microphylle.	ib.	233		
Rolle de Madagascar.	II	445		
— — (Petit) violet.	ib.	446		
Rollier de Bengale..	ib.	443		
— — vert.	ib.	441		
Rolliers (Les) et les Rolles.	ib.	440	XXI	105
Rostrame bec en hameçon.	ib.	98		
Rostrames (Les).	ib.	97		

Rouloul couronné, *Voyez* Cryptonyx.

Roussette harpie, ou Céphalote de Pallas[1].

— — — macroglosse[2].

1. 2. Voyez la note de la pag. 471 de cette Table explicative des descriptions suivantes.

LES ROUSSETTES.

Ce sont des chauves-souris qui se nourrissent des fruits au lieu de se nourrir d'insectes, et qui ont des dents à couronnes plates propres à broyer la nourriture qu'elles recherchent, et non point hérissées de pointes telles que sont les dents des insectivores.

LA ROUSSETTE HARPIE,

OU CÉPHALOTE DE PALLAS.

Harpya Pallasii.

Elle se distingue de toutes les autres roussettes et surtout de la macroglosse par sa tête courte et ramassée; elle n'a point d'incisives à la mâchoire inférieure, et n'en a que deux à la supérieure, tandis que toutes les roussettes proprement dites, ainsi que la macroglosse ont quatre incisives à chaque mâchoire. Cette céphalote est d'un gris cendré en dessus et d'un blanc pâle en dessous.

S.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Saricovienne, ou Loutre du Brésil.	I	197	XV	86
Siffleur, nom donné par les Canadiens au Spermophile de Richardson. .	ib.	326		
Sifilet.	II	452	XXI	129
Spermophile à quatre bandes, *Voyez* Suisse.				
— — — — de Beechey.	I	330		
— — — — de Douglas.	ib.	333		
— — — — de Franklin.	ib.	328		
— — — — de Hoode.	ib.	337		
— — — — de la Louisiane.	ib.	316		
— — — — de Parry.	ib.	319		
— — — — de Richardson.	ib.	323		
— — — — de Say.	ib.	335		
Spermophiles (Les).	ib.	313		
Structure et production des plumes. . . .	II	1		
Suisse, ou Spermophile à quatre bandes. .	I	340	XVI	195
Superbe.	II	451	XXI	138
Suricates (Les).	I	409	XVII	449
Syrrhapte de Pallas..	II	404		
Syrrhaptes (Les).	ib.	403		

LA ROUSSETTE MACROGLOSSE.

Pteropus rostratus.

Elle se distingue de toutes les autres par la forme de sa tête étroite et allongée, par l'absence de toute fausse molaire anomale, et par la grandeur de la dernière vraie molaire. Ces caractères sont d'une nature assez importante pour qu'on ait fait de cette roussette le type du genre macroglosse. Elle est fort petite et d'un fauve clair un peu plus foncé aux parties inférieures.

T.

	Supplement. Tom.	Pag.	Buffon. Tom.	Pag.
Talégalle de Cuvier.	II	286		
Talégalles (Les).	ib.	285		
Taphien indien.	I	240		
Témia (Les)..	II	437		
— — variable.	ib.	ib.		
Tétras (Les)..	ib.	381		
— — cupidon, *Voyez* Coq de bruyère à ailerons.				
Thinocores (Les).	ib.	405		
Tigre ondulé.	I	445	XVI	32
Tocro uru.	II	378		
Tocros (Les).	ib.	377		
Toupaye.	I	273		
Tragopan cornu, *Voyez* Napaul.				
Tragopans (Les).	II	328	XX	242
Turnix (Les)..	ib.	398		
— — bariolé.	ib.	399		
— — combattant	ib.	401		

U.

Urubitinga.	II	78	XIX	129

V.

Vanga (Les).	II	163	XIX	255
— — à ventre blanc.	ib.	164		
— — cap-gris.	ib.	166		
— — destructeur.	ib.	165		
Vautours (Les).	ib.	99	XIX	133

FIN.

HAND BOUND BY
CALIN BOOKBINDERY